



Projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil à la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES)

TOME 2 : Annexes
Mardi 31 mai 2022

2DCONSULTING afrique
Environnement & Sécurité Industrielle

2D Développement Durable
40 rue Jean-Monnet - 68200 Mulhouse, France
Mob : (+33) 6 48 09 71 35

2D Consulting Afrique
Cocody - Riviera 3 - Cité Bellevue - Villa n° L8 - Abidjan - Côte d'Ivoire
15 BP 149 Abidjan 15
Tél : +225 22 47 27 18 - Mob : +225 07 49 40 01 59

www.2dconsulting.fr - info@2dconsulting.fr

SUIVI QUALITE

Description du projet	
Projet	Construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil à la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR)
Prestation	Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES)
Autorité contractante	Société Ivoirienne de Raffinage (SIR)
Localisation du projet	Zone industrielle de Vridi, Port-Bouët, Abidjan, Côte d'Ivoire
Type de document	Rapport final des annexes

Équipe de travail de 2D Consulting Afrique			
Rôles	Spécialités	Noms	Signatures
Chef de mission	Environnementaliste	Mme Édith DELOUMEAUX	
Expert en sécurité industrielle et logistique portuaire	Responsable HSE / Process Safety Projet HDS	M. Thomas BONGBA	
Chef d'équipe	Environnementaliste	M. Wilfried ABLE	
Valideur	Directrice Générale	Mme Édith DELOUMEAUX	
Approbateur	Directrice Générale	Mme Édith DELOUMEAUX	

Équipe de travail Société Ivoirienne de Raffinage			
Rôles	Spécialités	Noms	Signatures
Chef de projet	Responsable Études/stratégies / Chef de Projet HDS	M. DEKI Kobena	
Valideur 1	Responsable HSE / Process Safety Projet HDS	M. KONE Bakari	
Valideur 2	Responsable procédé Projet HDS	M. BAMBA Mamadou	
Valideur 3	Ingénieur Projet HDS	M. DIBY Alain	
Valideur 4	Responsable Qualité-SIES-Sûreté-Environnement	M. ATTE Armand	
Approbateur	Directeur Général Adjoint	M. SIROT Bruno	

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Arrêté n°00039 MINEDD/CAB du 03 février 2020 portant renouvellement d'agrément au Bureau d'Études 2D CONSULTING AFRIQUE pour la réalisation des Études d'Évaluation Environnementale Stratégique, des Études d'Impact Environnemental et Social et des Audits Environnementaux	4
Annexe 2 : TDR n°59-0320/hk de mars 2021 élaborés par l'ANDE	7
Annexe 3 : Procédure d'organisation des secours aux blessés et aux malades	41
Annexe 4 : Décharge du courrier de la demande de régularisation des baux emphytéotiques auprès de l'AGEDI.....	44
Annexe 5 : Liste des produits utilisés pour le fonctionnement du complexe.....	46
Annexe 6 : Procédures de gestion des déchets de la SIR élaborés en 2017	48
Annexe 7 : Concentrations des COV, HAP et BTX dans l'enceinte de la SIR en 2020	64
Annexe 8 : Décharge des courriers d'invitation des parties prenantes à la consultation publique plénière	94
Annexe 9 : Procès-Verbal (PV) de la consultation publique du 15/06/2021	131
Annexe 10 : Liste de présence à la consultation publique à la marie de Port-Bouët le 15/06/2021	136
Annexe 11 : Questionnaires renseignés par les parties prenantes à la consultation publique plénière	139
Annexe 12 : Décharge des courriers de demande de consultations individuelles adressés aux parties prenantes.....	196
Annexe 13 : Questionnaires renseignés par les parties prenantes aux consultations individuelles.....	208
Annexe 14 : Liste de présence des parties prenantes au cours des consultations individuelles	229
Annexe 15 : Procédure d'exploitation de mise à disposition d'un bac pour travaux	236
Annexe 16 : Produits évacués avant le démantèlement des bacs et leurs quantités	238
Annexe 17 : Liste de présence des rencontres entre la SIR et les parties prenantes.....	239
Annexe 18 : Décharge des courriers de relance pour les consultations individuelles adressés aux parties prenantes	241

1. ANNEXES

Annexe 1 : Arrêté n°00039 MINEDD/CAB du 03 février 2020 portant renouvellement d'agrément au Bureau d'Études 2D CONSULTING AFRIQUE pour la réalisation des Études d'Évaluation Environnementale Stratégique, des Études d'Impact Environnemental et Social et des Audits Environnementaux

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION – DISCIPLINE – TRAVAIL

EE-00039

03 FEV 2020



ARRETE N°MINEDD/CAB du portant renouvellement d'agrément au Bureau d'Études 2D CONSULTING AFRIQUE pour la réalisation des Études d'Évaluation Environnementale Stratégique, des Études d'Impact Environnemental et Social et des Audits Environnementaux.

LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE ;

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi n° 96-766 du 3 octobre 1996 portant Code de l'Environnement ;
- Vu la loi 2014-390 du 20 juin 2014 d'orientation sur le Développement Durable ;
- Vu le décret n° 96- 894 du 8 novembre 1996 déterminant les règles et procédures applicables aux études relatives à l'impact environnemental des projets de développement ;
- Vu le décret n° 97-393 du 9 juillet 1997 portant création et organisation d'un Etablissement Public à caractère Administratif dénommé Agence Nationale De l'Environnement (ANDE) ;
- Vu le décret n° 98-43 du 28 janvier 1998 relatif aux installations classées pour la protection de l'environnement ;
- Vu le décret n° 2005-03 du 6 janvier 2005 portant Audit Environnemental ;
- Vu le décret n° 2013-41 du 30 janvier 2013 relatif à l'Évaluation Environnementale Stratégique des politiques, plans et programmes ;
- Vu le décret n° 2018- 614 du 10 juillet 2018 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2018- 617 du 10 juillet 2018 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, en qualité de Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat ;
- Vu le décret n° 2018-949 du 18 décembre 2018 portant organisation du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable ;
- Vu le décret n° 2019-726 du 04 Septembre 2019 portant nomination des membres du Gouvernement
- Vu le décret n° 2019-755 du 18 septembre 2019 portant attributions des membres du Gouvernement ;
- Vu l'arrêté n° 00119 MINEDD /CAB du 16 mai 2019 relatif à la prorogation du délai de validité des arrêtés portant délivrance d'agrément aux Bureaux d'Études et Consultants Indépendants pour la réalisation des études en Évaluation Environnementale ;
- Vu l'arrêté n° 00302 MINEDD/ANDE du 15 octobre 2019 portant création, composition, attributions et fonctionnement de la Commission Technique d'Agrément des Bureaux d'Études et des Consultants Indépendants pour la réalisation des Études en Évaluation Environnementale ;

- Vu l'arrêté n° 00303 MINEDD/ANDE du 15 octobre 2019 fixant les conditions de délivrance d'agrément aux Bureaux d'Etudes et des Consultants Indépendants pour la réalisation des Etudes d'Evaluation Environnementale Stratégique, des Etudes d'Impact Environnemental et Social et des Audits Environnementaux ;
- Vu l'avis favorable émis par la Commission technique d'agrément en date du 16 janvier 2020,

ARRETE :

Article 1: Le présent arrêté porte renouvellement d'agrément au Bureau d'Etudes **2D CONSULTING AFRIQUE, sis à Cocody Riviera 3 Cité BELLEVUE Villa L8, Tél : 22 47 27 18/ 49 40 01 59**, pour la réalisation des Etudes d'Evaluation Environnementale Stratégique, des Etudes d'Impact Environnemental et Social et des Audits Environnementaux des projets de développement et toutes autres études en matière d'Evaluation Environnementale et Sociale.

Article 2: L'agrément est délivré pour une période de cinq (05) ans à compter de la date de signature du présent arrêté.

Article 3: L'agrément est intuitu personae ; il est incessible et intransmissible.

Article 4: Le Bureau d'Etudes **2D CONSULTING AFRIQUE** doit transmettre un rapport annuel d'activités en Evaluation Environnementale à l'Agence Nationale De l'Environnement (ANDE).

Le Bureau d'Etudes fait l'objet d'évaluation annuelle par l'Agence Nationale De l'Environnement (ANDE).

Article 5: Le Ministre chargé de l'Environnement, sur rapport du Directeur de l'Agence Nationale De l'Environnement (ANDE), procède sans préavis à la suspension ou au retrait de l'agrément notamment pour les motifs ci-après:

- fausses déclarations dans le dossier de demande ;
- production de trois (3) rapports, rejetés au cours d'une année par la Commission Technique d'examen des rapports des Evaluations Environnementales et Sociales, imputable au Bureau d'Etudes ;
- faillite déclarée ;
- manquement grave aux obligations professionnelles;
- non-respect par le bénéficiaire de l'agrément, des dispositions législatives et réglementaires en vigueur ;
- perte de droits civiques ;
- transmission, cession ou location de l'agrément ;
- dissolution ou changement de l'objet social du Bureau d'Etudes.

La suspension ou le retrait de l'agrément entraîne automatiquement la cessation temporaire ou définitive de la conduite légale des études en matière d'Evaluation Environnementale et Sociale.

La suspension prend fin dès que les motifs pour lesquels elle a été prononcée sont levés.

Article 6: La falsification des résultats d'études environnementales est passible de poursuites judiciaires.

Article 7: Le dossier de demande de renouvellement d'agrément doit être déposé trois mois avant son expiration à l'ANDE.

Article 8: Le Directeur de l'Agence Nationale De l'Environnement (ANDE) est chargé de l'exécution du présent arrêté qui prend effet à compter de sa date de signature et sera publié partout où besoin sera.

Fait à Abidjan le 03 FEV 2020



Joseph Séka SEKA

Ampliations :

- Cabinet du Président de la République	01
- Cabinet du Premier Ministre	01
- Secrétariat Général du Gouvernement	01
- CAB/MINSEDD	01
- Chrono	01
- ANDE	01
- Journal Officiel	01
- Intéressé	01

Annexe 2 : TDR n°59-0320/hk de mars 2021 élaborés par l'ANDE

**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union – – Travail



**Agence Nationale
De l'Environnement**



TERMES DE RÉFÉRENCE
ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL

**PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE
DÉSULFURATION DE GASOIL À LA ZONE INDUSTRIELLE DE
VRIDI, DANS LA COMMUNE DE PORT-BOUET**

Promoteur : SIR

Mars 2021

TDR EIES n°59-0320/hk



Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD) / Agence Nationale De l'Environnement (ANDE)

GLOSSAIRE ET ACRONYMES

ANDE	:	Agence Nationale De l'Environnement
BEFA	:	Bureau d'Études Environnementales Agréé par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
CEDEAO	:	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CIAPOL	:	Centre Ivoirien Antipollution
EIES	:	Études d'Impact Environnemental et Social
GES	:	Gaz à Effet de Serre
GESTOCI	:	Société de Gestion des Stocks Pétroliers de Côte d'Ivoire
MNEDD	:	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
PETROCI	:	Société nationale d'opérations Pétrolières de Côte d'Ivoire
PGES	:	Plan de Gestion Environnementale et Sociale
PNAE	:	Plan National d'Action pour l'Environnement
PU	:	Plan d'Urgence
SIR	:	Société Ivoirienne de Raffinage
TDR	:	Termes De Référence
UEMOA	:	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

1Projet de construction d'un complexe de désulfuration de gasoil à la zone industrielle de Vridi, dans la commune de Port-bouet
/Termes De Référence de l'Étude d'Impacts Environnemental et Social/TDR n° 059-0321/hk

SOMMAIRE

GLOSSAIRE ET ACRONYMES	1
INTRODUCTION.....	3
I. CONTEXTE DE L'ÉTUDE	4
II. CONSIDÉRATIONS D'ORDRE MÉTHODOLOGIQUE ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE	4
II.1. CONSIDÉRATIONS D'ORDRE MÉTHODOLOGIQUE.....	4
II.2. OBJECTIFS DE L'ÉTUDE.....	5
III. TÂCHES DU BUREAU D'ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES CHARGÉ DE L'EXÉCUTION DE L'EIES	6
III.1. PRÉSENTATION DU CADRE INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE.....	6
III.1.1. Cadre institutionnel.....	6
III.1.2. Cadre juridique.....	7
III.2. DESCRIPTION DU PROJET	8
III.2.1. Contexte du projet.....	9
III.2.2. Analyse des alternatives ou options du projet.....	9
III.2.3. Localisation géographique du projet.....	10
III.2.4. Justification du choix du site du projet.....	10
III.2.5. Plan d'aménagement du site du projet.....	10
III.2.6. Description du processus de mise en œuvre du projet.....	11
III.3. DESCRIPTION DE L'ÉTAT INITIAL DU SITE	13
III.3.1. Détermination de la zone d'étude.....	14
III.3.2. Description des différentes composantes de l'environnement initial du projet.....	14
III.4. IDENTIFICATION ET ANALYSE DES IMPACTS POTENTIELS DU PROJET	16
III.4.1. Identification et analyse des impacts.....	16
III.4.2. Évaluation de l'importance des impacts.....	17
III.5. MESURES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	20
III.6. CHANGEMENT CLIMATIQUE	22
III.6.1. Classification du projet dans l'un des secteurs d'atténuation.....	22
III.6.2. Liste des Gaz à Effet de Serre générés par le projet et leurs sources	23
III.6.3. Listing des technologies du secteur d'activités et proposition d'une technologie propre	23
III.6.4. Bilan carbone du projet	24
III.6.5. Recommandations	25
III.7. GESTION DES RISQUES ET DES ACCIDENTS	25
III.8. PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE	26
III.9. PARTICIPATION DU PUBLIC	29
IV. DURÉE DE L'ÉTUDE	31
V. VALIDITÉ DES TERMES DE RÉFÉRENCES	31
VI. ÉQUIPE D'EXPERTS	31
VII. CONTENU ET PRÉSENTATION DU RAPPORT DE L'EIES	32
VIII. SOURCES DE DONNÉES ET D'INFORMATIONS	33
IX. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	33

INTRODUCTION

La Société Ivoirienne de Raffinage (**SIR**), spécialisé dans le raffinage de produits pétroliers, entend construire un complexe de désulfuration de gasoil en complément des installations existantes afin de produire du gasoil à faible densité (0,845).

L'adoption de la Loi n° 96-766 du 03 octobre 1996, portant Code de l'Environnement et la promulgation du décret n° 96-894 du 08 novembre 1996 relatif aux règles et procédures applicables aux études d'impact environnemental par la République de Côte d'Ivoire, impliquent une obligation pour les projets d'investissement publics ou privés susceptibles de porter atteinte à l'environnement, d'être soumis soit à une Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES), soit à un Constat d'Impact ou soit à un Constat d'Exclusion Catégorielle selon leur nature technique, leur ampleur et selon la sensibilité de leurs milieux d'implication.

Dans le cadre des dispositions légales et réglementaires susvisées, le projet de construction d'un complexe de désulfuration de gasoil envisagé par la **SIR** fait l'objet d'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) (annexe 1 du décret d'application n° 96 – 894 du 08 novembre 1996).

Dans ce contexte, ce présent document, Termes De Référence (TDR) est élaboré pour la réalisation de ladite étude et constitue une référence, un guide pour la **SIR** qui projette la construction d'un complexe de désulfuration de gasoil.

L'EIES est un outil de gestion de l'environnement ; non seulement elle aide le promoteur à concevoir un projet plus soucieux du milieu récepteur sans remettre en cause sa faisabilité technique et économique, mais elle contribue aussi à déterminer les éléments cruciaux sur lesquels s'appuieront les choix et les prises de décision.

I. CONTEXTE DE L'ÉTUDE

La CEDEAO a réalisé, en 2018, une étude en vue de l'harmonisation des spécifications des produits pétroliers dans son espace économique. Cette étude a abouti aux recommandations ci-après : à partir de 2021, les importations de carburants seront limitées à 50 ppm de soufre pour l'essence et le gasoil ; à partir de 2025, les raffineries devront être capables de produire de l'essence et du gasoil finis à 50 ppm de soufre.

Ainsi, à partir de 2025, les raffineries de l'espace UEMOA qui ne se seront pas mises à niveau seront obsolètes et devront fermer. D'un enjeu environnemental, à partir de 2025, le projet passe à un enjeu économique. En effet, il s'agit de la survie de la Raffinerie SIR.

A ce jour, la capacité de désulfuration des coupes gasoil issues des Distillations Atmosphériques (U31 et U81) est insuffisante pour produire du gasoil à 50 ppm. Dans sa configuration actuelle, la SIR produit du gasoil fini avec une teneur en soufre de 1800 à 2500 ppm.

La SIR qui envisage donc la construction d'un complexe de désulfuration de gasoil, voudrait prendre des mesures pour le respect des normes environnementales.

Car au-delà des intérêts multiples et des opportunités économiques et sociales que pourrait offrir ce projet, il n'est pas sans conséquences dommageables sur l'environnement physique et humain. Il est important de ne pas occulter les impacts négatifs que sa réalisation pourrait engendrer.

C'est pourquoi, l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) apparaît comme une approche indispensable pour identifier les effets du projet sur l'environnement, tant physique qu'humain et proposer des solutions alternatives.

Ce présent document, Termes de Référence (TDR), a pour objectif d'amener le promoteur du projet à élaborer un rapport de l'EIES conforme à la législation en vigueur, de définir un canevas méthodologique de l'EIES incluant les enjeux majeurs du projet, de poser les principes d'une démarche explicite et homogène visant à fournir les informations pertinentes nécessaires à l'évaluation environnementale dudit projet par les instances compétentes et d'aider les autorités gouvernementales concernées à une meilleure prise de décision.

En effet, les TDR décrivent les actions à entreprendre pour faire face à toutes les exigences techniques, légales, procédurales du promoteur dans le cadre de l'élaboration d'un rapport de l'EIES. Ces TDR décrivent en outre la portée du travail à accomplir par le Bureau d'Études Environnementales Agréé (BEEA) choisi par la SIR.

Aussi, ces TDR ont été élaborés sur la base des spécificités de l'environnement du site du projet après une visite de reconnaissance effectuée par une équipe de l'ANDE le mercredi 10 Mars 2021 en vue d'appréhender les enjeux environnementaux qu'implique cette activité.

II. CONSIDÉRATIONS D'ORDRE MÉTHODOLOGIQUE ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

II.1. CONSIDÉRATIONS D'ORDRE MÉTHODOLOGIQUE

L'Étude d'Impact doit être présentée d'une façon claire et concise et se limiter aux éléments pertinents à la bonne compréhension du projet et de ses impacts. Ce qui peut être schématisé ou cartographié doit l'être, et ce, à des échelles adéquates. Les méthodes et les critères utilisés doivent être présentés et explicités en mentionnant, lorsque cela est possible, leur fiabilité, leur

4

Projet de construction d'un complexe de désulfuration de gasoil à la zone industrielle de Vridi, dans la commune de Port-bouet
/Termes De Référence de l'Étude d'Impacts Environnemental et Social/TDR n° 059-0321/hk

degré de précision et leurs limites d'interprétation. En ce qui concerne les descriptions du milieu, on doit retrouver les éléments permettant d'apprécier leur qualité (localisation des stations d'inventaire et d'échantillonnage, dates d'inventaire, techniques utilisées, limitations). Les sources de renseignements doivent être données en référence.

Le nom, la profession et la fonction des personnes ayant contribué à la réalisation de l'étude d'impact doivent être indiqués.

II.2. OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Cette étude, de façon globale est destinée à identifier les éléments sensibles existant dans l'environnement du projet, à déterminer les parties du projet susceptibles d'avoir des effets sur l'environnement, à évaluer l'importance de ces impacts, et à recommander des mesures et actions d'atténuation là où cela est nécessaire.

De manière spécifique, et conformément au Décret n° 96-894 du 08 novembre 1996, déterminant les règles et procédures applicable aux études relatives à l'impact environnemental des projets de développement, l'étude consistera à :

- Décrire de façon synthétique l'ensemble du projet en incluant les rejets et nuisances et expliquer le contexte de sa réalisation (raison et justification environnementales et techniques du choix du projet) ;
- Présenter et décrire l'ensemble des composantes des milieux naturels et humain (état initial) du site du projet susceptible d'être affecté ;
- Démontrer comment le projet s'intègre dans le milieu, en présentant l'analyse détaillée des impacts potentiels (positifs et négatifs) et en définissant les mesures destinées à corriger les impacts néfastes à la qualité de l'environnement et à maximiser ceux susceptibles de l'améliorer ;
- Développer une méthodologie d'évaluation de l'importance des impacts de manière qualitative et/ou quantitative en utilisant, le cas échéant, l'outil d'évaluation économique des dommages environnementaux ;
- Prendre en considération les opinions, les réactions et les principales préoccupations des populations, des groupes et des collectivités ; proposer des mesures d'atténuation ou de compensation pour prévenir, réparer, atténuer et/ou compenser les incidences négatives du projet sur l'environnement ;
- Élaborer des Prescriptions Environnementales, de Sécurité, Santé et Hygiène (PMESSH) ;
- Prévoir des programmes de surveillances et de suivi (Plan de Gestion Environnementale et Sociale) pour assurer le respect des exigences légales et environnementale et pour vérifier pour l'essentiel, la pertinence et l'efficacité des mesures de protection de l'environnement qui ont été proposées.

Le contenu de cette étude exige un certain nombre de tâches au BEEA chargé de son exécution.

III. TÂCHES DU BUREAU D'ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES CHARGÉ DE L'EXÉCUTION DE L'EIES

Au regard du contexte et des objectifs de l'étude, les tâches du BEEA chargé de l'EIES porteront sur les points suivants :

III.1. PRÉSENTATION DU CADRE INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE

Cette partie de l'étude a pour objectif de présenter le cadre institutionnel et juridique qui sous-tend ce type de projet. Les aspects suivants seront présentés.

III.1.1. Cadre institutionnel

Le cadre institutionnel concerne les institutions publiques nationales, privées et autres dont les types d'intervention seront divers, à tous les stades de mise en œuvre du projet. Ces interventions se feront sous forme de contrôle et de vérification de conformité environnementale, d'assistance et d'appui lors de la mise en œuvre des mesures visant à supprimer, réduire, compenser les conséquences dommageables du projet sur l'environnement.

Le BEEA procédera à la description du cadre institutionnel à travers un inventaire des différents départements ministériels, du secteur privé, des administrations locales. Leurs activités spécifiques doivent être également décrites de manière succincte, en insistant sur leur intérêt dans la mise en œuvre du présent projet.

Dans le cas du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD), il s'agira de prendre en compte les structures impliquées directement dans la mise en œuvre du présent projet, notamment la Direction Générale de l'Environnement (DGE), la Direction Générale du Développement Durable (DGDD), l'Agence Nationale De l'Environnement (ANDE), le Centre Ivoirien Antipollution (CIAPOL).

Les Services et Directions des différents Ministères suivants devront être pris en compte dans le processus :

- Ministère du Pétrole, de l'Energie et des Energies Renouvelables à travers la Direction Générale des Hydrocarbures (DGH), et la Direction du suivi et de la Réglementation des Hydrocarbures (DSRH) ;
- Ministère en charge de l'Industrie à travers la DISI ;
- Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (Direction de l'Hygiène Publique et de la Santé Environnement (DHPSE) ;
- Ministère des Transports ;
- Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale à travers la CNPS ;
- Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile à travers l'Office Nationale de la Protection Civile (ONPC) ;
- Ministère de l'Intérieur à travers l'administration territoriale, la préfecture d'Abidjan, le District Autonome d'Abidjan (DAA) et la Mairie de la commune de Port-Bouet ;
- Etc.

Il s'agira, pour l'essentiel, de faire des consultations auprès de tous ces Ministères sectoriels et services techniques, à travers aussi les services déconcentrés en vue de recueillir les

informations utiles pour une exécution efficace et efficiente de ce projet, relativement en sa composante environnementale.

Cette liste de structures à consulter est loin d'être exhaustive. Elle doit être complétée par le promoteur et son BEEA chargé de réaliser l'EIES.

III.1.2. Cadre juridique

Au plan législatif et réglementaire, le BEEA décrira les exigences spécifiques conditionnant la mise en œuvre du présent projet, notamment les textes législatifs et réglementaires des secteurs de l'environnement, du raffinage de produits pétroliers, des tuyauteries d'installations classées, de la sécurité industrielle, construction et dessin industrielle etc.

A ces textes réglementaires, s'ajoutent les conventions internationales et sous régionales signées et/ou ratifiées par la Côte d'Ivoire et traitant des aspects environnementaux et sociaux relatifs aux installations de production des sous-produits pétroliers.

De même, le BEEA fera une description des réglementations, normes et standards au regard de la politique environnementale de la SIR dont il faut tenir compte dans le domaine de la santé sécurité au travail et pour assurer la qualité du milieu (protection de l'environnement) aussi bien au plan national qu'à l'échelon régional et local lors des travaux dudit projet.

Le BEEA doit se référer aux textes ci-dessous en présentant tous **les articles** qui se rapportent aux activités du projet :

- La Constitution Ivoirienne de novembre 2016 ;
- Loi portant Code de l'Environnement ;
- Loi portant Code Pétrolier ;
- Loi portant Code de l'Eau ;
- Loi portant Code du Travail ;
- Loi, décrets et arrêtés d'application relatifs au régime juridique des importations de produits chimiques ;
- Loi portant protection de la Santé Publique et de l'Environnement contre les effets des déchets industriels, toxiques, nucléaires et des substances toxiques nocives ;
- Loi portant Code de la Prévoyance Sociale ;
- Loi d'Orientation sur le Développement Durable ;
- Loi portant Transfert et Répartition des Compétences de l'État aux Collectivités Territoriales ;
- Décret portant organisation du plan de secours à l'échelon national en cas de catastrophe ;
- Décret relatif au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail ;
- Décret déterminant les règles et procédures applicable aux Études relatives à l'Impact Environnemental des projets de développement ;
- Décret portant sur la protection de l'environnement marin et lagunaire contre la pollution ;
- Décret relatif aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement ;

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD) / Agence Nationale De l'Environnement (ANDE)

- Décret relatif aux procédures domaniales et foncières du Port Autonome d'Abidjan;
- Décret relatif au contrôle du Comité Technique Consultatif pour l'étude des questions intéressant l'hygiène et la sécurité des travailleurs ;
- Décret portant Audit Environnemental ;
- Instruction interministérielle n° 070/INT/PC du 13 mai 1994 relative à l'organisation des secours en cas de sinistre technologique dans les installations des hydrocarbures et de la chimie : plan ORSEC.
- Etc.

Cette liste est loin d'être exhaustive. Elle doit être complétée en prenant attache avec les différents Ministères et les autres structures administratives impliquées dans le projet.

En somme, au niveau du cadre réglementaire, le BEEA déterminera les textes, les articles ou dispositions correspondantes et précisera clairement les aspects du projet se rapportant à ces articles.

Intitulés des textes réglementaires	Dispositions ou articles se rapportant aux activités du projet
La Constitution Ivoirienne de novembre 2016 et son décret n°2020-348 du 19 mars 2020 qui la modifie	
Loi cadre n°96-776 du 03 novembre 1996 portant Code de l'Environnement	

Au niveau des Conventions ou accords internationaux ratifiés par la Côte d'Ivoire

Plusieurs conventions ou accords ont été signés par la Côte d'Ivoire dans le domaine de protection de l'environnement. Le BEEA fera un inventaire de ces différents textes.

Par ailleurs, les textes inventoriés doivent être présentés dans une matrice comme suit :

Intitulés de la convention ou accord	Date de ratification par la Côte d'Ivoire	Objectif visé par la convention ou accord	Aspects liés aux activités du projet
Convention...			

III.2. DESCRIPTION DU PROJET

Le projet consiste à construire un complexe de désulfuration de gasoil de 200 t/h pour respecter les spécifications futures AFRI-5 (50 ppm de soufre dans le gasoil), qui entreront en vigueur en 2021, réduire les polluants atmosphériques, donc réduire les dépenses de santé publique et être capable de produire du gasoil à faible densité (0,845).

Le BEEA procédera à la description des activités de mise en œuvre du projet. Cette description des activités inclura tous les détails utiles permettant l'identification des sources d'impacts, et la

compréhension de leurs effets sur les composantes pertinentes de l'environnement susceptibles d'être affectées. Les données relatives à l'étude préparatoire dudit projet seront dûment intégrées au rapport d'EIES.

À cet égard, les éléments à décrire porteront sur les composantes, caractéristiques techniques, fonctionnements et activités pendant les différentes phases du projet : la phase d'aménagement et d'installation, la phase d'exploitation et la phase de fermeture, y compris les activités connexes impliquées.

Cette description prendra en compte les points suivants :

III.2.1. Contexte du projet

Cette section de l'étude vise à faire connaître les éléments à l'origine du projet, les raisons qui ont motivé la réalisation du projet et à dégager les enjeux environnementaux, sociaux, économiques, sanitaires et techniques du projet à l'échelle locale, régionale et internationale.

La description du contexte du projet, comprend une courte présentation de l'initiateur, ainsi qu'un exposé du contexte du projet de façon à situer celui-ci dans son environnement.

- **Présentation de l'initiateur**

Cette étude présentera la société **SIR**, initiatrice du projet et le BEEA, en indiquant leurs coordonnées, les partenaires et sous-traitants sur le projet. Cette présentation inclut des renseignements généraux sur les antécédents de l'initiateur en relation avec le projet envisagé, les secteurs d'activités dans lesquels se situent le projet, et, le cas échéant, sur les grands principes de la politique environnementale et de développement durable du promoteur.

- **Présentation du contexte du projet**

Les informations ou données utiles à recueillir pour l'exposé du contexte du projet sont :

- L'historique du projet, les problèmes à résoudre, les besoins à combler, les occasions de marché dans le secteur d'activité du projet ;
- Les objectifs liés au projet ;
- Les aspects favorables ou défavorables du projet en relation avec ces problèmes ou besoins et avec l'état du marché (avantages et inconvénients) ;
- Les intérêts et les principales préoccupations des diverses parties concernées ;
- Les exigences techniques et économiques du projet pour sa mise en œuvre ;
- Les politiques gouvernementales à l'égard du secteur d'activité du projet.
- Etc.

III.2.2. Analyse des alternatives ou options du projet

L'analyse des alternatives ou options du projet est une étape très importante du processus d'évaluation environnementale. Le BEEA énumérera les différentes options ou alternatives du projet et procédera à une analyse comparative de ces alternatives.

Il s'agit ici de mettre en évidence, à travers les critères bien définis, les raisons pour lesquelles, parmi les options ou alternatives envisagées, le projet a été retenu. Et ce, tenant compte des différentes technologies existantes dans le domaine des unités de raffinage des produits

pétroliers. Le BEEA élaborera un tableau de synthèse qui mettra en évidence les principaux éléments favorables ou défavorables vis-à-vis de chacune des alternatives.

Il sera ainsi démontré que l'option choisie est en accord total avec les prescriptions environnementales. L'étude doit donc faire ressortir clairement les objectifs et les critères de choix de la variante privilégiée par la société SIR.

En somme, Il s'agira, pour le BEEA, de démontrer que la méthode retenue pour le présent projet est celle qui répond au mieux à la fois à ses objectifs, et qui comparativement aux autres est la plus viable et la plus acceptable au plan économique, technique et surtout environnemental ainsi que social.

III.2.3. Localisation géographique du projet

Le site dédié à la construction du complexe de désulfuration de gasoil est situé à la zone industrielle de Vridi à l'intérieur du périmètre existant de la SIR. Le Bureau d'Etudes Environnementales procédera à la présentation de la situation géographique et à l'emplacement de la SIR sur une carte topographique, récente ou un plan de situation à une échelle soigneusement déterminée. Le BEEA devra donner les distances entre le site du projet et les structures environnantes notamment **la station de pompage de la GESTOCI** etc.

L'emplacement du projet doit apparaître clairement sur la carte ou le plan avec en évidence la superficie totale du site du projet et les types d'activités adjacents au site ainsi que les éléments sensibles et/ou vulnérables situés dans le milieu environnant.

III.2.4. Justification du choix du site du projet

Le BEEA procédera à une justification du choix du site. Il présentera les critères utilisés par le promoteur pour arriver au choix des itinéraires retenus, en indiquant précisément comment les critères environnementaux ont été considérés. En d'autres termes, il s'agira d'évaluer les avantages tant sur les plans environnemental et social que technique et économique des itinéraires choisis. Cette justification tiendra compte notamment :

- Des contraintes physiques ;
- Des contraintes techniques et financières possibles ;
- De l'ampleur de certains impacts qui leur sont associés (risques de sécurité industrielle – incendie, la santé et incompatibilité avec les usagers, etc.) ;
- Des contraintes sociales et économiques (préoccupations majeures, retombées économiques, sources d'emploi, etc.) ;
- Etc.

III.2.5. Plan d'aménagement du site du projet

Le BEEA élaborera un plan d'aménagement du site choisi dans le cadre du projet. Ce plan élaboré à une échelle appropriée, doit mettre en évidence la surface totale définie à cet effet ainsi que les différentes installations ou unités prévues.

Une vue en plan de l'ensemble des composantes du projet à une échelle appropriée et un plan en perspective de l'intégration de l'ensemble des composantes dans le paysage environnant doit être fournie.

III.2.6. Description du processus de mise en œuvre du projet

Elle se fera à travers les points suivants :

Présentation de la technologie

Le BEEA présentera de façon précise les avantages et les inconvénients des principales technologies envisagées par la société **SIR** en tenant compte de la technologie qui apparaît a priori la plus favorable à la protection de l'environnement. Cette présentation concernera autant les technologies de construction et installations industrielles, les procédures ou technologies relatives au fonctionnement des installations, que celles relatives à l'atténuation ou l'élimination des impacts.

Elle présentera, par la suite, la technologie privilégiée en exposant le raisonnement et les critères justifiant ce choix, sur les plans technique, économique et environnemental. **L'étude présentera brièvement le matériel et les équipements à mobiliser pour les travaux ainsi que leurs caractéristiques notamment le diamètre des fours, le type d'acier utilisé, la capacité maximale, la pression de service etc.**

Cette description de technologie devra mettre en exergue les innovations apportées dans le domaine de fonctionnement des installations liées au raffinage des produits pétroliers en particulier l'élimination du soufre dans le gasoil.

Description des caractéristiques techniques

Description des différentes composantes et installations :

Les principales composantes du complexe hydrodésulfuration se présentent comme suit :

- Une unité de désulfuration du gasoil ou Diesel HydroTreatment (DHT) ;
- Une unité de production et de purification de l'hydrogène ou Hydrogen Production Unit (HPU) ;
- Une unité de récupération de soufre des gaz acides de la raffinerie ou Sulpur Recovery Unit (SRU) ;
- Une unité de régénération d'amine ou Amine Regeneration Unit (ARU) ;
- Une section de stripping des eaux acides ou Sour Water Stripper (SWS) ;

Le BEEA devra présenter et décrire les caractéristiques et le fonctionnement de ces différentes composantes, leur périmètre de protection et d'entretien, les activités et les travaux prévus, pendant les différentes phases de réalisation du projet.

Cette description doit prendre en compte l'ensemble du projet, le transport, de la réception et du stockage des matériaux de construction en passant par la pose du calorifuge, les besoins en énergie, en eau et ceux, de réalisation des infrastructures, jusqu'au mode de gestion des rejets, incluant l'entreposage, le transport et l'élimination des déchets et des autres résidus.

Toutes les activités susceptibles de provoquer l'émission de contaminants dans l'environnement (incluant les bruits, les odeurs, les poussières, les lumières ...) ou la pollution seront alors indiquées, décrites et localisées, de même que les moyens et les mécanismes prévus pour diminuer la présence de contaminants dans l'environnement. Les caractéristiques techniques de tous les éléments cités ci-dessus doivent être prises en compte dans cette partie.

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD) / Agence Nationale De l'Environnement (ANDE)

Le BEEA devra présenter et décrire les caractéristiques et le fonctionnement de chaque composante du projet de la phase d'aménagement à la phase d'exploitation en passant par la phase de construction. Tous les équipements devront être également listés et décrits.

Description des différentes phases du projet

Le BEEA présentera les différentes phases de réalisation du projet à savoir :

Les phases d'aménagement et de construction

- Les activités d'aménagement du site prenant en compte la démolition des bâtis ou cuves de stockage ;
- Les activités de construction ;
- Les travaux de soudure ;
- Utilisation de machinerie lourde ;
- La gestion des déblais (volume, lieux, collecte, transport, entreposage, etc.) ;
- Les émissions atmosphériques (ponctuelles et diffuses) ;
- Les installations connexes (amenées d'énergie, eau, aires de réception, de manipulation et d'entreposage, etc.) ;
- Etc.

La phase d'exploitation

- Installation des équipements et leur mode de fonctionnement ;
- le processus de désulfuration de gasoil ;
- Stockage et distribution de produit finit ;
- les activités de maintenance et entretien des équipements ;
- les nuisances (bruits, émissions atmosphériques etc.) ;
- le mode de gestion des déchets solides et liquides ;
- Etc.

La phase fermeture ou réhabilitation

- L'engagement à préparer, quelques années avant l'arrêt des activités, les plans de fermeture des installations ;
- Le mode d'exécution des activités de fermeture du site du projet.

Au cours de ces différentes phases, les éléments ci-dessous non exhaustifs seront déterminés et caractérisés par le BEEA :

- Le calendrier de réalisation selon les différentes phases ;
- La durée des travaux (date et séquence généralement suivie) ;
- La main d'œuvre requise et les horaires quotidiens de travail ;
- Les moyens matériels.

NB : Un plan/schéma type du processus de fonctionnement de l'ensemble des installations devra être fourni et une évaluation du coût du projet doit être présentée.

Description des rejets et des nuisances

Tant pour les activités d'aménagement et de préparation du lieu que pour les activités en période de construction et d'exploitation, le BEEA fera une description des aspects environnementaux du projet ensuite une description technique des installations et des techniques de traitement des rejets

12

Projet de construction d'un complexe de désulfuration de gasoil à la zone industrielle de Vridi, dans la commune de Port-bouet
/Termes De Référence de l'Étude d'Impacts Environnemental et Social/TDR n° 059-0321/hk

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEEDD) / Agence Nationale De l'Environnement (ANDE)

liquides, solides et gazeux, et les sources de nuisance (bruits, odeurs, nuisances visuelles et autres) provenant des activités liées aux activités de soudure.

L'étude présentera des schémas de procédés simplifiés où sont précisés les intrants, les extrants, leurs modes de gestion ou d'élimination, et indiquera la destination finale de chaque rejet dans l'environnement.

En outre, l'étude démontrera la capacité de respecter les normes, critères et exigences de rejet. La gestion de ces systèmes doit viser la réduction à la source, rechercher l'atteinte du « rejet minimal » et maintenir un programme d'amélioration continue.

Présentation et description des différentes composantes du projet

Sur la base de l'étude de faisabilité économique et technique, les différentes composantes du projet seront identifiées, et toutes les composantes feront l'objet d'une attention particulière par le BEEA.

IMPORTANT

Tous les éléments relatifs au projet doivent être présentés et décrits dans les moindres détails pour permettre une bonne compréhension dudit projet. Les différents plans, coupes, schémas à des échelles appropriées doivent être annexés au rapport.

III.3. DESCRIPTION DE L'ETAT INITIAL DU SITE

La description du milieu récepteur est importante, car un projet est évalué non seulement en fonction des normes réglementaires existantes, mais aussi en fonction des caractéristiques du milieu, autant pour l'air et le sol que pour les communautés humaines. Cette section de l'étude comprend la délimitation d'une zone d'étude et la description des composantes des milieux physique et humain pertinentes au projet.



Figure 1 : site à aménager (intérieur de la SIR, ANDE mars 2021)



Figure : bâtis à démolir (intérieur de la SIR, ANDE mars 2021)

III.3.1. Détermination de la zone d'étude

La délimitation ou définition d'une zone d'étude est indispensable pour cerner tous les milieux touchés directement ou indirectement par le projet. Elle est également nécessaire pour apprécier l'étendue des données à collecter (relevés, mesures, enquêtes, entretiens à faire) afin **d'éviter d'omettre des personnes affectées par le projet** ou de prendre en compte des personnes qui ne sont pas affectées par le projet. Il sera fait état de l'étendue de l'aire d'influence du projet en se référant au site identifié. De plus, il sera proposé une carte permettant de dégager les grandes unités géographiques formant le contexte régional du projet.

Le BEEA devra déterminer la zone d'influence du projet de dimensions suffisamment grandes en tenant compte d'éventuels incendies et à quel niveau cela peut se propager pour couvrir l'ensemble du territoire susceptible d'être influencé par les activités projetées, incluant les activités connexes liées à la réalisation du projet. En apportant ainsi des informations relatives à une zone géographique beaucoup plus étendue que celle visée directement par les travaux, l'étude permettra d'évaluer l'importance relative des incidences, non seulement au niveau de la zone concédée mais également au niveau de l'ensemble du territoire sous influence du projet.

Par ailleurs, les limites seront justifiées par l'étude car elles peuvent varier en fonction des composantes à considérer et des impacts appréhendés. En outre, cette zone peut être subdivisée en distinguant les effets directs et indirects du projet sur les milieux naturel et humain.

III.3.2. Description des différentes composantes de l'environnement initial du projet

Au plan méthodologique, le BEEA fera une analyse ciblée des différentes composantes de l'environnement naturel et socio-économique susceptibles d'être modifiées par le projet. Cette analyse sera complétée par des enquêtes auprès des différentes administrations et personnes-ressources et se situera à trois niveaux :

- les généralités sur l'environnement de la Région des Lagunes ;
- les généralités sur la commune de Port-Bouet ;
- l'environnement immédiat du site du projet.

III.3.2.1. Généralités sur l'environnement de la Région des Lagunes

À ce niveau l'analyse sera focalisée sur trois axes pour cerner les caractéristiques générales du de la Région des Lagunes et en particulier le District Autonome d'Abidjan :

- Le milieu physique ;

- Le milieu biologique ;
- Le milieu socio-économique.

III.3.2.2. Environnement au niveau de la commune de Port-Bouet

À ce niveau l'étude présentera les caractéristiques majeures de la Commune de Port-Bouet. Un accent sera mis sur les infrastructures majeures existantes. Ce qui aidera à justifier davantage l'installation du projet.

III.3.2.3. Environnement immédiat du site du projet

L'analyse de l'environnement immédiat du site fera apparaître, autant que faire se peut, le niveau de sensibilité de chaque composante et l'évolution prévisible du milieu en l'absence d'aménagement. La description du milieu doit aussi, autant que possible exposer les relations et interactions entre les différentes composantes du milieu entre autres la relation entre le promoteur et les opérateurs voisins de façon à permettre de délimiter la zone à potentiel élevé ou présentant un intérêt particulier.

Ainsi, le BEEA décrira les composantes de l'environnement à travers les aspects suivants :

- **Milieu physique** : climat, géologie, géomorphologie, topographie, pédologie, hydrogéologie, hydrologie de surface.
- **Milieu biologique** : zone urbaine, donc faune et flore inexistantes ;
- **Milieu socio-économique** : zones d'habitats, établissements humains, état de l'existant, démographie, secteurs d'activités et leur importance relative, moyens de production, utilisation et propriété des terres, contrôle de l'utilisation des ressources, caractérisation du transport.
- Les activités à proximité du site ou qui doivent cohabiter devront être inventoriées afin de cerner les caractéristiques dominantes de la zone du projet. L'étude portera donc sur l'usage actuel du site du projet.

En particulier, l'étude devra :

- Décrire l'état initial actuel le site du projet, les formes d'occupation actuelle en faisant l'état de l'existant et les occupants des terres à aux alentours de celui-ci, ainsi que les activités socio-économiques qui y sont menées ;
- Décrire l'état sanitaire de la zone du projet.

L'objectif étant, à partir de cette description, de montrer dans les phases ultérieures de l'étude d'impact sur l'environnement en quoi le projet est susceptible d'introduire des déséquilibres ou des déstructurations sur l'organisation socio-économique.

IMPORTANT

La description des composantes ci-dessus comprendra non seulement une description de leur état actuel, mais aussi une évaluation des potentialités et des sensibilités de ces milieux en tenant compte de leur état initial et de leur dynamique propre.

Ainsi, le BEEA décrira les éléments suivants à leur état initial :

- **Le contexte hydrogéologique ;**
- **La qualité de l'air ambiant, ainsi que la rose des vents (directions des vents et leur analyse par rapport au voisinage) ;**

- L'état sanitaire initial de la zone du projet avec les différentes pathologies,
- L'analyse des bruits à l'état initial ;
- Le mode d'accès à la propriété foncière ;
- L'emploi et les conditions de travail ;
- Etc.

III.4. IDENTIFICATION ET ANALYSE DES IMPACTS POTENTIELS DU PROJET

Cette section porte sur :

- L'identification et l'analyse des impacts ;
- L'évaluation de l'importance des impacts du projet, lors des différentes phases de réalisation du projet.

III.4.1. Identification et analyse des impacts

Le BEEA procédera à l'identification et à l'analyse des impacts à travers une description des relations entre le projet (activités sources d'impact) et les différentes composantes de l'environnement (éléments du milieu récepteur affectés). Il décrira les outils ou méthodes utilisés : matrices, réseaux, etc. et expliquera ce choix. Il procédera également à l'analyse de ces impacts identifiés afin de les catégoriser selon qu'ils sont positifs ou négatifs, directs ou indirects et, le cas échéant, déterminer les impacts cumulatifs, synergiques et irréversibles liés à la réalisation du projet.

En d'autres termes, cette partie de l'étude comporte une analyse des conséquences prévisibles directes et indirectes du projet sur l'environnement et en particulier, sur le milieu physique, sur le site et le cadre de vie de la population.

Conformément à l'approche méthodologique requise pour une étude d'impact, les impacts notamment les impacts sur les ressources en eau, sur les sols, sur la consommation énergétique, sur la propriété foncière et système agricole, sur le risque de chimie industrielle, les nuisances sonores, et autres types d'émissions (environnement atmosphérique), seront classés en distinguant les phases des travaux de réalisation du projet :

- La phase d'aménagement et de construction ;
- La phase d'exploitation du projet ;
- La phase de fermeture ou de réhabilitation du site du projet.

Un accent sera mis sur :

- Les impacts liés à d'éventuelles fuites ;
- Les impacts sonores,
- Les impacts liés à la santé sécurité des travailleurs ;
- Les impacts liés à la sécurité publique ;
- Les impacts liés aux réactions chimiques et mécaniques ;

Le tableau ci-dessous dresse une liste des principaux aspects à prendre en compte dans l'identification et l'analyse des impacts.

TABLEAU : Principaux aspects des impacts à analyser

Sites du projet :

Décrire comment le milieu, ses ressources et ses habitats seront modifiés par le projet et comment ces modifications affecteront les habitudes des populations vivant dans la zone concernée.

Phase d'aménagement et d'installation du projet

16

Projet de construction d'un complexe de désulfuration de gasoil à la zone industrielle de Vridi, dans la commune de Port-bouet /Termes De Référence de l'Étude d'Impacts Environnemental et Social/TDR n° 059-0321/hk

Examiner les modifications sociales induites par l'acheminement et la mise en place des équipements et matériels du projet.

Les risques d'accidents, de nuisances et de modifications du cadre de vie des riverains traversés devront être pris en compte.

Phase d'exploitation

Analyser les impacts directs et/ou indirects, des installations sur le milieu physique, le cadre de vie, le bien-être, l'hygiène, la santé et la sécurité des travailleurs et de la population ;

Analyser les impacts sur les risques de pollution de la qualité de l'air ;

Phase fermeture

Examiner les modifications écologiques et sociales induites par le démantèlement des équipements et autres infrastructures.

Sur le plan social

Mettre en exergue les retombées pour les populations locales en général et les groupes sociaux les plus vulnérables (femmes, jeunes) en particulier ;

Analyser les options retenues par le promoteur en matière de politique sociale au bénéfice des populations locales ;

Analyser les risques sociaux du projet. En effet, l'installation du projet conduira très certainement à un brassage des personnes étrangères attirées par les opportunités de travail offertes ou induites par le projet. Cette nouvelle situation pourrait provoquer des risques de propagation de certaines maladies (COVID-19). Le BEEA devra analyser ces problèmes dans l'étude.

Le BEEA synthétisera dans une matrice, présentée ci-dessous, tous les impacts significatifs sur chaque composante de l'environnement.

Matrice de synthèse des impacts

Phase du projet	Zone concernée	Activités/source d'impact	Composante du milieu affectée	Nature de l'impact

III.4.2. Évaluation de l'importance des impacts

Cette étape porte sur l'évaluation des impacts dans le but de déterminer si les impacts potentiels identifiés sont suffisamment significatifs pour justifier l'application des mesures d'atténuation, de surveillance et de suivi. L'évaluation se réalise en prenant en compte des critères les plus objectifs possibles qui conduiront à déterminer l'importance des impacts. L'évaluation de l'importance d'un impact dépend d'abord de la composante affectée, c'est-à-dire de sa valeur intrinsèque pour l'écosystème (sensibilité, unicité, rareté, réversibilité), de même que des valeurs sociales, culturelles, économiques et esthétiques attribuées à ces composantes par la population.

L'évaluation de l'importance d'un impact dépend aussi de l'intensité du changement subi par les composantes environnementales affectées. Ainsi, plus un impact est étendu, fréquent, durable ou intense, plus il sera important.

L'étude doit décrire la méthodologie utilisée pour évaluer les impacts. Les méthodes, techniques et critères utilisés doivent être suffisamment explicites et objectifs. Elle présentera un outil de contrôle pour mettre en relation les activités du projet et la présence des ouvrages avec les

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD) / Agence Nationale De l'Environnement (ANDE)

composantes du milieu. Il peut s'agir de tableaux synoptiques, de grille d'évaluation, de listes de vérification ou de fiches d'impact.

Des critères tels que ceux présentés ci-dessous peuvent aider à évaluer l'importance des impacts potentiels :

- La nature de l'impact qui peut être positif ou négatif ;
- L'intensité ou l'ampleur de l'impact relatif au degré de perturbation du milieu, de la sensibilité, de la vulnérabilité, de l'unicité ou de la rareté de la composante affectée ;
- L'étendue ou la portée de l'impact liée à la dimension spatiale telle que la longueur ou la superficie affectée ;
- La durée de l'impact : aspect temporel ;
- Le caractère cumulatif de l'impact ;
- La réversibilité de l'impact indiquant son caractère réversible ou irréversible ;
- La fréquence de l'impact et la probabilité que l'impact se produise : caractère intermittent, occasionnel ;
- La valeur de la composante pour les concernés (population potentiellement affectée) ;
- Les risques pour la santé, la sécurité et le bien-être de la population ;
- L'effet d'entraînement : lien entre la composante affectée et d'autres composantes.

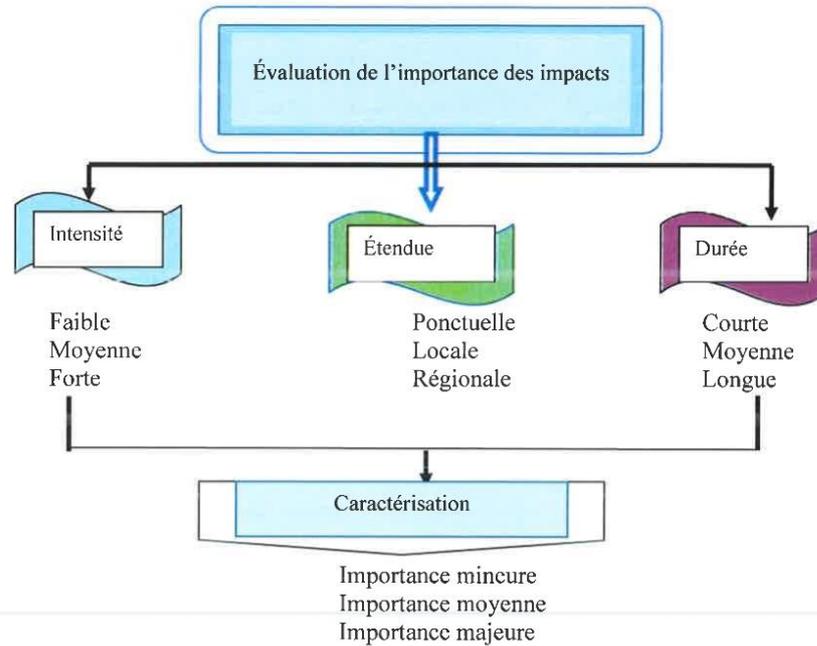
L'importance absolue de chaque impact potentiel du projet peut être déterminée à partir de la combinaison de certains de ces indicateurs ou critères présentés ci-dessus (par exemple : intensité, étendue et durée). Cette importance absolue représente l'importance qu'aurait l'impact considéré si aucune mesure d'atténuation n'est appliquée, contrairement à l'importance relative qui représente l'importance de l'impact résiduel après application des mesures d'atténuation proposées.

Les critères à considérer porteront notamment sur :

- L'intensité ou l'ampleur de l'impact ;
- L'étendue ou portée de l'impact ;
- La durée de l'impact.

En fonction de ces critères, le BEEA appréciera chaque impact à travers des hypothèses qu'il devra définir et expliquer. Sur la base des critères et hypothèses d'appréciation, il déterminera un niveau d'importance de l'impact selon que l'impact est mineur, moyen ou majeur.

Le schéma ci-dessous peut aider à mettre en évidence la méthodologie proposée.



Pour l'évaluation de l'importance des impacts on retiendra ceci :

Intensité	Étendue	Durée	Importance
Fa : Faible	Po : Ponctuelle	Co : Courte	Mi : Mineure
Mo : Moyenne	Lo : Locale	Mo : Moyenne	Mo : Moyenne
Fo : Forte	Re : Régionale	Lg : Longue	Ma : Majeure

Le BEEA devra se servir de la grille de détermination de l'importance des impacts de Fecteau, 1997 pour déterminer l'importance absolue de l'impact. Dans l'élaboration de la grille, Fecteau a respecté les principes suivants :

- Les critères "Intensité", "Étendue" et "Durée" utilisés pour déterminer l'importance absolue de l'impact ;
- Chaque critère utilisé pour déterminer l'importance a le même poids ;
- Si les valeurs de deux critères ont le même niveau de gravité, on accorde la cote d'importance correspondant à ce niveau, indépendamment du niveau de gravité du troisième critère ;
- Si les valeurs des trois critères sont différentes on accorde la cote d'importance moyenne.

La grille résultant de ces règles comporte autant de cotes d'importance majeure que mineure. Cet agencement des critères, discutable, offre l'avantage d'être transparent et d'éviter les distorsions en faveur des impacts mineurs ou majeurs.

Cette grille est présentée dans le tableau suivant :

Grille de détermination de l'importance absolue (Fecteau, 1997)

Intensité	Étendue	Durée	Importance absolue
Forte	Régionale	Longue	Majeure
		Moyenne	Majeure
		Courte	Majeure
	Locale	Longue	Majeure
		Moyenne	Moyenne
		Courte	Moyenne
	Ponctuelle	Longue	Majeure
		Moyenne	Moyenne
		Courte	Mineure
Moyenne	Régionale	Longue	Majeure
		Moyenne	Moyenne
		Courte	Moyenne
	Locale	Longue	Moyenne
		Moyenne	Moyenne
		Courte	Moyenne
	Ponctuelle	Longue	Moyenne
		Moyenne	Moyenne
		Courte	Mineure
Faible	Régionale	Longue	Majeure
		Moyenne	Moyenne
		Courte	Mineure
	Locale	Longue	Moyenne
		Moyenne	Moyenne
		Courte	Mineure
	Ponctuelle	Longue	Mineure
		Moyenne	Mineure
		Courte	Mineure

La matrice ci-dessous met en évidence la présentation générale. Cette présentation devra concerner chaque phase du projet.

Phase du projet	Zone concernée	Activités/source d'impact	Composante du milieu affectée	Nature de l'impact	Evaluation de l'importance de l'impact			
					Intensité	Portée	Durée	Importance de l'Impact

III.5. MESURES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Il est question dans ce chapitre de présenter les actions ou les mesures appropriées à mettre en œuvre pour prévenir, supprimer ou réduire les impacts négatifs, ou bien pour accroître les bénéfices des impacts positifs sur l'environnement.

Ce chapitre, dans la réalisation de l'Étude d'Impact Environnemental et Social, vise trois principaux objectifs à savoir :

- Rechercher les meilleures alternatives de mise en œuvre du projet ;

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD) / Agence Nationale De l'Environnement (ANDE)

- Définir un programme d'actions cohérent visant à atténuer, réduire les impacts négatifs les plus significatifs ou à compenser les préjudices subis par les personnes affectées par le projet ;
- Rechercher la rentabilité environnementale du projet pour une gestion durable des installations et des équipements réalisés.

En d'autres termes, les mesures de protection de l'environnement doivent être techniquement faisables, économiquement appropriées et socialement acceptables.

Les mesures d'atténuation des impacts potentiels négatifs peuvent être, selon le cas, proposées par phase d'activité, par source d'impacts, par action ou activité qui a une incidence négative sur une ou plusieurs composantes de l'environnement. L'étude devra préciser pour chacun de ces impacts, les actions ou mesures prévues aux différentes phases du projet.

De même, l'étude doit présenter les impacts résiduels c'est-à-dire les impacts qui subsisteront après l'application des mesures d'atténuation. Ces impacts générés par le projet devront faire l'objet d'un programme de suivi environnemental à produire dans l'EIES.

Les mesures d'atténuation peuvent être générales ou spécifiques. Les mesures générales seront destinées à atténuer les effets négatifs d'un projet pris dans son ensemble. Les mesures spécifiques viseront l'atténuation des impacts négatifs sur une composante de l'environnement en particulier.

Au titre des mesures générales

On peut citer par exemple ce qui suit :

- Prévoir un mécanisme de concertation avec les populations locales et les administrations locales pour favoriser l'insertion harmonieuse du projet dans l'environnement social et économique ;
- Préserver les atouts exceptionnels d'intérêt local ou national ;
- Proposer un système de gestion de la totalité des éventuels déchets liquide, solide, toxique produits par les activités ;
- Former/sensibiliser tout le personnel sur les comportements ayant le minimum d'impact sur l'environnement ;
- Former/sensibiliser tout le personnel sur les risques et dangers liés aux réaction chimiques industrielle étant donné qu'ils sont inflammables ;
- Concevoir et appliquer des mesures de sécurité (limitations d'accès, installations de sécurité, entreposage des produits toxiques et dangereux, programme de gestion des risques, programme de révision des mesures de sécurité établie au besoin, ...) et un plan d'urgence pour éviter tout risque et danger ;
- Former tout le personnel sur ces mesures de sécurité et plan d'urgence ;
- Établir des calendriers et horaires de travaux ;
- Etc.

Au titre des mesures spécifiques

- Sur le milieu naturel, par exemple, l'étude devra préciser les actions et les ouvrages, les correctifs et les ajouts prévus aux différentes phases, pour prévenir, réduire ou éliminer les impacts négatifs du projet. Le cas échéant, l'étude décrira les mesures

21

Projet de construction d'un complexe de désulfuration de gasoil à la zone industrielle de Vridi, dans la commune de Port-bouet
/Termes De Référence de l'Étude d'Impacts Environnemental et Social/TDR n° 059-0321/hk

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD) / Agence Nationale De l'Environnement (ANDE)

envisagées pour favoriser ou optimiser les impacts positifs, mentionner les précautions à prendre pour la préservation du passage des eaux de ruissellement afin d'éviter d'éventuelle inondation de la zone.

Pour les impacts résiduels, elle présentera des mesures de compensation. En particulier l'étude devra proposer un plan de restauration adaptée à la zone à la fin de l'exploitation.

- Sur le plan social, l'étude devra proposer des mesures de compensation s'il y a lieu. Le BEEA étudiera donc toutes les possibilités d'identification des besoins essentiels des populations et proposera, **si nécessaire**, un mode de compensation des populations affectées.

Toutes les mesures préconisées pour la maîtrise des impacts seront également synthétisées par le BEEA dans une matrice, donnant une vue synoptique de la situation décrite pour chaque composante de l'environnement.

Matrice de Synthèse des mesures préconisées

Phase du projet	Zone concernée	Activités/source d'impact	Composante du milieu affectée	Nature de l'impact	Mesure d'atténuation préconisées

Par ailleurs, l'étude devra estimer, autant que faire se peut, des coûts pour ces mesures de prévention, d'atténuation, de compensation et d'optimisation proposées.

III.6. CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les aspects relatifs au changement climatique concernant ledit projet devront être intégrés au rapport d'EIES et faire l'objet d'un chapitre distinct. Ces aspects comportent les cinq (5) points suivants :

- la classification du projet dans l'un des secteurs d'atténuation ;
- la description des Gaz à Effet de Serre (GES) du projet ;
- le listing des technologies du secteur d'activités et proposition d'une technologie propre ;
- le bilan carbone du projet, et ;
- les recommandations.

III.6.1. Classification du projet dans l'un des secteurs d'atténuation

En fonction de l'activité, le BEEA devra classer le projet dans l'un des secteurs d'atténuation suivant :

- la production d'énergie ;
- la distribution d'énergie ;
- la consommation (demande) d'énergie ;
- l'industrie chimique ;
- l'industrie manufacturière ;
- L'industrie minière et production de minéraux ;
- la construction ;
- le transport ;

- la production de métaux ;
- les émissions fugitives provenant des combustibles (solides, pétrole et gaz) ;
- les émissions fugitives provenant de la production et de la consommation des hydrocarbures les halogènes et de l'hexafluorure de soufre ;
- l'utilisation de solvants ;
- le traitement et élimination des déchets ;
- l'agriculture ;
- le boisement, reboisement, AFAT ; autres (à préciser).

III.6.2. Liste des Gaz à Effet de Serre générés par le projet et leurs sources

Les sept (7) gaz à effet de serre responsables du réchauffement climatique et leurs Pouvoirs de Réchauffement Global (PRG) sont présentés dans le tableau I.

Tableau I : les principaux gaz à effet de serre responsables des Changements Climatiques

GAZ À EFFET DE SERRE	FORMULE	PRG RELATIF/CO2 (A 100 ANS)
Dioxyde de carbone	CO ₂	1
Méthane	CH ₄	25
Protoxyde d'azote	N ₂ O	298
Perfluorocarbures	C _n F _{2n+2}	7400 à 12200
Hydrofluorocarbures	C _n H _m F _p	120 à 14800
Hexafluorure de soufre	SF ₆	22800
Trifluorure d'azote	NF ₃	16100
Autres (à préciser)		

PRG : Pouvoir de Réchauffement Global

Sur la base du Tableau I, le BEAA devra lister les Gaz à Effet de Serre susceptibles d'être générés par le projet et préciser également les différentes sources de pollution selon le format du tableau II.

Tableau II : Format à utiliser pour décrire les GES générés par le projet

GAZ À EFFET DE SERRE GENE(S) PAR LE PROJET	ACTIVITE DU PROJET SOURCE D'EMISSION DU GES
...	

III.6.3. Listing des technologies du secteur d'activités et proposition d'une technologie propre

III.6.3.1. Listing des technologies du secteur d'activités

Il s'agira ici pour le BEEA, de lister la ou les technique(s) et technologies utilisée (s) pour ce type de projet. L'objectif est de comparer les niveaux de pollution de chaque technique ou technologie dans le cadre du projet en cours.

NB : Le Projet est supposé utiliser des technologies moins polluantes pour prétendre être un projet d'atténuation des émissions de GES.

Pour simplifier la compréhension, le BEEA devra :

- a. lister les technologies existantes pour ce type de projet ou pour une activité de ce projet, source d'émission de GES ; En effet, plusieurs activités du même projet peuvent utiliser différentes technologies
- b. inclure dans cette liste les technologies couramment utilisées pour ce type de projet ou pour cette activité de projet source de GES en Côte d'Ivoire (si elles sont différentes des précédentes) ;
- c. classer toutes les technologies par ordre décroissant de pollution (du plus polluant au moins ; polluant)
- d. identifier la place de la technologie utilisée présentement par le projet ou par l'activité de projet source de GES;
- e. justifier le choix des technologies utilisées.

Exemple : Projet de fourniture d'eau chaude aux populations vulnérables

Liste des technologies pour la production d'eau chaude :

- Chaudière à gaz
- Fourneau traditionnel utilisant le charbon de bois ou le bois de chauffe
- Fourneau électrique
- Fourneau amélioré utilisant du charbon ou du bois de chauffe
- Etc.

Classement des technologies par ordre décroissant de pollution

- a. Fourneau traditionnel ;
- b. Fourneau amélioré ;
- c. Chaudière à gaz ;
- d. Fourneau électrique

Avec comme hypothèse que la technologie du four traditionnel est utilisée à 60% (en majorité) en Côte d'Ivoire comparée aux autres technologies, elle représente la technologie de référence et donc la ligne de base. En outre, sachant que le projet en cours compte utiliser la chaudière à gaz, donc il utilise une technologie moins polluante que la technologie de référence (c'est-à-dire celle fréquemment utilisée en Côte d'Ivoire).

III.6.4. Bilan carbone du projet

Tableau V : bilan carbone du projet sur 3 ans

Activités du projet susceptibles de polluer	Niveau de pollution de la technologie polluante couramment utilisée en Côte d'Ivoire (ligne de base) (A)	Niveau de pollution de la technologie moins polluante utilisée par le projet (B)	Niveau de pollution de la technologie plus sobre en carbone proposée au promoteur (C)	Bilan carbone du projet (A) – (B)	Bilan carbone souhaité du projet (proposition de technologie) (A) – (C)
...			

TOTAL/AN					
----------	--	--	--	--	--

III.6.5. Recommandations

En général, lors de la réalisation de l'EIES, les promoteurs ont déjà identifié leurs technologies. Néanmoins, le BEAA devra sur la base du bilan carbone du projet mettre en avant les bénéfices que pourraient gagner le promoteur en y incluant le volet lutte contre les changements climatiques et en utilisant une technologie encore plus sobre en carbone. En effet, le promoteur de projet devra comprendre que les bénéfices de la prise en compte du volet climatique incluent la responsabilité sociétale et environnementale vis-à-vis du Climat mais également des financements additionnels issus des institutions de financement climatiques internationaux.

Dans le cas où le promoteur ambitionne d'utiliser une technologie plus propre et sobre en carbone et que le projet a une **empreinte carbone significative**, une étude plus approfondie devra être menée avec l'appui et sous la supervision des services compétents en charge de la lutte contre les changements climatiques, notamment l'Autorité Nationale du Mécanisme pour un Développement Propre. L'objectif est de certifier et comptabiliser ces réductions pour le compte du promoteur ou de la Côte d'Ivoire en vue de l'atteinte de ses Contributions Déterminées au niveau National (NDCs).

III.7. GESTION DES RISQUES ET DES ACCIDENTS

La mise en œuvre et l'exploitation du présent projet peut être à l'origine d'accidents aux conséquences majeures. Le BEEA analysera les dangers associés au projet, présentera un bilan des accidents passés dans de projets similaires, établira les scénarios d'accidents majeurs potentiels, en estimera les conséquences, les fréquences, l'étendue de propagation et le risque. Cette analyse tiendra compte des lois, des règlements et des codes de pratiques auxquels doit se conformer le projet envisagé. Les exigences du Code du Travail en Côte d'Ivoire seront d'une importance capitale dans cette analyse. Au cours de l'analyse de ces risques, le BEEA accordera une attention particulière aux éléments sensibles du milieu pouvant être affectés lors d'un accident.

D'une manière spécifique, le BEEA procédera à :

- L'estimation des risques qui concerne les aspects suivants :
 - Risques liés aux pannes éventuelles des équipements qui pourraient présenter un risque pour l'environnement et les installations, risques liés aux causes éventuelles de ces pannes dangereuses par exemple des erreurs commises par les opérateurs, l'usure ou le vieillissement des installations, la corrosion, la perte de contrôle sur le procédé, un incendie, une explosion, etc. ;
 - Risques liés à l'utilisation de produits chimiques dangereux ; etc ;
- L'élaboration des mesures de sécurité (présentation des mesures de sécurité prévues sur le site d'exploitation, incluant les installations connexes localisées à l'extérieur de l'emplacement principal) :
 - Limitations d'accès au site du projet ;
 - Programme d'entretien et de suivi de l'intégrité du site ;
 - Programme de gestion des risques (protection du personnel, consultation ou suivi médical des employés, formation adéquate) ;

25

Projet de construction d'un complexe de désulfuration de gasoil à la zone industrielle de Vridi, dans la commune de Port-bouet
/Termes De Référence de l'Étude d'Impacts Environnemental et Social/TDR n° 059-0321/hk

- Liste des règles ou codes de pratiques comme référence ;
- Etc.
- L'élaboration d'un plan de mesure d'urgence en cas d'accident. Ce plan doit identifier les situations d'urgence et les réponses en cas d'urgence. Ce plan doit inclure par exemple :
 - Les mesures de sécurité, en vigueur sur le site ;
 - Les structures d'intervention, en urgence et les mécanismes de décision à l'intérieur de l'entreprise ;
 - Le mode de communication interne et externe, etc.

Le BEEA présentera un Plan d'Urgence (PU) qui intégrera les aspects suivants :

- La circulation ou les déplacements sur le chantier ;
- Le matériel de protection individuelle ;
- Les consignes relatives à l'emploi et à la circulation des engins ;
- Les mesures de protection contre les dangers des machines ;
- Les mesures relatives à la bonne pratique contre le bruit ;
- La formation du personnel ;
- Les plans de simulation des exercices d'évacuation en cas de sinistre ;
- Le plan de lutte contre les sinistres (incendie, etc.).

La présentation de ces aspects énumérés ci-dessus devra permettre au BEEA de faire une analyse de la politique environnementale du promoteur en matière d'hygiène sécurité Environnement, santé et environnement. Le BEEA mettra également en exergue le code de bonnes pratiques environnementales et sécuritaires, en précisant les normes internationalement reconnues disponibles ayant servis de base à la mise en œuvre de cette politique environnementale.

III.8. PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

L'objectif majeur étant d'améliorer les conditions environnementales du projet, il est indispensable de proposer un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) qui devra traduire les recommandations de l'EIES sous forme de plan opérationnel.

Par conséquent, le BEEA décrira les mécanismes mis en place (actions requises) pour assurer le respect des exigences environnementales et le bon fonctionnement des travaux. Il présentera la méthode de suivi de l'évolution de certaines composantes du milieu naturel et humain affectées par le projet.

III.8.1. Plan de mise en œuvre des mesures proposées

L'EIES doit déboucher sur la production d'un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) qui comprendra le plan de mise en œuvre des mesures proposées, déterminera les responsabilités pour leur mise en œuvre et estimera les coûts nécessaires à l'application de ces mesures.

III.8.2. Surveillance et suivi environnemental

Conformément à la réglementation en vigueur, tout projet ayant fait l'objet d'une EIES doit être soumis à la surveillance administrative et technique, et au suivi environnemental durant toutes les phases de sa mise en œuvre et, le cas échéant, après sa fermeture.

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD) / Agence Nationale De l'Environnement (ANDE)

La surveillance consiste à s'assurer que le promoteur respecte ses engagements et ses obligations de prise en compte de l'environnement et d'application des mesures d'atténuation des impacts négatifs requises pendant toute la durée du projet. Le plan de surveillance doit comporter entre autres:

- La liste des exigences et des obligations légales et réglementaires de prise en compte de l'environnement pour la réalisation du projet ;
- La description de l'ensemble des mesures et moyens destinés à protéger l'environnement ;
- Les engagements pris par le promoteur pour l'application des mesures d'atténuation et de compensation des impacts négatifs du projet ;
- Le chronogramme ou l'échéancier de mise en œuvre de ces mesures ;
- Les mécanismes et la fréquence d'envoi des rapports périodiques sur les résultats des programmes de surveillance aux autorités compétentes (Ministère chargé de l'Environnement et Ministères sectoriels concernés).

Le suivi quant à lui consiste à suivre l'évolution de certaines composantes de l'environnement affectées par la réalisation du projet. Cette activité vise à vérifier l'efficacité des mesures d'atténuation préconisées et la performance environnementale du projet. Le plan de suivi environnemental doit comporter entre autres:

- L'identification des actions et composantes devant faire l'objet d'un suivi ;
- La description des activités et moyens prévus pour suivre les effets réels du projet sur les composantes de l'environnement les plus sensibles ;
- Les méthodes d'échantillonnage et d'analyse requises ;
- Le chronogramme de mise en œuvre des mesures de suivi ;
- L'ensemble des mesures et moyens pour faire face aux circonstances imprévues et apporter les changements appropriés ;
- Les responsables, mécanismes et la fréquence d'exécution et de diffusion des résultats du plan de suivi environnemental.

Une matrice de synthèse sera élaborée par le BEEA et tiendra compte des aspects suivants : les impacts et les mesures d'atténuation en fonction des différentes phases de mise en œuvre du projet et des indicateurs environnementaux pertinents et judicieusement identifiés. Cette matrice est présentée ci-après.



27

Projet de construction d'un complexe de désulfuration de gasoil à la zone industrielle de Vridi, dans la commune de Port-bouet
/Termes De Référence de l'Étude d'Impacts Environnemental et Social/TDR n° 059-0321/hk

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD) / Agence Nationale De l'Environnement (ANDE)

Matrice du Plan de Gestion Environnementale et Sociale

Phase du projet	Zone concernée	Activités/ source d'impact	Composante du milieu affectée	Nature de l'impact	Mesures d'atténuation Préconisées	Responsable d'exécution ou de surveillance	Responsable de suivi	Indicateurs de suivi environnementaux	Coût	Source de financement

NB : Le coût de chaque mesure d'atténuation sera évalué et le coût total de ces mesures doit être intégré au rapport de l'EIES

III.9. PARTICIPATION DU PUBLIC

Un projet conçu dans la perspective du développement durable doit intégrer le principe d'équité sociale en même temps que l'intégrité de l'environnement et l'amélioration de l'efficacité économique. Sur cette base, la participation des populations dans le processus de planification et de décision est une exigence dans la mise en œuvre des projets de développement.

Il est important d'amorcer la consultation le plus tôt possible dans le processus de planification. En effet, plus la consultation intervient tôt dans le processus qui mène à une décision, plus grande est l'influence des citoyens sur l'ensemble du projet et nécessairement, le projet devient plus acceptable socialement.

Dans le cas du présent projet, le BEEA précisera l'étendue des consultations qu'il aura entreprises en vue de recueillir les points de vue et les préoccupations de toutes les parties intéressées par la réalisation du projet. À cet effet, il mettra en place un processus efficace d'information et de consultation des populations des zones directes et indirectes d'influence du projet.

Compte tenu de l'envergure du projet, la consultation du public devra être la plus large et inclusive possible. **Elle pourra s'étendre aux Autorités Traditionnelles, aux associations de jeunes, de femmes de Port-Bouet et Vridi village et à toutes les sociétés voisines notamment PETROCI, GESTOCI, ainsi que toutes les populations concernées. Par ailleurs, l'étude devra clarifier la propriété foncière du site et relèvera éventuellement toutes les initiatives de développement existants ou en cours d'exécution susceptibles d'être impactés ou susceptibles d'influencer le projet.**

Des réunions d'information et de consultation du public doivent être tenues avant et pendant la réalisation de l'Étude d'Impact Environnemental et Social. En effet, seule une approche participative pourra conduire à un développement durable du projet et à des solutions comprises et acceptées par tous.

Ainsi, le BEEA décrira les différentes préoccupations et attentes de la population concernant le projet, les éléments controversés qui ont été soulevés et les réponses apportées à ces préoccupations.

Tout protocole d'accord signé en présence de l'Autorité Préfectorale dans le cadre dudit projet devra être annexé au rapport de l'EIES.

En clair, toutes les preuves y afférentes doivent être versées au rapport.

Les résultats ou procès-verbaux de ces différentes consultations doivent être annexés au rapport de l'EIES et déposés à l'ANDE en vue de son évaluation en commission interministérielle de validation des rapports d'EIES.

IMPORTANT

Le BEEA présentera de façon claire **la méthodologie de la consultation des parties prenantes et la manière dont les résultats de ces consultations ont été documentés :**

a. Méthodologie de la consultation

À ce niveau, le BEEA présentera :

- **le calendrier ou programme de réalisation des consultations.** Il s'agit de présenter les différentes étapes de la consultation en mettant en exergue le temps nécessaire et les entités rencontrées ;

- **les supports ayant servis pour la consultation.** Ces supports qui devront comporter entre autres un résumé de l'objectif du projet proposé, la description du projet et les impacts potentiels. Les différents supports utilisés seront annexés au rapport de l'étude ;

- **les voies appropriées pour consulter.** Selon les caractéristiques des différents groupes de personnes consultées, les problèmes à débattre, la tradition locale et autres considérations spécifiques de la zone du projet, le BEEA présentera les moyens utilisés, les techniques et les instruments de collecte de données. Il s'agira par exemple de réunions publiques, de discussions de groupe (focus groupes) etc.

- **le contenu des consultations.** Le BEEA décrira de manière exhaustive :

- les aspects avantageux ou impacts positifs du projet à discuter ;
- les impacts négatifs du projet pouvant engendrer une dégradation de la qualité de vie qui doivent être connus par les parties prenantes.

b. Documentation des résultats des consultations

Il s'agira ici, pour le BEEA de donner les résultats de la consultation à travers les procès-verbaux des réunions publiques, des discussions de groupe, des enquêtes auprès des ménages, etc. Ces procès-verbaux, annexés au rapport, présenteront en détail les éléments majeurs suivants :

- les informations communiquées ou discutées ;
- les questions ou préoccupations soulevées par les parties prenantes ;
- les réponses apportées aux préoccupations soulevées ;
- la manière dont les commentaires et suggestions reçus pendant les consultations ont été prises en compte dans les décisions concernant la conception du projet et les modalités de mise en œuvre ;
- les accords conclus ou les désaccords avec les parties prenantes.

Le BEEA annexera également au rapport les accusés de réception du courrier adressé aux différentes parties prenantes.

NB : Les listes de présence des structures, des personnes rencontrées, les procès-verbaux et comptes rendus dûment signés des consultations du public doivent être annexés au rapport.

IV. DURÉE DE L'ÉTUDE

La durée probable de l'étude est laissée à l'appréciation de la société SIR. Le BEEA proposera un planning d'exécution de l'étude en tenant compte des aspects indicatifs suivants :

- la consultation des autorités administratives locales,
- la consultation des personnes touchées par le projet ;
- les enquêtes socio-économiques ;
- l'acquisition des données physiques, physico-chimique etc. ;
- la compilation des données ;
- etc.

V. VALIDITÉ DES TERMES DE RÉFÉRENCES

Les présents TDR ont une durée de validité d'un (01) an à compter de la date de transmission au promoteur. Passé ce délai le promoteur doit prendre attache avec l'ANDE pour son actualisation.

VI. ÉQUIPE D'EXPERTS

L'Étude doit être réalisée par un consultant ou Bureau d'Études Environnementales Agréé par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable. Les experts requis pour la réalisation de l'étude auront une qualification suffisante et justifié d'au moins cinq (5) années d'expérience pour le Chef d'équipe EIES et trois (3) années pour les autres experts. Une expérience dans les études ou projets connexes est requise.

L'équipe chargée de l'élaboration de l'étude d'impact sera composée des profils suivants :

- **Un Gestionnaire en Environnement, spécialiste en EIES** : Chef d'équipe, il sera chargé de coordonner les activités des membres de l'équipe et de la rédaction des différents rapports d'étape. En particulier, il orientera les membres de l'équipe sur les activités à prendre en compte. Il précisera la méthodologie à mettre en œuvre et organisera les échanges. Il sera chargé en collaboration avec les autres consultants d'assurer la présentation de l'EIES auprès de l'ANDE ;
- **Un Socio-économiste** : il sera chargé d'identifier les déterminants sociaux et économiques et analyser les répercussions possibles des activités sur les activités socio-économiques ;
- **Un ingénieur en Mécanique des fluides appliquée** : il sera chargé de préparer, planifier et superviser la réalisation de travaux de construction et de pose des tuyauteries.
- **Un ingénieur Procédé** : il sera chargé de réaliser des études de procédés, concevoir des procédés et en établir les schémas (rédaction de manuels de fabrication et notes techniques...), dimensionner les équipements et matériels pour la mise en œuvre.
- **Un Juriste** : il sera chargé de traiter les questions liées à la réglementation, aux normes et tous documents juridiques en relation avec le projet et la zone du projet

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD) / Agence Nationale De l'Environnement (ANDE)

- **Un ingénieur spécialisé en gestion des risques liés à l'activité** : il sera chargé(e) de la description de la mise en place d'un plan d'urgence, protection des personnes et des biens contre les risques d'incendie, d'accident et de panique.

Outre ces profils de base, le BEEA peut s'adjoindre, le cas échéant, d'autres consultants spécialisés.

VII. CONTENU ET PRÉSENTATION DU RAPPORT DE L'EIES

Pour la rédaction du rapport d'EIES et son contenu, le BEEA devra se référer au model indicatif de l'annexe 4 du décret n°96-894 du 08 novembre 1996, déterminant les règles et procédures applicables aux études relatives à l'Impact Environnemental des projets de développement :

- **Résumé non technique**
- **Introduction**
 - Objectifs de l'étude ;
 - Responsables de l'EIES ;
 - Procédure et portée de l'EIES ;
 - Politique nationale en matière d'environnement ;
 - Cadre institutionnel et réglementaire des EIES ;
 - Méthodologie et programme de travail.
- **Description du projet**
 - Promoteur du projet ;
 - Site du projet ;
 - Justification du projet ;
 - Description du projet et de ses alternatives (incluant la situation sans le projet) ;
 - Chronogramme de mise en œuvre des activités ;
 - Nécessité d'une EIES.
- **État initial de l'environnement**
 - Méthodes de collecte des données ;
 - Données de base sur le cadre physique, biologique et le contexte socio-économique ;
 - Relations entre le projet et les autres activités de développement dans la Région ;
 - Tendances de l'état de l'environnement ;
 - Lacunes de données.
- **Identification, analyse/prédiction et évaluation de l'importance des impacts induits par le projet**
 - Description et analyse des incidences potentielles des activités du projet sur les composantes biophysiques et socio-économiques (phases de construction et d'exploitation) ;
 - Évaluation de l'importance des impacts ;
 - Évaluation comparative des variantes ;
 - Méthodes et techniques utilisées ;
 - Incertitudes et insuffisances des connaissances.
- **Mesures de protection de l'environnement**

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD) / Agence Nationale De l'Environnement (ANDE)

- Description des mesures de protection envisagées (prévention, atténuation, compensation, restauration).
- **Plan de gestion environnementale et sociale**
 - Plan de surveillance de l'environnement ;
 - Plan de suivi de l'environnement ;
 - Programme de formation et de sensibilisation.
- **Références bibliographiques**
- **Annexes**
 - Liste des personnes rencontrées ;
 - Participation du public (enquêtes publiques, consultations publiques, etc.) ;
 - Support de communication (coupures de presse, opinions écrites, etc.) ;
 - Programme de collecte des données sur le terrain ;
 - Carte de situation du projet ;
 - Plan général (plan d'aménagements) du site avec les différentes installations (ouvrages connexes etc.).

VIII. SOURCES DE DONNÉES ET D'INFORMATIONS

Les personnes rencontrées, les Ministères et structures consultés, le programme de collecte de données sur le terrain, les opinions écrites et la participation du public seront consignés dans l'étude.

Les principales difficultés rencontrées dans la collecte des données seront aussi mentionnées dans cette partie de l'étude.

IX. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Le BEEA mentionnera toute la documentation ayant servi à l'élaboration du rapport de l'EIES.

Le Sous-Directeur des EIES/CP



KOUASSI Brou N'Gbin

Le Directeur de l'ANDE
Par Intérim



Martin Niagne DIBI

Annexe 3 : Procédure d'organisation des secours aux blessés et aux malades

	<h2 style="margin: 0;">ORGANISATION DES SECOURS AUX BLESSES ET AUX MALADES</h2>	Réf. : PGF-302 Date : 05/07/19 Rév. : 00 Page : 1/3														
<div style="position: relative; width: 100%; height: 100%;"> <div style="position: absolute; top: -50px; left: 50px; transform: rotate(-15deg); font-weight: bold; color: red; font-size: 24px; opacity: 0.5;">ORIGINAL</div> <h3 style="margin: 0;">SOMMAIRE :</h3> <table border="1" style="margin: 10px auto; border-collapse: collapse; text-align: left;"> <tr><td style="width: 50px;">100 -</td><td>Objet</td></tr> <tr><td>200 -</td><td>Domaine d'application</td></tr> <tr><td>300 -</td><td>Responsabilités</td></tr> <tr><td>400 -</td><td>Les rôles</td></tr> <tr><td>500 -</td><td>Dans la raffinerie</td></tr> <tr><td>600 -</td><td>Evacuation vers un centre hospitalier</td></tr> <tr><td>700 -</td><td>Intervention aux abords de la raffinerie</td></tr> </table> </div>			100 -	Objet	200 -	Domaine d'application	300 -	Responsabilités	400 -	Les rôles	500 -	Dans la raffinerie	600 -	Evacuation vers un centre hospitalier	700 -	Intervention aux abords de la raffinerie
100 -	Objet															
200 -	Domaine d'application															
300 -	Responsabilités															
400 -	Les rôles															
500 -	Dans la raffinerie															
600 -	Evacuation vers un centre hospitalier															
700 -	Intervention aux abords de la raffinerie															
<u>Documents de référence :</u>		<u>Documents d'enregistrement :</u>														
Objet de la révision	N° 00	Création de la procédure														
<u>Points de diffusion :</u> <input checked="" type="checkbox"/> Secrétariats : Directions – Structures <input checked="" type="checkbox"/> Coins documentation : Q2SE – Médical – Sécurité - Bureau Super <input checked="" type="checkbox"/> Autres : Intranet SIR		Rédigée par : MM.CURNEY ACHILLE/ KOUASSI NOEL														
DATE D'APPLICATION	SIGNATAIRES															
11/07/19	Emission		Vérification	Approbation		Validation										
Nom :	CURNEY	KOUASSI	ATTE	SORO	SIROT	CAMARA										
Prénom :	ACHILLE	NOEL	ARMAND	TIOTIOHO	BRUNO	THOMAS										
Date :	05/07/2019	09/07/2019	09/07/2019	11/07/2019	11/07/2019	11/07/2019										
Visa	[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]										
Ce document appartient à la SIR. Communication et reproduction soumises à son accord.																

	ORGANISATION DES SECOURS AUX BLESSES ET AUX MALADES	Réf. : PGF-302
		Date : 05/07/19
		Rév. : 00
		Page : 2/3

100 – OBJET

Cette procédure a pour objet de décrire et coordonner les dispositions prises par la SIR et la SMB en cas d'accident ou de malaise d'une personne au sein de l'entreprise et dans ses environs immédiats.

200 – DOMAINE D'APPLICATION

Cette procédure s'applique sur tout le périmètre de la SIR et ses environs immédiats. Elle concerne à la fois le personnel SIR /SMB mais aussi celui des entreprises intervenantes.

300 – RESPONSABILITES

Les structures **SANTE AU TRAVAIL** et **SECURITE** sont responsables de la mise en application et de la mise à jour de la procédure.

400 – LES ROLES

410 - Rôle de la Structure Sécurité

Le service Sécurité informe la structure Santé au Travail, se rend sur les lieux et assure le transport du blessé ou du malade à la structure Santé au Travail. Le chef de quart Sécurité en poste rédige un CRE.

420 - Rôle de la hiérarchie du secteur

La hiérarchie du secteur s'assure de la prise en charge du blessé ou du malade par la structure Sécurité. Elle rédige un CRE.

430 - Rôle de la Structure Santé au Travail

- L'infirmier apporte les premiers soins nécessaires sur place ;
- il donne toutes les consignes utiles au transport du blessé ou du malade dans l'ambulance ;
- il enregistre l'accident ;
- il remet une fiche de déclaration d'accident du Travail au blessé ;
- il émet un CRE.

500 – DANS LA RAFFINERIE

510 – La Structure SECURITE

511 – Le pompier de veille du PCI

- Réceptionne l'appel ;
- s'assure de la bonne compréhension du message ;
- informe l'équipe d'intervention ;
- actionne les feux de signalisation ;
- prévient le service Médical par l'intermédiaire du 7248 ou en direct depuis le pupitre PCI ;
- informe le poste de garde par téléphone au 7207 ou en direct depuis le pupitre PCI ;
- informe de jour la hiérarchie du service.

512 – L'infirmier de permanence

- Consulte le plan mural (Itinéraire dégagé) ;
- informe le vigile chargé de l'ambulance du départ sur les lieux de l'accident.

513 - Le chef de quart sécurité

- Consulte le plan mural ou s'informe de l'itinéraire ;
- se rend sur les lieux avec les secouristes de son équipe et le matériel de sauvetage ;
- demande au pompier de veille l'envoi éventuel de moyens supplémentaires (homme, matériel).

514 - Le poste de garde

Le personnel du poste de garde veille à l'arrêt de la circulation pour la sortie de l'ambulance.

Ce document appartient à la SIR. Communication et reproduction soumises à son accord.

	ORGANISATION DES SECOURS AUX BLESSES ET AUX MALADES	Réf. : PGF-302 Date : 05/07/19 Rév. : 00 Page : 3/3
---	--	--

600 - EVACUATION VERS UN CENTRE HOSPITALIER**610 - Urgente**

Sur décision du médecin ou de l'infirmier, la structure Santé au Travail fait appel au SAMU.
Le SAMU sur place décide des mesures d'interventions.
En cas d'indisponibilité du SAMU l'option d'évacuer la victime peut être prise.

620 - Non urgente

Sur décision du médecin ou de l'infirmier, le service Médical :
- se fait avec l'ambulance SIR.

700 - INTERVENTION AUX ABORDS DE LA RAFFINERIE

Par abords il faut entendre les voies de circulation qui entourent l'établissement de la SIR (clôtures-portes-feux tricolores).

710 - Règles générales

En principe les accidents survenant sur le domaine public font l'objet d'interventions des forces publiques (police, gendarmerie, sapeurs-pompiers, ambulances...). Mais dans ce cas où l'accident se produit à proximité de l'établissement, celui-ci peut être amené à intervenir sans retard. C'est le cas en particulier où l'accident grave peut mettre en danger la vie des personnes ou de la sécurité aux abords de l'établissement.

- Le personnel de la structure SECURITE peut être appelé à intervenir sur des accidents mettant en cause la vie des personnes en attendant l'arrivée des secours publics.

720 - Cas particulier

Accident visible survenant au voisinage immédiat de l'établissement (appel de l'accidenté lui-même) ou d'un témoin direct se présentant aux portes de la raffinerie.

Accident révélé par une source extérieure (témoins oculaires).

730 - Conduite à tenir par le PCI

- A la réception de la demande de secours, le pompier de veille PCI note les éléments qui lui sont transmis ;
- se fait préciser le lieu, la nature de l'accident, le nombre de blessés et si possible la nature des blessures ;
- alerte l'équipage d'intervention ;
- prévient le poste de garde.

L'intervention sera conduite par le chef de quart sécurité au moyen de son véhicule PCA équipé du matériel de première urgence de secours aux victimes.

Le responsable de l'intervention PCI prendra les mesures de première urgence (protection de l'équipage-mise en sécurité du véhicule en cause, si besoin-assistance à la victime).

Il rend compte par radio au PCI (bilan vital et fonctionnel) en attente de l'arrivée des secours.

En aucun cas l'équipe d'intervention ne pourra déplacer la victime sauf DANGER IMMINENT menaçant la vie du blessé afin de la soustraire au risque.

L'évacuation du ou des blessés par le personnel du PCI ne devra être entreprise que sur demande expresse de l'autorité compétente présente sur les lieux et sous forme de réquisition (exemples : demande d'un véhicule sanitaire de l'établissement-relevage-brancardage...).

L'équipe secouriste du PCI doit intervenir exclusivement comme assistant lors de l'arrivée des secours publics et se dégager des lieux le plus tôt possible en accord avec l'autorité responsable des secours, afin de regagner la raffinerie.

740 - La structure Santé au Travail

- L'infirmier de permanence informe le médecin chef.
- Prévient les secours publics (SAMU-Sapeurs-pompiers-police etc.).

Ce document appartient à la SIR. Communication et reproduction soumises à son accord.

Annexe 4 : Décharge du courrier de la demande de régularisation des baux emphytéotiques auprès de l'AGEDI

**SOCIETE IVOIRIENNE DE RAFFINAGE**
Tél : 21 23 70 70 / 21 27 04 27 – 01 BP 1269 Abidjan 01 – TELEGR. PETROSIR Abidjan – TELEX : 42287 / SIRENT – CI 43317 SIR 43442 SIR FIN / 42399 DIRSIR – TELEFAX : 21 27 32 17 / 21 27 17 98 / 21 27 05 97

Abidjan, le 09 septembre 2019

AGEDI
Cocody Danga, Rue des Jasmins
08 BP 4131
Abidjan

Nos réf. : DG/DRHA/JA/TC/ST/AKKPR/N° 192 nkH

Objet : Régularisation de titres de la SIR

Monsieur le Directeur Général,

Nous venons vous soumettre, par la présente, une demande de régularisation des baux emphytéotiques de trois (03) parcelles occupées par la SIR, celles objets des Titres Fonciers (TF) n°25.796 et 47.237 de la circonscription foncière de Bingerville et une troisième parcelle non encore immatriculée.

La SIR occupe ces lots, qu'elle a mis en valeur, depuis de nombreuses années.

Aux fins d'examen de notre demande, nous vous remettons, en 10 exemplaires, un dossier comprenant :

- 01 copie des réquisitions foncières ;
- les statuts de la SIR ;
- la répartition du capital de la SIR en pourcentage ;
- le registre de commerce ;
- l'attestation de régularité fiscale en cours de validité ;
- la déclaration fiscale d'existence ;
- la liste des actionnaires ;
- la preuve du paiement des redevances 2017, 2018 et 2019 ;
- les extraits topographiques cachetés des lots ;
- la description de l'activité de la SIR ;
- une note précisant :
 - . le nombre d'emploi,
 - . le montant du chiffre d'affaires 2018,
 - . le montant des investissements sur la parcelle.

... / ...



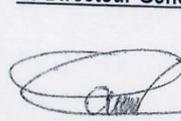
Société Anonyme au Capital de Trente-neuf milliards de francs CFA – Siège Social et Usine, Route de Vridi - Abidjan –
RCCM CI-ABJ-1962-B-2603, CC 6013 175P



Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire que vous pourriez souhaiter.

Nous vous souhaitons bonne réception du tout, et vous remercions d'agrèer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Général



SOCIETE IVOIRIENNE
DE RAFFINAGE
01 B.P. 1269 ABIDJAN 01
Côte d'Ivoire

Thomas CAMARA

P.J. : Les documents susmentionnés



Société Anonyme au Capital de Trente-neuf milliards de francs CFA – Siège Social et Usine, Route de Vridi - Abidjan –
RCCM CI-ABJ-1962-B-2603, CC 6013 175P

Annexe 5 : Liste des produits utilisés pour le fonctionnement du complexe

Catalyseurs DHT

Catalyst Type, Size and Shape	Quantité
ActiPhase 3D TRANS 30 - Disk	3.23 m3
ActiPhase 3D TRANS 50 - Disk	3.23 m3
HYT-8119 Q2.6 - Quadralobe	4.50 m3
HYT-8119 Q1.3 - Quadralobe	21.90 m3
UF-80 Cylinder	2.50 m3
HYT-6219 T1.3 - Trilobe	35.25 m3
HYT-6219 T1.3 - Trilobe	107.52 m3
HC-470LT - Trilobe	29.68 m3

Produits chimiques DHT

Produits chimiques	Quantité
Carbonate de soude (Na ₂ CO ₃)	10200 Kg
Nitrate de sodium (NaNO ₃)	1700 Kg
Disulfure de diméthyle	49500 Kg
Flushing Huile	2720 m3
Inhibiteur de corrosion Unicor	1300 kg

Catalyseurs HPU

Catalyseurs	Quantité
Hydrogenation catalyst	3.75 m3
Desulfurization catalyst (low density)	9.65 m3
Deep Desulfurization catalyst	1.61 m3
High Temperature Shift catalyst	20.5 m3
PSA adsorbent	-
Ceramic / High alumina balls	-
pH control	1.0 m3
Desposit control	1.0 m3
Oxygen scavanger	1.0 m3

Catalyseurs Bloc Soufre

Catalyseurs	Quantité
Active Carbon	4.05 m3
Alumina catalyst	13.1 m3
Hydrolysis catalyst	2.6 m3
Hydrogenation catalyst	5.0 m3
Alumina catalyst	1.5 m3

Produits chimiques Bloc Soufre

Produits chimiques	Quantité
Methyl Diethanolamine (MDEA)	
Polyglycol agent or equivalent	2 m3
Alkaline phosphates	1.0 m3
Amine based	1 m3
Carbohydrazide	1 m3
Soda solution	1.5 m3

Annexe 6 : Procédures de gestion des déchets de la SIR élaborés en 2017

	GESTION DES DECHETS	Réf. : PGF-141 Date : 14/02/17 Rév. : 11 Page : 1/18																				
SOMMAIRE :																						
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="width: 10%;">100 -</td><td>Objet</td></tr> <tr><td>200 -</td><td>Domaine d'application</td></tr> <tr><td>300 -</td><td>Responsabilité</td></tr> <tr><td>400 -</td><td>Définitions</td></tr> <tr><td>500 -</td><td>Logigramme</td></tr> <tr><td>600 -</td><td>Rôles des structures</td></tr> <tr><td>700 -</td><td>Collecte</td></tr> <tr><td>800 -</td><td>Traitement</td></tr> <tr><td>900 -</td><td>Contrôle et actions correctives</td></tr> <tr><td colspan="2" style="text-align: center;">Annexes 1 - 2 & 3</td></tr> </table>			100 -	Objet	200 -	Domaine d'application	300 -	Responsabilité	400 -	Définitions	500 -	Logigramme	600 -	Rôles des structures	700 -	Collecte	800 -	Traitement	900 -	Contrôle et actions correctives	Annexes 1 - 2 & 3	
100 -	Objet																					
200 -	Domaine d'application																					
300 -	Responsabilité																					
400 -	Définitions																					
500 -	Logigramme																					
600 -	Rôles des structures																					
700 -	Collecte																					
800 -	Traitement																					
900 -	Contrôle et actions correctives																					
Annexes 1 - 2 & 3																						
Documents de référence : <ul style="list-style-type: none"> - Convention de Bâle. - Décret N° 2013 - 327 du 22 mai 2013 portant interdiction de la production, de l'importation, de la commercialisation, de la défection et de l'utilisation des déchets plastiques. - Décret N°2014-844 du 17 décembre 2014 modifiant les articles 2 & 7 du décret N°2013-327 du 22 mai. - Arrêté ministériel N°01239 du 07 octobre 2009 de l'Etat de Côte d'Ivoire. - Arrêté ministériel N°0065 du 01 septembre 2015. - Loi du 15 juillet 1975 sur la gestion des déchets. - Loi N° 96-766 du 03 novembre 1996 portant code de l'environnement en Côte d'Ivoire. - PGF-183 « Rebutage des pièces de rechange ». - PGF-131 « Gestion des événements en raffinerie (accidents, incidents, presque-accidents, non conformités) ». - PGF-082 « Gestion des actions correctives et préventives ». - PSE 500 « traitement des huiles usagées sans PCB ». 	Documents d'enregistrement : <ul style="list-style-type: none"> - FRM-089 « Bordereau de suivi des déchets industriels - BSDI ». - Bons de sortie. - Classification et mode de gestion des déchets SIR. - Cartographie des points de pré-collecte, collecte et de stockage des déchets électroniques SIR. - FRM-297 « Opération de pesage de ferrailles ». 																					
Objet de la révision	N°11	- Mise à jour de la procédure suite à des modifications aux chapitres : 670 - 711																				
	N°10	- Mise à jour de la procédure suite à des modifications aux chapitres : 600 - 640 - 650 - 660 - 680 - 711 - 831 - 832																				
 Les modifications apportées sont grisées dans le corps du document et/ou repérées par un trait dans la marge.																						
Points de diffusion : <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Secrétariats : Directions - Structures <input checked="" type="checkbox"/> Coins documentation : Q2SE - Laboratoire - Bureau Super. <input checked="" type="checkbox"/> Autres : Intranet SIR 		Rédigée par : Mme COULIBALY ALICE Modifiée par : WHODJAS FRANCK																				
DATE D'APPLICATION	SIGNATAIRES																					
20/02/17	Emission	Vérification	Approbation	Validation																		
	Nom : WHODJAS	ATTE	YBOUA	CAMARA																		
	Prénom : FRANCK	ARMAND	PASCAL	THOMAS																		
ANNULE-LA VERSION	Date : 16/02/17	16/02/17	16/02/17	20/02/17																		
(Rév.10)	Visa : 																					



GESTION DES DECHETS

Réf. : PGF-141
Date : 14/02/17
Rév. : 11
Page : 2/ 18

100 – OBJET

Cette procédure décrit les dispositions mises en place pour la gestion (pré-collecte, collecte et élimination) de tous les types de déchets de la SIR selon leurs origines conformément à l'arrêté ministériel N° 01239 du 07 octobre 2009 de l'Etat de Côte d'Ivoire.

200 – DOMAINE D'APPLICATION

Cette procédure s'applique à tous les types de déchets issus de toutes les activités exercées sur le périmètre de la raffinerie et répertoriés dans le tableau des déchets SIR.
(Voir annexe 1 : Classification et mode de traitement des déchets à la SIR).

300 – RESPONSABILITE

La structure Environnement est responsable de la mise en application de cette procédure.

400 – DEFINITIONS

Déchet : (Loi du 15 juillet 1975)

Tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit ou plus généralement tout bien abandonné ou que son détenteur destine à l'abandon. Autrement, tout extrait d'un système qui n'a aucune valeur ou qui ne sert plus aux yeux de son détenteur.

Détenteur : Le producteur des déchets ou la personne qui a les déchets en sa possession.

Pré-collecte : Le ramassage sur site des déchets pour les regrouper dans des compartiments appropriés.

Elimination : Le traitement, le stockage, le dépôt sur/ou dans le sol et les opérations de transformation des déchets nécessaires à leur réutilisation, à leur récupération ou à leur recyclage.

Déchets banals (DB) / municipaux (DM): Ordures ménagères et/ou déchets industriels banal non valorisables.

Déchets industriels banal (DIB) : Déchets non souillés, non toxiques, non pollués.

Déchets industriels inertes (DII) : Déchets industriels non pollués.

Déchets industriels spéciaux (DIS) : Déchets pollués par les hydrocarbures / produits chimiques/ Substances classées dangereuses et/ou toxiques.

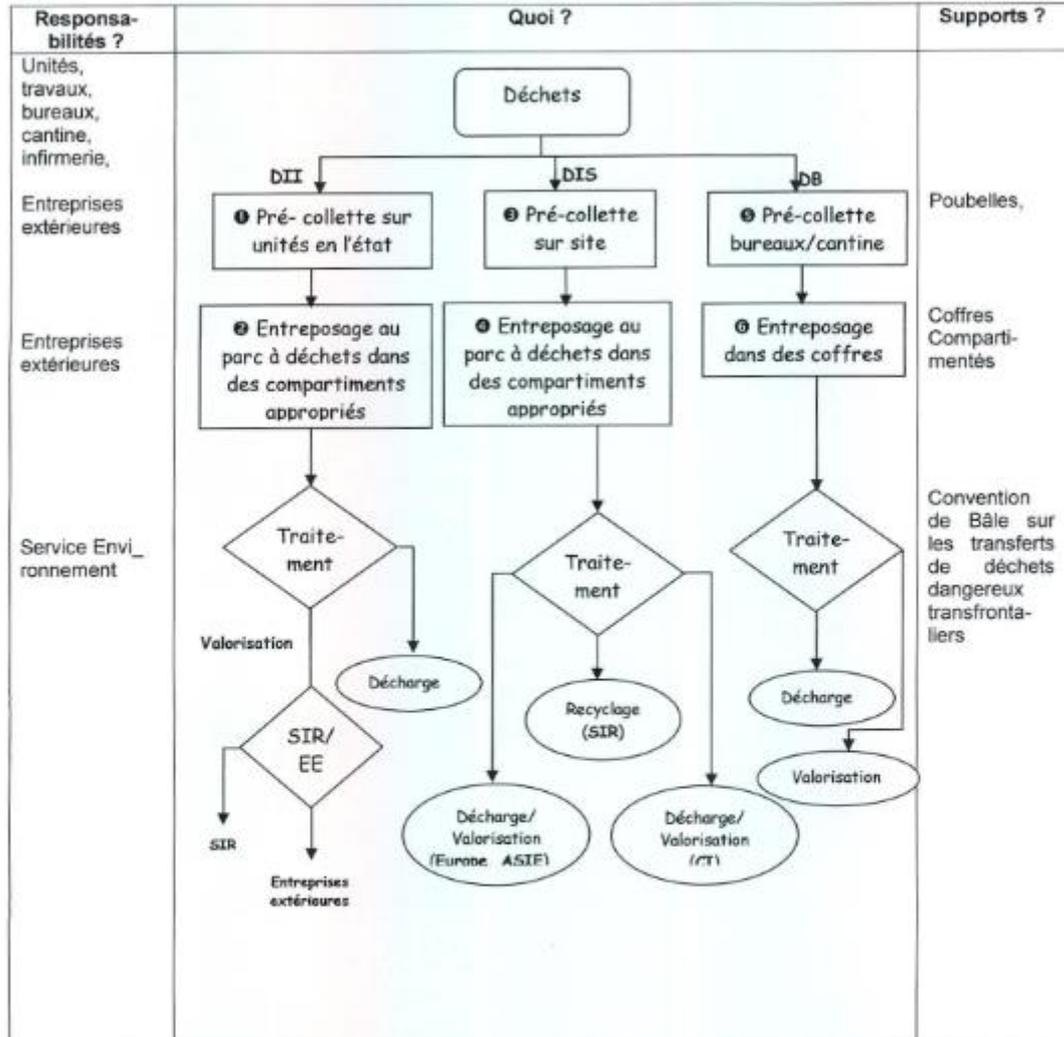
Valorisation : Exploitable, recyclable, transformable.

SDIIC : Sous-Direction de l'Inspection des Installations classées.

Ce document appartient à la SIR. Communication et reproduction soumises à son accord.

	<h2 style="margin: 0;">GESTION DES DECHETS</h2>	Réf. : PGF-141 Date : 14/02/17 Rév. : 11 Page : 3/ 18
---	---	--

500 – LOGIGRAMME



600 – ROLES DES STRUCTURES

Différentes structures interviennent dans le traitement des déchets à la SIR. Ces structures sont responsables de la propreté des lieux de travail et des chantiers. Pour cela, elles :

- vérifient la collecte et le transfert des déchets au parc à déchets par les entreprises sous-traitantes;
- renseignent le formulaire de dépôt de déchets (FRM162) ou le bordereau de déchets et font vérifier ceux-ci à leur hiérarchie.

Ce document appartient à la SIR. Communication et reproduction soumises à son accord.



GESTION DES DECHETS

Réf. : PGF-141
Date : 14/02/17
Rév. : 11
Page : 4/ 18

Pour le stockage temporaire des déchets, la SIR a construit un parc à déchets qui sert de lieu de transit des déchets.

Ce parc reçoit tous les déchets de la SIR à l'exception des déchets ménagers provenant de la cantine. Il est compartimenté selon la nature du déchet (bois, ferraille, fûts usagés, câbles usagés, huiles usagées, laine de verre, produits chimiques, coffres à ordures, équipements électroniques). En outre, ce parc comprend des aires spécialisées, il s'agit du sablage, de l'école à feu et du Blockhaus.

610 – Structure Environnement

L'Environnement est l'interlocuteur de l'Administration (SDIIC) et responsable de la gestion des déchets du parc à déchets, de leur élimination et de leur valorisation conformément à la Convention de Bâle.

- ❖ Sélectionne les acheteurs potentiels des déchets valorisables ayant l'agrément à jour.
- ❖ Adresse un courrier pour informer la douane des opérations d'enlèvement des déchets.
- ❖ Etablit une autorisation de travail pour l'enlèvement des déchets.
- ❖ Adresse un mémo à la comptabilité SIR avec les numéros des commandes SAP clients sur la base des tickets de pesées ferrailles (FRM 297) ou des quantités des autres déchets valorisables (fûts, tôles, huiles usagées, etc.) et des codes clients dans SAP.
- ❖ Remet une copie du memorandum au client pour règlement de la facture à la comptabilité SIR (Caisse principale) ;
- ❖ Supervise :
 - la planification des ventes des fûts, tôles, huiles usagées et ferrailles aux entreprises agréées par le Ministère de l'environnement,
 - Le nettoyage des installations, la collecte et le ramassage de tous les déchets,
 - le traitement (recyclage, valorisation et destruction) des déchets à la SIR, en Côte d'Ivoire et à l'étranger en accord avec le Ministère de l'Environnement ;
 - toutes les sorties (enlèvement) de déchets ;
 - l'émission et la signature des bons de sortie raffinerie des déchets ;
 - l'archivage et l'établissement des statistiques mensuelles / annuelles des déchets.

620 – Structure Moyens Généraux

- Collecte et enregistre divers objets rebutés y compris les véhicules automobiles et les vélos ;
- Etablit le listing ;
- Informe la structure Environnement ;
- Planifie les appels d'offre au personnel ou entreprises extérieures ;
- Supervise les enlèvements.

630 – Structure Sécurité

- Valide l'autorisation de travail établi par la structure environnement ;
- Délivre aux sociétés extérieures récupératrices des déchets valorisables, rebutés et/ou vendus, les autorisations d'accès à l'usine ;
- Autorise l'accès au véhicule dans l'usine ;
- Met à disposition un vigile pour la surveillance du chargement et les pesées ;
- Contresigne les bons de toutes les sorties des déchets.

640 – La douane

- Autorise les opérations d'enlèvement des déchets au parc à ferrailles.

650 – La Maintenance

- Assiste, par corps de métier concerné aux opérations de chargement des déchets au parc afin de déterminer la nature et la quantité de la ferraille ou autres déchets à céder.

Ce document appartient à la SIR. Communication et reproduction soumises à son accord.



GESTION DES DECHETS

Réf. : PGF-141
Date : 14/02/17
Rév. : 11
Page : 5/ 18

660 – Audit interne

- Assiste aux opérations de pesée et d'enlèvement des déchets au parc afin de s'assurer de la bonne exécution du processus de cession.

670 – Structure Comptabilité/Achats

671 - Structure Comptabilité

- Etablit les notes de débit ;
- Comptabilise les recettes de vente dans un compte spécifique ;
- Archive et classe les documents relatifs aux différentes ventes.

672 - Achats

- Coordonne avec les transitaires extérieures agréées par la SIR, les opérations de déclaration des ferrailles en douane.

680 – Clients

Le client interne et/ou externe :

- Assiste à la pesée des déchets au pont bascule ;
- Récupère la note de débit, assure le paiement et reçoit les reçus et bons de sortie ;
- Procède à l'enlèvement des déchets à ses frais.

690 – Entreprise de gardiennage

L'entreprise de gardiennage est sous la supervision de la structure Sécurité. Elle :

- assure la surveillance ;
- présente le cahier d'enregistrement au transporteur des déchets ;
- récupère le bon de sortie d'enlèvement du déchet ;
- demande l'avis de la structure Environnement avant toute sortie de déchets du parc.

700 – COLLECTE

710 – Période normale

711 – Installations

a). Déchets solides

Déchets issus des chantiers

Les déchets issus des travaux de maintenance (ferraille, gravats, emballages) sont collectés par l'entreprise en charge des travaux. Ils sont ensuite transférés à la déchèterie et disposés dans les compartiments appropriés.

Coke, catalyseurs

Ils sont collectés dans des fûts par l'entreprise en charge des travaux. Le récapitulatif est fait par la pré-collecte à la Structure Environnement pour la destruction ou la valorisation.

Equipements contenant de l'amiante

Les déchets contenant de l'amiante (joints, équipements ...) sont mis dans des sachets plastiques et stockés dans des fûts en vue de leur destruction.

Sachets plastiques

Ils sont collectés dans des poubelles spécifiques placées aux abords de chaque unité ou complexe concerné(e). Ils sont ensuite transférés au parc à ferrailles et disposés dans des compartiments appropriés en vue de leur enlèvement par une entreprise spécialisée.

Ce document appartient à la SIR. Communication et reproduction soumises à son accord.



GESTION DES DECHETS

Réf. : PGF-141
Date : 14/02/17
Rév. : 11
Page : 6/ 18

b) Déchets liquides

Déchets issus des chantiers

Les déchets liquides (boues de dessalage, boues de fond de bac, sables pollués par déversement accidentel d'hydrocarbure) sont collectés et stockés sur l'aire de l'ancienne école à feu en attente de leur traitement ou sur d'autres sites désignés par la structure Environnement.

Huiles de graissage

Les huiles de graissage et de lubrification non chlorées sont vidangées dans des fûts par la structure mécanique.

Les fûts d'huiles usagées sont transférés à la déchetterie et un récapitulatif est fait à l'a Structure Environnement afin de planifier leur recyclage dans le Fuel Oil ou de céder à des entreprises extérieures agréées par le CIAPOL par appel d'offres.

Produits chimiques usés

Les restes des produits chimiques utilisés dans les process sont stockés dans leur emballage d'origine après utilisation et envoyés au magasin général par l'exploitant.

Le transfert à la déchetterie des fonds de produit et des produits chimiques périmés est réalisé par le responsable magasin dans le compartiment produit chimiques.

Matériel contenant de l'huile avec PCB

Les équipements mis au rebut contenant des PCB (transformateurs, accumulateurs) sont stockés par la Structure Maintenance dans leur emballage d'origine en attente de leur élimination par la Structure Environnement.

Purges

Les purges des unités, sont faites par les opérateurs d'unités. Ces purges sont évacuées par Les égouts vers le bassin d'orage avec récupération des hydrocarbures dans le process.

712 – Ateliers

Les déchets issus des ateliers sont collectés par les responsables des travaux:

- luminaires, chiffons, vêtements usagés, verres, matières plastiques sont stockés dans les poubelles ;
- câbles, matériels usagés, déchets de cire et de graisses sont envoyés à la déchetterie et stockés dans les compartiments selon leur nature ;
- matériels contenant du PCB sont stockés dans leur emballage d'origine et laissés sur site en attente de leur destruction.

713 – Bureaux

Les déchets des bureaux, constitués essentiellement de papier, journaux, de consommables de bureaux et d'équipements électroniques sont collectés pré-collectés par les utilisateurs dans des poubelles installées dans chaque structure à l'exception des unités centrales, imprimantes, écrans et claviers qui sont mis à la disposition de la structure Informatique. Après un diagnostic suivi d'une décision écrite de mise au rebut, ces déchets sont acheminés au point de stockage dans des compartiments prévus après un tri. (Voir annexe 2 : Cartographie des points de pré-collecte, de collecte et de stockage des déchets électroniques).

714 – Cantine

Les déchets de la cantine sont constitués essentiellement de papier / carton, verres, déchets de cuisine biodégradables et matières grasses alimentaires et des matières plastiques. L'évacuation se fait tous les jours dans un coffre par la société qui gère la cantine.

Ce document appartient à la SIR. Communication et reproduction soumises à son accord.



GESTION DES DECHETS

Réf. : PGF-141
Date : 14/02/17
Rév. : 11
Page : 7/ 18

715 – Santé au travail

a) – Déchets provenant des soins médicaux

Il s'agit des déchets collectés des différentes activités de soins. Ils sont classés dans des sachets ou boîtes de sécurité selon un code couleur suivant:

- 1 – Les déchets papiers et alimentaires non contagieux (emballages, cartons, reste d'aliments) sont emballés dans des sachets noirs ;
- 2 – Les déchets de compresses, cotons, sparadraps, gants, dispositifs de perfusion, mouchoirs ou essuie-tout et tout objet à usage unique souillé de liquide biologique (sang, urine, crachat, selles, sueurs, etc...), sont emballés dans des sachets bleus. Ces sachets sont enlevés chaque semaine, ensuite incinérés à l'hôpital de Port-Bouet.
- 3 – Les déchets des aiguilles, seringues, lames ou de tout objet tranchant et coupant sont collectés dans les boîtes de sécurité. Ces boîtes sont récupérées une fois par mois par un service compétent de l'hôpital de Port-Bouet en vue de son incinération.

b) – Déchets pharmaceutiques

Ces déchets sont constitués essentiellement de médicaments périmés ou déclassés. Ils sont stockés dans des cartons à la pharmacie en attente de leur élimination selon la procédure nationale en vigueur.

716 – Inspection

Les déchets spéciaux (radioactifs) de l'inspection sont gérés selon la **Procédure Sectorielle (PSE-543)**.

717 – Laboratoire

a) – Déchets analytiques

La SIR n'utilise pas de base de cyanure et d'acide fluorhydrique dont le rejet est formellement interdit.

Les solvants et réactifs organiques ainsi que les déchets analytiques (issus des échantillons de produits pétroliers) sont rejetés dans la salle de vidange. Un évier relié au collecteur des eaux huileuses permet leur évacuation vers le Bassin d'Orage.

Les bouteilles vides de produits chimiques sont lavées et réutilisées.

b) – Les déchets de produits chimiques / réactifs

Il s'agit des reliquats des réactifs ou des réactifs périmés. Ils sont conservés dans leur emballage d'origine par le contremaître du laboratoire et stockés dans une zone correspondante dans le magasin en attente de leur élimination par la structure Environnement.

c) – Les autres déchets

Ils sont constitués des masques, des gants, des papiers usagers et déchets de verrerie. Ces déchets sont déposés dans une poubelle. Ils sont collectés dans des camions avec coffre par la société en contrat de ramassage des ordures à la SIR.

718 – Les objets rebutés

Il s'agit essentiellement des pièces de rechange, des biens et des meubles :

- Le rebutage des pièces de rechange est réalisé conformément à la procédure **PGF-183**.
- Les meubles et les biens sont déclarés par chaque structure et/ou agent, à la structure Moyens Généraux pour être mis au rebut.

719 – Les espaces verts

Il s'agit des déchets issus des tontes des gazons, élagage et abattage des arbres.

Ils sont collectés dans des sacs par l'entreprise chargée du contrat d'entretien des espaces verts et évacués dans les poubelles ou coffres à ordures.

Ce document appartient à la SIR. Communication et reproduction soumises à son accord.



GESTION DES DECHETS

Réf. : PGF-141
Date : 14/02/17
Rév. : 11
Page : 8 / 18

720 – Période d'Arrêt

Dès que la structure Environnement a connaissance de l'arrêt d'une unité pour des travaux, elle :

- établit une note d'organisation de l'environnement et des déchets ;
 - met à disposition des :
 - coffres et/ou des fûts par nature de déchets ;
 - emballages spéciaux pour les déchets industriels spécifiques.
- Tous ces déchets sont transférés au parc à déchets.

800 – TRAITEMENT

Le traitement des déchets issus des activités du périmètre de la raffinerie sont fonction de leurs types et de leurs origines.

Trois principaux types sont identifiés :

- Déchets banals (DB).
- Déchets industriels banal (DIB).
- Déchets industriels spéciaux (DIS).

810 – Déchets banals (DB) / Déchets municipaux (DM)

Il s'agit des ordures ménagères et/ou déchets industriels banals non valorisables (Voir annexe 1 : Classification et mode de traitement des déchets à la SIR).
Ils sont directement mis à la décharge.

820 – Déchets industriels banaux (DIB)

Il s'agit des déchets non souillés, non toxique et non dangereux (Voir annexe 1 : Classification et mode de traitement des déchets à la SIR).
Le traitement est supervisé par la Structure Environnement de la SIR.

821 – Valorisation à la SIR

- demande d'achat formulée par l'agent SIR à la Structure Environnement ;
- demande enregistrée dans un registre ;
- création de la commande dans SAP service par le Service Environnement ;
- communication du numéro de la commande à la Comptabilité pour élaboration de la facture ;
- retrait de la facture à la comptabilité par l'agent SIR suivi du règlement à la caisse ;
- établissement du bon de sortie par le Service Environnement, contresigné par la Sécurité ;
- enlèvement des déchets du parc par l'intéressé sous la supervision des vigiles au vue de la note de débit et du bon de sortie.

a) Valorisation par les entreprises extérieures

La SIR sélectionne parmi les entreprises extérieures, celles qui ont une autorisation de récupération de déchets et d'un récépissé de déclaration du Ministère de l'Environnement et des Eaux et Forêts s/c de la Direction Générale du CIAPOL à jour. Au vue de ces documents, les opérations ci-dessous sont menées :

- rédaction d'un memorandum ;
- établissement d'une note de débit ;
- communication du numéro au Service Comptabilité ;
- paiement à la caisse à l'aide de la note de débit ;
- établissement d'un bon de sortie raffinerie à la signature du Service Environnement et contresigné par le Service Sécurité ;
- émission de tickets de pesée ;
- remise d'une copie du bon de sortie au Service Sécurité via les éléments de sécurité du poste de garde ;
- Enlèvement des déchets du parc par l'intéressé en présence des vigiles.

Ce document appartient à la SIR. Communication et reproduction soumises à son accord.



GESTION DES DECHETS

Réf. : PGF-141
Date : 14/02/17
Rév. : 11
Page : 9/ 18

NB : Les équipements spécifiques (réacteurs, ballons, échangeurs, tubes manaurites ; et seront soumis à appel d'offre et devront être découpés sous la supervision du service Environnement.

830 – Déchets industriels spéciaux (DIS)

Il s'agit des emballages souillés, des déchets pollués par les hydrocarbures, les produits chimiques (périmés /catalyseurs) classés dangereux et/ou toxiques et les déchets électroniques / informatiques (Voir annexe 1 : Classification et mode de traitement des déchets à la SIR). Deux types de traitement sont effectués sur ces déchets ; en Côte d'Ivoire et en Europe.

831 – Traitement en Côte d'Ivoire (valorisation et destruction)

a) Valorisation

↓ **A la SIR**

Il s'agit des huiles de graissage ne contenant pas de PCB. Ces huiles sont incinérées dans les fours de la raffinerie selon la PSE 500.

↓ **Structure Environnement**

- Décide la période de traitement ;
- informe la Centrale ;
- met à disposition les fûts à l'unité d'injection.

↓ **Centrale**

- injecte l'huile selon la consigne en vigueur ;
- informe la structure Environnement à la fin de l'opération.

b) Entreprises extérieures

Il s'agit des fûts et bidons qui seront nettoyés chimiquement par une entreprise en vue de leur réutilisation. Ces déchets ne sont délivrés qu'à des entreprises agréées par le CIAPOL et la SIR dont l'agrément est en cours de validité.

↓ **Structure Environnement**

- Tient à jour un listing des entreprises agréées ;
- décide la vente ;
- choisit les acquéreurs ;
- informe verbalement la douane ;
- établit la note de débit ;
- établit les bons de sortie.

↓ **Acquéreurs**

- Réalise le paiement ;
- met à disposition des véhicules pour un transport adéquat ;
- réalise les enlèvements ;
- réalise le traitement spécifié sur le contrat d'acceptation.

↓ **Structure Sécurité**

- Réalise les formalités de sécurité.

↓ **Comptabilité**

- Encaisse les factures.

c) Destruction

Ce sont les purges, boues d'hydrocarbure et les fonds de bac sur lesquels un traitement physique est réalisé en vue de séparer les hydrocarbures des boues. La partie liquide est réinjectée dans le process et la partie boue est éliminée.

Ce document appartient à la SIR. Communication et reproduction soumises à son accord.



GESTION DES DECHETS

Réf. : PGF-141
Date : 14/02/17
Rév. : 11
Page : 10/ 18

❖ **Sables pollués**

Pour les sables pollués par déversement accidentel d'HC dont le taux d'HC < à 50%, ils sont stabilisés à la chaux jusqu'à une teneur d'HC ≤ 10% selon la procédure ci-dessous.

↓ **Environnement**

- Décide du traitement ;
- informe le CIAPOL par courrier ;
- attends l'accord du CIAPOL ;
- émet un appel d'offre ;
- commande les travaux ;
- fait les travaux de chaulage.

↓ **Maintenance**

- réalise l'appel d'offre ;
- réalise le dépouillement et attribue le marché.

↓ **Entreprise Sous-traitante**

- Propose un procédé de chaulage ;
- obtient l'accord du CIAPOL ;
- réalise les opérations de chaulage.

↓ **CIAPOL**

- Donne son accord pour le traitement ;
- supervise les travaux ;
- réalise les analyses ;
- donne son accord pour l'enlèvement si teneur HC < 10% pds ;
- indique le site final d'évacuation.

d) **Boues d'hydrocarbure**

Ces déchets en attente de leur évacuation dans un centre de traitement spécialisé pour leur élimination, sont stockés temporairement à l'ancienne école à feu.

↓ **Structure Environnement**

- Responsable du suivi ;
- s'assure de la non pollution de la nappe ;
- exige une couche de polyane avant tout dépôt.

↓ **Structure Maintenance**

- Informe la structure Environnement ;
- assure la collecte et l'évacuation à l'école à feu ;
- met en place une couche de polyane avant tout déversement sur un compartiment neuf.

e) – **Déchets provenant du médical**

➤ **Déchets des soins médicaux**

Ils sont stockés dans les sacs poubelles de couleur jaune et mis à la disposition de la société en contrat avec la SIR.

↓ **Structure Environnement**

- Mets à disposition des poubelles adéquates ;
- vérifie la collecte.

↓ **Médical**

- Mets des sacs poubelles dans les poubelles ;
- vérifie le tri.

Ce document appartient à la SIR. Communication et reproduction soumises à son accord.



GESTION DES DECHETS

Réf. : PGF-141
Date : 14/02/17
Rév. : 11
Page : 11/ 18

↓ **Entreprise de nettoyage**

- Réalise la collecte des sacs ;
- mets à disposition du personnel, les équipements de sécurité.

↓ **Entreprise de traitement**

La SIR est en contrat avec une société qui :

- Réalise les enlèvements ;
- effectue l'élimination de manière adéquate.

➤ **Déchets pharmaceutiques**

↓ **Médical**

- Etablit un listing de médicament ;
- réalise les emballages dans des cartons ;
- informe la structure Environnement.

↓ **Structure Environnement**

- Informe la DPM (Direction de la Pharmacie et des Médicaments) ;
- établit les documents administratifs ;
- met à disposition les cartons ;
- participe à l'incinération.

↓ **DPM (Organisme de l'Etat)**

- Organise l'incinération ;
- établit le rapport.

832 – **Traitement en Europe et Asie**

Les déchets industriels spéciaux issus de la raffinerie et qui ne sont pas traités en Côte d'Ivoire suivent le mode opératoire selon la convention de Bâle relative aux transferts de déchets dangereux transfrontaliers.

a) **Déchets industriels spéciaux à détruire**

❖ **Dispositions administratives**

- Courrier de demande d'exportation de déchets de la Direction Générale SIR au Ministère de l'Environnement et des Eaux et Forêts s/c de la Direction Générale du CIAPOL;
- accusé de réception du Ministère de l'Environnement et des Eaux et Forêts s/c de la Direction Générale du CIAPOL donnant son accord d'exportation des déchets ;
- courrier du Ministère de l'Environnement et des Eaux et Forêts s/c de la Direction Générale du CIAPOL aux pays de transit et de réception des déchets ;
- accusé de réception du pays destinataire autorisant le transfert des déchets avec formulaire de notification joint, devant donner les caractéristiques physicochimiques et toxicologiques de ces déchets ;
- dispositions administratives portuaires (N° du quai communiqué à la Direction du CIAPOL) prises par le Service compétent de la SIR ;
- présence sur site (SIR) des techniciens du Ministère de l'Environnement et des Eaux et Forêts s/c de la Direction Générale du CIAPOL pendant l'opération d'emportage des déchets ;
- courrier de demande d'embarquement des conteneurs de déchets du Service compétent de la SIR au Ministère de l'Environnement et des Eaux et Forêts s/c de la Direction Générale du CIAPOL;

Ce document appartient à la SIR. Communication et reproduction soumises à son accord.



GESTION DES DECHETS

Réf. : PGF-141
Date : 14/02/17
Rév. : 11
Page : 12/ 18

- accusé de réception du Ministère de l'Environnement et des Eaux et Forêts s/c de la Direction Générale du CIAPOL donnant son autorisation d'embarquement des déchets de la SIR au pays de réception ;
- présence des agents du Ministère de l'Environnement et des Eaux et Forêts s/c de la Direction Générale du CIAPOL;CIAPOL pendant l'opération d'embarquement.

❖ Composition du dossier de notification

- Une couverture d'assurance en cas de dommage à des tiers ;
- une copie du contrat entre le notifiant et le destinataire des déchets ;
- une garantie financière détaillée ;
- une indication du type et de la durée de l'autorisation d'exploitation de l'installation de traitement ;
- des mesures de sureté de transport des déchets ;
- la description de l'itinéraire à utiliser ;
- le coût du transport ;
- l'analyse chimique de la composition du déchet ;
- la description du procédé de production dont sont issus les déchets ;
- la description du procédé de traitement de l'installation recevant les déchets ;
- la lettre de demande d'exportation de l'Etat propriétaire des déchets.

Ces déchets sont temporairement stockés à la SIR en attente de leur élimination dans les structures spécialisées.

Ce sont :

- les déchets d'amiante,
- les catalyseurs usés,
- les produits chimiques périmés,
- Les chiffons souillés aux hydrocarbures.

⬇ Structure Environnement

- Etablit tous les documents administratifs ;
- réalise la commande ;
- informe la douane ;
- informe la structure Achat ;
- supervise l'enlèvement.

⬇ Achat

- Etablit les documents de transit.

⬇ Transitaire

- Mise à disposition des conteneurs ;
- réalise le paquetage ;
- réalise le transport.

⬇ Entreprise de traitement

- réalise le traitement adéquat ;
- fournit le bon de destruction.

b) Déchets industriels spéciaux à valoriser (régénération/recyclage)

Ce sont des produits chimiques (catalyseurs usés) et des équipements électroniques/informatiques qui sont envoyés aux fabricants / à des sociétés spécialisées en vue du recyclage (récupération des métaux et composés métalliques).

❖ Composition du dossier de notification

- La liste des besoins de la SIR pour l'emportage à travers un formulaire au pays de réception des déchets ;

Ce document appartient à la SIR. Communication et reproduction soumises à son accord.



GESTION DES DECHETS

Réf. : PGF-141
Date : 14/02/17
Rév. : 11
Page : 13/ 18

- la facture pro-forma du coût de la marchandise à expédier ;
- la lettre de voiture / CMR pour le transfert en Europe par voie routière ;
- les fiches de données sécurité / MSDS ;
- les instructions de sécurité du chauffeur du pays de réception des déchets ;
- la fiche MMDG de déchets dangereux fournie par le pays de réception des déchets ; renseignée et signée par la SIR en trois exemplaires ;
- le certificat d'emportage fourni par le pays de réception des déchets et signé par la SIR.

↳ Structure Environnement

- S'assure de la collecte de façon adéquate et leur stockage sur le réceptacle approprié ;
- recense les fiches de données sécurités (FDS) ;
- recherche les sociétés capables du traitement ;
- réalise toutes les démarches administratives dans le cadre de la convention de Bâle pour les déchets à éliminer en dehors de la Côte d'Ivoire ;
- planifier les enlèvements.

↳ Entreprise d'élimination

- Etablit le contrat d'acceptation ;
- met à disposition les emballages adéquats ;
- réalise le paquetage et l'enlèvement ;
- fournit le bordereau de destruction.

900 – CONTROLES ET ACTIONS CORRECTIVES

910 – Traitement des pollutions

Le traitement d'un dysfonctionnement à la SIR est fait conformément à la **PGF-131 « Gestion des événements en raffinerie (accidents, incidents, presque-incident, non conformités) »** et la **PGF-082 « Gestion des actions correctives et préventives »**.

Le travail quotidien de la structure Environnement est de détecter, de prévenir et de traiter les dysfonctionnements liés à la pollution de l'environnement de la SIR. Ces sources d'informations sont :

En interne :

- Le personnel SIR ;
- les entreprises sous-traitantes.

En externe :

- Les plaintes des communautés ;
- le ministère de l'environnement ;
- les agents du SIIC dans le cadre de leur visite des installations classées.

920 – Audits du système

Les campagnes Housekeeping des directeurs, les concours de propreté, les audits internes des agents, les visites des installations et équipements de même que les IGP dans le cadre du SIES (Système International d'Evaluation de la Sécurité) ont aussi pour objectif d'évaluer la gestion de la propreté et des déchets de la SIR.

921 – Inspection du système

La gestion environnementale de la SIR est inspectée dans le cadre de l'**arrêté N°01239 du 07 octobre 2009** par le SIIC.

922 – Information après destruction

↳ Structure Environnement

- Reçoit tous les certificats de destruction pour les Déchets Industriels Spéciaux (DIS) ;
- archive ces certificats.

Ce document appartient à la SIR. Communication et reproduction soumises à son accord.

	GESTION DES DECHETS	Réf. : PGF-141
		Date : 14/02/17
		Rév. : 11
		Page : 14/ 18

Annexe 1 : classification et mode de traitement des déchets à la SIR

TYPE DE DECHET	DESIGNATION	PRECOLLECTE ET COLLECTE	ENTREPOSAGE	MODE DE TRAITEMENT	LIEU DE TRAITEMENT
DB (Déchets banals)	Cartons emballage	Coffres à ordures et bureaux	coffres	Décharge/Vente/Don	SIR/COTE D'IVOIRE
	Déchets de la cantine / ordures ménagères				
	Papiers				
	Déchets de bureau				
	Mobilier usagé				
DIB (Déchets industriels banals)	Briques réfractaires	Sur site à l'état	Parc à déchets dans des compartiments appropriés	Valorisation - SIR - Entreprises extérieures - Entreprises extérieures	CÔTE D'IVOIRE
	Câbles électriques				
	Gravats et graviers				
	Emballages ou matières plastiques				
	Matériels industriels rebutés non pollués				
	Ferraille				
	Filtre à sable				
DII (Déchets industriels inertes)	Bois non pollués	Stockage au parc à ferraille		Cession aux agents	CÔTE D'IVOIRE
	Fûts (sauf K300 et émulseurs)	Stockage au parc à ferraille, valorisation	Parc à déchets dans des compartiments appropriés	Nettoyage chimique	EUROPE
	Produits chimiques	Stockage au parc à ferraille		Incinération	EUROPE
	Catalyseurs usés	Conditionné dans des fûts		Valorisation/destruction	EUROPE
	Bille d'alumine activée	Conditionné dans des fûts		Destruction	EUROPE
	Boues éthylées	Stockage à l'ancien PCI		Incinération	EUROPE
	Déchets du laboratoire	Stockage au Laboratoire		Cession/destruction	CÔTE D'IVOIRE
	Déchets médicaux	Coffres à ordures		Incinération	CÔTE D'IVOIRE
	Déchets bitumineux	Stockage au parc à ferraille		Vente	CÔTE D'IVOIRE
	Eaux usées	TER (U65)		Cianification	SIR
	Emballages souillés de produits chimiques	Stockage au parc à ferraille		Nettoyage chimique	CÔTE D'IVOIRE
	Huiles usagées			Combustible valorisation	SIR
	Métaux lourds (mercure, cadmium)				EUROPE

Ce document appartient à la SIR. Communication et reproduction soumises à son accord.

		GESTION DES DECHETS		Réf. : PGF-141 Date : 14/02/17 Rév. : 11 Page : 15/ 18	
DIS (Déchets industriels spéciaux)	Gravats pollués			Chaulage	CÔTE D'IVOIRE
	Terres polluées			Chaulage	CÔTE D'IVOIRE
	Halon			Destruction	EUROPE
	Poussière de chaudières et scories de sablage			Décharge	SIR
	Batteries usagées	Stockage au parc à ferraille		Cession	CÔTE D'IVOIRE
	Plomb			Incinération	EUROPE
	Unité de plomb			Incinération	EUROPE
	Laine de verre	Stockage au parc à ferraille		Cession gratuite	CÔTE D'IVOIRE
	Amiante	Stockage dans les fûts		Destruction	EUROPE
	Sables pollués par HC	Stockage à l'ancien PCI		Chaulage	CÔTE D'IVOIRE
	Boues de décantation	Stockage ancienne école à feu		Destruction	CÔTE D'IVOIRE
	Toners d'imprimante	Dépôt dans des poubelles appropriées	Parc à déchets dans des compartiments de conteneurs appropriés	Valorisation	EUROPE
	Cartouches d'encre pour imprimante	Dépôt dans des poubelles appropriées		Valorisation	EUROPE
	Unité centrale, écran, clavier, souris	Mise à la disposition de la Structure Informatique		Valorisation	EUROPE
	Imprimantes	Dépôt dans des poubelles appropriées		Valorisation	EUROPE
	Cartes, répartiteurs ports parallèles	Dépôt dans des poubelles appropriées		Valorisation	EUROPE
	CD, disquettes, clés USB	Dépôt dans des poubelles appropriées		Destruction	EUROPE
	Câble réseau, câbles d'alimentation	Dépôt dans des poubelles appropriées		Valorisation	EUROPE
fax	Dépôt dans des poubelles appropriées	Valorisation		EUROPE	

Ce document appartient à la SIR. Communication et reproduction soumises à son accord.

		GESTION DES DECHETS		Réf. : PGF-141 Date : 14/02/17 Rév. : 11 Page : 16/ 18	
Annexe 2 : Cartographie des points de précollecte_collecte et stockage des déchets électroniques de la SIR					
	POINTS DE PRE-COLLECTE	POUBELLES	COLLECTE	STOCKAGE	
SIEGE	Tour SMB	9	2 Poubelles	Conteneurs compartimentés	
	Bâtiment Administratif (1 poubelle par palie)	3			
	Bâtiment Technique (1 poubelle par palier)	2			
	Bâtiment Production (02 poubelles par palier)	4			
	Bâtiment 3AE	2			
	Centre médical	1			
	PDR	1			
	Cantine	1			
USINE	Quadripôle & Bâtiment annexe	4	4 Poubelles	Conteneurs compartimentés	
	SCP	1			
	Laboratoire	1			
	SDC HSK 3	1			
	Mouvements	1			
	Atelier Kuyo	1			
	Ateliers Freilander	1			
Réserves pour assurer les remplacements		5	2 Poubelles		

Ce document appartient à la SIR. Communication et reproduction soumises à son accord.



GESTION DES DECHETS

Réf. : PGF-141
Date : 14/02/17
Rév. : 11
Page : 17/18

Annexe 3 : Prix de vente des déchets valorisables de la SIR

DECHETS	PRIX UNITAIRE	ACQUERREURS
fûts plastiques (K300)	2500 F/unité	Agents SIR
Bois et palettes de bois usagés	Cession gratuite	Agents SIR Ferrailleurs
ferrailles	75F/KG	Ferrailleurs
Ferrailles mortes	40 - 50F/KG	Ferrailleurs
feuilles de tôles	500 - 1000 F/unité	Agents SIR Ferrailleurs
aluminium	75F/kg	Agents SIR Ferrailleurs
fûts vides métalliques 200l	1525F HT/unité	Entreprises agréées par SIIC
fûts vides métalliques usagés 200l	1000F HT/unité	Entreprises agréées par SIIC
fûts vides plastique toxiques 200l	4237F HT/unité	Entreprises agréées par SICC
portes métalliques usagées	5000F/unité	Agents SIR
tubes manorites	500/KG	Ferrailleurs (CI)
vitres usagées	Selon dimension	Agents SIR
Grillages usagés	5000F	Ferrailleurs Agents SIR
Câbles électriques	100f/kg	Ferrailleurs
Flexibles usagés 12" 16" et 24"	Selon diamètre	Ferrailleurs
Fûts vides 60 litres	1000F/unité	Agents SIR Ferrailleurs
Fûts vides 20-25 litres	500F/unité	Agents SIR Ferrailleurs

Ce document appartient à la SIR. Communication et reproduction soumises à son accord.



GESTION DES DECHETS

Réf. : PGF-141
Date : 14/02/17
Rév. : 11
Page : 18/18

Batteries usées	Cession gratuite	Entreprises agréées
Laine de verre	Cession gratuite	ferrailleurs
Briques réfractaires	Cession gratuite	Ferrailleurs décharge
Cartons emballage	Cession gratuite	Agents SIR
Gravats et graviers	Cession gratuite	Agents SIR
Matières plastiques	Cession gratuite	Ferrailleurs
Papiers	décharge	GEMS-CI
Matériels bureautiques	vente	Agents SIR
Boite de bitumes	Cession gratuite	ferrailleurs
Flexibles usagés 02"	25000F/unité	ferrailleurs
Flexibles usagés 04	50000F/unité	ferrailleurs
Flexibles usagés 12	125000F/unité	ferrailleurs
Flexibles usagés 16	150000F/unité	ferrailleurs
Flexibles usagés 24	250000F/unité	ferrailleurs
Huile usagée	25000 - 30000 F /fût	Ferrailleurs

Ce document appartient à la SIR. Communication et reproduction soumises à son accord.

III-RESULTATS

III.1 CONCENTRATIONS DES COV

III.1.1 Tableaux synoptiques des résultats

A 115 en 2020

Index/ Date/Time, COV(ppm)	Interpretation	Conclusion
1,8/4/2020 17:45,0	Valeurs nulles << VLE 25 ppm	Absence de COV détectables
2,8/4/2020 17:46,0		
3,8/4/2020 17:47,0		
4,8/4/2020 17:48,0		
5,8/4/2020 17:49,0		
6,8/4/2020 17:50,0		
7,8/4/2020 17:51,0		
8,8/4/2020 17:52,0		
9,8/4/2020 17:53,0		
10,8/4/2020 17:54,0		
11,8/4/2020 17:55,0		
12,8/4/2020 17:56,0		
13,8/4/2020 17:57,0		
14,8/4/2020 17:58,0		
15,8/4/2020 17:59,0		
16,8/4/2020 18:00,0		
17,8/4/2020 18:01,0		
18,8/4/2020 18:02,0		
19,8/4/2020 18:03,0		
20,8/4/2020 18:04,0		
21,8/4/2020 18:05,0		
22,8/4/2020 18:06,0		
23,8/4/2020 18:07,0		
24,8/4/2020 18:08,0		
25,8/4/2020 18:09,0		
26,8/4/2020 18:10,0		
27,8/4/2020 18:11,0		
28,8/4/2020 18:12,0		
29,8/4/2020 18:13,0		

A.119 en 2020

LINE#	,Date/Time	,PID(ppm)	Interpretation	Conclusion
1,8/3/2020	14:09,0		< 25 ppm	
2,8/3/2020	14:10,20		< 25 ppm	
3,8/3/2020	14:11,	55	>25 ppm	
4,8/3/2020	14:12,	78	>25 ppm	
5,8/3/2020	14:13,	67	>25 ppm	
6,8/3/2020	14:14,	87	>25 ppm	
7,8/3/2020	14:15,	55	>25 ppm	
8,8/3/2020	14:16,	115	>25 ppm	
9,8/3/2020	14:17,	26	= VLE 25 ppm	
10,8/3/2020	14:18,	3	< VLE 25 ppm	
11,8/3/2020	14:19,	177	>25 ppm	COV mesurés avec la plupart de mesures largement supérieures à la VLE de 25 ppm
12,8/3/2020	14:20,	226	>25 ppm	
13,8/3/2020	14:21,	348	>25 ppm	Quelques valeurs nulles ou inférieures à VLE de 25 ppm
14,8/3/2020	14:22,	309	>25 ppm	
15,8/3/2020	14:23,	333	>25 ppm	
16,8/3/2020	14:24,	88	>25 ppm	
17,8/3/2020	14:25,	310	>25 ppm	RISQUE D'INTOXICATION AIGUE OU CHRONIQUE
18,8/3/2020	14:26,	315	>25 ppm	
19,8/3/2020	14:27,	647	>25 ppm	
20,8/3/2020	14:28,	38	>25 ppm	
21,8/3/2020	14:29,	43	>25 ppm	
22,8/3/2020	14:30,	73	>25 ppm	
23,8/3/2020	14:31,	353	>25 ppm	
24,8/3/2020	14:32,0			
25,8/3/2020	14:33,	74	>25 ppm	
26,8/3/2020	14:34,	263	>25 ppm	
27,8/3/2020	14:35,0			
28,8/3/2020	14:36,	1174	>25 ppm	
29,8/3/2020	14:37,	338	>25 ppm	
30,8/3/2020	14:38,	80	>25 ppm	
31,8/3/2020	14:39,	2439	>25 ppm	
32,8/3/2020	14:40,	955	>25 ppm	
33,8/3/2020	14:41,	1298	>25 ppm	
34,8/3/2020	14:42,	6010	>25 ppm	
35,8/3/2020	14:43,	1066	>25 ppm	
36,8/3/2020	14:44,	537	>25 ppm	
37,8/3/2020	14:45,	317	>25 ppm	

A.121 en 2020

LINE# ,Date/Time ,PID(ppm)	Interpretation	Conclusion
1,8/3/2020 14:49,0	< VLE 25 ppm	COV mesurés avec la plupart de mesures largement supérieures à la VLE de 25 ppm Quelques valeurs nulles ou inférieures à VLE de 25 ppm RISQUE D'INTOXICATION AIGUE OU CHRONIQUE
2,8/3/2020 14:50,0	< VLE 25 ppm	
3,8/3/2020 14:51,0	< VLE 25 ppm	
4,8/3/2020 14:52,321	> VLE 25 ppm	
5,8/3/2020 14:53,1061	> VLE 25 ppm	
6,8/3/2020 14:54,1227	> VLE 25 ppm	
7,8/3/2020 14:55,682	> VLE 25 ppm	
8,8/3/2020 14:56,991	> VLE 25 ppm	
9,8/3/2020 14:57,661	> VLE 25 ppm	
10,8/3/2020 14:58,1403	> VLE 25 ppm	
11,8/3/2020 14:59,157	> VLE 25 ppm	
12,8/3/2020 15:00,1254	> VLE 25 ppm	
13,8/3/2020 15:01,1673	> VLE 25 ppm	
14,8/3/2020 15:02,514	> VLE 25 ppm	
15,8/3/2020 15:03,245	> VLE 25 ppm	
16,8/3/2020 15:04,1726	> VLE 25 ppm	
17,8/3/2020 15:05,483	> VLE 25 ppm	
18,8/3/2020 15:06,1758	> VLE 25 ppm	
19,8/3/2020 15:07,229	> VLE 25 ppm	
20,8/3/2020 15:08,2142	> VLE 25 ppm	
21,8/3/2020 15:09,316	> VLE 25 ppm	
22,8/3/2020 15:10,73	> VLE 25 ppm	
23,8/3/2020 15:11,0	< VLE 25 ppm	
24,8/3/2020 15:12,8	< VLE 25 ppm	
25,8/3/2020 15:13,0	< VLE 25 ppm	
26,8/3/2020 15:14,0	< VLE 25 ppm	
27,8/3/2020 15:15,17	< VLE 25 ppm	
28,8/3/2020 15:16,0	< VLE 25 ppm	
29,8/3/2020 15:17,0	< VLE 25 ppm	
30,8/3/2020 15:18,23	< VLE 25 ppm	
31,8/3/2020 15:19,3	< VLE 25 ppm	
32,8/3/2020 15:20,0	< VLE 25 ppm	
33,8/3/2020 15:21,3	< VLE 25 ppm	
34,8/3/2020 15:22,14	< VLE 25 ppm	
35,8/3/2020 15:23,0	< VLE 25 ppm	
36,8/3/2020 15:24,2	< VLE 25 ppm	

A.120 en 2020

LINE#	,Date/Time	,PID(ppm)	Interpretation	Conclusion
1,8/3/2020	13:33,0		Valeur nulle	La plupart des valeurs de COV était nulle. Les seules valeurs détectées étaient très faibles
2,8/3/2020	13:34,0		Valeur nulle	
3,8/3/2020	13:35,16		< VLE 25 ppm	
4,8/3/2020	13:36,8		< VLE 25 ppm	
5,8/3/2020	13:37,0		Valeur nulle	
6,8/3/2020	13:38,0		Valeur nulle	
7,8/3/2020	13:39,0		Valeur nulle	
8,8/3/2020	13:40,0		Valeur nulle	
9,8/3/2020	13:41,0		Valeur nulle	
10,8/3/2020	13:42,0		Valeur nulle	
11,8/3/2020	13:43,0		Valeur nulle	
12,8/3/2020	13:44,0		Valeur nulle	
13,8/3/2020	13:45,0		Valeur nulle	
14,8/3/2020	13:46,0		Valeur nulle	
15,8/3/2020	13:47,0		Valeur nulle	
16,8/3/2020	13:48,0		Valeur nulle	
17,8/3/2020	13:49,0		Valeur nulle	
18,8/3/2020	13:50,0		Valeur nulle	
19,8/3/2020	13:51,0		Valeur nulle	
20,8/3/2020	13:52,0		Valeur nulle	
21,8/3/2020	13:53,0		Valeur nulle	
22,8/3/2020	13:54,0		Valeur nulle	
23,8/3/2020	13:55,0		Valeur nulle	
24,8/3/2020	13:56,0		Valeur nulle	
25,8/3/2020	13:57,0		Valeur nulle	
26,8/3/2020	13:58,0		Valeur nulle	
27,8/3/2020	13:59,0		Valeur nulle	
28,8/3/2020	14:00,0		Valeur nulle	
29,8/3/2020	14:01,0		Valeur nulle	
30,8/3/2020	14:02,0		Valeur nulle	
31,8/3/2020	14:03,0		Valeur nulle	
32,8/3/2020	14:04,0		Valeur nulle	
33,8/3/2020	14:05,0		Valeur nulle	

A. 151 en 2020

LINE#	,Date/Time	,PID(ppm)	Interpretation	Conclusion
1,8/3/2020	12:52,0		Valeur nulle	Valeurs de COV nulles. Pas de COV détectés
2,8/3/2020	12:53,0		Valeur nulle	
3,8/3/2020	12:54,0		Valeur nulle	
4,8/3/2020	12:55,0		Valeur nulle	
5,8/3/2020	12:56,0		Valeur nulle	
6,8/3/2020	12:57,0		Valeur nulle	
7,8/3/2020	12:58,0		Valeur nulle	
8,8/3/2020	12:59,0		Valeur nulle	
9,8/3/2020	13:00,0		Valeur nulle	
10,8/3/2020	13:01,7		< VLE 25 ppm	COV détecté mais faible
11,8/3/2020	13:02,0		Valeur nulle	Valeurs de COV nulles. Pas de COV détectés
12,8/3/2020	13:03,0		Valeur nulle	
13,8/3/2020	13:04,0		Valeur nulle	
14,8/3/2020	13:05,0		Valeur nulle	
15,8/3/2020	13:06,0		Valeur nulle	
16,8/3/2020	13:07,0		Valeur nulle	
17,8/3/2020	13:08,0		Valeur nulle	
18,8/3/2020	13:09,0		Valeur nulle	
19,8/3/2020	13:10,0		Valeur nulle	
20,8/3/2020	13:11,57		> VLE 25 ppm	COV détecté mais faible
21,8/3/2020	13:12,0		Valeur nulle	Pas de COV détectés
22,8/3/2020	13:13,68		> VLE 25 ppm	COV détecté et supérieur à VLE
23,8/3/2020	13:14,0		Valeur nulle	Pas de COV détectés
24,8/3/2020	13:15,0		Valeur nulle	Pas de COV détectés
25,8/3/2020	13:16,12		< VLE 25 ppm	COV détecté mais faible
26,8/3/2020	13:17,7		< VLE 25 ppm	COV détecté mais faible
27,8/3/2020	13:18,2		< VLE 25 ppm	COV détecté mais faible
28,8/3/2020	13:19,0		Valeur nulle	Pas de COV détectés
29,8/3/2020	13:20,58		> VLE 25 ppm	COV détecté et supérieur à VLE
30,8/3/2020	13:21,101		> VLE 25 ppm	COV détecté et très supérieur à VLE
31,8/3/2020	13:22,252		>> VLE 25 ppm	COV détecté et très supérieur à VLE
32,8/3/2020	13:23,666		>> VLE 25 ppm	COV détecté et très supérieur à VLE
33,8/3/2020	13:24,51		> VLE 25 ppm	COV détecté et supérieur à VLE
34,8/3/2020	13:25,62		> VLE 25 ppm	COV détecté et supérieur à VLE
35,8/3/2020	13:26,1233		> VLE 25 ppm	COV détecté et très supérieur à VLE
36,8/3/2020	13:27,1077		>> VLE 25 ppm	COV détecté et très supérieur à VLE
37,8/3/2020	13:28,92		> VLE 25 ppm	COV détecté et très supérieur à VLE
38,8/3/2020	13:29,414		>> VLE 25 ppm	COV détecté et très supérieur à VLE
39,8/3/2020	13:30,1735		>> VLE 25 ppm	COV détecté et très supérieur à VLE

A 152 en 2020

LINE#	,Date/Time	,PID(ppm)	Interpretation	Conclusion
1,8/3/2020	17:39,0			
2,8/3/2020	17:40,0			
3,8/3/2020	17:41,0			
4,8/3/2020	17:42,0			
5,8/3/2020	17:43,0			
6,8/3/2020	17:44,0			
7,8/3/2020	17:45,0		Valeurs nulles	Valeurs de COV nulles. Pas de COV détectés
8,8/3/2020	17:46,0			
9,8/3/2020	17:47,0			
10,8/3/2020	17:48,0			
11,8/3/2020	17:49,0			
12,8/3/2020	17:50,0			
13,8/3/2020	17:51,0			
14,8/3/2020	17:52,0			
15,8/3/2020	17:53,0			
16,8/3/2020	17:54,0			
17,8/3/2020	17:55,0			
18,8/3/2020	17:56,0			
19,8/3/2020	17:57,0			
20,8/3/2020	17:58,0			
21,8/3/2020	17:59,278		>>VLE 25 ppm	
22,8/3/2020	18:00,160		>>VLE 25 ppm	
23,8/3/2020	18:01,261		>>VLE 25 ppm	Valeurs largement supérieures à VLE de 25 ppm.
24,8/3/2020	18:02,378		>>VLE 25 ppm	
25,8/3/2020	18:03,1116		>>>VLE 25 ppm	
26,8/3/2020	18:04,1391		>>>VLE 25 ppm	RISQUE D'INTOXICATION AIGUE OU CHRONIQUE
27,8/3/2020	18:05,1019		>>>VLE 25 ppm	
28,8/3/2020	18:06,1423		>>>VLE 25 ppm	
29,8/3/2020	18:07,2694		>>>VLE 25 ppm	
30,8/3/2020	18:08,2666		>>>VLE 25 ppm	
31,8/3/2020	18:09,2969		>>>VLE 25 ppm	
32,8/3/2020	18:10,2289		>>>VLE 25 ppm	
33,8/3/2020	18:11,1613		>>>VLE 25 ppm	
34,8/3/2020	18:12,2283		>>>VLE 25 ppm	

A 1001 en 2020

LINE# ,Date/Time ,PID(ppm)	Interpretation	Conclusion
1,8/5/2020 11:24,0	Valeurs de COV nulles	Valeurs de COV nulles. Pas de COV détectés
2,8/5/2020 11:25,0		
3,8/5/2020 11:26,0		
4,8/5/2020 11:27,27	>VLE 25 ppm	COV détecté, presque égal à la VLE RISQUE D'INTOXICATION AIGUE OU CHRONIQUE
5,8/5/2020 11:28,0	Valeurs de COV nulles	Valeurs de COV nulles. Pas de COV détectés
6,8/5/2020 11:29,0		
7,8/5/2020 11:30,0		
8,8/5/2020 11:31,0		
9,8/5/2020 11:32,0		
10,8/5/2020 11:33,0		
11,8/5/2020 11:34,0		

A 1002 en 2020

LINE# ,Date/Time ,PID(ppm)	Interpretation	Conclusion
1,8/5/2020 12:21,0	Valeurs de COV nulles	Niveaux variables de
2,8/5/2020 12:22,0		
3,8/5/2020 12:23,0		
4,8/5/2020 12:24,21	<VLE 25 ppm	COV selon le temps de prélèvements passant de valeurs nulles à des valeurs légèrement ou largement supérieures à VLE. RISQUE D'INTOXICATION AIGUE OU CHRONIQUE
5,8/5/2020 12:25,186	>>VLE 25 ppm	
6,8/5/2020 12:26,903	>>>VLE 25 ppm	
7,8/5/2020 12:27,97	>>VLE 25 ppm	
8,8/5/2020 12:28,0	Valeurs de COV nulles	
9,8/5/2020 12:29,109	>>VLE 25 ppm	
10,8/5/2020 12:30,0	Valeurs de COV nulles	
11,8/5/2020 12:31,0		
12,8/5/2020 12:32,5	<VLE 25 ppm	
13,8/5/2020 12:33,4	<VLE 25 ppm	
14,8/5/2020 12:34,69	>>VLE 25 ppm	
15,8/5/2020 12:35,353	>>VLE 25 ppm	
16,8/5/2020 12:36,89	>>VLE 25 ppm	
17,8/5/2020 12:37,15	<VLE 25 ppm	
18,8/5/2020 12:38,402	>>VLE 25 ppm	
19,8/5/2020 12:39,223	>>VLE 25 ppm	
20,8/5/2020 12:40,347	>>VLE 25 ppm	
21,8/5/2020 12:41,80	>VLE 25 ppm	

A 1004 en 2020

LINE#	,Date/Time	,PID(ppm)	Interpretation	Conclusion
1,8/5/2020	13:02,0		Valeur nulle	<p>Niveaux variables de COV selon le temps de prélèvements passant de valeurs nulles à des valeurs légèrement ou largement supérieures à VLE.</p> <p>RISQUE D'INTOXICATION AIGUE OU CHRONIQUE</p>
2,8/5/2020	13:03,288		>>VLE 25 ppm	
3,8/5/2020	13:04,294		>>VLE 25 ppm	
4,8/5/2020	13:05,37		>VLE 25 ppm	
5,8/5/2020	13:06,131		>>VLE 25 ppm	
6,8/5/2020	13:07,107		>>VLE 25 ppm	
7,8/5/2020	13:08,135		>>VLE 25 ppm	
8,8/5/2020	13:09,75		>VLE 25 ppm	
9,8/5/2020	13:10,0		Valeur nulle	
10,8/5/2020	13:11,0		Valeur nulle	
11,8/5/2020	13:12,0		Valeur nulle	
12,8/5/2020	13:13,4		>VLE 25 ppm	
13,8/5/2020	13:14,55		>VLE 25 ppm	
14,8/5/2020	13:15,61		>VLE 25 ppm	
15,8/5/2020	13:16,94		>VLE 25 ppm	
16,8/5/2020	13:17,210		>>VLE 25 ppm	
17,8/5/2020	13:18,171		>>VLE 25 ppm	
18,8/5/2020	13:19,0		Valeur nulle	
19,8/5/2020	13:20,135		>>VLE 25 ppm	

B3 Butane en 2020

LINE#	Date/Time	PID(ppm)	Interpretation	Conclusion
1,8/4/2020	13:35,0		Valeur nulle	<p>Niveaux variables de COV selon le temps de prélèvements passant de valeurs nulles à des valeurs légèrement ou largement supérieures à VLE.</p> <p>RISQUE D'INTOXICATION AIGUE OU CHRONIQUE</p>
2,8/4/2020	13:36,100		>VLE 25 ppm	
3,8/4/2020	13:37,41			
4,8/4/2020	13:38,0		Valeur nulle	
5,8/4/2020	13:39,0			
6,8/4/2020	13:40,0			
7,8/4/2020	13:41,0			
8,8/4/2020	13:42,122			
9,8/4/2020	13:43,6		<VLE 25 ppm	
10,8/4/2020	13:44,51		>VLE 25 ppm	
11,8/4/2020	13:45,75		>VLE 25 ppm	
12,8/4/2020	13:46,2		<VLE 25 ppm	
13,8/4/2020	13:47,25		= VLE 25 ppm	
14,8/4/2020	13:48,0		Valeur nulle	
15,8/4/2020	13:49,0			
16,8/4/2020	13:50,0			
17,8/4/2020	13:51,0			
18,8/4/2020	13:52,686		>>VLE 25 ppm	
19,8/4/2020	13:53,476		>>VLE 25 ppm	
20,8/4/2020	13:54,132		>>VLE 25 ppm	
21,8/4/2020	13:55,2		<VLE 25 ppm	
22,8/4/2020	13:56,257		>>VLE 25 ppm	
23,8/4/2020	13:57,2		<VLE 25 ppm	
24,8/4/2020	13:58,149		>>VLE 25 ppm	
25,8/4/2020	13:59,36		>VLE 25 ppm	
26,8/4/2020	14:00,104		>>VLE 25 ppm	
27,8/4/2020	14:01,0		Valeur nulle	
28,8/4/2020	14:02,0			
29,8/4/2020	14:03,0			
30,8/4/2020	14:04,4		<VLE 25 ppm	
31,8/4/2020	14:05,23		<VLE 25 ppm	
32,8/4/2020	14:06,21		<VLE 25 ppm	
33,8/4/2020	14:07,50		>VLE 25 ppm	
34,8/4/2020	14:08,158		>>VLE 25 ppm	
35,8/4/2020	14:09,0		Valeur nulle	
36,8/4/2020	14:10,92		>VLE 25 ppm	
37,8/4/2020	14:11,82		>VLE 25 ppm	
38,8/4/2020	14:12,0		Valeur nulle	

B8 en 2020

LINE#	,Date/Time	,PID(ppm)	Interpretation	Conclusion
1,7/30/2020	13:22,103		>VLE 25 ppm	Niveaux variables de COV selon le temps de prélèvements passant de valeurs nulles à des valeurs légèrement ou largement supérieures à VLE. RISQUE D'INTOXICATION AIGUE OU CHRONIQUE
2,7/30/2020	13:23,0			
3,7/30/2020	13:24,152		>VLE 25 ppm	
4,7/30/2020	13:25,79		>VLE 25 ppm	
5,7/30/2020	13:26,12			
6,7/30/2020	13:27,0			
7,7/30/2020	13:28,0			
8,7/30/2020	13:29,0			
9,7/30/2020	13:30,0			
10,7/30/2020	13:31,0			
11,7/30/2020	13:32,0			
12,7/30/2020	13:33,700		>VLE 25 ppm	
13,7/30/2020	13:34,112		>VLE 25 ppm	
14,7/30/2020	13:35,0			
15,7/30/2020	13:36,0			
16,7/30/2020	13:37,0			
17,7/30/2020	13:38,0			
18,7/30/2020	13:39,8			
19,7/30/2020	13:40,0			
20,7/30/2020	13:41,46		>VLE 25 ppm	
21,7/30/2020	13:42,528		>>VLE 25 ppm	
22,7/30/2020	13:43,136		>>VLE 25 ppm	
23,7/30/2020	13:44,174		>>VLE 25 ppm	
24,7/30/2020	13:45,16			
25,7/30/2020	13:46,243		>>VLE 25 ppm	
26,7/30/2020	13:47,59		>VLE 25 ppm	
27,7/30/2020	13:48,73		>VLE 25 ppm	
28,7/30/2020	13:49,133		>VLE 25 ppm	
29,7/30/2020	13:50,8			
30,7/30/2020	13:51,13			
31,7/30/2020	13:52,0			
32,7/30/2020	13:53,4			
33,7/30/2020	13:54,79		>VLE 25 ppm	
34,7/30/2020	13:55,0			

B9 en 2020

LINE#	,Date/Time	,PID(ppm)	interpretation	Conclusion
1,7/30/2020	13:58,0			Niveaux variables de COV selon le temps de prélèvements passant de valeurs nulles à des valeurs légèrement ou largement supérieures à VLE. RISQUE D'INTOXICATION AIGUE OU CHRONIQUE
2,7/30/2020	13:59,0			
3,7/30/2020	14:00,798		>> VLE 25 ppm	
4,7/30/2020	14:01,1			
5,7/30/2020	14:02,402		>> VLE 25 ppm	
6,7/30/2020	14:03,243		>> VLE 25 ppm	
7,7/30/2020	14:04,108		>> VLE 25 ppm	
8,7/30/2020	14:05,58		> VLE 25 ppm	
9,7/30/2020	14:06,9			
10,7/30/2020	14:07,71		> VLE 25 ppm	
11,7/30/2020	14:08,0			
12,7/30/2020	14:09,271		>> VLE 25 ppm	
13,7/30/2020	14:10,0			
14,7/30/2020	14:11,0			
15,7/30/2020	14:12,0			
16,7/30/2020	14:13,0			
17,7/30/2020	14:14,0			
18,7/30/2020	14:15,3			
19,7/30/2020	14:16,333		>> VLE 25 ppm	
20,7/30/2020	14:17,77		> VLE 25 ppm	
21,7/30/2020	14:18,58		> VLE 25 ppm	
22,7/30/2020	14:19,386		>> VLE 25 ppm	
23,7/30/2020	14:20,497		>> VLE 25 ppm	
24,7/30/2020	14:21,265		>> VLE 25 ppm	
25,7/30/2020	14:22,908		>> VLE 25 ppm	
26,7/30/2020	14:23,970		>> VLE 25 ppm	
27,7/30/2020	14:24,593		>> VLE 25 ppm	
28,7/30/2020	14:25,475		>> VLE 25 ppm	
29,7/30/2020	14:26,1505		>> VLE 25 ppm	
30,7/30/2020	14:27,300		>> VLE 25 ppm	
31,7/30/2020	14:28,459		>> VLE 25 ppm	
32,7/30/2020	14:29,665		>> VLE 25 ppm	
33,7/30/2020	14:30,481		>> VLE 25 ppm	
34,7/30/2020	14:31,665		>> VLE 25 ppm	

B10 en 2020

LINE#	,Date/Time	,PID(ppm)	Interpretation	Conclusion
1,7/30/2020	12:46,218		>>VLE 25 ppm	Niveaux variables de COV selon le temps de prélèvements passant de valeurs nulles à des valeurs légèrement ou largement supérieures à VLE. RISQUE D'INTOXICATION AIGUE OU CHRONIQUE
2,7/30/2020	12:47,1939		>>VLE 25 ppm	
3,7/30/2020	12:48,0			
4,7/30/2020	12:49,5888		>>VLE 25 ppm	
5,7/30/2020	12:50,60		>VLE 25 ppm	
6,7/30/2020	12:51,8			
7,7/30/2020	12:52,285		>>VLE 25 ppm	
8,7/30/2020	12:53,19			
9,7/30/2020	12:54,0			
10,7/30/2020	12:55,2			
11,7/30/2020	12:56,0			
12,7/30/2020	12:57,0			
13,7/30/2020	12:58,0			
14,7/30/2020	12:59,0			
15,7/30/2020	13:00,0			
16,7/30/2020	13:01,396		>>VLE 25 ppm	
17,7/30/2020	13:02,4			
18,7/30/2020	13:03,830		>>VLE 25 ppm	
19,7/30/2020	13:04,2			
20,7/30/2020	13:05,36		>VLE 25 ppm	
21,7/30/2020	13:06,0			
22,7/30/2020	13:07,0			
23,7/30/2020	13:08,35		>VLE 25 ppm	
24,7/30/2020	13:09,1			
25,7/30/2020	13:10,20			
26,7/30/2020	13:11,4			
27,7/30/2020	13:12,45		>VLE 25 ppm	
28,7/30/2020	13:13,5			
29,7/30/2020	13:14,218		>>VLE 25 ppm	
30,7/30/2020	13:15,110		>>VLE 25 ppm	
31,7/30/2020	13:16,314		>>VLE 25 ppm	
32,7/30/2020	13:17,35		>VLE 25 ppm	

Bord de comptage 2020

LINE#	,Date/Time	,PID(ppm)	Interpretation	Conclusion
1,8/3/2020	18:40,1375		>>>VLE 25 ppm	Toutes les autres valeurs sauf une sont largement supérieures à la VLE de 25 ppm suggérant un risque d'intoxication aigue
2,8/3/2020	18:41,471		>>>VLE 25 ppm	
3,8/3/2020	18:42,1986		>>>VLE 25 ppm	
4,8/3/2020	18:43,1234		>>>VLE 25 ppm	
5,8/3/2020	18:44,3326		>>>VLE 25 ppm	
6,8/3/2020	18:45,2263		>>>VLE 25 ppm	
7,8/3/2020	18:46,2367		>>>VLE 25 ppm	
8,8/3/2020	18:47,55		>>VLE 25 ppm	
9,8/3/2020	18:48,367		>>>VLE 25 ppm	
10,8/3/2020	18:49,198		>>>VLE 25 ppm	
11,8/3/2020	18:50,289		>>>VLE 25 ppm	
12,8/3/2020	18:51,105		>>>VLE 25 ppm	
13,8/3/2020	18:52,789		>>>VLE 25 ppm	
14,8/3/2020	18:53,245		>>>VLE 25 ppm	
15,8/3/2020	18:54,310		>>>VLE 25 ppm	
16,8/3/2020	18:55,1691		>>>VLE 25 ppm	
17,8/3/2020	18:56,2218		>>>VLE 25 ppm	
18,8/3/2020	18:57,4642		>>>VLE 25 ppm	
19,8/3/2020	18:58,353		>>>VLE 25 ppm	
20,8/3/2020	18:59,2		< VLE 25 ppm	
21,8/3/2020	19:00,1697		>>>VLE 25 ppm	
22,8/3/2020	19:01,1478		>>>VLE 25 ppm	
23,8/3/2020	19:02,2524		>>>VLE 25 ppm	

C2 Bas en 2020

LINE#	,Date/Time	,PID(ppm)	Interprétation	Conclusion
1,7/29/2020	15 :03,84		>VLE 25 ppm	Quelques valeurs mesurées sont supérieures à la VLE de 25 ppm. avec des niveaux excessivement élevés. RISQUE D'INTOXICATION AIGUE OU CHRONIQUE
2,7/29/2020	15 :04,62		>VLE 25 ppm	
3,7/29/2020	15 :05,0			
4,7/29/2020	15 :06,29		>VLE 25 ppm	
5,7/29/2020	15 :07,114		>>VLE 25 ppm	
6,7/29/2020	15 :08,0			
7,7/29/2020	15 :09,1293		>>VLE 25 ppm	
8,7/29/2020	15 :10,57		>VLE 25 ppm	
9,7/29/2020	15 :11,3			
10,7/29/2020	15 :12,0			
11,7/29/2020	15 :13,375		>>VLE 25 ppm	
12,7/29/2020	15 :14,650		>>VLE 25 ppm	
13,7/29/2020	15 :15,48		>VLE 25 ppm	
14,7/29/2020	15 :16,0			
15,7/29/2020	15 :17,12			
16,7/29/2020	15 :18,47		>VLE 25 ppm	

C3 Bas en 2020

LINE#	,Date/Time	,PID(ppm)	interpretation	Conclusion
1,7/29/2020	14 :22,7720		>>> VLE 25 ppm	Quelques valeurs mesurées sont supérieures à la VLE de 25 ppm. avec des niveaux excessivement élevés. RISQUE D'INTOXICATION AIGUE OU CHRONIQUE
2,7/29/2020	14 :23,377		>> VLE 25 ppm	
3,7/29/2020	14 :24,288		>> VLE 25 ppm	
4,7/29/2020	14 :25,204		>> VLE 25 ppm	
5,7/29/2020	14 :26,149		>> VLE 25 ppm	
6,7/29/2020	14 :27,81		> VLE 25 ppm	
7,7/29/2020	14 :28,4			
8,7/29/2020	14 :29,45		> VLE 25 ppm	
9,7/29/2020	14 :30,0			
10,7/29/2020	14 :31,55		>> VLE 25 ppm	
11,7/29/2020	14 :32,24			
12,7/29/2020	14 :33,147		>> VLE 25 ppm	
13,7/29/2020	14 :34,38		>> VLE 25 ppm	
14,7/29/2020	14 :35,19			
15,7/29/2020	14 :36,27		> VLE 25 ppm	
16,7/29/2020	14 :37,204		>> VLE 25 ppm	
17,7/29/2020	14 :38,8			
18,7/29/2020	14 :39,15			
19,7/29/2020	14 :40,55		>> VLE 25 ppm	
20,7/29/2020	14 :41,7			
21,7/29/2020	14 :42,2			

C4 en 2020

LINE#	,Date/Time	,PID(ppm)	Interpretation	Conclusion
1,7/30/2020	14 :39,80		> VLE 25 ppm	Toutes les valeurs mesurées sont supérieures à la VLE de 25 ppm avec des niveaux excessivement élevés. RISQUE D'INTOXICATION AIGUE OU CHRONIQUE
2,7/30/2020	14 :40,4338		>>> VLE 25 ppm	
3,7/30/2020	14 :41,8242		>>> VLE 25 ppm	
4,7/30/2020	14 :42,10798		>>> VLE 25 ppm	
5,7/30/2020	14 :43,9044		>>> VLE 25 ppm	
6,7/30/2020	14 :44,7176		>>> VLE 25 ppm	
7,7/30/2020	14 :45,8647		>> VLE 25 ppm	
8,7/30/2020	14 :46,11564		>>> VLE 25 ppm	
9,7/30/2020	14 :47,9369		>>> VLE 25 ppm	
10,7/30/2020	14 :48,6944		>>> VLE 25 ppm	
11,7/30/2020	14 :49,13336		>>> VLE 25 ppm	
12,7/30/2020	14 :50,14409		>>> VLE 25 ppm	
13,7/30/2020	14 :51,8571		>>> VLE 25 ppm	
14,7/30/2020	14 :52,7691		>>> VLE 25 ppm	
15,7/30/2020	14 :53,10364		>> VLE 25 ppm	
16,7/30/2020	14 :54,11554		>>> VLE 25 ppm	
17,7/30/2020	14 :55,12482		>>> VLE 25 ppm	
18,7/30/2020	14 :56,8478		>>> VLE 25 ppm	
19,7/30/2020	14 :57,6527		>>> VLE 25 ppm	
20,7/30/2020	14 :58,9478		>>> VLE 25 ppm	

D1 Bas en 2020

LINE#	,Date/Time	,PID(ppm)	interpretation	Conclusion
1,7/29/2020	17:10,879		>>VLE 25ppm	4 Valeurs supérieures à la VLE RISQUE D'INTOXICATION AIGUE OU CHRONIQUE
2,7/29/2020	17:11,803		>>VLE 25ppm	
3,7/29/2020	17:12,645		>>VLE 25ppm	
4,7/29/2020	17:13,0			
5,7/29/2020	17:14,0			
6,7/29/2020	17:15,0			
7,7/29/2020	17:16,0			
8,7/29/2020	17:17,1			
9,7/29/2020	17:18,5			
10,7/29/2020	17:19,0			
11,7/29/2020	17:20,0			
12,7/29/2020	17:21,315		>>VLE 25ppm	
13,7/29/2020	17:22,24			
14,7/29/2020	17:23,0			
15,7/29/2020	17:24,0			
16,7/29/2020	17:25,0			
17,7/29/2020	17:26,0			
18,7/29/2020	17:27,0			
19,7/29/2020	17:28,0			
20,7/29/2020	17:29,0			
21,7/29/2020	17:30,15			

D2 Bas en 2020

LINE#	,Date/Time	,PID(ppm)	Interpretation	Conclusion
1,7/29/2020	17 :31,14		< VLE 25ppm	A part une valeur, toutes les autres valeurs mesurées sont supérieures à la VLE de 25 ppm avec des niveaux excessivement élevés. RISQUE D'INTOXICATION AIGUE OU CHRONIQUE
2,7/29/2020	17 :32,1477		>>> VLE 25 ppm	
3,7/29/2020	17 :33,1833		>>> VLE 25 ppm	
4,7/29/2020	17 :34,609		>> VLE 25 ppm	
5,7/29/2020	17 :35,1591		>>> VLE 25 ppm	
6,7/29/2020	17 :36,116		>> VLE 25 ppm	
7,7/29/2020	17 :37,2778		>>> VLE 25 ppm	
8,7/29/2020	17 :38,769		>>VLE 25 ppm	
9,7/29/2020	17 :39,2799		>>> VLE 25 ppm	
10,7/29/2020	17 :40,4723		>>> VLE 25 ppm	
11,7/29/2020	17 :41,1646		>>> VLE 25 ppm	
12,7/29/2020	17 :42,1785		>>> VLE 25 ppm	
13,7/29/2020	17 :43,153		>> VLE 25 ppm	
14,7/29/2020	17 :44,2230		>>> VLE 25 ppm	
15,7/29/2020	17 :45,312		>> VLE 25 ppm	
16,7/29/2020	17 :46,3183		>>> VLE 25 ppm	
17,7/29/2020	17 :47,2985		>>> VLE 25 ppm	
18,7/29/2020	17 :48,676		>> VLE 25 ppm	
19,7/29/2020	17 :49,2290		>>> VLE 25 ppm	

D4 Haut en 2020

LINE#	,Date/Time	,PID(ppm)	Interprétation	Conclusion
1,7/29/2020	13:45,246		>>VLE 25ppm	Quelques valeurs mesurées sont supérieures à la VLE de 25 ppm. avec des niveaux très élevés. RISQUE D'INTOXICATION AIGUE OU CHRONIQUE
2,7/29/2020	13:46,269		>>VLE 25ppm	
3,7/29/2020	13:47,68		>VLE 25ppm	
4,7/29/2020	13:48,1511		>>>VLE 25ppm	
5,7/29/2020	13:49,129		>>VLE 25ppm	
6,7/29/2020	13:50,39		>VLE 25ppm	
7,7/29/2020	13:51,10			
8,7/29/2020	13:52,63		>>VLE 25ppm	
9,7/29/2020	13:53,392		>>VLE 25ppm	
10,7/29/2020	13:54,18			
11,7/29/2020	13:55,141		>>VLE 25ppm	
12,7/29/2020	13:56,1505		>>>VLE 25ppm	
13,7/29/2020	13:57,0			
14,7/29/2020	13:58,414		>>>VLE 25ppm	
15,7/29/2020	13:59,1823		>>>VLE 25ppm	
16,7/29/2020	14:00,20			
17,7/29/2020	14:01,755		>>>VLE 25ppm	

D5 Bas en 2020

LINE#	,Date/Time	,PID(ppm)	Interpretation	Conclusion
1,7/29/2020	13 :26,594		>>>VLE 25 ppm	Toutes les valeurs mesurées sont supérieures à la VLE de 25 ppm avec des niveaux excessivement élevés. RISQUE D'INTOXICATION AIGUE OU CHRONIQUE
2,7/29/2020	13 :27,1025		>>>VLE 25 ppm	
3,7/29/2020	13 :28,1380		>>>VLE 25 ppm	
4,7/29/2020	13 :29,3203		>>>VLE 25 ppm	
5,7/29/2020	13 :30,7691		>>>VLE 25 ppm	
6,7/29/2020	13 :31,2036		>>>VLE 25 ppm	
7,7/29/2020	13 :32,10802		>>>VLE 25 ppm	
8,7/29/2020	13 :33,1553		>>>VLE 25 ppm	
9,7/29/2020	13 :34,491		>>VLE 25 ppm	
10,7/29/2020	13 :35,1816		>>>VLE 25 ppm	
11,7/29/2020	13 :36,383		>>VLE 25 ppm	
12,7/29/2020	13 :37,3741		>>>VLE 25 ppm	
13,7/29/2020	13 :38,5993		>>>VLE 25 ppm	
14,7/29/2020	13 :39,6628		>>>VLE 25 ppm	
15,7/29/2020	13 :40,1351		>>>VLE 25 ppm	
16,7/29/2020	13 :41,106		>>VLE 25 ppm	
17,7/29/2020	13 :42,2413		>>>VLE 25 ppm	
18,7/29/2020	13 :43,2776		>>>VLE 25 ppm	
19,7/29/2020	13 :44,11607		>>>VLE 25 ppm	

E.3 en 2020

LINE#	,Date/Time	,PID(ppm)	Interpretation	Conclusion
1,7/29/2020	13 :02,0		Valeurs nulles	Pas de COV détectables
2,7/29/2020	13 :03,0			
3,7/29/2020	13 :04,0			
4,7/29/2020	13 :05,0			
5,7/29/2020	13 :06,0			
6,7/29/2020	13 :07,0			
7,7/29/2020	13 :08,0			
8,7/29/2020	13 :09,0			
9,7/29/2020	13 :10,0			
10,7/29/2020	13 :11,0			
11,7/29/2020	13 :12,0			
12,7/29/2020	13 :13,0			
13,7/29/2020	13 :14,0			
14,7/29/2020	13 :15,0			
15,7/29/2020	13 :16,0			
16,7/29/2020	13 :17,0			
17,7/29/2020	13 :18,0			
18,7/29/2020	13 :19,0			
19,7/29/2020	13 :20,0			
20,7/29/2020	13 :21,0			
21,7/29/2020	13 :22,0			

Pompérie 1 en 2020

LINE#	,Date/Time	,PID(ppm)	Interpretation	Conclusion
1,8/4/2020	11:51,0			La plupart des concentrations sont nulles ; 2 valeurs détectables mais inférieures à la VLE de 25 ppm
2,8/4/2020	11:52,0			
3,8/4/2020	11:53,0			
4,8/4/2020	11:54,0			
5,8/4/2020	11:55,0			
6,8/4/2020	11:56,20		< VLE 25 ppm	
7,8/4/2020	11:57,0			
8,8/4/2020	11:58,0			
9,8/4/2020	11:59,0			
10,8/4/2020	12:00,0			
11,8/4/2020	12:01,0			
12,8/4/2020	12:02,4		< VLE 25 ppm	
13,8/4/2020	12:03,0			
14,8/4/2020	12:04,0			
15,8/4/2020	12:05,0			
16,8/4/2020	12:06,0			
17,8/4/2020	12:07,0			
18,8/4/2020	12:08,0			
19,8/4/2020	12:09,0			
20,8/4/2020	12:10,0			
21,8/4/2020	12:11,0			
22,8/4/2020	12:12,0			
23,8/4/2020	12:13,0			

Pompérie 2 en 2020

LINE#	,Date/Time	,PID(ppm)	Interpretation	Conclusion
1,8/4/2020	18:31,0		Toutes les valeurs sont nulles	Absence de COV détectables
2,8/4/2020	18:32,0			
3,8/4/2020	18:33,0			
4,8/4/2020	18:34,0			
5,8/4/2020	18:35,0			
6,8/4/2020	18:36,0			
7,8/4/2020	18:37,0			
8,8/4/2020	18:38,0			
9,8/4/2020	18:39,0			
10,8/4/2020	18:40,0			
11,8/4/2020	18:41,0			
12,8/4/2020	18:42,0			
13,8/4/2020	18:43,0			
14,8/4/2020	18:44,0			
15,8/4/2020	18:45,0			
16,8/4/2020	18:46,0			
17,8/4/2020	18:47,0			
18,8/4/2020	18:48,0			
19,8/4/2020	18:49,0			
20,8/4/2020	18:50,0			
21,8/4/2020	18:51,0			

Pompérie 3 en 2020

LINE#	,Date/Time	,PID(ppm)	Interpretation	Conclusion
1,8/4/2020	12:17,0			Les niveaux mesurés sont faibles dans l'ensemble. Les quelques valeurs élevés sont légèrement supérieures à la VLE. Le risque d'intoxication est faible.
2,8/4/2020	12:18,0			
3,8/4/2020	12:19,0			
4,8/4/2020	12:20,27		>VLE 25 ppm	
5,8/4/2020	12:21,32		>VLE 25 ppm	
6,8/4/2020	12:22,0			
7,8/4/2020	12:23,35		>VLE 25 ppm	
8,8/4/2020	12:24,0			
9,8/4/2020	12:25,21		<VLE 25 ppm	
10,8/4/2020	12:26,4		<VLE 25 ppm	
11,8/4/2020	12:27,2		<VLE 25 ppm	
12,8/4/2020	12:28,0			
13,8/4/2020	12:29,29		>VLE 25 ppm	
14,8/4/2020	12:30,0			
15,8/4/2020	12:31,0			
16,8/4/2020	12:32,2		<VLE 25 ppm	
17,8/4/2020	12:33,23		<VLE 25 ppm	
18,8/4/2020	12:34,13		<VLE 25 ppm	
19,8/4/2020	12:35,8		<VLE 25 ppm	
20,8/4/2020	12:36,2			
21,8/4/2020	12:37,0			
22,8/4/2020	12:38,0			
23,8/4/2020	12:39,0			
24,8/4/2020	12:40,18		<VLE 25 ppm	

Pompérie 10 en 2020

LINE#	,Date/Time	,PID(ppm)	Interprétation	Conclusion
1,8/4/2020	14:46,63		>VLE 25 ppm	concentrations de COV sont très élevés à tous les moments de mesurage (sauf une valeur moyennement élevée) RISQUE d'INTOXICATION AIGUE et CHRONIQUE
2,8/4/2020	14:47,9889			
3,8/4/2020	14:48,5398			
4,8/4/2020	14:49,14791			
5,8/4/2020	14:50,3904			
6,8/4/2020	14:51,9811			
7,8/4/2020	14:52,8491			
8,8/4/2020	14:53,2567			
9,8/4/2020	14:54,8214			
10,8/4/2020	14:55,8541		>>>VLE 25 ppm	
11,8/4/2020	14:56,6439			
12,8/4/2020	14:57,18010			
13,8/4/2020	14:58,16242			
14,8/4/2020	14:59,16842			
15,8/4/2020	15:00,5262			
16,8/4/2020	15:01,6399			
17,8/4/2020	15:02,1781			
18,8/4/2020	15:03,3614			
19,8/4/2020	15:04,7398			
20,8/4/2020	15:05,13562			
21,8/4/2020	15:06,2572			
22,8/4/2020	15:07,3660			

Pompérie 14 (butane) en 2020

LINE#	,Date/Time	,PID(ppm)	Interpretation	Conclusion
1,8/4/2020	14:16,0			Les niveaux mesurés sont nuls ou très bas. PAS DE RISQUE d'INTOXICATION AIGUE
2,8/4/2020	14:17,0			
3,8/4/2020	14:18,0			
4,8/4/2020	14:19,98		>VLE 25 ppm	
5,8/4/2020	14:20,0			
6,8/4/2020	14:21,0			
7,8/4/2020	14:22,0			
8,8/4/2020	14:23,0			
9,8/4/2020	14:24,0			
10,8/4/2020	14:25,0			
11,8/4/2020	14:26,0			
12,8/4/2020	14:27,0			
13,8/4/2020	14:28,12		<VLE 25 ppm	
14,8/4/2020	14:29,0			
15,8/4/2020	14:30,0			
16,8/4/2020	14:31,0			
17,8/4/2020	14:32,0			
18,8/4/2020	14:33,0			
19,8/4/2020	14:34,0			
20,8/4/2020	14:35,0			
21,8/4/2020	14:36,0			
22,8/4/2020	14:37,0			
23,8/4/2020	14:38,0			
24,8/4/2020	14:39,4		<VLE 25 ppm	
25,8/4/2020	14:40,7		<VLE 25 ppm	
26,8/4/2020	14:41,0			
27,8/4/2020	14:42,5			
28,8/4/2020	14:43,0			

Pompérie 8 & 9 en 2020

LINE#	,Date/Time	,PID(ppm)	Interpretation	Conclusion
1,8/3/2020	18:16,399		>>>VLE 25 ppm	Les concentrations de COV sont très élevées à tous les moments de mesurage. RISQUE d'INTOXICATION AIGUE et CHRONIQUE
2,8/3/2020	18:17,4906		>>>VLE 25 ppm	
3,8/3/2020	18:18,6101		>>>VLE 25 ppm	
4,8/3/2020	18:19,5139		>>>VLE 25 ppm	
5,8/3/2020	18:20,15113		>>>VLE 25 ppm	
6,8/3/2020	18:21,6890		>>>VLE 25 ppm	
7,8/3/2020	18:22,1326		>>>VLE 25 ppm	
8,8/3/2020	18:23,616		>>>VLE 25 ppm	
9,8/3/2020	18:24,668		>>>VLE 25 ppm	
10,8/3/2020	18:25,6467		>>>VLE 25 ppm	
11,8/3/2020	18:26,1972		>>>VLE 25 ppm	
12,8/3/2020	18:27,5126		>>>VLE 25 ppm	
13,8/3/2020	18:28,1294		>>>VLE 25 ppm	
14,8/3/2020	18:29,3704		>>>VLE 25 ppm	
15,8/3/2020	18:30,1960		>>>VLE 25 ppm	
16,8/3/2020	18:31,6265		>>>VLE 25 ppm	
17,8/3/2020	18:32,15089		>>>VLE 25 ppm	
18,8/3/2020	18:33,7175		>>>VLE 25 ppm	
19,8/3/2020	18:34,14637		>>>VLE 25 ppm	
20,8/3/2020	18:35,11475		>>>VLE 25 ppm	
21,8/3/2020	18:36,5745		>>>VLE 25 ppm	
22,8/3/2020	18:37,6148		>>>VLE 25 ppm	

Pompérie 15 en 2020

LINE#	Date/Time	PID(ppm)	Interprétation	Conclusion
1,8/4/2020	18 :54,0		Valeurs de COV nulles	Absence de COV détectables. Pas de risque d'INTOXICATION
2,8/4/2020	18 :55,0			
3,8/4/2020	18 :56,0			
4,8/4/2020	18 :57,0			
5,8/4/2020	18 :58,0			
6,8/4/2020	18 :59,8			
7,8/4/2020	19 :00,0			
8,8/4/2020	19 :01,0			
9,8/4/2020	19 :02,0			
10,8/4/2020	19 :03,0			
11,8/4/2020	19 :04,0			
12,8/4/2020	19 :05,0			
13,8/4/2020	19 :06,0			
14,8/4/2020	19 :07,0			
15,8/4/2020	19 :08,0			
16,8/4/2020	19 :09,0			
17,8/4/2020	19 :10,0			
18,8/4/2020	19 :11,0			
19,8/4/2020	19 :12,0			
20,8/4/2020	19 :13,0			

Zone sphère 2020

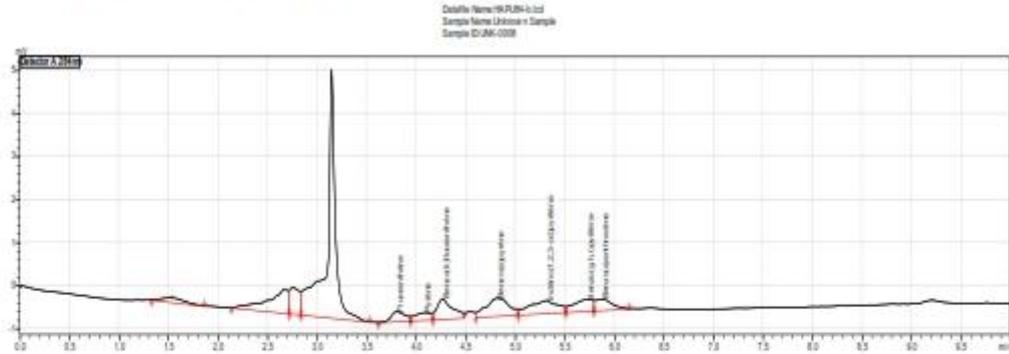
LINE#	Date/Time	PID(ppm)	Interpretation	Conclusion
1,8/4/2020	12:44,0		Valeurs de COV nulles	Absence de COV détectables. Pas de risque d'INTOXICATION
2,8/4/2020	12:45,0			
3,8/4/2020	12:46,0			
4,8/4/2020	12:47,0			
5,8/4/2020	12:48,0			
6,8/4/2020	12:49,0			
7,8/4/2020	12:50,0			
8,8/4/2020	12:51,0			
9,8/4/2020	12:52,0			
10,8/4/2020	12:53,0			
11,8/4/2020	12:54,0			
12,8/4/2020	12:55,0			
13,8/4/2020	12:56,0			
14,8/4/2020	12:57,0			
15,8/4/2020	12:58,0			
16,8/4/2020	12:59,0			
17,8/4/2020	13:00,0			
18,8/4/2020	13:01,0			
19,8/4/2020	13:02,0			
20,8/4/2020	13:03,0			
21,8/4/2020	13:04,0			
22,8/4/2020	13:05,0			
23,8/4/2020	13:06,0			
24,8/4/2020	13:07,0			
25,8/4/2020	13:08,0			
26,8/4/2020	13:09,0			
27,8/4/2020	13:10,0			
28,8/4/2020	13:11,0			
29,8/4/2020	13:12,0			
30,8/4/2020	13:13,0			
31,8/4/2020	13:14,0			
32,8/4/2020	13:15,0			
33,8/4/2020	13:16,0			
34,8/4/2020	13:17,0			
35,8/4/2020	13:18,0			
36,8/4/2020	13:19,0			
37,8/4/2020	13:20,0			
38,8/4/2020	13:21,0			
39,8/4/2020	13:22,0			
40,8/4/2020	13:23,0			
41,8/4/2020	13:24,0			
42,8/4/2020	13:25,0			

43,8/4/2020 13:26,0		
44,8/4/2020 13:27,0		
45,8/4/2020 13:28,0		
46,8/4/2020 13:29,0		

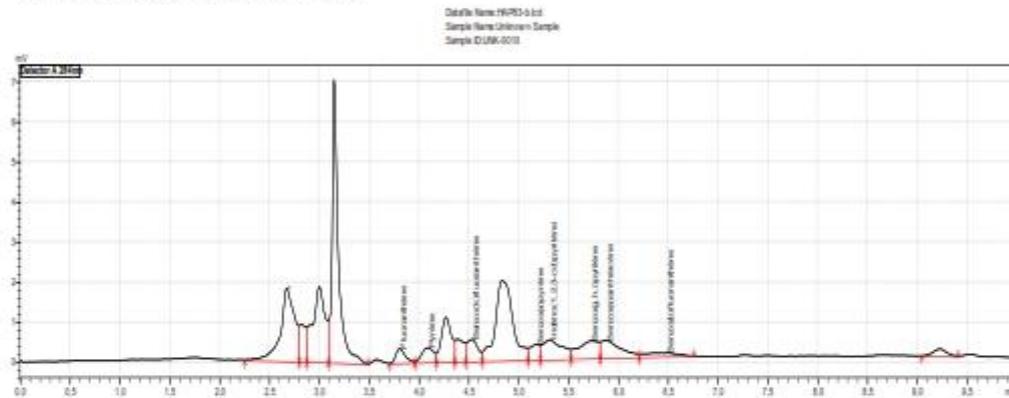
Chambre à vanne 42 pouces en 2020

LINE#	Date/Time	PID(ppm)	Interpretation	Conclusion
1,8/5/2020 14 :20,2537			>>>VLE 25 ppm	<p>Les concentrations de COV sont très élevées à tous les moments de mesurage.</p> <p>RISQUE d'INTOXICATION AIGUE et CHRONIQUE</p>
2,8/5/2020 14 :21,7244			>>>VLE 25 ppm	
3,8/5/2020 14 :22,5518			>>>VLE 25 ppm	
4,8/5/2020 14 :23,6547			>>>VLE 25 ppm	
5,8/5/2020 14 :24,6172			>>>VLE 25 ppm	
6,8/5/2020 14 :25,5228			>>>VLE 25 ppm	
7,8/5/2020 14 :26,5964			>>>VLE 25 ppm	
8,8/5/2020 14 :27,5767			>>>VLE 25 ppm	
9,8/5/2020 14 :28,5243			>>>VLE 25 ppm	
10,8/5/2020 14 :29,16171			>>>VLE 25 ppm	
11,8/5/2020 14 :30,19111			>>>VLE 25 ppm	
12,8/5/2020 14 :31,10138			>>>VLE 25 ppm	
13,8/5/2020 14 :32,14677			>>>VLE 25 ppm	
14,8/5/2020 14 :33,7818			>>>VLE 25 ppm	
15,8/5/2020 14 :34,14053			>>>VLE 25 ppm	
16,8/5/2020 14 :35,13723			>>>VLE 25 ppm	
17,8/5/2020 14 :36,14958			>>>VLE 25 ppm	
18,8/5/2020 14 :37,12365			>>>VLE 25 ppm	
19,8/5/2020 14 :38,3905			>>>VLE 25 ppm	

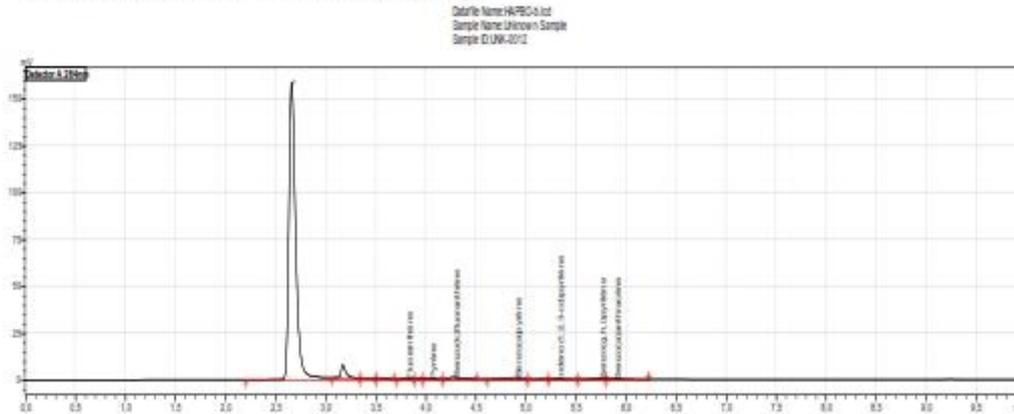
4. Analyse des HAPs N° U 84



5. Analyse des HAPs N° U 83



6. Analyse des HAPs N° Bassin d'orage



En 2020

RESULTATS DES HAPs

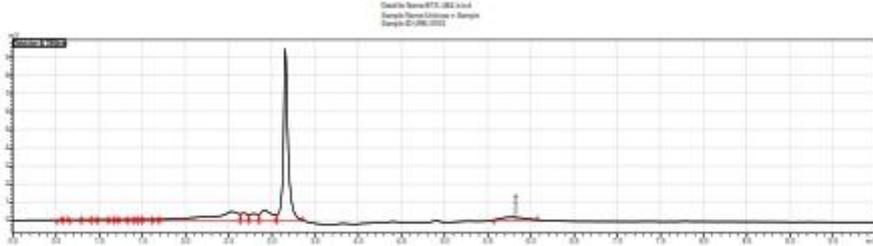
	Concentration (ng/m ³)						VLE France
	Chambre à vanne 24	U 81	Chambre à vanne 42	U 84	U 83		
Fluoranthène	482,1	612,6	313,5	436,1	484,1	505,4	
Pyrène	ND	6319,9	23006,1	7256,0	11952,0	11791,6	
Benzo(k) fluoranthène	698,5	329,6	400,4	1569,1	1345,5	2817,1	
Benzo(a)pyrène	6694,8	4285,3	2598,6	3623,4	1453,9	4669,4	150 ng/m ³ (France) 200.000 ng/m ³ (USA)
Indéno(1,2,3-cd)pyrilène	6703,7	5258,5	ND	6669,4	7819,1	3670,2	
Benzo(g,h,i)pyrilène	3162,7	2839,2	ND	3064,9	5342,7	3103,5	
Benzo(a)anthracène	1394,0	1397,4	3039,5	1238,4	2527,5	1495,2	
Benzo(b) fluoranthène	ND	ND	ND	ND	876,2	ND	
HAP Totaux	27209,74	21042,5	41744,80	23857,3	45218,64	39888,16	

Valeur limite de moyenne d'exposition (ng/m³) (VME) : valeur recommandée par la CNAM (France) : 150 ng/m³ en benzo(a)pyrène (produit utilisé comme traceur)

III.3 CONCENTRATIONS DES BTX

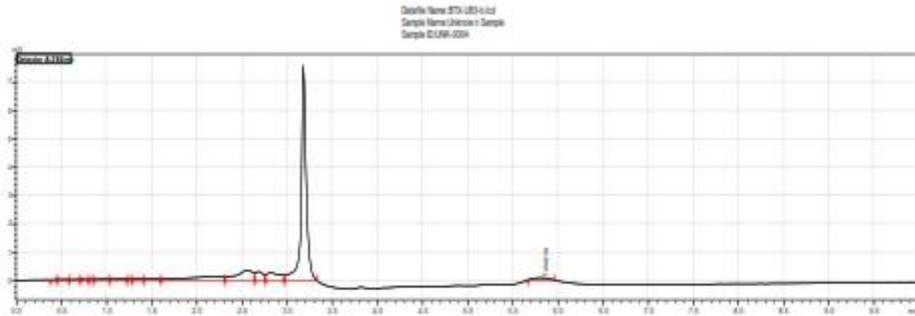
II.3 1 CHROMATOGRAMMES ET RESULTATS EN 2020

1. Analyse des BTX N° U 84



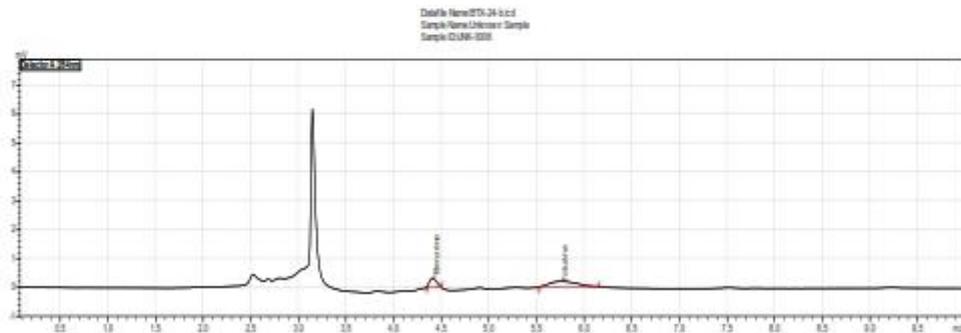
	CONCENTRATION (mg/m ³)
Benzène	N.D.
Toluène	0,269
Xylène	N.D.

2. Analyse des BTX N° U 83



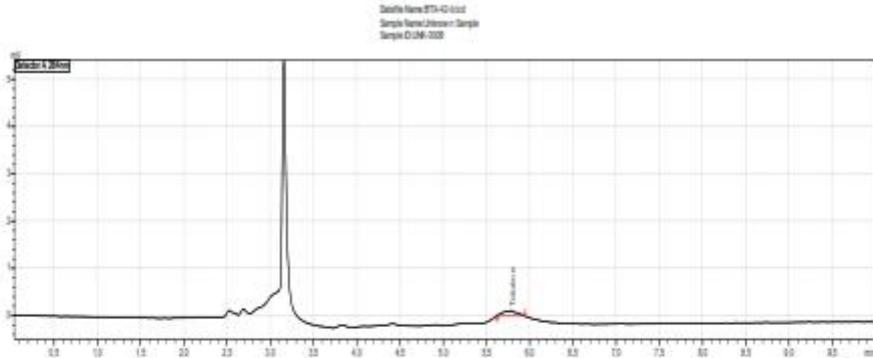
	CONCENTRATION (mg/m ³)
Benzène	N.D.
Toluène	0,085
Xylène	N.D.

3. Analyse des BTX N° Chambre à vanne 24



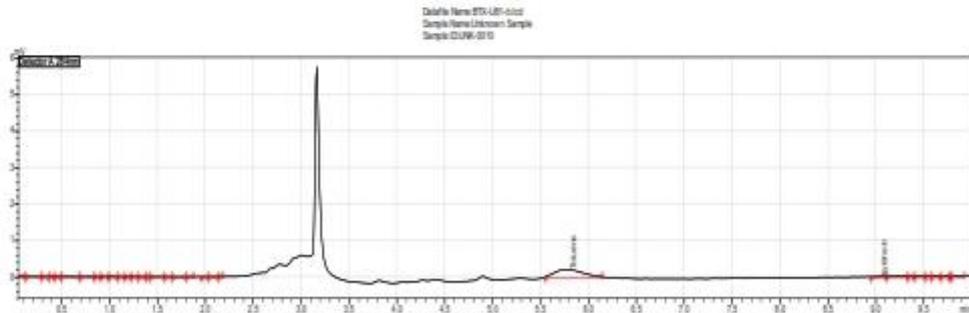
	CONCENTRATION (mg/m ³)
Benzène	0,269
Toluène	0,379
Xylène	N.D.

4. Analyse des BTX N° Chambre à vanne 42



	CONCENTRATION ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)
Benzène	N.D.
Toluène	0,100
Xylène	N.D.

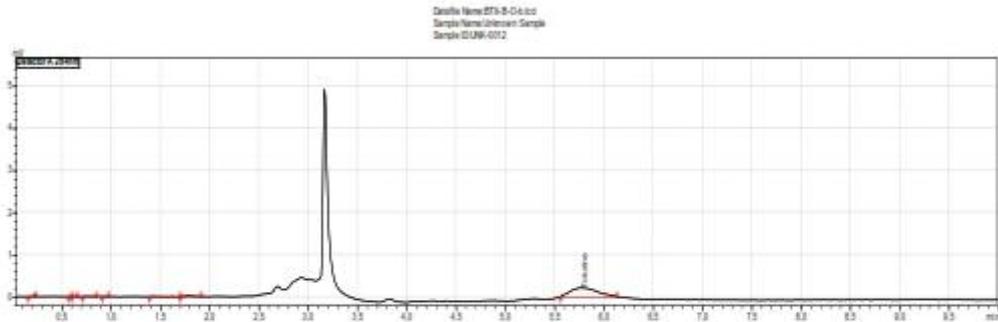
5. Analyse des BTX N° U 81



	CONCENTRATION (mg/m^3)
Benzène	N.D.
Toluène	0,392

Xylène	0,031
--------	--------------

6. Analyse des BTX N° Bassin d'orage



	CONCENTRATION ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)
Benzène	N.D.
Toluène	0,390
Xylène	N.D.

III.3.2 CONCENTRATIONS

2020

	Concentration (mg/m^3)					
	U 84	U 83	Chambre à vanne 24	Chambre à vanne 42	U 81	Bassin d'orage
Benzène	N.D.	N.D.	0,269	N.D.	N.D.	N.D.
Toluène	0,269	0,085	0,379	0,100	0,392	0,390
Xylène	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	0,031	N.D.

NB : ND = Non Détecté

Annexe 8 : Décharge des courriers d'invitation des parties prenantes à la consultation publique plénière



SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE
Tél : 21 23 70 70 / 21 27 04 27 – 01 BP 1269 Abidjan 01 – TELEGR. PETROSIR Abidjan – TELEX : 42267 / SIRENT – CI
43317 SIR 43442 SIR FIN / 42399 DIRSIR – TELEFAX : 21 27 32 17 / 21 27 17 98 / 21 27 06 97

Abidjan, le 08 juin 2021

Monsieur le Chef du Village
de Vridi CitéABIDJAN

Quora Konan Remy
tel: 07-47-24-29-40

N/Réel: DGA/DTS/MC/BS/RS/NA/N°07/TG

Objet : Information et consultation publique

Monsieur le Chef du Village,

Le cabinet 2D Consulting Afrique a été mandaté par la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) pour réaliser Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil.

Cette étude requiert l'information et la consultation des populations, des opérateurs économiques, des autorités administratives et politiques intéressés par le Projet.

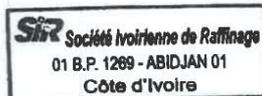
À cet effet, nous vous prions de bien vouloir participer à la cérémonie de consultation publique qui se tiendra à la mairie de Port-Bouët le 15/06/2021 de 09h00 à 11h00.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter Docteur Jean-Pierre KOFFI au +225 07749207, e-mail : j.koffi@2dconsulting.fr.

Rassuré de votre présence effective à cette consultation, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Chef du Village, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Technique et StratégieLe Directeur Général Adjoint

RS
Raphaël SOUANGA



BS
Bruno SIROT

P.j : - Description sommaire du projet,
- Questionnaire à la population.

Société Anonyme au Capital de Trente neuf milliards de francs CFA – Siège Social et Usine, Route de Vridi - Abidjan –RCCM CI-ABJ-1962-B-2603

RS



SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE
Tél : 21 23 70 70 / 21 27 04 27 - 01 BP 1269 Abidjan 01 - TELEGR. PETROSIR Abidjan - TELEX : 42267 / SIRENT - CI
43317 SIR 43442 SIR FIN / 42399 DIRSIR - TELEFAX : 21 27 32 17 / 21 27 17 98 / 21 27 06 97

Abidjan, le 08 juin 2021

EKANZA GUANVEN Mamile
0707932024

Monsieur le Président de l'Association
des jeunes de Vridi Cité

ABIDJAN

N/Ré: DGA/DIS/MC/BS/RS/NA/N°08/TG

Objet : Information et consultation publique

Monsieur le Président,

Le cabinet 2D Consulting Afrique a été mandaté par la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) pour réaliser Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil.

Cette étude requiert l'information et la consultation des populations, des opérateurs économiques, des autorités administratives et politiques intéressés par le Projet.

À cet effet nous vous prions de bien vouloir participer à la cérémonie de consultation publique qui se tiendra à la mairie de Port-Bouët le 15/06/2021 de 09h00 à 11h00.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter Docteur Jean-Pierre KOFFI au +225 07749207, e-mail : j.koffi@2dconsulting.fr.

Rassuré de votre présence effective à cette consultation, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Technique et Stratégie

Le Directeur Général Adjoint


Raphaël SOUANGA




Bruno SIROT

Pj : - Description sommaire du projet,
- Questionnaire à la population.

Société Anonyme au Capital de Trente neuf milliards de francs CFA - Siège Social et Usine, Route de Vridi - Abidjan - RCCM CI-ABJ-1962-B-2603

ASL



SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE
Tél : 21 23 70 70 / 21 27 04 27 - 01 BP 1269 Abidjan 01 - TELEGR. PETROSIR Abidjan - TELEX : 42287 / SIRENT - CI
43317 SIR 43442 SIR FIN / 42399 DIRSIR - TELEFAX : 21 27 32 17 / 21 27 17 98 / 21 27 05 97

Abidjan, le 08 juin 2021

Monsieur le Chef du Village
de Vridi Canal

ABIDJAN

N/Réf: DGA/DIS/MC/BS/RS/NA/N°10/TG

Objet : Information et consultation publique

Monsieur le Chef du Village,

Le cabinet 2D Consulting Afrique a été mandaté par la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) pour réaliser Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil.

Cette étude requiert l'information et la consultation des populations, des opérateurs économiques, des autorités administratives et politiques intéressés par le Projet.

À cet effet, nous vous prions de bien vouloir participer à la cérémonie de consultation publique qui se tiendra à la mairie de Port-Bouët le 15/06/2021 de 09h00 à 11h00.

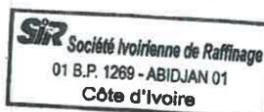
Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter Docteur Jean-Pierre KOFFI au +225 07749207, e-mail : j.koffi@2dconsulting.fr.

Rassuré de votre présence effective à cette consultation, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Chef du Village, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Technique et Stratégie

Le Directeur Général Adjoint


Raphaël SOUANGA

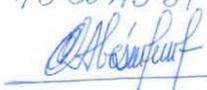



Bruno SIROT

P.j : - Description sommaire du projet,
- Questionnaire à la population.

Société Anonyme au Capital de Trente neuf milliards de francs CFA - Siège Social et Usine, Route de Vridi - Abidjan - RCCM CI-ABJ-1962-B-2603

SR

ABE N'TAKPÉ RAYMOND
05 45 38 45 37




SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE
Tél : 21 23 70 70 / 21 27 04 27 – 01 BP 1269 Abidjan 01 – TELEGR. PETROSIR Abidjan – TELEX : 42287 / SIRENT – CI
43317 SIR 43442 SIR FIN / 42399 DIRSIR – TELEFAX : 21 27 32 17 / 21 27 17 00 / 21 27 06 97

Abidjan, le 08 juin 2021

Monsieur le Président de l'Association
de Vridi Canal

ABIDJAN

N°Réf.: DGA/DTS/MC/BS/RS/NA/N°11/TG

Objet : Information et consultation publique

Monsieur le Président,

Le cabinet 2D Consulting Afrique a été mandaté par la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) pour réaliser Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil.

Cette étude requiert l'information et la consultation des populations, des opérateurs économiques, des autorités administratives et politiques intéressés par le projet.

À cet effet, nous vous prions de bien vouloir participer à la cérémonie de consultation publique qui se tiendra à la mairie de Port-Bouët le 15/06/2021 de 09h00 à 11h00.

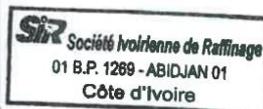
Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter Docteur Jean-Pierre KOFFI au +225 07749207, e-mail : j.koffi@2dconsulting.fr.

Rassuré de votre présence effective à cette consultation, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Technique et Stratégie

Le Directeur Général Adjoint


Raphaël SOUANGA




Bruno SIROT

P.j : - Description sommaire du projet,
- Questionnaire à la population.

BARBA NOUSSA
0707755395


Société Anonyme au Capital de Trente neuf milliards de francs CFA – Siège Social et Usine, Route de Vridi - Abidjan -RCCM CI-ABJ-1962-B-2603

NSA



SOCIETE IVOIRIENNE DE RAFFINAGE
Tél : 21 23 70 70 / 21 27 04 27 - 01 BP 1269 Abidjan 01 - TELEGR. PETROSIR Abidjan - TELEX : 42287 / SIRENT - CI
43317 SIR 43442 SIR FIN / 42399 DIRSIR - TELEFAX : 21 27 32 17 / 21 27 17 98 / 21 27 05 97

Abidjan, le 08 juin 2021

Madame la Présidente de l'Association
des femmes de Vridi Canal

ABIDJAN

N^oréf.: DGA/DTS/MC/BS/RS/NA/N^o12/TG

Objet : Information et consultation publique

Madame la Présidente,

Le cabinet 2D Consulting Afrique a été mandaté par la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) pour réaliser Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil.

Cette étude requiert l'information et la consultation des populations, des opérateurs économiques, des autorités administratives et politiques intéressés par le Projet.

À cet effet, nous vous prions de bien vouloir participer à la cérémonie de consultation publique qui se tiendra à la mairie de Port-Bouët le 15/06/2021 de 09h00 à 11h00.

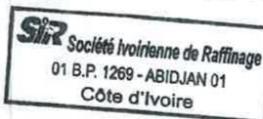
Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter Docteur Jean-Pierre KOFFI au +225 07749207, e-mail : j.koffi@2dconsulting.fr.

Rassuré de votre présence effective à cette consultation, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Technique et Stratégie

Le Directeur Général Adjoint


Raphaël SOUANGA




Bruno SIROT

*Koffi Amemanjaqueline
05 05 68 4818*

P.j : - Description sommaire du projet,
- Questionnaire à la population.

NT
Société Anonyme au Capital de Trente neuf milliards de francs CFA - Siège Social et Usine, Route de Vridi - Abidjan -RCCM CI-ABJ-1962-B-2603



SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE
Tél : 21 23 70 70 / 21 27 04 27 - 01 BP 1269 Abidjan 01 - TELEGR. PETROSIR Abidjan - TELEX : 42287 / SIRENT - CI
43317 SIR 43442 SIR FIN / 42399 DIRSIR - TELEFAX : 21 27 32 17 / 21 27 17 98 / 21 27 05 97

Abidjan, le 08 juin 2021



Monsieur DIBI Niagne Martin
Directeur Général
CIAPOL

ABIDJAN

N^o Réf.: DGA/DTS/MC/BS/RS/NA/N^o17/TG

Objet : Information et consultation publique

Monsieur le Directeur Général,

Le cabinet 2D Consulting Afrique a été mandaté par la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) pour réaliser Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil.

Cette étude requiert l'information et la consultation des populations, des opérateurs économiques, des autorités administratives et politiques intéressés par le projet.

À cet effet, nous vous prions de bien vouloir participer à la cérémonie de consultation publique qui se tiendra à la mairie de Port-Bouët le 15/06/2021 de 09h00 à 11h00.

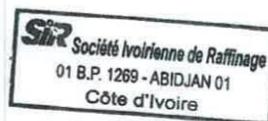
Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter Docteur Jean-Pierre KOFFI au +225 07749207, e-mail : j.koffi@2dconsulting.fr.

Rassuré de votre présence effective à cette consultation, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Technique et Stratégie

Le Directeur Général Adjoint


Raphaël SOUANGA




Bruno SIROT

P.j : - Description sommaire du projet,
- Questionnaire à la population.

Société Anonyme au Capital de Trente neuf milliards de francs CFA - Siège Social et Usine, Route de Vridi - Abidjan - RCCM CI-ABJ-1962-B-2603

NSA



SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE
Tél : 21 23 70 70 / 21 27 04 27 - 01 BP 1269 Abidjan 01 - TELEGR. PETROSIR Abidjan - TELEX : 42267 / SIRENT - CI
43317 SIR 43442 SIR FIN / 42399 DIRSIR - TELEFAX : 21 27 32 17 / 21 27 17 98 / 21 27 06 97

Abidjan, le 08 juin 2021

Madame la Directrice Générale
de l'Agence Nationale
de Gestion des Déchets

ABIDJAN

N/Réf.: DGA/DIS/MC/BS/RS/NA/N°18/TG

Objet : Information et consultation publique

Madame la Directrice Générale,

Le cabinet 2D Consulting Afrique a été mandaté par la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) pour réaliser Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil.

Cette étude requiert l'information et la consultation des populations, des opérateurs économiques, des autorités administratives et politiques intéressés par le projet.

À cet effet, nous vous prions de bien vouloir participer à la cérémonie de consultation publique qui se tiendra à la mairie de Port-Bouët le 15/06/2021 de 09h00 à 11h00.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter Docteur Jean-Pierre KOFFI au +225 07749207, e-mail : j.koffi@2dconsulting.fr.

Rassuré de votre présence effective à cette consultation, nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice Générale, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Technique et Stratégie

Le Directeur Général Adjoint

Raphaël SOUANGA



Bruno SIROT

P.i : - Description sommaire du projet,
- Questionnaire à la population.

Société Anonyme au Capital de Trente neuf milliards de francs CFA - Siège Social et Usine, Route de Vridi - Abidjan -RCCM CI-ABJ-1962-B-2603



SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE
Tél : 21 23 70 70 / 21 27 04 27 - 01 BP 1269 Abidjan 01 - TELEGR. PETROSIR Abidjan - TELEX : 42287 / BIRENT - CI
43317 SIR 43442 SIR FIN / 42399 DIRSIR - TELEFAX : 21 27 32 17 / 21 27 17 98 / 21 27 06 97

Abidjan, le 08 juin 2021

Monsieur le Préfet d'Abidjan

ABIDJAN



N/Réf.: DGA/DIS/MC/BS/RS/NA/N°19/TG

Objet : Information et consultation publique

Monsieur le Préfet,

Le cabinet 2D Consulting Afrique a été mandaté par la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) pour réaliser l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil.

Cette étude requiert l'information et la consultation des populations, des opérateurs économiques, des autorités administratives et politiques intéressés par le projet.

À cet effet, nous vous prions de bien vouloir participer à la cérémonie de consultation publique qui se tiendra à la mairie de Port-Bouët le 15/06/2021 de 09h00 à 11h00.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter Docteur Jean-Pierre KOFFI au +225 07749207, e-mail : j.koffi@2dconsulting.fr.

Rassuré de votre présence effective à cette consultation, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Technique et Stratégie

Le Directeur Général Adjoint

Sou
Raphaël SOUANGA



SIROT
Bruno SIROT

P.j : - Description sommaire du projet,
- Questionnaire à la population.

Société Anonyme au Capital de Trente neuf milliards de francs CFA - Siège Social et Usine, Route de Vridi - Abidjan - RCCM CI-ABJ-1962-B-2803

NS



SOCIETE IVOIRIENNE DE RAFFINAGE
Tél : 21 23 70 70 / 21 27 04 27 - 01 BP 1269 Abidjan 01 - TELEGR. PETROSIR Abidjan - TELEX : 42287 / SIRENT - CI
43317 SIR 43442 SIR FIN / 42399 DIRSIR - TELEFAX : 21 27 32 17 / 21 27 17 98 / 21 27 05 97

Abidjan, le 08 juin 2021

Monsieur le Gouverneur
du District Autonome d'Abidjan

ABIDJAN



N/Réf.: DGA/DIS/MC/BS/RS/NA/N°20/TG

Objet : Information et consultation publique

Monsieur le Gouverneur,

Le cabinet 2D Consulting Afrique a été mandaté par la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) pour réaliser Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil.

Cette étude requiert l'information et la consultation des populations, des opérateurs économiques, des autorités administratives et politiques intéressés par le projet.

À cet effet, nous vous prions de bien vouloir participer à la cérémonie de consultation publique qui se tiendra à la mairie de Port-Bouët le 15/06/2021 de 09h00 à 11h00.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter Docteur Jean-Pierre KOFFI au +225 07749207, e-mail : j.koffi@2dconsulting.fr.

Rassuré de votre présence effective à cette consultation, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Gouverneur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Technique et Stratégie

Le Directeur Général Adjoint


Raphaël SOUANGA




Bruno SIROT

P.j : - Description sommaire du projet,
- Questionnaire à la population.

Société Anonyme au Capital de Trente neuf milliards de francs CFA - Siège Social et Usine, Route de Vridi - Abidjan -RCCM CI-ABJ-1962-B-2603

NSK



SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE
Tél : 21 23 70 70 / 21 27 04 27 - 01 BP 1269 Abidjan 01 - TELEGR. PETROSIR Abidjan - TELEX : 42287 / SIRENT - CI
43317 SIR 43442 SIR FIN / 42399 DIRSIR - TELEFAX : 21 27 32 17 / 21 27 17 98 / 21 27 06 97

17 JUIN 2021

Abidjan, le 08 juin 2021

Monsieur HIEN Sié
Directeur Général du Port
Autonome d'Abidjan

ABIDJAN

N/Réf.: DGA/DTS/MC/BS/RS/NA/N°21/TG

Objet : Information et consultation publique

Monsieur le Directeur Général,

Le cabinet 2D Consulting Afrique a été mandaté par la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) pour réaliser Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil.

Cette étude requiert l'information et la consultation des populations, des opérateurs économiques, des autorités administratives et politiques intéressés par le projet.

À cet effet, nous vous prions de bien vouloir participer à la cérémonie de consultation publique qui se tiendra à la mairie de Port-Bouët le 15/06/2021 de 09h00 à 11h00.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter Docteur Jean-Pierre KOFFI au +225 07749207, e-mail : j.koffi@2dconsulting.fr.

Rassuré de votre présence effective à cette consultation, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Technique et StratégieLe Directeur Général Adjoint
Raphaël SOUANGA
Bruno SIROT

P.j : - Description sommaire du projet,
- Questionnaire à la population.

Société Anonyme au Capital de Trente neuf milliards de francs CFA - Siège Social et Usine, Route de Vridi - Abidjan -RCCM CI-ABJ-1962-B-2603

187



SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE
Tél : 21 23 70 70 / 21 27 04 27 - 01 BP 1269 Abidjan 01 - TELEGR. PETROSIR Abidjan - TELEX : 42267 / SIRENT - CI
43317 SIR 43442 SIR FIN / 42399 DIRSIR - TELEFAX : 21 27 32 17 / 21 27 17 98 / 21 27 06 97



Abidjan, le 08 juin 2021

Monsieur le Directeur Général de
l'Office Nationale de la Protection
Civile (ONPC)

ABIDJAN

N^oRef.: DGA/DIS/MC/BS/RS/NA/N^o22/TG

Objet : Information et consultation publique

Monsieur le Directeur Général,

Le cabinet 2D Consulting Afrique a été mandaté par la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) pour réaliser Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil.

Cette étude requiert l'information et la consultation des populations, des opérateurs économiques, des autorités administratives et politiques intéressés par le projet.

À cet effet, nous vous prions de bien vouloir participer à la cérémonie de consultation publique qui se tiendra à la mairie de Port-Bouët le 15/06/2021 de 09h00 à 11h00.

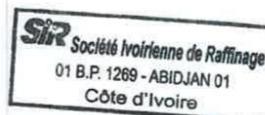
Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter Docteur Jean-Pierre KOFFI au +225 07749207, e-mail : j.koffi@2dconsulting.fr.

Rassuré de votre présence effective à cette consultation, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Technique et Stratégie

Le Directeur Général Adjoint


Raphaël SOUANGA




Bruno SIROT

Pj : - Description sommaire du projet,
- Questionnaire à la population.

Société Anonyme au Capital de Trente neuf milliards de francs CFA - Siège Social et Usine, Route de Vridi - Abidjan - RCCM CI-ABJ-1962-B-2603



**SOCIETE IVOIRIENNE DE RAFFINAGE**Tél : 21 23 70 70 / 21 27 04 27 - 01 BP 1269 Abidjan 01 - TELEGR. PETROBR Abidjan - TELEX : 42287 / SIRENT - CI
43317 SIR 43442 SIR FM / 42390 DIRSIR - TELEFAX : 21 27 32 17 / 21 27 17 96 / 21 27 05 97

Abidjan, le 08 juin 2021

Monsieur le Directeur Général
de l'Office de Sécurité Routière
(OSER)ABIDJAN

N/Réf.: DGA/DTS/MC/BS/RS/NA/N°23/TC

Objet : Information et consultation publique

Monsieur le Directeur Général,

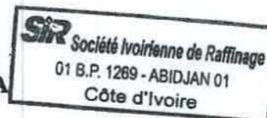
Le cabinet 2D Consulting Afrique a été mandaté par la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) pour réaliser l'étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil.

Cette étude requiert l'information et la consultation des populations, des opérateurs économiques, des autorités administratives et politiques intéressés par le projet.

À cet effet, nous vous prions de bien vouloir participer à la cérémonie de consultation publique qui se tiendra à la mairie de Port-Bouët le 15/06/2021 de 09h00 à 11h00.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter Docteur Jean-Pierre KOFFI au +225 07749207, e-mail : j.koffi@2dconsulting.fr.

Rassuré de votre présence effective à cette consultation, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Technique et StratégieLe Directeur Général Adjoint
Raphaël SOUANGA
Bruno SIROTP.j : - Description sommaire du projet,
- Questionnaire à la population.

Société Anonyme au Capital de Trente neuf milliards de francs CFA - Siège Social et Usine, Route de Vridi - Abidjan - RCCM CI-ABJ-1962-B-2603

NSK



SOCIETE IVOIRIENNE DE RAFFINAGE
Tél : 21 23 70 70 / 21 27 04 27 - 01 BP 1269 Abidjan 01 - TELEGR. PETROSIR Abidjan - TELEX : 42287 / SIRENT - CI
43317 SIR 43442 SIR FIN / 42399 DIRSIR - TELEFAX : 21 27 32 17 / 21 27 17 98 / 21 27 05 97

Abidjan, le 08 juin 2021

Monsieur le Directeur Général
des Affaires Maritimes et Portuaires
(DGAMP)

ABIDJAN

N/Réf: DGA/DIS/MC/BS/RS/NA/N°24/TC

Objet : Information et consultation publique

Monsieur le Directeur Général,

Le cabinet 2D Consulting Afrique a été mandaté par la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) pour réaliser Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil.

Cette étude requiert l'information et la consultation des populations, des opérateurs économiques, des autorités administratives et politiques intéressés par le projet.

À cet effet, nous vous prions de bien vouloir participer à la cérémonie de consultation publique qui se tiendra à la mairie de Port-Bouët le 15/06/2021 de 09h00 à 11h00.

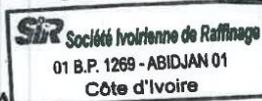
Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter Docteur Jean-Pierre KOFFI au +225 07749207, e-mail : j.koffi@2dconsulting.fr.

Rassuré de votre présence effective à cette consultation, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Technique et Stratégie

Le Directeur Général Adjoint


Raphaël SOUANGA




Bruno SIROT



06.2021



P.j : - Description sommaire du projet,
- Questionnaire à la population.

Société Anonyme au Capital de Trente neuf milliards de francs CFA - Siège Social et Usine, Route de Vridi - Abidjan -RCCM CI-ABJ-1962-B-2603

15A



SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE
Tél : 21 23 70 70 / 21 27 04 27 – 01 BP 1269 Abidjan 01 – TELEGR. PETROSIR Abidjan – TELEX : 42287 / SIRENT – CI
43317 SIR 43442 SIR FIN / 42399 DIRSIR – TELEFAX : 21 27 32 17 / 21 27 17 88 / 21 27 08 97

Abidjan, le 08 juin 2021

Monsieur le Directeur Général
de l'Hygiène Publique, de la Santé
et de l'Environnement (HPSE)

ABIDJAN

N/Réf.: DGA/DTS/MC/BS/RS/NA/N°25/TG

Objet : Information et consultation publique

Monsieur le Directeur Général,

Le cabinet 2D Consulting Afrique a été mandaté par la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) pour réaliser Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil.

Cette étude requiert l'information et la consultation des populations, des opérateurs économiques, des autorités administratives et politiques intéressés par le projet.

À cet effet, nous vous prions de bien vouloir participer à la cérémonie de consultation publique qui se tiendra à la mairie de Port-Bouët le 15/06/2021 de 09h00 à 11h00.

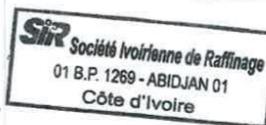
Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter Docteur Jean-Pierre KOFFI au +225 07749207, e-mail : j.koffi@2dconsulting.fr.

Rassuré de votre présence effective à cette consultation, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Technique et Stratégie

Le Directeur Général Adjoint


Raphaël SOUANGA




Bruno SIROT

P.j : - Description sommaire du projet,
- Questionnaire à la population.

Société Anonyme au Capital de Trente neuf milliards de francs CFA – Siège Social et Usine, Route de Vridi - Abidjan –RCCM CI-ABJ-1962-B-2603

NSA



Reçu le 11/06/2021
Mlle Adouko

Tel: 22 42 80 75



SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE
Tél : 21 23 70 70 / 21 27 04 27 – 01 BP 1269 Abidjan 01 – TELEGR. PETROSIR Abidjan – TELEX : 42267 / SIRENT – CI
43317 SIR 43442 SIR FIN / 42399 DIRSIR – TELEFAX : 21 27 32 17 / 21 27 17 98 / 21 27 06 07

Abidjan, le 08 juin 2021

Monsieur le Commandant
du Groupement des Sapeurs-Pompiers
Militaires (GSPM)

ABIDJAN

N/Réf.: DGA/DTS/MC/BS/RS/NA/N°26/TG

Objet : Information et consultation publique

Mon Commandant,

Le cabinet 2D Consulting Afrique a été mandaté par la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) pour réaliser Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil.

Cette étude requiert l'information et la consultation des populations, des opérateurs économiques, des autorités administratives et politiques intéressés par le projet.

À cet effet, nous vous prions de bien vouloir participer à la cérémonie de consultation publique qui se tiendra à la mairie de Port-Bouët le 15/06/2021 de 09h00 à 11h00.

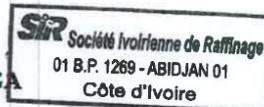
Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter Docteur Jean-Pierre KOFFI au +225 07749207, e-mail : j.koffi@2dconsulting.fr.

Rassuré de votre présence effective à cette consultation, nous vous prions d'agréer, Mon Commandant, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Technique et Stratégie

Le Directeur Général Adjoint

CSA
Raphaël SOUANGA



B
Bruno SIROT

P.j : - Description sommaire du projet,
- Questionnaire à la population.



Société Anonyme au Capital de Trente neuf milliards de francs CFA – Siège Social et Usine, Route de Vridi - Abidjan –RCCM CI-ABJ-1962-B-2603

NSA



SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE
Tél : 21 23 70 70 / 21 27 04 27 - 01 BP 1269 Abidjan 01 - TELEGR. PETROSIR Abidjan - TELEX : 42287 / SIRENT - CI
43317 SIR 43442 SIR FIN / 42399 DIRSIR - TELEFAX : 21 27 32 17 / 21 27 17 98 / 21 27 06 97

Abidjan, le 08 juin 2021

Monsieur le Directeur Général
du Domaine Public de l'État
(DDPE)

ABIDJAN

N^oREF: DGA/DTS/MC/BS/RS/NA/N^o27/TG

Objet : Information et consultation publique

Monsieur le Directeur Général,

Le cabinet 2D Consulting Afrique a été mandaté par la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) pour réaliser Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil.

Cette étude requiert l'information et la consultation des populations, des opérateurs économiques, des autorités administratives et politiques intéressés par le projet.

À cet effet, nous vous prions de bien vouloir participer à la cérémonie de consultation publique qui se tiendra à la mairie de Port-Bouët le 15/06/2021 de 09h00 à 11h00.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter Docteur Jean-Pierre KOFFI au +225 07749207, e-mail : j.koffi@2dconsulting.fr.

Rassuré de votre présence effective à cette consultation, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Technique et Stratégie

Le Directeur Général Adjoint


Raphaël SOUANGA




Bruno SIROT



P.j : - Description sommaire du projet,
- Questionnaire à la population.

Société Anonyme au Capital de Trente neuf milliards de francs CFA - Siège Social et Usine, Route de Vridi - Abidjan -RCCM CI-ABJ-1962-B-2603

AST



SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE
Tél : 21 23 70 70 / 21 27 04 27 - 01 BP 1269 Abidjan 01 - TELEGR. PETROSIR Abidjan - TELEX : 42287 / SIRENT - CI
43317 SIR 43442 SIR FIN / 42399 DIRSIR - TELEFAX : 21 27 32 17 / 21 27 17 00 / 21 27 06 07

Abidjan, le 08 juin 2021

Monsieur AKA Jean Baptiste
Directeur Général des Hydrocarbures
(DGH)

ABIDJAN



N/Réf.: DGA/DTS/MC/BS/RS/NA/N°28/TG

Objet : Information et consultation publique

Monsieur le Directeur Général,

Le cabinet 2D Consulting Afrique a été mandaté par la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) pour réaliser l'étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil.

Cette étude requiert l'information et la consultation des populations, des opérateurs économiques, des autorités administratives et politiques intéressés par le projet.

À cet effet, nous vous prions de bien vouloir participer à la cérémonie de consultation publique qui se tiendra à la mairie de Port-Bouët le 15/06/2021 de 09h00 à 11h00.

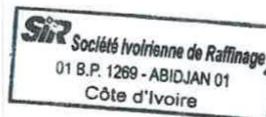
Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter Docteur Jean-Pierre KOFFI au +225 07749207, e-mail : j.koffi@2dconsulting.fr.

Rassuré de votre présence effective à cette consultation, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Technique et Stratégie

Le Directeur Général Adjoint


Raphaël SOUANGA




Bruno SIROT

P.j : - Description sommaire du projet,
- Questionnaire à la population.

Société Anonyme au Capital de Trente neuf milliards de francs CFA - Siège Social et Usine, Route de Vridi - Abidjan - RCCM CI-ABJ-1982-B-2603

AS



SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE
Tél : 21 23 70 70 / 21 27 04 27 - 01 BP 1269 Abidjan 01 - TELEGR. PETROSIR Abidjan - TELEX : 42287 / SIRENT - CI
43317 SIR 43442 SIR FIN / 42399 DIRSIR - TELEFAX : 21 27 32 17 / 21 27 17 98 / 21 27 05 97

Abidjan, le 08 juin 2021

Monsieur le Directeur Général
des Ressources en Eau
(DGRE)

ABIDJAN

N/Réf: DGA/DTS/MC/BS/RS/NA/N°29/TG

Objet : Information et consultation publique



Monsieur le Directeur Général,

Le cabinet 2D Consulting Afrique a été mandaté par la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) pour réaliser l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil.

Cette étude requiert l'information et la consultation des populations, des opérateurs économiques, des autorités administratives et politiques intéressés par le projet.

À cet effet, nous vous prions de bien vouloir participer à la cérémonie de consultation publique qui se tiendra à la mairie de Port-Bouët le 15/06/2021 de 09h00 à 11h00.

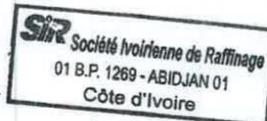
Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter Docteur Jean-Pierre KOFFI au +225 07749207, e-mail : j.koffi@2dconsulting.fr.

Rassuré de votre présence effective à cette consultation, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Technique et Stratégie

Le Directeur Général Adjoint

RS
Raphaël SOUANGA



BS
Bruno SIROT

P.j : - Description sommaire du projet,
- Questionnaire à la population.

Société Anonyme au Capital de Trente neuf milliards de francs CFA - Siège Social et Usine, Route de Vridi - Abidjan - RCCM CI-ABJ-1962-B-2603

RS



SOCIETE IVOIRIENNE DE RAFFINAGE
Tél : 21 23 70 70 / 21 27 04 27 - 01 BP 1269 Abidjan 01 - TELEGR. PETROSIR Abidjan - TELEX : 42287 / SIRENT - CI
43317 SIR 43442 SIR FIN / 42399 DIRSIR - TELEFAX : 21 27 32 17 / 21 27 17 98 / 21 27 06 97

Abidjan, le 08 juin 2021

Monsieur le Directeur Général
de l'Observatoire de la Fluidité
des Transports (OFT)

ABIDJAN



N^o/Réf.: DGA/DTS/MC/BS/RS/NA/N^o30/TG

Objet : Information et consultation publique

Monsieur, le Directeur Général

Le cabinet 2D Consulting Afrique a été mandaté par la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) pour réaliser l'étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil.

Cette étude requiert l'information et la consultation des populations, des opérateurs économiques, des autorités administratives et politiques intéressés par le projet.

À cet effet, nous vous prions de bien vouloir participer à la cérémonie de consultation publique qui se tiendra à la mairie de Port-Bouët le 15/06/2021 de 09h00 à 11h00.

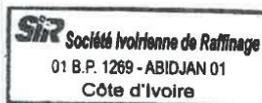
Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter Docteur Jean-Pierre KOFFI au +225 07749207, e-mail : j.koffi@2dconsulting.fr.

Rassuré de votre présence effective à cette consultation, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Technique et Stratégie

Le Directeur Général Adjoint


Raphaël SOUANGA




Bruno SIROT

P.j : - Description sommaire du projet,
- Questionnaire à la population.

Société Anonyme au Capital de Trente neuf milliards de francs CFA - Siège Social et Usine, Route de Vridi - Abidjan - RCCM CI-ABJ-1962-B-2603

NSA



SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE
Tél : 21 23 70 70 / 21 27 04 27 – 01 BP 1269 Abidjan 01 – TELEGR. PETROBIR Abidjan – TELEX : 42287 / SIRENT – CI
43317 SIR 43442 SIR FIN / 42399 DIRSIR – TELEFAX : 21 27 32 17 / 21 27 17 98 / 21 27 08 97

Abidjan, le 08 juin 2021

Monsieur le Directeur Général
de l'Urbanisation

ABIDJAN

N/Réf: DGA/DTS/MC/BS/RS/NA/N°31/TG

Objet : Information et consultation publique

Monsieur le Directeur Général,

Le cabinet 2D Consulting Afrique a été mandaté par la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) pour réaliser Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil.

Cette étude requiert l'information et la consultation des populations, des opérateurs économiques, des autorités administratives et politiques intéressés par le projet.

À cet effet, nous vous prions de bien vouloir participer à la cérémonie de consultation publique qui se tiendra à la mairie de Port-Bouët le 15/06/2021 de 09h00 à 11h00.

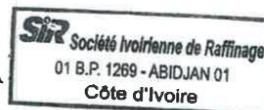
Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter Docteur Jean-Pierre KOFFI au +225 07749207, e-mail : j.koffi@2dconsulting.fr.

Rassuré de votre présence effective à cette consultation, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Technique et Stratégie

Le Directeur Général Adjoint


Raphaël SOUANGA




Bruno SIROT

P.j : - Description sommaire du projet,
- Questionnaire à la population.

Société Anonyme au Capital de Trente neuf milliards de francs CFA – Siège Social et Usine, Route de Vridi - Abidjan – RCCM CI-ABJ-1962-B-2603

NSA



SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE
Tél : 21 23 70 70 / 21 27 04 27 - 01 BP 1269 Abidjan 01 - TELEGR. PETROSIR Abidjan - TELEX : 42287 / SIRENT - CI
43317 SIR 43442 SIR FIN / 42399 DIRSIR - TELEFAX : 21 27 32 17 / 21 27 17 98 / 21 27 06 97

Abidjan, le 08 juin 2021

Monsieur le Directeur Général du
Domaine Urbain du Ministère
de la construction

ABIDJAN

N/Ref.: DGA/DTS/MC/BS/RS/NA/N°32/TG

Objet : Information et consultation publique

Monsieur le Directeur Général,

Le cabinet 2D Consulting Afrique a été mandaté par la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) pour réaliser Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil.

Cette étude requiert l'information et la consultation des populations, des opérateurs économiques, des autorités administratives et politiques intéressés par le projet.

À cet effet, nous vous prions de bien vouloir participer à la cérémonie de consultation publique qui se tiendra à la mairie de Port-Bouët le 15/06/2021 de 09h00 à 11h00.

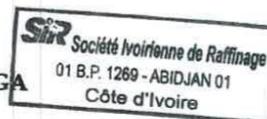
Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter Docteur Jean-Pierre KOFFI au +225 07749207, e-mail : j.koffi@2dconsulting.fr.

Rassuré de votre présence effective à cette consultation, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Technique et Stratégie

Le Directeur Général Adjoint


Raphaël SOUANGA




Bruno SIROT

P.j : - Description sommaire du projet,
- Questionnaire à la population.

Société Anonyme au Capital de Trente neuf milliards de francs CFA - Siège Social et Usine, Route de Vridi - Abidjan - RCCM CI-ABJ-1962-B-2803

NSK



SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE
Tél : 21 23 70 70 / 21 27 04 27 – 01 BP 1269 Abidjan 01 – TELEGR. PETROSIR Abidjan – TELEX : 42287 / SIREM – CI
43317 SIR 43442 SIR FIN / 42399 DIRSIR – TELEFAX : 21 27 32 17 / 21 27 17 98 / 21 27 06 97

Abidjan, le 08 juin 2021

Monsieur le Directeur Général
De la Société Nationale des Opérations
Pétrolières de la Côte d'Ivoire
(PETROCI)

ABIDJAN

N/Réf.: DGA/DTS/MC/BS/RS/NA/N°33/TG

Objet : Information et consultation publique

Monsieur le Directeur Général,

Le cabinet 2D Consulting Afrique a été mandaté par la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) pour réaliser l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil.

Cette étude requiert l'information et la consultation des populations, des opérateurs économiques, des autorités administratives et politiques intéressés par le projet.

À cet effet, nous vous prions de bien vouloir participer à la cérémonie de consultation publique qui se tiendra à la mairie de Port-Bouët le 15/06/2021 de 09h00 à 11h00.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter Docteur Jean-Pierre KOFFI au +225 07749207, e-mail : j.koffi@2dconsulting.fr.

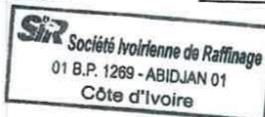
Rassuré de votre présence effective à cette consultation, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Technique et Stratégie

Le Directeur Général Adjoint

Sou

Raphaël SOUANGA



Sirot

Bruno SIROT

P.j : - Description sommaire du projet,
- Questionnaire à la population.

11/06/2021

Société Anonyme au Capital de Trente neuf milliards de francs CFA – Siège Social et Usine, Route de Vridi - Abidjan –RCCM CI-ABJ-1962-B-2603

NSA



SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE
Tél : 21 23 70 70 / 21 27 04 27 - 01 BP 1269 Abidjan 01 - TELEGR. PETROSIR Abidjan - TELEX : 42267 / SIRENT - CI
43317 SIR 43442 SIR FIN / 42399 DIRSIR - TELEFAX : 21 27 32 17 / 21 27 17 96 / 21 27 06 97

Abidjan, le 08 juin 2021

Monsieur le Ministre de l'Emploi et
de la Protection Sociale

ABIDJAN

N/Réf.: DGA/DTS/MC/BS/RS/NA/N°34/TG

Objet : Information et consultation publique

Monsieur le Ministre,

Le cabinet 2D Consulting Afrique a été mandaté par la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) pour réaliser Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil.

Cette étude requiert l'information et la consultation des populations, des opérateurs économiques, des autorités administratives et politiques intéressés par le projet.

À cet effet, nous vous prions de bien vouloir participer à la cérémonie de consultation publique qui se tiendra à la mairie de Port-Bouët le 15/06/2021 de 09h00 à 11h00.

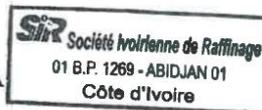
Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter Docteur Jean-Pierre KOFFI au +225 07749207, e-mail : j.koffi@2dconsulting.fr.

Rassuré de votre présence effective à cette consultation, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Technique et Stratégie

Le Directeur Général Adjoint


Raphaël SOUANGA




Bruno SIROT

P.j : - Description sommaire du projet,
- Questionnaire à la population.

Société Anonyme au Capital de Trente neuf milliards de francs CFA - Siège Social et Usine, Route de Vridi - Abidjan - RCCM CI-ABJ-1962-B-2603

NSA



SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE
Tél : 21 23 70 70 / 21 27 04 27 - 01 BP 1269 Abidjan 01 - TELEGR. PETROSIR Abidjan - TELEX : 42267 / SIRENT - CI
43317 SIR 43442 SIR FIN / 43398 DIRSIR - TELEFAX : 21 27 32 17 / 21 27 17 98 / 21 27 06 97

Abidjan, le 08 juin 2021

Monsieur le Directeur Général
de la Qualité de l'Environnement
et de la Prévention des Risques
(DQEPR)

ABIDJAN

N/Réf.: DGA/DTS/MC/BS/RS/NA/N°35/TG

Objet : Information et consultation publique

Monsieur le Directeur Général,

Le cabinet 2D Consulting Afrique a été mandaté par la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) pour réaliser Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil.

Cette étude requiert l'information et la consultation des populations, des opérateurs économiques, des autorités administratives et politiques intéressés par le projet.

À cet effet, nous vous prions de bien vouloir participer à la cérémonie de consultation publique qui se tiendra à la mairie de Port-Bouët le 15/06/2021 de 09h00 à 11h00.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter Docteur Jean-Pierre KOFFI au +225 07749207, e-mail : j.koffi@2dconsulting.fr.

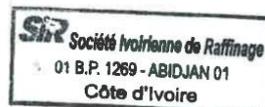
Rassuré de votre présence effective à cette consultation, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Technique et Stratégie

Le Directeur Général Adjoint

Soul

Raphaël SOUANGA



BS

Bruno SIROT

P.j : - Description sommaire du projet,
- Questionnaire à la population.

Société Anonyme au Capital de Trente neuf milliards de francs CFA - Siège Social et Usine, Route de Vridi - Abidjan - RCCM CI-ABJ-1962-B-2803

NSA

A
N. Abouko
14/06/2021



SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE
Tél : 21 23 70 70 / 21 27 04 27 – 01 BP 1269 Abidjan 01 – TELEGR. PETROSIR Abidjan – TELEX : 42287 / SIRENT – CI
43317 SIR 43442 SIR FIN / 42399 DIRSIR – TELEFAX : 21 27 32 17 / 21 27 17 98 / 21 27 05 97



Abidjan, le 08 juin 2021

Monsieur le Directeur Général
de l'Environnement (DGE)ABIDJAN

N/RÉ: DGA/DTS/MC/BS/RS/NA/N°37/TG

**Objet** : Information et consultation publique

Monsieur le Directeur Général,

Le cabinet 2D Consulting Afrique a été mandaté par la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) pour réaliser Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil.

Cette étude requiert l'information et la consultation des populations, des opérateurs économiques, des autorités administratives et politiques intéressés par le projet.

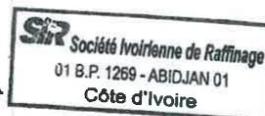
À cet effet, nous vous prions de bien vouloir participer à la cérémonie de consultation publique qui se tiendra à la mairie de Port-Bouët le 15/06/2021 de 09h00 à 11h00.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter Docteur Jean-Pierre KOFFI au +225 07749207, e-mail : j.koffi@2dconsulting.fr.

Rassuré de votre présence effective à cette consultation, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Technique et StratégieLe Directeur Général Adjoint

Raphaël SOUANGA



Bruno SIROT

P.j : - Description sommaire du projet,
- Questionnaire à la population.

Société Anonyme au Capital de Trente neuf milliards de francs CFA – Siège Social et Usine, Route de Vridi - Abidjan –RCCM CI-ABJ-1962-B-2603

NSK



SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE
Tél : 21 23 70 70 / 21 27 04 27 - 01 BP 1269 Abidjan 01 - TELEGR. PETROSIR Abidjan - TELEX : 42287 / SIRENT - CI
43317 SIR 43442 SIR FIN / 42399 DIRSIR - TELEFAX : 21 27 32 17 / 21 27 47 88 / 21 27 06 97

Abidjan, le 08 juin 2021

Monsieur le Directeur Général
du Développement Durable
(DGDD)

ABIDJAN

N/Réf.: DGA/DTS/MC/BS/RS/NA/N°38/TG

Objet : Information et consultation publique

Monsieur le Directeur Général,

Le cabinet 2D Consulting Afrique a été mandaté par la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) pour réaliser Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil.

Cette étude requiert l'information et la consultation des populations, des opérateurs économiques, des autorités administratives et politiques intéressés par le projet.

À cet effet, nous vous prions de bien vouloir participer à la cérémonie de consultation publique qui se tiendra à la mairie de Port-Bouët le 15/06/2021 de 09h00 à 11h00.

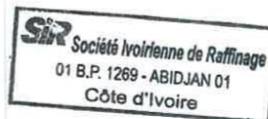
Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter Docteur Jean-Pierre KOFFI au +225 07749207, e-mail : j.koffi@2dconsulting.fr.

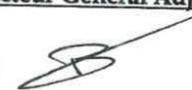
Rassuré de votre présence effective à cette consultation, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Technique et Stratégie

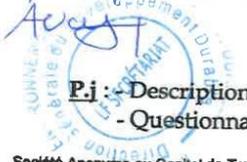
Le Directeur Général Adjoint


Raphaël SOUANGA




Bruno SIROT

14/06/2021



P.j : Description sommaire du projet,
- Questionnaire à la population.

Société Anonyme au Capital de Trente neuf milliards de francs CFA - Siège Social et Usine, Route de Vridi - Abidjan - RCCM CI-ABJ-1962-B-2603

NSA



SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE
Tél : 21 23 70 70 / 21 27 04 27 - 01 BP 1269 Abidjan 01 - TELEGR. PETROSIR Abidjan - TELEX : 42287 / SIRENT - CI
43317 SIR 43442 SIR FIN / 42399 DIRSIR - TELEFAX : 21 27 32 17 / 21 27 17 98 / 21 27 06 97

Abidjan, le 08 juin 2021

Monsieur le Directeur Général
de l'Infrastructure et de la Sécurité
Industrielles (DISI)

ABIDJAN

N/RÉL: DGA/DTS/MC/BS/RS/NA/N°39/TG

Objet : Information et consultation publique

Monsieur le Directeur Général,

Le cabinet 2D Consulting Afrique a été mandaté par la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) pour réaliser Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil.

Cette étude requiert l'information et la consultation des populations, des opérateurs économiques, des autorités administratives et politiques intéressés par le projet.

À cet effet, nous vous prions de bien vouloir participer à la cérémonie de consultation publique qui se tiendra à la mairie de Port-Bouët le 15/06/2021 de 09h00 à 11h00.

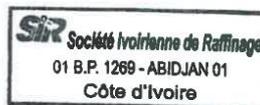
Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter Docteur Jean-Pierre KOFFI au +225 07749207, e-mail : j.koffi@2dconsulting.fr.

Rassuré de votre présence effective à cette consultation, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Technique et Stratégie

Le Directeur Général Adjoint


Raphaël SOUANGA




Bruno SIROT



P.j : - Description sommaire du projet,
- Questionnaire à la population.

Société Anonyme au Capital de Trente neuf milliards de francs CFA - Siège Social et Usine, Route de Vridi - Abidjan -RCCM CI-ABJ-1962-B-2603

NSA



SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE
Tél : 21 23 70 70 / 21 27 04 27 – 01 BP 1269 Abidjan 01 – TELEGR. PETROSIR Abidjan – TELEX : 42287 / SIRENT – CI
43317 SIR 43442 SIR FIN / 42399 DIRSIR – TELEFAX : 21 27 32 17 / 21 27 17 98 / 21 27 05 97

Abidjan, le 08 juin 2021

Monsieur le Directeur Général
de l'Assainissement Urbain
et du Drainage

ABIDJAN

N/Réf.: DGA/DTS/MC/BS/RS/NA/N°40/TG

Objet : Information et consultation publique

Monsieur le Directeur Général,

Le cabinet 2D Consulting Afrique a été mandaté par la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) pour réaliser Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil.

Cette étude requiert l'information et la consultation des populations, des opérateurs économiques, des autorités administratives et politiques intéressés par le projet.

À cet effet, nous vous prions de bien vouloir participer à la cérémonie de consultation publique qui se tiendra à la mairie de Port-Bouët le 15/06/2021 de 09h00 à 11h00.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter Docteur Jean-Pierre KOFFI au +225 07749207, e-mail : j.koffi@2dconsulting.fr.

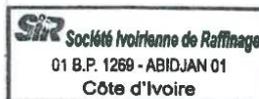
Rassuré de votre présence effective à cette consultation, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Technique et Stratégie

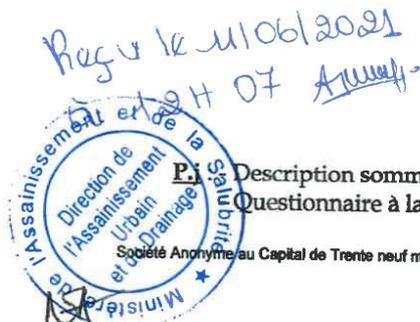
Le Directeur Général Adjoint

SR

Raphaël SOUANGA



BS
Bruno SIROT



P. Description sommaire du projet,
Questionnaire à la population.

Société Anonyme au Capital de Trente neuf milliards de francs CFA – Siège Social et Usine, Route de Vridi - Abidjan – RCCM CI-ABJ-1962-B-2603



SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE
Tél : 21 23 70 70 / 21 27 04 27 - 01 BP 1289 Abidjan 01 - TELEGR. PETROSIR Abidjan - TELEX : 42287 / SIRENT - CI
43317 SIR 43442 SIR FIN / 42389 DIRSIR - TELEFAX : 21 27 32 17 / 21 27 17 98 / 21 27 05 97

Abidjan, le 08 juin 2021

Monsieur le Directeur Général
de la Société de Gestion des Stocks
Pétroliers de Côte d'Ivoire
(GESTOCI)

ABIDJAN

N/Réf.: DGA/DTS/MC/BS/RS/NA/N°41/TG

Objet : Information et consultation publique



Monsieur le Directeur Général,

Le cabinet 2D Consulting Afrique a été mandaté par la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) pour réaliser Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil.

Cette étude requiert l'information et la consultation des populations, des opérateurs économiques, des autorités administratives et politiques intéressés par le projet.

À cet effet, nous vous prions de bien vouloir participer à la cérémonie de consultation publique qui se tiendra à la mairie de Port-Bouët le 15/06/2021 de 09h00 à 11h00.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter Docteur Jean-Pierre KOFFI au +225 07749207, e-mail : j.koffi@2dconsulting.fr.

Rassuré de votre présence effective à cette consultation, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Technique et Stratégie

Le Directeur Général Adjoint


Raphaël SOUANGA




Bruno SIROT

P.j : - Description sommaire du projet,
- Questionnaire à la population.

Société Anonyme au Capital de Trente neuf milliards de francs CFA - Siège Social et Usine, Route de Vridi - Abidjan - RCCM CI-ABJ-1962-B-2803

NSA



SOCIETE IVOIRIENNE DE RAFFINAGE
Tél : 21 23 70 70 / 21 27 04 27 - 01 BP 1269 Abidjan 01 - TELEGR. PETROSIR Abidjan - TELEX : 42287 / SIRENT - CI
43317 SIR 43442 SIR FIN / 42399 DIRSIR - TELEFAX : 21 27 32 17 / 21 27 17 88 / 21 27 06 97

Abidjan, le 08 juin 2021

Monsieur le Directeur Général
de FRIEDLANDER Côte d'Ivoire

ABIDJAN

N/Réf.: DGA/DTS/MC/BS/RS/NA/N°42/TG

Objet : Information et consultation publique

Monsieur le Directeur Général,

Le cabinet 2D Consulting Afrique a été mandaté par la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) pour réaliser Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil.

Cette étude requiert l'information et la consultation des populations, des opérateurs économiques, des autorités administratives et politiques intéressés par le projet.

À cet effet, nous vous prions de bien vouloir participer à la cérémonie de consultation publique qui se tiendra à la mairie de Port-Bouët le 15/06/2021 de 09h00 à 11h00.

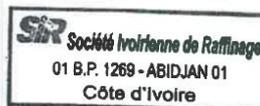
Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter Docteur Jean-Pierre KOFFI au +225 07749207, e-mail : j.koffi@2dconsulting.fr.

Rassuré de votre présence effective à cette consultation, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Technique et Stratégie

Le Directeur Général Adjoint


Raphaël SOUANGA




Bruno SIROT

P.j : - Description sommaire du projet,
- Questionnaire à la population.



Société Anonyme au Capital de Trente neuf milliards de francs CFA - Siège Social et Usine, Route de Vridi - Abidjan - RCCM CI-ABJ-1982-B-2803

NSA



SOCIETE IVOIRIENNE DE RAFFINAGE
Tél : 21 23 70 70 / 21 27 04 27 - 01 BP 1269 Abidjan 01 - TELEGR. PETROSIR Abidjan - TELEX : 42287 / SIRENT - CI
43317 SIR 43442 SIR FIN / 42399 DIRSIR - TELEFAX : 21 27 32 17 / 21 27 17 90 / 21 27 06 97

Abidjan, le 08 juin 2021

Monsieur le Responsable
de l'Église Méthodiste Unie

ABIDJAN

N/Réf.: DGA/DTS/MC/BS/RS/NA/N°43/TG

Objet : Information et consultation publique

Monsieur le Responsable,

Le cabinet 2D Consulting Afrique a été mandaté par la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) pour réaliser l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil.

Cette étude requiert l'information et la consultation des populations, des opérateurs économiques, des autorités administratives et politiques intéressés par le projet.

À cet effet, nous vous prions de bien vouloir participer à la cérémonie de consultation publique qui se tiendra à la mairie de Port-Bouët le 15/06/2021 de 09h00 à 11h00.

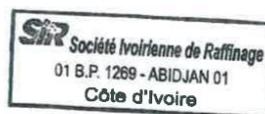
Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter Docteur Jean-Pierre KOFFI au +225 07749207, e-mail : j.koffi@2dconsulting.fr.

Rassuré de votre présence effective à cette consultation, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Responsable, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Technique et Stratégie

Le Directeur Général Adjoint


Raphaël SOUANGA




Bruno SIROT

P.j : - Description sommaire du projet,
- Questionnaire à la population.

Société Anonyme au Capital de Trente neuf milliards de francs CFA - Siège Social et Usine, Route de Vridi - Abidjan - RCCM CI-ABJ-1962-B-2803

AST



SOCIETE IVOIRIENNE DE RAFFINAGE
Tél : 21 23 70 70 / 21 27 04 27 - 01 BP 1269 Abidjan 01 - TELEGR. PETROSIR Abidjan - TELEX : 42287 / SIRENT - CI
43317 SIR 43442 SIR FIN / 42399 DIRSIR - TELEFAX : 21 27 32 17 / 21 27 17 98 / 21 27 05 97

Abidjan, le 08 juin 2021



Monsieur le Directeur Général
du Stockage Pétrolier de Côte
d'Ivoire (SPCI)

ABIDJAN

N/Réf: DGA/DTS/MC/BS/RS/NA/N°44/TG

Objet : Information et consultation publique

Monsieur le Directeur Général,

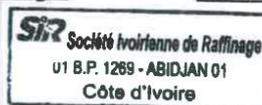
Le cabinet 2D Consulting Afrique a été mandaté par la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) pour réaliser Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil.

Cette étude requiert l'information et la consultation des populations, des opérateurs économiques, des autorités administratives et politiques intéressés par le projet.

À cet effet, nous vous prions de bien vouloir participer à la cérémonie de consultation publique qui se tiendra à la mairie de Port-Bouët le 15/06/2021 de 09h00 à 11h00.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter Docteur Jean-Pierre KOFFI au +225 07749207, e-mail : j.koffi@2dconsulting.fr.

Rassuré de votre présence effective à cette consultation, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Technique et StratégieLe Directeur Général Adjoint
Raphaël SOUANGA
Bruno SIROT

P.j : - Description sommaire du projet,
- Questionnaire à la population.

Société Anonyme au Capital de Trente neuf milliards de francs CFA - Siège Social et Usine, Route de Vridi - Abidjan - RCCM CI-ABJ-1962-B-2603

NSA



SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE
Tél : 21 23 70 70 / 21 27 04 27 – 01 BP 1269 Abidjan 01 – TELEGR. PETROSIR Abidjan – TELEX : 42287 / SIRENT – CI
43317 SIR 43442 SIR FIN / 42389 DIRSIR – TELEFAX : 21 27 32 17 / 21 27 17 98 / 21 27 06 97

Abidjan, le 08 juin 2021

Monsieur le Directeur Général
de MAYELIA Automotive
Centre de Vridi

ABIDJAN

N/Réf.: DGA/DTS/MC/BS/RS/NA/N°45/TG

Objet : Information et consultation publique

Monsieur le Directeur Général,

Le cabinet 2D Consulting Afrique a été mandaté par la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) pour réaliser Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil.

Cette étude requiert l'information et la consultation des populations, des opérateurs économiques, des autorités administratives et politiques intéressés par le projet.

À cet effet, nous vous prions de bien vouloir participer à la cérémonie de consultation publique qui se tiendra à la mairie de Port-Bouët le 15/06/2021 de 09h00 à 11h00.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter Docteur Jean-Pierre KOFFI au +225 07749207, e-mail : j.koffi@2dconsulting.fr.

Rassuré de votre présence effective à cette consultation, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Technique et Stratégie

Le Directeur Général Adjoint


Raphaël SOUANGA




Bruno SIROT

P.j : - Description sommaire du projet
- Questionnaire à la population.



Société Anonyme au Capital de Trente neuf milliards de francs CFA – Siège Social et Usine, Route de Vridi - Abidjan –RCCM CI-ABJ-1962-B-2603





SOCIETE IVOIRIENNE DE RAFFINAGE
Tél : 21 23 70 70 / 21 27 04 27 - 01 BP 1269 Abidjan 01 - TELEGR. PETROSIR Abidjan - TELEX : 42207 / SIRENT - CI
43317 SIR 43442 SIR FIN / 42399 DIRSIR - TELEFAX : 21 27 32 17 / 21 27 17 06 / 21 27 06 07

Abidjan, le 08 juin 2021

Monsieur le Directeur Général
de CWT Commodities Côte d'Ivoire

ABIDJAN

N/Réf.: DGA/DTS/MC/BS/RS/NA/N°46/TG

Objet : Information et consultation publique

Monsieur le Directeur Général,

Le cabinet 2D Consulting Afrique a été mandaté par la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) pour réaliser Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil.

Cette étude requiert l'information et la consultation des populations, des opérateurs économiques, des autorités administratives et politiques intéressés par le projet.

À cet effet, nous vous prions de bien vouloir participer à la cérémonie de consultation publique qui se tiendra à la mairie de Port-Bouët le 15/06/2021 de 09h00 à 11h00.

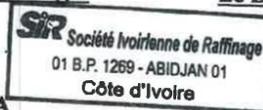
Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter Docteur Jean-Pierre KOFFI au +225 07749207, e-mail : j.koffi@2dconsulting.fr.

Rassuré de votre présence effective à cette consultation, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Technique et Stratégie

Le Directeur Général Adjoint


Raphaël SOUANGA




Bruno SIROT

TEL = 27 21 27 25 16

P.j : - Description sommaire du projet,
- Questionnaire à la population.



Société Anonyme au Capital de Trente neuf milliards de francs CFA - Siège Social et Usine, Route de Vridi - Abidjan - RCCM CI-ABJ-1962-B-2603

ASK



SOCIETE IVOIRIENNE DE RAFFINAGE
Tél : 21 23 70 70 / 21 27 04 27 - 01 BP 1269 Abidjan 01 - TELEGR. PETROSIR Abidjan - TELEX : 42207 / SIRENT - CI
43317 SIR 43442 SIR FIN / 42309 DIRSIR - TELEFAX : 21 27 32 17 / 21 27 17 98 / 21 27 06 97

Abidjan, le 08 juin 2021

Monsieur le Directeur Général
de Sivoa-Air Liquide

2721210457



N/Ré: DGA/DTS/MC/BS/RS/NA/N°47/TG

Objet : Information et consultation publique

Monsieur le Directeur Général,

Le cabinet 2D Consulting Afrique a été mandaté par la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) pour réaliser Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil.

Cette étude requiert l'information et la consultation des populations, des opérateurs économiques, des autorités administratives et politiques intéressés par le projet.

À cet effet, nous vous prions de bien vouloir participer à la cérémonie de consultation publique qui se tiendra à la mairie de Port-Bouët le 15/06/2021 de 09h00 à 11h00.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter Docteur Jean-Pierre KOFFI au +225 07749207, e-mail : j.koffi@2dconsulting.fr.

Rassuré de votre présence effective à cette consultation, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Technique et Stratégie

Le Directeur Général Adjoint



Raphaël SOUANGA



Bruno SIROT

Pj : - Description sommaire du projet,
- Questionnaire à la population.

Société Anonyme au Capital de Trente neuf milliards de francs CFA - Siège Social et Usine, Route de Vridi - Abidjan - RCCM CI-ABJ-1962-B-2603

NSK



SOCIETE IVOIRIENNE DE RAFFINAGE
Tél : 21 23 70 70 / 21 27 04 27 - 01 BP 1289 Abidjan 01 - TELEGR. PETROSIR Abidjan - TELEX : 42287 / SIRENT - CI
43317 SIR 43442 SIR FIN / 42399 DIRSIR - TELEFAX : 21 27 32 17 / 21 27 17 08 / 21 27 08 97

Abidjan, le 08 juin 2021

Madame la Directrice Générale
de Kuyo Pipeline

ABIDJAN

N/Réf.: DGA/DTS/MC/BS/RS/NA/N°48/TG

Objet : Information et consultation publique

Madame la Directrice Générale,

Le cabinet 2D Consulting Afrique a été mandaté par la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) pour réaliser Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil.

Cette étude requiert l'information et la consultation des populations, des opérateurs économiques, des autorités administratives et politiques intéressés par le projet.

À cet effet, nous vous prions de bien vouloir participer à la cérémonie de consultation publique qui se tiendra à la mairie de Port-Bouët le 15/06/2021 de 09h00 à 11h00.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter Docteur Jean-Pierre KOFFI au +225 07749207, e-mail : j.koffi@2dconsulting.fr.

Rassuré de votre présence effective à cette consultation, nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice Générale, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Technique et Stratégie



Raphaël SOUANGA

Le Directeur Général Adjoint



Bruno SIROT



P.j : - Description sommaire du projet,
- Questionnaire à la population.

27 21 27 26 04

Société Anonyme au Capital de Trente neuf milliards de francs CFA - Siège Social et Usine, Route de Vridi - Abidjan - RCCM CI-ABJ-1962-B-2603

NSA



SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE
Tél : 21 23 70 70 / 21 27 04 27 - 01 BP 1269 Abidjan 01 - TELEGR. PETROSIR Abidjan - TELEX : 42287 / SIRENT - CI
43317 SIR 43442 SIR FIN / 42399 DIRSIR - TELEFAX : 21 27 32 17 / 21 27 17 98 / 21 27 05 97

Abidjan, le 08 juin 2021

Monsieur le Responsable
du Centre de Formation de Vridi cité

ABIDJAN

N/Réf: DGA/DTS/MC/BS/RS/NA/N°49/TG

Objet : Information et consultation publique

Monsieur le Responsable,

Le cabinet 2D Consulting Afrique a été mandaté par la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) pour réaliser Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil.

Cette étude requiert l'information et la consultation des populations, des opérateurs économiques, des autorités administratives et politiques intéressés par le projet.

À cet effet, nous vous prions de bien vouloir participer à la cérémonie de consultation publique qui se tiendra à la mairie de Port-Bouët le 15/06/2021 de 09h00 à 11h00.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter Docteur Jean-Pierre KOFFI au +225 07749207, e-mail : j.koffi@2dconsulting.fr.

Rassuré de votre présence effective à cette consultation, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Responsable, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Technique et Stratégie

Le Directeur Général Adjoint

Quil

Raphaël SOUANGA



BS
Bruno SIROT



11/06/21
RS
21/27/25/83/2021

P.j : - Description sommaire du projet,
- Questionnaire à la population.

Société Anonyme au Capital de Trente neuf milliards de francs CFA - Siège Social et Usine, Route de Vridi - Abidjan -RCCM CI-ABJ-1962-B-2803

RS

Annexe 9 : Procès-Verbal (PV) de la consultation publique du 15/06/2021

Mise à jour : 05/07/2021

Projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil à la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR)
Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES)

Procès-Verbal (PV) de la consultation publique

Dans le cadre de l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil à la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR), une consultation des parties prenantes dudit Projet s'est tenue à la mairie de Port-Bouët le 15 juin 2021 à partir de 10h.

Cette consultation a réuni :

- la mairie de Port-Bouët, représentée par le quatrième adjoint au maire Monsieur Aka N'GNUAN ;
- la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR), représentée par Monsieur Alain DIBY, Ingénieur Projet HDS ;
- le cabinet 2D CONSULTING AFRIQUE, représenté par Dr Jean-Pierre KOFFI, Coordinateur des études ;
- les parties prenantes, au nombre de 29 (voir la liste de présence en annexe 1).

ORDRE DU JOUR :

1. Discours ;
2. Présentation du projet, de la méthodologie de l'EIES et de la consultation publique ;
3. Échanges avec les parties prenantes ;
4. Administration des questionnaires.

1. Discours

INTERVENANTS	STRUCTURE DE L'INTERVENANT	RÉSUMÉ DE L'INTERVENTION
M. AKA N'GNUAN	Mairie de Port-Bouët	A procédé à l'ouverture de la séance de la consultation publique après avoir remercié les parties prenantes pour leur présence.
M. Alain DIBY	SIR	A présenté brièvement le Projet et a remercié les parties prenantes pour leur présence
Dr. Jean-Pierre KOFFI	2D CONSULTING AFRIQUE	A transmis les salutations de Madame la Directrice Générale de 2D CONSULTING AFRIQUE et a remercié les participants pour leur présence

2. Présentation du projet, de la méthodologie de l'EIES et de la consultation publique

INTERVENANTS	STRUCTURE DE L'INTERVENANT	RÉSUMÉ DE L'INTERVENTION
M. Alain DIBY	SIR	A présenté globalement le processus d'hydrodésulfuration et les sous-unités intervenant dans ce processus
M. Arnaud DOUA	2D CONSULTING AFRIQUE	A procédé au rappel du contexte du Projet, à la présentation de la méthodologie de l'EIES et de la consultation publique. Il a ensuite terminé par le programme de déroulement de la consultation publique à travers un support PowerPoint (voir le PPT en annexe 2).

2

3. Échanges avec les parties prenantes

Les échanges avec les parties prenantes figurent dans le tableau ci-dessous. L'annexe 3 présente quelques photos du déroulement de la consultation publique.

NOM DE L'INTERVENANT	STRUCTURE DE L'INTERVENANT	QUESTIONS/ INTERVENTIONS	NOM DU RÉPONDANT	STRUCTURE DU RÉPONDANT	RÉPONSES
M. Roger Guy EKWE	Représentant du président des jeunes de petit-Bassam	Est-ce que lors de l'audit de la SIR, les écarts concernant le taux du soufre dans le gasoil n'ont pas été signalés et est-ce que ces écarts étaient mineurs ou majeurs selon les prélèvements ?			La SIR est certifiée ISO 14 001. L'audit ne concerne pas le taux de soufre. C'est une norme de la CEDEAO qui impose ce taux.
M. Danyel MONTHON	PAA	Pourquoi c'est maintenant que la SIR initie ce projet ? Nous constatons aujourd'hui l'avancée de la mer. La SIR a-t-elle prévu faire face à cette avancée du moment où ces installations sont proches de la mer ?	M. Alain DIBY	SIR	Dans les années 1980, les normes sur la teneur en soufre était de 3 500 ppm et la SIR était conforme donc elle n'avait pas besoin des unités supplémentaires pour réduire le soufre. Les spécifications ayant évoluées la SIR aussi doit faire évoluer son schéma par l'installation d'une nouvelle unité HDS. De plus, les premières réflexions sur la nouvelle unité HDS ont été menées depuis 2000. Cependant, le financement de ce type de projet est très lourd et nécessitait un accompagnement financier de l'État. Plusieurs événements ont retardé la mise en place de cet accompagnement. La problématique de l'avancement de la mer n'est pas seulement une affaire de la SIR. C'est une problématique qui fait partie des sujets du ministère de l'environnement. Les réflexions sont en cours et la SIR est pour l'instant à l'abri.
M. Moussa BAMBA		J'aimerais savoir est-ce qu'il y a déjà eu des études pour voir les effets de l'utilisation du gasoil non désulfuré sur la population ? Si oui, quels sont ces effets ?			Des études ont été faites par des organismes internationaux tels que l'ONU, l'OMS, etc. pour identifier les impacts de ces produits sur la population. Ces études ont montré que la pollution atmosphérique urbaine peut avoir des impacts cardiovasculaires et pulmonaires, des impacts sur les fœtus et la santé des enfants.

3

NOM DE L'INTERVENANT	STRUCTURE DE L'INTERVENANT	QUESTIONS/ INTERVENTIONS	NOM DU RÉPONDANT	STRUCTURE DU RÉPONDANT	RÉPONSES
					<p>En 2017, l'ONU a organisé une activité à laquelle j'ai participé. Les experts présents ont démontré que ces émissions ne sont pas directement liées à l'activité de la SIR mais elles sont liées à la qualité du gasoil utilisé par les véhicules et aux moteurs des véhicules.</p> <p>Les émissions de la SIR qui pourraient impacter la population de Vridi sont la fumée rejetées et les nuisances sonores et olfactives. Au niveau du marché de Port-Bouët, il y a eu fuite d'hydrocarbure et les riverains de Vridi se sont plaints d'une odeur d'œuf pourri venant de la raffinerie. Lorsqu'il y a ces nuisances qui sont signalées, systématiquement des structures spécialisées au niveau de la SIR se rapprochent des autorités de Port-Bouët avec le concours du CIAPOL pour faire une analyse et mettre en place des mesures correctives.</p>

4

NOM DE L'INTERVENANT	STRUCTURE DE L'INTERVENANT	QUESTIONS/ INTERVENTIONS	NOM DU RÉPONDANT	STRUCTURE DU RÉPONDANT	RÉPONSES
M. Adolphe Auradio OHOU	Notable de la chefferie de Petit-Bassam	<p>Je voudrais que vous reveniez sur la présentation schématique des unités présentées.</p> <p>Lors de la présentation j'ai vu qu'il existe des possibilités d'émission de H₂S. Qu'est-ce que vous faites de ce gaz qui dérange depuis très longtemps la population de Vridi, de Petit-Bassam, et même de Port-Bouët ?</p> <p>Je voudrais avoir des explications sur le processus HDS.</p>			<p>Aujourd'hui le gaz H₂S est brûlé et on obtient des gaz qui désoxydent le soufre. Ce sont ces gaz qui sont rejetés dans l'atmosphère et qui auront un effet sur les gaz à effet de serre. Le soufre solide lui-même n'est pas nocif.</p> <p>Avec ce processus HDS, le soufre est récupéré du gasoil. C'est seulement en situation d'accident qu'il peut avoir fuite de gaz H₂S. L'étude de dangers prévoit les dispositions dans ce sens.</p>
		<p>Vous savez que les Ebriés vivent de la pêche, qui est leur source de revenu. Aujourd'hui on ne peut plus pêcher. Il arrive des fois quand nous allons au bord nous voyons des poissons qui sont morts. Comment vous voulez que la population remédie à cela ?</p> <p>Il va falloir trouver des solutions.</p>			<p>Toutes les eaux de la SIR sont traitées avant leur rejet conformément à l'arrêté d'exploiter de la SIR. La mort des poissons ne concerne pas la SIR</p>
		<p>En fonction de vos rejets dans la lagune et l'atmosphère, quelles sont vos attentes vis-à-vis de la population ?</p>			<p>L'un des objectifs de cette consultation est de recueillir vos attentes à travers les questionnaires qui vous seront transmis. Pour rappel, ce Projet n'engendre pas de bénéfice</p>

5

NOM DE L'INTERVENANT	STRUCTURE DE L'INTERVENANT	QUESTIONS/ INTERVENTIONS	NOM DU RÉPONDANT	STRUCTURE DU RÉPONDANT	RÉPONSES
					financier pour la SIR. Il va contribuer à la santé publique
M. Joseph PACKLAN	Église Méthodiste Unie	Étant donné que c'est maintenant que la SIR veut se conformer aux normes pour réduire la teneur en soufre. Je veux savoir les années antérieures est-ce que la SIR a mené des enquêtes auprès des riverains pour voir la souffrance de ceux-ci ? Je voudrais savoir en quoi se transforme le soufre et est-ce que cette deuxième matière n'est pas plus dangereuse que le soufre ?			Dans les années 1980, les normes sur la teneur en soufre était de 3 500 ppm et la SIR était conforme donc elle n'avait pas besoin des unités supplémentaires pour réduire le soufre. Les spécifications ayant évoluées, la SIR aussi doit faire évoluer son schéma en installant ce dispositif HDS. Les riverains de Vridi se sont plaints par moment d'une odeur d'oeuf pourrit en provenance de la raffinerie. C'est seulement en situation d'accident qu'il peut avoir fuite de gaz H ₂ S. L'étude de dangers prévoit les dispositions dans ce sens. La SIR reste cependant à l'écoute des populations. Le soufre solide issu du processus HDS n'est pas nocif. La baisse du taux de soufre dans le gasoil va contribuer à la santé publique
M. Michel Kouassi KRA	Chef du département Hygiène Environnement Qualité	Je voudrais savoir qu'est-ce qui explique le choix du gasoil et non du super ?			Le super que produit la SIR est déjà conforme aux spécifications actuelles. Donc il n'y a pas d'investissement à faire au niveau du super. Seul le gasoil est concerné
M. Wilfried GNEPO	Président des jeunes de Petit-Bassam	Une doléance pour que vous employez les jeunes du secteur de Port-Bouët. Nous constatons des fuites au niveau des pipelines à Port-Bouët. La SIR interdit aux gens de construire sur l'emprise des pipelines. Ce sont des espaces que les jeunes pouvaient exploiter			Je transmettrai cette doléance à la direction. Lorsqu'il y a des incidents signalées, des structures spécialisées de la SIR mettent systématiquement en place des mesures correctives.

6

NOM DE L'INTERVENANT	STRUCTURE DE L'INTERVENANT	QUESTIONS/ INTERVENTIONS	NOM DU RÉPONDANT	STRUCTURE DU RÉPONDANT	RÉPONSES
Tano OI TANO	Mairie de Port-Bouët	Compte tenu des émission de gaz, je souhaiterais que la SIR pense à planter des arbres.			Je remonterai cette suggestion à notre direction de l'environnement.

7

4. Administration des questionnaires

À la suite des échanges avec les parties prenantes, des questionnaires leurs ont été soumis afin de recueillir leurs préoccupations, attentes, suggestions et avis sur le projet. Ils figurent en annexe 4.

CONCLUSION

Au terme des échanges, les parties prenantes sont informées sur le projet. Tous les avis exprimés sont favorables au projet.

Fait à Abidjan, le 15/06/2021

Chef de la mission

Dr. Jean-Pierre KOFFI
2D CONSULTING AFRIQUE

Date :

Représentant de la SIR

M. Alain DIBY
Société Ivoirienne de
Raffinage (SIR)

Date :

Président de séance

M. Aka N'GNUAN
Mairie de Port-Bouët

Date :

Annexe 10 : Liste de présence à la consultation publique à la mairie de Port-Bouët le 15/06/2021

Mise à jour le 15/06/2021

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE D'HYDRODÉSULFURATION (HDS) DU GASOIL À LA SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE (SIR)

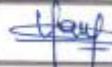
ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (EIES)

Consultation publique à Port-Bouët

Liste de présence

Lieu : Mairie de Port-Bouët

Heure : 09h

N°	Nom et prénoms	Structure	Contact/email	Signature
1.	S'ENNAU Akra	Mairie Port bouët	Tel : 07 09 52 10 12 e-mail: nguissouabla@gmail.com	
2.	DIBY Alain	Responsable Représentant SIR	Tel : 05 04 9050 22 e-mail: alain.diby@sir.ci	
3.	Dr KOFFI Jean-Pierre	Coord. étude 2D CONSULTING	Tel : 03 07 74 8 207 e-mail: j.koffi@2dconsulting.fr	
4.	DOUA ARNAUD	charge d'études 2D Consulting	Tel : 07.49.93.85.84 e-mail: ardoua@2dconsulting.fr	
5.			Tel : e-mail :	
6.			Tel : e-mail :	
7.			Tel : e-mail :	
8.			Tel : e-mail :	
9.			Tel : e-mail :	

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE D'HYDRODÉSULFURATION (HDS) DU GASOIL À LA SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE (SIR)

ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (EIES)

Consultation publique à Port-Bouët

Liste de présence

Lieu : Mairie de Port-Bouët

Heure : 09h

N°	Nom et prénoms	Structure	Contact/email	Signature
1.	FAEKLAN JOSEPH	EGLISE Méthodiste Unité schémauel	Tel: 05-05-71-11-30 e-mail: faeklan@yahoo.fr	
2.	EKWE guy Roger	Représentant Pénitenciel Jouvenne Pt. Batare	Tel: 01-43-85-41-99 e-mail:	
3.	TANO SI TANO XILOLA	Représentant de Port-Bouët	Tel: 01 01 21 88 79 e-mail: tanosi@noir.com	
4.	KACOU John Hyacinthe	OFT	Tel: 0564-75320 e-mail: kacou.john@yahoo.com	
5.	Mel Veronique	Friedlander	Tel: 07-58-85-10-54 e-mail: mel.veronique@friedlander.com	
6.	KIFI KOUBASSI SAMO AUGUSTIN	KUYO PIPELINE	Tel: 07 49 28 9750 e-mail: augustin.kouba@yahoo.com	
7.	BANGAI PATRICE	PETROCI	Tel: 0707 71 14 74 e-mail: pbangai@yahoo.com	
8.	Adou game syanne	présidente des Bonne amitié	Tel: 05-06-28-58-21 e-mail:	
9.	N'DRIN REINE	présidente des femmes de Val de la Rivière Côte	Tel: 05-56-12-29-48 e-mail:	

Page.....

N°	Nom et prénoms	Structure	Contact/email	Signature
10.	ERANZA Namice	Les Jeunes de Vridi-Cote	Tel: 0707932024 e-mail:	
11.	DURA KONAN Remy	représentant le chef de Vridi-Cote	Tel: 07-47-24-23-40 e-mail:	
12.	M ^{lle} LISSÉ Lylé	Présidente des jeunes de Vridi canal	Tel: 0798019017 e-mail:	
13.	Ohou Mwafo Adolphe	Notable de la Chèfferie Petit-Bassin	Tel: 07.07.88.43.02 e-mail:	
14.	GNEPO YROPO Wilfrido	Président des Femmes de Vridi-Bassin	Tel: 07-05-11-43-55 e-mail:	
15.	Kouami Augustin JATA	OSFR	Tel: 014017753/075371279 e-mail: djata.kouami@orange.cm	
16.	KOFFI Nicolas	Secrétaire Général PETIT Bassin	Tel: 0101101575 e-mail: nicoffi@orange.cm	
17.	BANBA DOUSA	ASSOCIATION DES VRIIDI CANAL	Tel: 0707755395 e-mail:	
18.	Koffi Amenan Jacqueline	Association des Femmes de Vridi Canal	Tel: 0505686818 e-mail:	
19.	ABE N'TAKPE RAYMOND	NOTABILITÉ de la Chèfferie VRIIDI-CANAL	Tel: 0545384537 e-mail:	
20.	M ^{lle} Da Rivie Patricie epu ABBI	CIAPOL	Tel: 07 67 03 34 86 e-mail: patricie.mtata@orange.cm	
21.	ASSIHE LOGON Lucie	PRÉSIDENTE DES FEMMES PETIT BASSIN	Tel: 0707408237 e-mail:	
22.			Tel: e-mail: LOGON LUCIE@orange.cm	
23.	CIEGO SANDRINE	TRAYELIA	Tel: 0778432288 e-mail: sandrine.ciego@orange.cm	

Page.....

N°	Nom et prénoms	Structure	Contact/email	Signature
24.	YAP VERT	TRAYELIA	Tel: 0707360553 e-mail: yap.vert@orange.cm	
25.	KONE Sie' A.	District d'ABJ (DEAD)	Tel: 202284697 e-mail: sieubon@orange.cm	
26.	M ^{lle} Barry Rosmata	Présidente d'association des Femmes de P.B	Tel: e-mail:	
27.	Banyel NORTON	PARA	Tel: 0594343637 e-mail:	
28.	KRA Kouassi Michel	chef de Dpt Hygiène Environnement Chèfferie	Tel: 2721759864 e-mail: mikra@orange.cm	
29.	KOUASSI André Franck Xie	Maître de Proj. Baud & s/ Environnement	Tel: 070729160 e-mail: andre.kouassi@orange.cm	
30.	Amen bamiel	Radio ATN	Tel: 0707373833 e-mail:	
31.			Tel: e-mail:	
32.			Tel: e-mail:	
33.			Tel: e-mail:	
34.			Tel: e-mail:	
35.			Tel: e-mail:	
36.			Tel: e-mail:	
37.			Tel: e-mail:	

Page.....

Annexe 11 : Questionnaires renseignés par les parties prenantes à la consultation publique plénière



Date de mise à jour : 15/06/2021

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE D'HYDRODÉSULFURATION (HDS) DU GASOIL À LA SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE (SIR)

Études d'Impact Environnemental et Social (EIES)

Consultation publique à la mairie de Port-Bouët

GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSÉ AUX ADMINISTRATIONS

Code

Lieu : Mairie de Port Bouët

Date : 15/06/2021

Heure de début du remplissage du questionnaire : 11h35

Heure de fin du remplissage du questionnaire : 11h40

Administration	Nom et prénoms du répondant	Fonction/profession du répondant	Contacts du répondant
Friedlander	Mel Abouaine	pro. HSE	Tél: Cél: 07-58-851024 e-mail: <u>m.abouaine@friedlander-international.com</u>

Consentement libre :

La participation du répondant à cette séance de consultation est tout à fait volontaire et libre. À tout moment, le répondant peut mettre fin à sa participation sans avoir à motiver sa décision ni à subir de préjudice de quelque nature que ce soit.

Il est possible que cette séance soit enregistrée sur vidéocassette ou dictaphone et que des photographies soient prises. Ces dernières seront utilisées et conservées, avec la permission du répondant, aux fins de justification de l'effectivité de la consultation. Il n'est cependant pas nécessaire de consentir à ce volet pour participer à la présente consultation.

J'accepte de participer librement à cette séance de consultation et j'autorise l'utilisation de photographies et / ou d'enregistrement.

J'accepte de participer librement à cette séance de consultation mais je n'autorise pas l'utilisation de photographies et / ou d'enregistrement.

Je n'accepte pas de participer à cette séance de consultation.

CONNAISSANCE / COMPRÉHENSION ET PERCEPTION DU PROJET	
1. Êtes-vous informé du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil à la société ivoirienne de raffinage (SIR) ?	
a) Oui <input type="checkbox"/>	b) Non <input checked="" type="checkbox"/>
2. Si oui, par quel canal avez-vous été informé ? Précisez	
.....	
.....	
3. Que savez-vous exactement sur ce projet ?	
.....	
.....	
.....	
4. Quel est le lien entre le projet et votre administration ?	
.....	
.....	
.....	
5. Quels sont les textes réglementaires issus de votre administration applicables au projet ? <i>(NB : faire mention des articles spécifiques)</i>	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
PRÉOCCUPATIONS LIÉES AU PROJET	
1. Avez-vous des préoccupations liées à ce Projet ? Si, oui énumérez-les ci-dessous.	
a) Oui <input type="checkbox"/>	b) Non <input checked="" type="checkbox"/>
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
2. Avez-vous des attentes liées à ce Projet ? Si, oui énumérez-les ci-dessous	
a) Oui <input type="checkbox"/>	b) Non <input checked="" type="checkbox"/>

<p>.....</p>		
3. Avez-vous des suggestions liées à ce Projet ? Si oui énumérez-les ci-dessous		
a) Oui <input type="checkbox"/>	b) Non <input checked="" type="checkbox"/>	
<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>		
4. Avis pour la réalisation du Projet		
Favorable <input checked="" type="checkbox"/>	Favorable sous réserves <input type="checkbox"/>	Refus <input type="checkbox"/>
5. Raisons de cet avis		
<p>Projet avec de bons objectifs qui permettent de d'être conforme aux normes.</p>		

Date	Signature et contact de l'enquêteur

Date	Signature et cachet du répondant (le cas échéant)
15.06.2023	

Date de mise à jour : 15/06/2021

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE D'HYDRODÉSULFURATION (HDS) DU GASOIL À LA SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE (SIR)

Études d'Impact Environnemental et Social (EIES)

Consultation publique à la mairie de Port-Bouët

GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSÉ AUX ADMINISTRATIONS

Code

Lieu :

Date : 15 / 05 / 2021

Heure de début du remplissage du questionnaire : 11h30

Heure de fin du remplissage du questionnaire : 11h36

Administration	Nom et prénoms du répondant	Fonction/profession du répondant	Contacts du répondant
PAR	DANIEL MONTON	chef de service	Tél: Cél.: 0594 34 36 31 e-mail: christians@par.com

Consentement libre :

La participation du répondant à cette séance de consultation est tout à fait volontaire et libre. À tout moment, le répondant peut mettre fin à sa participation sans avoir à motiver sa décision ni à subir de préjudice de quelque nature que ce soit. Il est possible que cette séance soit enregistrée sur vidéocassette ou dictaphone et que des photographies soient prises. Ces dernières seront utilisées et conservées, avec la permission du répondant, aux fins de justification de l'effectivité de la consultation. Il n'est cependant pas nécessaire de consentir à ce volet pour participer à la présente consultation.

J'accepte de participer librement à cette séance de consultation et j'autorise l'utilisation de photographies et / ou d'enregistrement.

J'accepte de participer librement à cette séance de consultation mais je n'autorise pas l'utilisation de photographies et / ou d'enregistrement.

Je n'accepte pas de participer à cette séance de consultation.

CONNAISSANCE, COMPREHENSION ET PERCEPTION DU PROJET	
1. Êtiez-vous informé du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil à la société ivoirienne de raffinage (SIR) ?	
a) Oui <input type="checkbox"/>	b) Non <input checked="" type="checkbox"/>
2. Si oui, par quel canal avez-vous été informé ? Précisez	
3. Que savez-vous exactement sur ce projet ?	
Pas	
4. Quel est le lien entre le projet et votre administration ?	
Le CFPATS est venu de la SIR	
5. Quels sont les textes réglementaires issus de votre administration applicables au projet ? <small>NB : faire mention des articles spécifiques</small>	
La certification en Environnement 14001	
PREOCCUPATIONS LIÉES AU PROJET	
1. Avez-vous des préoccupations liées à ce Projet ? Si oui énumérez-les ci-dessous.	
a) Oui <input checked="" type="checkbox"/>	b) Non <input type="checkbox"/>
Le planting de air par l'air pur	
2. Avez-vous des attentes liées à ce Projet ? Si oui énumérez-les ci-dessous	
a) Oui <input type="checkbox"/>	b) Non <input type="checkbox"/>

3. Avez-vous des suggestions liées à ce Projet ? Si, oui énumérez-les ci-dessous		
a) Oui <input checked="" type="checkbox"/>	b) Non <input type="checkbox"/>	
Réduire les effets de l'air par le plantif des arbres		
4. Avis pour la réalisation du Projet		
Favorable <input type="checkbox"/>	Favorable sous réserves <input checked="" type="checkbox"/>	Refus <input type="checkbox"/>
5. Raisons de cet avis		
de prise en compte de population		

Date	Signature et contact de l'enquêteur
15/05/2021	

Date	Signature et cachet du répondant (le cas échéant)
15/05/2021	

CONNAISSANCE, COMPREHENSION ET PERCEPTION DU PROJET	
1. Etiez-vous informé du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil à la société ivoirienne de raffinage (SIR) ?	
a) Oui <input checked="" type="checkbox"/>	b) Non <input type="checkbox"/>
2. Si oui, par quel canal avez-vous été informé ? Précisez	
Les Courriers adressés à ma hiérarchie	
3. Que savez-vous exactement sur ce projet ?	
Pas grande chose	
4. Quel est le lien entre le projet et votre administration ?	
La sécurité est prise en compte pendant la phase travaux	
5. Quels sont les textes réglementaires issus de votre administration applicables au projet ? <small>NB : faire mention des articles spécifiques</small>	
Devant sur les règles techniques	
PRÉOCCUPATIONS LIÉES AU PROJET	
1. Avez-vous des préoccupations liées à ce Projet ? Si, oui énumérez-les ci-dessous	
a) Oui <input type="checkbox"/>	b) Non <input checked="" type="checkbox"/>
2. Avez-vous des attentes liées à ce Projet ? Si, oui énumérez-les ci-dessous	
a) Oui <input checked="" type="checkbox"/>	b) Non <input type="checkbox"/>

→ Réduction de gaz à effet de serre
→ Bien être de population

3. Avez-vous des suggestions liées à ce Projet ? Si, oui énumérez-les ci-dessous

a) Oui b) Non

→ Transport des produits pour le raffinage
→ Respect du Code de l'écologie
→ Attention faite des populations et usages de la route

4. Avis pour la réalisation du Projet

Favorable Favorable sous réserves Refus

5. Raisons de cet avis

Prise en compte des préoccupations de population

Date	Signature et contact de l'enquêteur

Date	Signature et cachet du répondant (le cas échéant)

Date de mise à jour : 15/06/2021

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE D'HYDRODÉSULFURATION (HDS) DU GASOIL À LA SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE (SIR)

Études d'Impact Environnemental et Social (EIES)

Consultation publique à la mairie de Port-Bouët

GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSÉ AUX ADMINISTRATIONS

Code

Lieu : *Port-Bouët (Mairie)*

Date : *15.06.2021*

Heure de début du remplissage du questionnaire : *11h30*

Heure de fin du remplissage du questionnaire:

Administration	Nom et prénoms du répondant	Fonction/profession du répondant	Contacts du répondant
<i>District d'Abidjan</i>	<i>KONE Sir A.</i>	<i>chargé d'étude</i>	Tél: <i>20 228469</i> Cél: <i>01 01 50 71 48</i> e-mail: <i>Sir_a.kone@sir-ivoire.com</i>

Consentement libre :

La participation du répondant à cette séance de consultation est tout à fait volontaire et libre. À tout moment, le répondant peut mettre fin à sa participation sans avoir à motiver sa décision ni à subir de préjudice de quelque nature que ce soit. Il est possible que cette séance soit enregistrée sur vidéocassette ou dictaphone et que des photographies soient prises. Ces dernières seront utilisées et conservées, avec la permission du répondant, aux fins de justification de l'effectivité de la consultation. Il n'est cependant pas nécessaire de consentir à ce volet pour participer à la présente consultation.

J'accepte de participer librement à cette séance de consultation et j'autorise l'utilisation de photographies et / ou d'enregistrement.

J'accepte de participer librement à cette séance de consultation mais je n'autorise pas l'utilisation de photographies et / ou d'enregistrement.

Je n'accepte pas de participer à cette séance de consultation.

CONNAISSANCE, COMPREHENSION ET PERCEPTION DU PROJET	
1. Étiez-vous informé du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil à la société ivoirienne de raffinage (SIR) ?	
a) Oui <input type="checkbox"/>	b) Non <input checked="" type="checkbox"/>
2. Si oui, par quel canal avez-vous été informé ? Précisez	
3. Que savez-vous exactement sur ce projet ?	
4. Quel est le lien entre le projet et votre administration ?	
<i>le projet est régalé par la territoire d'Abidjan. Notre structure a également un rôle de surveillance de l'environnement.</i>	
5. Quels sont les textes réglementaires issus de votre administration applicables au projet ? NB : faire mention des articles spécifiques	
PREOCCUPATIONS LIÉES AU PROJET	
1. Avez-vous des préoccupations liées à ce Projet ? Si, oui énumérez-les ci-dessous	
a) Oui <input checked="" type="checkbox"/>	b) Non <input type="checkbox"/>
<i>- le respect des réglementations en vigueur (l'environnement, ...)</i> <i>- prendre les dispositions nécessaires en cas d'accident</i>	
2. Avez-vous des attentes liées à ce Projet ? Si, oui énumérez-les ci-dessous	
a) Oui <input type="checkbox"/>	b) Non <input type="checkbox"/>

Date de mise à jour : 15/06/2021

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE D'HYDRODÉSULFURATION (HDS) DU GASOIL À LA SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE (SIR)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES)

Consultation publique à la mairie de Port-Bouët

GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSÉ AUX ADMINISTRATIONS

Code

Lieu : MAIRIE DE PORT BOUËT

Date : 15.10.6.1 2021

Heure de début du remplissage du questionnaire : 11h32

Heure de fin du remplissage du questionnaire : 11h37

Administration	Nom et prénoms du répondant	Fonction/profession du répondant	Contacts du répondant
KUYO PIPELINE	KOPPI KOUASSI SAMO AUGUSTIN	RQHSE Inteu	Tél: 0749 289750 Cél: e-mail: augustin.samo@kuyopipeline.com

Consentement libre :

La participation du répondant à cette séance de consultation est tout à fait volontaire et libre. À tout moment, le répondant peut mettre fin à sa participation sans avoir à motiver sa décision ni à subir de préjudice de quelque nature que ce soit. Il est possible que cette séance soit enregistrée sur vidéocassette ou dictaphone et que des photographies soient prises. Ces dernières seront utilisées et conservées, avec la permission du répondant, aux fins de justification de l'effectivité de la consultation. Il n'est cependant pas nécessaire de consentir à ce volet pour participer à la présente consultation.

J'accepte de participer librement à cette séance de consultation et j'autorise l'utilisation de photographies et / ou d'enregistrement.

J'accepte de participer librement à cette séance de consultation mais je n'autorise pas l'utilisation de photographies et / ou d'enregistrement.

Je n'accepte pas de participer à cette séance de consultation.

<p>3. Avez-vous des suggestions liées à ce Projet ? Si oui énumérez-les ci-dessous</p> <p>a) Oui <input type="checkbox"/> b) Non <input checked="" type="checkbox"/></p>	
<p>4. Avis pour la réalisation du Projet</p> <p>Favorable <input checked="" type="checkbox"/> Favorable sous réserves <input type="checkbox"/> Refus <input type="checkbox"/></p>	
<p>5. Raisons de cet avis:</p> <p><i>ce projet participera à l'amélioration de la santé de la population ivoirienne.</i></p>	

Date	Signature et contact de l'enquêteur

Date	Signature et cachet du répondant (le cas échéant)
15/06/2021	

Date de mise à jour : 15/06/2021

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE D'HYDRODÉSULFURATION (HDS) DU GASOIL À LA SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE (SIR)

Études d'Impact Environnemental et Social (EIES)

Consultation publique à la mairie de Port-Bouët

GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSÉ AUX ADMINISTRATIONS

Code

Lieu :

Date : / / 2021

Heure de début du remplissage du questionnaire :

Heure de fin du remplissage du questionnaire:

Administration	Nom et prénoms du répondant	Fonction/profession du répondant	Contacts du répondant
GESTOUC	KIRA Kouami Michel	Chef de Département Agence Environnement Qualité	Tél.: 2721 49849 Cél.: 0102634249 e-mail: mke@gestoc.com

Consentement libre :

La participation du répondant à cette séance de consultation est tout à fait volontaire et libre. À tout moment, le répondant peut mettre fin à sa participation sans avoir à motiver sa décision ni à subir de préjudice de quelque nature que ce soit.

Il est possible que cette séance soit enregistrée sur vidéocassette ou dictaphone et que des photographies soient prises. Ces dernières seront utilisées et conservées, avec la permission du répondant, aux fins de justification de l'effectivité de la consultation. Il n'est cependant pas nécessaire de consentir à ce volet pour participer à la présente consultation.

J'accepte de participer librement à cette séance de consultation et j'autorise l'utilisation de photographies et / ou d'enregistrement.

J'accepte de participer librement à cette séance de consultation mais je n'autorise pas l'utilisation de photographies et / ou d'enregistrement.

Je n'accepte pas de participer à cette séance de consultation.

CONNAISSANCE, COMPREHENSION ET PERCEPTION DU PROJET	
1. Etiez-vous informé du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil à la société ivoirienne de raffinage (SIR) ?	
a) Oui <input type="checkbox"/>	b) Non <input checked="" type="checkbox"/>
2. Si oui, par quel canal avez-vous été informé ? Précisez	
.....	
3. Que savez-vous exactement sur ce projet ?	
.....	
4. Quel est le lien entre le projet et votre administration ?	
La Sir est le principal fournisseur de Grestacii, et va s'en dire de l'intérêt que nous portons aux futures produits à stocker en notre	
5. Quels sont les textes réglementaires issus de votre administration applicables au projet ? <i>(NB: faire mention des articles spécifiques)</i>	
Loi n° 97-266 du 27/07/97	
Décret n° 98 sur les EIES	
Arrêté n° 1164 sur les règles	
PREOCCUPATIONS LIÉES AU PROJET	
1. Avez-vous des préoccupations liées à ce Projet ? Si oui énumérez-les ci-dessous	
a) Oui <input type="checkbox"/>	b) Non <input checked="" type="checkbox"/>
.....	
2. Avez-vous des attentes liées à ce Projet ? Si oui énumérez-les ci-dessous	
a) Oui <input type="checkbox"/>	b) Non <input checked="" type="checkbox"/>

3. Avez-vous des suggestions liées à ce Projet ? Si, oui énumérez-les ci-dessous		
a) Oui <input checked="" type="checkbox"/>	b) Non <input checked="" type="checkbox"/>	
Demander le avis de la Gestor lors de l'empate de l'ouvrage		
4. Avis pour la réalisation du Projet		
Favorable <input checked="" type="checkbox"/>	Favorable sous réserves <input type="checkbox"/>	Refus <input type="checkbox"/>
5. Raisons de cet avis		
Préserver de l'environnement Garantir la santé de la population		

Date	Signature et contact de l'enquêteur

Date	Signature et cachet du répondant (le cas échéant)
15/06/2024	

Date de mise à jour : 15/06/2021

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE D'HYDRODÉSULFURATION (HDS) DU GASOIL À LA SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE (SIR)

Études d'Impact Environnemental et Social (EIES)

Consultation publique à la mairie de Port-Bouët

GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSÉ AUX ADMINISTRATIONS

Code

Lieu : Mairie Port Bouët

Date : 15/06/2021

Heure de début du remplissage du questionnaire : 11 h 29

Heure de fin du remplissage du questionnaire:

Administration	Nom et prénoms du répondant	Fonction/profession du répondant	Contacts du répondant
CIAPOL	N'Da Aimé Patricia epu ABBE	Inspectrice des ICPE	Tél.: 07 47 03 34 86 Cél.: e-mail: patricia.nda@ciapol.ci

Consentement libre :

La participation du répondant à cette séance de consultation est tout à fait volontaire et libre. À tout moment, le répondant peut mettre fin à sa participation sans avoir à motiver sa décision ni à subir de préjudice de quelque nature que ce soit.

Il est possible que cette séance soit enregistrée sur vidéocassette ou dictaphone et que des photographies soient prises. Ces dernières seront utilisées et conservées, avec la permission du répondant, aux fins de justification de l'effectivité de la consultation. Il n'est cependant pas nécessaire de consentir à ce volet pour participer à la présente consultation.

J'accepte de participer librement à cette séance de consultation et j'autorise l'utilisation de photographies et / ou d'enregistrement.

J'accepte de participer librement à cette séance de consultation mais je n'autorise pas l'utilisation de photographies et / ou d'enregistrement.

Je n'accepte pas de participer à cette séance de consultation.

CONNAISSANCE, COMPRÉHENSION ET PERCEPTION DU PROJET	
1. Êtiez-vous informé du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil à la société ivoirienne de raffinage (SIR) ?	
a) Oui <input type="checkbox"/>	b) Non <input checked="" type="checkbox"/>
2. Si oui, par quel canal avez-vous été informé ? Précisez	
3. Que savez-vous exactement sur ce projet ?	
Ce projet permettra de réduire le soufre dans le gasoil	
4. Quel est le lien entre le projet et votre administration ?	
- Vérifier les mesures réglementaires et environnementales prises dans les normes de projet du complexe d'hydrodésulfuration - Approuver les installations du complexe d'hydrodésulfuration - Contrôle, surveillance en fonction	
5. Quels sont les textes réglementaires issus de votre administration applicables au projet ? NB : faire mention des articles spécifiques	
- décret 98-43 de janvier 1998 relatif au contrôle des installations classées pour la protection de l'environnement article 1, 3, 32 et... - arrêté n° 667 /M/CVR/SIC du 15 mai, relatif à la réglementation des installations classées - arrêté n° 1664 /MINIF du 24/11/2008 portant réglementation des sites et environnements des T.C.P.E.	
PRÉOCCUPATIONS LIÉES AU PROJET	
1. Avez-vous des préoccupations liées à ce Projet ? Si, oui énumérez-les ci-dessous	
a) Oui <input checked="" type="checkbox"/>	b) Non <input type="checkbox"/>
- Prendre en compte la gestion des nuisances sonores et des rejets et leur présence lors en phase de construction du projet. - bien gérer les produits chimiques (hydrogène, soufre, azote) dans le complexe d'hydrodésulfuration.	
2. Avez-vous des attentes liées à ce Projet ? Si, oui énumérez-les ci-dessous	
a) Oui <input type="checkbox"/>	b) Non <input type="checkbox"/>

RAS

3. Avez-vous des suggestions liées à ce Projet ? Si, oui, énumérez-les ci-dessous

a) Oui b) Non

RAS

4. Avis pour la réalisation du Projet

Favorable Favorable sous réserves Refus

5. Raisons de cet avis

Le projet permettrait de réduire la pollution de l'air dans l'environnement

Date	Signature et contact de l'enquêteur

Date	Signature et cachet du répondant (le cas échéant)
15/06/21	

Date de mise à jour : 15/06/2021

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE D'HYDRODÉSULFURATION (HDS) DU GASOIL À LA SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE (SIR)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES)

Consultation publique à la mairie de Port-Bouët

GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSÉ À LA POPULATION

Code

Lieu : Mairie de Port Bouët

Date : 15.1.06.2021

Heure de début du remplissage du questionnaire :

Heure de fin du remplissage du questionnaire:

Nom et prénoms du répondant	Fonction/profession du répondant	Contacts du répondant
KACOU Djohn Hyacinthe	chef de service étude et projet	Tél: 0707 075322 Cél: 0707 376134 e-mail: kacou.john@yahoo.fr

Consentement libre :

La participation du répondant à cette séance de consultation est tout à fait volontaire et libre. À tout moment, le répondant peut mettre fin à sa participation sans avoir à motiver sa décision ni à subir de préjudice de quelque nature que ce soit. Il est possible que cette séance soit enregistrée sur vidéocassette ou dictaphone et que des photographies soient prises. Ces dernières seront utilisées et conservées, avec la permission du répondant, aux fins de justification de l'effectivité de la consultation. Il n'est cependant pas nécessaire de consentir à ce volet pour participer à la présente consultation.

- J'accepte de participer librement à cette séance de consultation et j'autorise l'utilisation de photographies et / ou d'enregistrement.
- J'accepte de participer librement à cette séance de consultation mais je n'autorise pas l'utilisation de photographies et / ou d'enregistrement.
- Je n'accepte pas de participer à cette séance de consultation.

CONNAISSANCE, COMPRÉHENSION ET PERCEPTION DU PROJET	
1. Êtiez-vous informé du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil à la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) ?	
a) Oui <input checked="" type="checkbox"/>	b) Non <input type="checkbox"/>
2. Si oui, par quel canal avez-vous été informé ? Précisez.	
Par courriel	
3. Que savez-vous exactement sur ce projet ?	
C'est un projet qui vise à réduire le taux de soufre dans le gasoil à 50 ppm.	
4. Quel est le lien entre le projet et vous ?	
La fluidité de vos déplacements de projet.	
5. Quels pourraient être les bénéfices du projet pour vous ?	
Les bénéfices - et sur la santé.	
6. Quels pourraient être les impacts négatifs du projet sur vous ?	
- les manifestations odores - en phase de travaux, éviter les occupations de la chambre.	
PRÉOCCUPATIONS LIÉES AU PROJET	
1. Avez-vous des préoccupations liées à ce Projet ? Si oui énumérez-les ci-dessous.	
a) Oui <input type="checkbox"/>	b) Non <input checked="" type="checkbox"/>
2. Avez-vous des attentes liées à ce Projet ? Si oui énumérez-les ci-dessous.	
a) Oui <input type="checkbox"/>	b) Non <input checked="" type="checkbox"/>

Date de mise à jour : 15/06/2021

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE D'HYDRODÉSULFURATION (HDS) DU GASOIL À LA SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE (SIR)

Études d'Impact Environnemental et Social (EIES)

Consultation publique à la mairie de Port-Bouët

GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSÉ À LA POPULATION

Code

Lieu : Mairie Port Bouët

Date : 15/06/2021

Heure de début du remplissage du questionnaire : 11 h 30

Heure de fin du remplissage du questionnaire :

Nom et prénoms du répondant	Fonction/profession du répondant	Contacts du répondant
<u>Koffi Nicolas</u>	<u>Secrétaire Chargé ASSIA GAMBRO</u>	Tél: <u>070110877</u> Cél: e-mail :

Consentement libre :

La participation du répondant à cette séance de consultation est tout à fait volontaire et libre. À tout moment, le répondant peut mettre fin à sa participation sans avoir à motiver sa décision ni à subir de préjudice de quelque nature que ce soit.

Il est possible que cette séance soit enregistrée sur vidéocassette ou dictaphone et que des photographies soient prises. Ces dernières seront utilisées et conservées, avec la permission du répondant, aux fins de justification de l'effectivité de la consultation. Il n'est cependant pas nécessaire de consentir à ce volet pour participer à la présente consultation.

J'accepte de participer librement à cette séance de consultation et j'autorise l'utilisation de photographies et / ou d'enregistrement.

J'accepte de participer librement à cette séance de consultation mais je n'autorise pas l'utilisation de photographies et / ou d'enregistrement.

Je n'accepte pas de participer à cette séance de consultation.

CONNAISSANCE, COMPRÉHENSION ET PERCEPTION DU PROJET	
1. Êtes-vous informé du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil à la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) ?	
a) Oui <input checked="" type="checkbox"/>	b) Non <input type="checkbox"/>
2. Si oui, par quel canal avez-vous été informé ? Précisez	
La radio	
3. Que savez-vous exactement sur ce projet ?	
Réduction à 90% de la pollution de l'air	
4. Quel est le lien entre le projet et vous ?	
Produit le gaz au profit de la population	
5. Quels pourraient être les bénéfices du projet pour vous ?	
6. Quels pourraient être les impacts négatifs du projet sur vous ?	
La pollution de l'air	
PRÉOCCUPATIONS LIÉES AU PROJET	
1. Avez-vous des préoccupations liées à ce Projet ? Si oui énumérez-les ci-dessous	
a) Oui <input type="checkbox"/>	b) Non <input checked="" type="checkbox"/>
2. Avez-vous des attentes liées à ce Projet ? Si oui énumérez-les ci-dessous	
a) Oui <input type="checkbox"/>	b) Non <input type="checkbox"/>
Attentes de la population au profit de la population	

3. Avez-vous des suggestions liées à ce Projet? Si, oui énumérez-les ci-dessous

a) Oui b) Non

Pose un capot de nappe souterraines
ta protégé par la production de huile

4. Avis pour la réalisation du Projet

Favorable Favorable sous réserves Refus

5. Raisons de cet avis

Attente de la concertation avec la
population de Petit Bassin

Date	Signature et contact de l'enquêteur

Date	Signature et cachet du répondant (le cas échéant)
15/05/2022	

Date de mise à jour : 15/06/2021

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE D'HYDRODÉSULFURATION (HDS) DU GASOIL À LA SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE (SIR)

Études d'Impact Environnemental et Social (EIES)

Consultation publique à la mairie de Port-Bouët

GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSÉ À LA POPULATION

Code

Lieu :

Date : 15 / 06 / 2021

Heure de début du remplissage du questionnaire : 11h 28

Heure de fin du remplissage du questionnaire :

Nom et prénoms du répondant	Fonction/profession du répondant	Contacts du répondant
Jeanne de Vidi	ECRIVAIN Maurice	Tél. 0707 93 2024 Cél.: e-mail :

Consentement libre :

La participation du répondant à cette séance de consultation est tout à fait volontaire et libre. À tout moment, le répondant peut mettre fin à sa participation sans avoir à motiver sa décision ni à subir de préjudice de quelque nature que ce soit.

Il est possible que cette séance soit enregistrée sur vidéocassette ou dictaphone et que des photographies soient prises. Ces dernières seront utilisées et conservées, avec la permission du répondant, aux fins de justification de l'effectivité de la consultation. Il n'est cependant pas nécessaire de consentir à ce volet pour participer à la présente consultation.

J'accepte de participer librement à cette séance de consultation et j'autorise l'utilisation de photographies et / ou d'enregistrement.

J'accepte de participer librement à cette séance de consultation mais je n'autorise pas l'utilisation de photographies et / ou d'enregistrement.

Je n'accepte pas de participer à cette séance de consultation.

CONNAISSANCE, COMPRÉHENSION ET PERCEPTION DU PROJET	
1. Êtes-vous informé du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil à la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) ?	
a) Oui <input checked="" type="checkbox"/>	b) Non <input type="checkbox"/>
2. Si oui, par quel canal avez-vous été informé ? Précisez	
<i>un courrier</i>	
3. Que savez-vous exactement sur ce projet ?	
<i>le projet permet de réduire le soufre dans le gasoil</i>	
4. Quel est le lien entre le projet et vous ?	
<i>le projet permet de bénéficier en santé</i>	
5. Quels pourraient être les bénéfices du projet pour vous ?	
<i>gagner en santé</i>	
6. Quels pourraient être les impacts négatifs du projet sur vous ?	
<i>le projet ne permet pas de réduire la totalité du soufre. Mais pas d'impact sur nous</i>	
PRÉOCCUPATIONS LIÉES AU PROJET	
1. Avez-vous des préoccupations liées à ce Projet ? Si oui énumérez-les ci-dessous.	
a) Oui <input type="checkbox"/>	b) Non <input checked="" type="checkbox"/>
2. Avez-vous des attentes liées à ce Projet ? Si oui énumérez-les ci-dessous.	
a) Oui <input checked="" type="checkbox"/>	b) Non <input type="checkbox"/>
<i>que le projet aide à l'emploi des jeunes, que l'extension permette de réduire la totalité du soufre,</i>	

3. Avez-vous des suggestions liées à ce Projet ? Si oui énumérez-les ci-dessous

a) Oui b) Non

Ajouté à l'emploi de jours

4. Avis pour la réalisation du Projet

Favorable Favorable sous réserves Refus

5. Raisons de cet avis

pour ne pas que le projet crée des maladies à la population

Date	Signature et contact de l'enquêteur
<i>15/06/2021</i>	<i>[Signature]</i>

Date	Signature et cachet du répondant (le cas échéant)

Date de mise à jour : 15/06/2021

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE D'HYDRODÉSULFURATION (HDS) DU GASOIL À LA SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE (SIR)

Études d'Impact Environnemental et Social (EIES)

Consultation publique à la mairie de Port-Bouët

GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSÉ À LA POPULATION

Code

Lieu : Mairie Communale de Port-Bouët

Date : 15/06/2021

Heure de début du remplissage du questionnaire : 17h30

Heure de fin du remplissage du questionnaire :

Nom et prénoms du répondant	Fonction/profession du répondant	Contacts du répondant
<u>GAMBO MIRRETS</u>	<u>Président des juges de Port-Bouët</u>	Tél: <u>07-08-17-49-58</u> Cél: e-mail :

Consentement libre :

La participation du répondant à cette séance de consultation est tout à fait volontaire et libre. À tout moment, le répondant peut mettre fin à sa participation sans avoir à motiver sa décision ni à subir de préjudice de quelque nature que ce soit.

Il est possible que cette séance soit enregistrée sur vidéocassette ou dictaphone et que des photographies soient prises. Ces dernières seront utilisées et conservées, avec la permission du répondant, aux fins de justification de l'effectivité de la consultation. Il n'est cependant pas nécessaire de consentir à ce volet pour participer à la présente consultation.

J'accepte de participer librement à cette séance de consultation et j'autorise l'utilisation de photographies et / ou d'enregistrement.

J'accepte de participer librement à cette séance de consultation mais je n'autorise pas l'utilisation de photographies et / ou d'enregistrement.

Je n'accepte pas de participer à cette séance de consultation.

CONNAISSANCE, COMPRÉHENSION ET PERCEPTION DU PROJET	
1. Êtes-vous informé du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil à la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) ?	
a) Oui <input type="checkbox"/>	b) Non <input checked="" type="checkbox"/>
2. Si oui, par quel canal avez-vous été informé ? Précisez	
Via radio	
3. Que savez-vous exactement sur ce projet ?	
reduit de soufre dans l'air	
4. Quel est le lien entre le projet et vous ?	
Propreté terrain	
5. Quels pourraient être les bénéfices du projet pour vous ?	
travail	
6. Quels pourraient être les impacts négatifs du projet sur vous ?	
pollution de l'air et du son (la nuit)	
PRÉOCCUPATIONS LIÉES AU PROJET	
1. Avez-vous des préoccupations liées à ce Projet ? Si, oui énumérez-les ci-dessous.	
a) Oui <input type="checkbox"/>	b) Non <input checked="" type="checkbox"/>
2. Avez-vous des attentes liées à ce Projet ? Si, oui énumérez-les ci-dessous	
a) Oui <input checked="" type="checkbox"/>	b) Non <input type="checkbox"/>
nous espérons que la pollution de l'air diminue au Cameroun	

3. Avez-vous des suggestions liées à ce Projet ? Si, oui énumérez les ci-dessous		
a) Oui <input type="checkbox"/>	b) Non <input checked="" type="checkbox"/>	
<hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>		
4. Avis pour la réalisation du Projet		
Favorable <input type="checkbox"/>	Favorable sous réserves <input type="checkbox"/>	Refus <input type="checkbox"/>
5. Raisons de cet avis		
<hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>		

Date	Signature et contact de l'enquêteur
15/06/2011	

Date	Signature et cachet du répondant (le cas échéant)
15/06/2011	

Date de mise à jour : 15/06/2021

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE D'HYDRODÉSULFURATION (HDS) DU GASOIL À LA SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE (SIR)

Études d'Impact Environnemental et Social (EIES)

Consultation publique à la mairie de Port-Bouët

GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSÉ À LA POPULATION

Code

Lieu : Mairie de Port Bouët

Date : 15.06.2021

Heure de début du remplissage du questionnaire : 11h42

Heure de fin du remplissage du questionnaire : 11h52

Nom et prénoms du répondant	Fonction/profession du répondant	Contacts du répondant
<u>M. Assi Hélogon Loucre</u>	<u>Présidente des Femmes de Port Bouët</u>	Tél.: Cél.: <u>07-07-46-22-31</u> e-mail :

Consentement libre :

La participation du répondant à cette séance de consultation est tout à fait volontaire et libre. À tout moment, le répondant peut mettre fin à sa participation sans avoir à motiver sa décision ni à subir de préjudice de quelque nature que ce soit.

Il est possible que cette séance soit enregistrée sur vidéocassette ou dictaphone et que des photographies soient prises. Ces dernières seront utilisées et conservées, avec la permission du répondant, aux fins de justification de l'effectivité de la consultation. Il n'est cependant pas nécessaire de consentir à ce volet pour participer à la présente consultation.

J'accepte de participer librement à cette séance de consultation et j'autorise l'utilisation de photographies et / ou d'enregistrement.

J'accepte de participer librement à cette séance de consultation mais je n'autorise pas l'utilisation de photographies et / ou d'enregistrement.

Je n'accepte pas de participer à cette séance de consultation.

CONNAISSANCE, COMPRÉHENSION ET PERCEPTION DU PROJET	
1. Êtes-vous informé du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil à la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) ?	
a) Oui <input checked="" type="checkbox"/>	b) Non <input type="checkbox"/>
2. Si oui, par quel canal avez-vous été informé ? Précisez	
J'ai été informé par la chefferie du village	
3. Que savez-vous exactement sur ce projet ?	
4. Quel est le lien entre le projet et vous ?	
5. Quels pourraient être les bénéfices du projet pour vous ?	
- Traitement pour la jeunesse	
6. Quels pourraient être les impacts négatifs du projet sur vous ?	
PRÉOCCUPATIONS LIÉES AU PROJET	
1. Avez-vous des préoccupations liées à ce Projet ? Si oui énumérez-les ci-dessous.	
a) Oui <input type="checkbox"/>	b) Non <input checked="" type="checkbox"/>
2. Avez-vous des attentes liées à ce Projet ? Si oui énumérez-les ci-dessous.	
a) Oui <input checked="" type="checkbox"/>	b) Non <input type="checkbox"/>

3. Avez-vous des suggestions liées à ce Projet ? Si, oui énumérez-les ci-dessous			
a) Oui	<input type="checkbox"/>	b) Non <input checked="" type="checkbox"/>	
<hr/>			
4. Avis pour la réalisation du Projet			
Favorable	<input checked="" type="checkbox"/>	Favorable sous réserves <input type="checkbox"/>	Refus <input type="checkbox"/>
5. Raisons de cet avis			
<hr/>			

Date	Signature et contact de l'enquêteur

Date	Signature et cachet du répondant (le cas échéant)

Date de mise à jour : 15/06/2021

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE D'HYDRODÉSULFURATION (HDS) DU GASOIL À LA SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE (SIR)

Études d'Impact Environnemental et Social (EIES)

Consultation publique à la mairie de Port-Bouët

GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSÉ À LA POPULATION

Code

Lieu : HOTEL COMMUNAL PORT-BOUËT

Date : 15.06.2021

Heure de début du remplissage du questionnaire : 14h35mn

Heure de fin du remplissage du questionnaire :

Nom et prénoms du répondant	Fonction/profession du répondant	Contacts du répondant
<u>ABE NITAKPE RAYMOND</u>	<u>chef de village de Dibi-canal Enseignant</u>	Tél.: Cél.: <u>0545384537</u> e-mail :

Consentement libre :

La participation du répondant à cette séance de consultation est tout à fait volontaire et libre. À tout moment, le répondant peut mettre fin à sa participation sans avoir à motiver sa décision ni à subir de préjudice de quelque nature que ce soit.

Il est possible que cette séance soit enregistrée sur vidéocassette ou dictaphone et que des photographies soient prises. Ces dernières seront utilisées et conservées, avec la permission du répondant, aux fins de justification de l'effectivité de la consultation. Il n'est cependant pas nécessaire de consentir à ce volet pour participer à la présente consultation.

J'accepte de participer librement à cette séance de consultation et j'autorise l'utilisation de photographies et / ou d'enregistrement.

J'accepte de participer librement à cette séance de consultation mais je n'autorise pas l'utilisation de photographies et / ou d'enregistrement.

Je n'accepte pas de participer à cette séance de consultation.

CONNAISSANCE, COMPRÉHENSION ET PERCEPTION DU PROJET	
1. Êtes-vous informé du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil à la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) ?	
a) Oui <input checked="" type="checkbox"/>	b) Non <input type="checkbox"/>
2. Si oui, par quel canal avez-vous été informé ? Précisez	
<i>Par le canal du C-13 de VPMI C&A</i>	
3. Que savez-vous exactement sur ce projet ?	
4. Quel est le lien entre le projet et vous ?	
5. Quels pourraient être les bénéfices du projet pour vous ?	
6. Quels pourraient être les impacts négatifs du projet sur vous ?	
PRÉOCCUPATIONS LIÉES AU PROJET	
1. Avez-vous des préoccupations liées à ce Projet ? Si, oui énumérez-les ci-dessous.	
a) Oui <input checked="" type="checkbox"/>	b) Non <input type="checkbox"/>
<i>Les soucis sur la population</i>	
2. Avez-vous des attentes liées à ce Projet ? Si, oui énumérez-les ci-dessous.	
a) Oui <input checked="" type="checkbox"/>	b) Non <input type="checkbox"/>
<i>Améliorer de ce projet pour éviter des déplacements à la population riveraine</i>	

3. Avez-vous des suggestions liées à ce Projet ? Si oui énumérez-les ci-dessous

a) Oui b) Non

4. Avis pour la réalisation du Projet

Favorable Favorable sous réserves Refus

5. Raisons de cet avis

pour le développement du pays

Date	Signature et contact de l'enquêteur

Date	Signature et cachet du répondant (le cas échéant)
15/06/21	<i>[Signature]</i>

Date de mise à jour : 15/06/2021

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE D'HYDRODÉSULFURATION (HDS) DU GASOIL À LA SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE (SIR)

Études d'Impact Environnemental et Social (EIES)

Consultation publique à la mairie de Port-Bouët

GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSÉ À LA POPULATION

Code

Lieu : Mairie de Port-Bouët (Hotel communal)

Date : 15/06/2021

Heure de début du remplissage du questionnaire : 11h 33mn

Heure de fin du remplissage du questionnaire :

Nom et prénoms du répondant	Fonction/profession du répondant	Contacts du répondant
<u>Mr Lindy Lily</u>	<u>Président du dans de Union conseil Agent municipal</u>	Tél.: Cél: <u>05.05788987</u> e-mail :

Consentement libre :

La participation du répondant à cette séance de consultation est tout à fait volontaire et libre. À tout moment, le répondant peut mettre fin à sa participation sans avoir à motiver sa décision ni à subir de préjudice de quelque nature que ce soit.

Il est possible que cette séance soit enregistrée sur vidéocassette ou dictaphone et que des photographies soient prises. Ces dernières seront utilisées et conservées, avec la permission du répondant, aux fins de justification de l'effectivité de la consultation. Il n'est cependant pas nécessaire de consentir à ce volet pour participer à la présente consultation.

J'accepte de participer librement à cette séance de consultation et j'autorise l'utilisation de photographies et / ou d'enregistrement.

J'accepte de participer librement à cette séance de consultation mais je n'autorise pas l'utilisation de photographies et / ou d'enregistrement.

Je n'accepte pas de participer à cette séance de consultation.

CONNAISSANCE, COMPRÉHENSION ET PERCEPTION DU PROJET

1. Êtes-vous informé du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil à la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) ?

a) Oui

b) Non

2. Si oui, par quel canal avez-vous été informé ? Précisez

Conseil National - Public

3. Que savez-vous exactement sur ce projet ?

Le projet va contribuer à la réduction des émissions dans le carburant

4. Quel est le lien entre le projet et vous ?

Population voisine

5. Quels pourraient être les bénéfices du projet pour vous ?

Le bien-être de notre santé

6. Quels pourraient être les impacts négatifs du projet sur vous ?

RAS

PRÉOCCUPATIONS LIÉES AU PROJET

1. Avez-vous des préoccupations liées à ce Projet ? Si oui énumérez-les ci-dessous.

a) Oui

b) Non

2. Avez-vous des attentes liées à ce Projet ? Si oui énumérez-les ci-dessous.

a) Oui

b) Non

espérer véritablement que cela nous aide à protéger notre environnement

3. Avez-vous des suggestions liées à ce Projet ? Si oui énumérez-les ci-dessous

a) Oui b) Non

4. Avis pour la réalisation du Projet

Favorable Favorable sous réserves Refus

5. Raisons de cet avis

IP contribue à donner une nouvelle façon de vivre.

Date	Signature et contact de l'enquêteur
15/06/2021	

Date	Signature et cachet du répondant (le cas échéant)
15/06/2021	<i>[Signature]</i>

Date de mise à jour : 15/06/2021

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE D'HYDRODÉSULFURATION (HDS) DU GASOIL À LA SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE (SIR)

Études d'Impact Environnemental et Social (EIES)

Consultation publique à la mairie de Port-Bouët

GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSÉ À LA POPULATION

Code

Lieu :

Date : / / 2021

Heure de début du remplissage du questionnaire :

Heure de fin du remplissage du questionnaire :

Nom et prénoms du répondant	Fonction/profession du répondant	Contacts du répondant
	Président des Bénévoles de l'église méthodiste Unie Ingénieur électro-mécanicien	Tél.: 05-05-72-23-30 Cél.: e-mail: paklan@yahoo.fr

Consentement libre :

La participation du répondant à cette séance de consultation est tout à fait volontaire et libre. À tout moment, le répondant peut mettre fin à sa participation sans avoir à motiver sa décision ni à subir de préjudice de quelque nature que ce soit.

Il est possible que cette séance soit enregistrée sur vidéocassette ou dictaphone et que des photographies soient prises. Ces dernières seront utilisées et conservées, avec la permission du répondant, aux fins de justification de l'effectivité de la consultation. Il n'est cependant pas nécessaire de consentir à ce volet pour participer à la présente consultation.

J'accepte de participer librement à cette séance de consultation et j'autorise l'utilisation de photographies et / ou d'enregistrement.

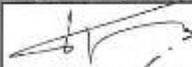
J'accepte de participer librement à cette séance de consultation mais je n'autorise pas l'utilisation de photographies et / ou d'enregistrement.

Je n'accepte pas de participer à cette séance de consultation.

CONNAISSANCE, COMPREHENSION ET PERCEPTION DU PROJET	
1. Êtes-vous informé du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil à la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) ?	
a) Oui <input checked="" type="checkbox"/>	b) Non <input type="checkbox"/>
2. Si oui, par quel canal avez-vous été informé ? Précisez	
Par le biais d'une consultation publique à la Banque de post-banque	
3. Que savez-vous exactement sur ce projet ?	
Un del que le projet vise à réduire le taux de soufre dans des carburants.	
4. Quel est le lien entre le projet et vous ?	
Le bien et environnemental	
5. Quels pourraient être les bénéfices du projet pour vous ?	
/	
6. Quels pourraient être les impacts négatifs du projet sur vous ?	
Le projet peut peut-être agir sur l'état de santé de résidents.	
PRÉOCCUPATIONS LIÉES AU PROJET	
1. Avez-vous des préoccupations liées à ce Projet ? Si, oui énumérez-les ci-dessous	
a) Oui <input checked="" type="checkbox"/>	b) Non <input type="checkbox"/>
L'incidence sur la santé de résidents	
2. Avez-vous des attentes liées à ce Projet ? Si, oui énumérez-les ci-dessous	
a) Oui <input type="checkbox"/>	b) Non <input type="checkbox"/>
qualité de vie après de ce projet le promoteur et d'être pour de pomper	

3. Avez-vous des suggestions liées à ce Projet ? Si, oui énumérez-les ci-dessous		
a) Oui	<input type="checkbox"/>	b) Non <input type="checkbox"/>
<p><i>que la sir le prometteur à porter de l'aide à l'église de Krokoko Sakinamad.</i></p>		
4. Avis pour la réalisation du Projet		
Favorable	<input checked="" type="checkbox"/>	Favorable sous réserves <input type="checkbox"/> Refus <input type="checkbox"/>
5. Raisons de cet avis		
<p> </p> <p> </p> <p> </p>		

Date	Signature et contact de l'enquêteur

Date	Signature et cachet du répondant (le cas échéant)
12-06-22	

Date de mise à jour : 15/06/2021

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE D'HYDRODÉSULFURATION (HDS) DU GASOIL À LA SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE (SIR)

Études d'Impact Environnemental et Social (EIES)

Consultation publique à la mairie de Port-Bouët

GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSÉ À LA POPULATION

Code

Lieu : *mairie de port bouët*

Date : *15.06* 2021

Heure de début du remplissage du questionnaire :

Heure de fin du remplissage du questionnaire:

Nom et prénoms du répondant	Fonction/profession du répondant	Contacts du répondant
<i>BANBA NOUSSA</i>	<i>président des Associations VRidi canal</i>	Tél: Cél: <i>0707755395</i> e-mail: <i>bambaseib@ymail.com</i>

Consentement libre :

La participation du répondant à cette séance de consultation est tout à fait volontaire et libre. À tout moment, le répondant peut mettre fin à sa participation sans avoir à motiver sa décision ni à subir de préjudice de quelque nature que ce soit.

Il est possible que cette séance soit enregistrée sur vidéocassette ou dictaphone et que des photographies soient prises. Ces dernières seront utilisées et conservées, avec la permission du répondant, aux fins de justification de l'effectivité de la consultation. Il n'est cependant pas nécessaire de consentir à ce volet pour participer à la présente consultation.

J'accepte de participer librement à cette séance de consultation et j'autorise l'utilisation de photographies et / ou d'enregistrement.

J'accepte de participer librement à cette séance de consultation mais je n'autorise pas l'utilisation de photographies et / ou d'enregistrement.

Je n'accepte pas de participer à cette séance de consultation.

CONNAISSANCE, COMPRÉHENSION ET PERCEPTION DU PROJET	
1. Êtes-vous informé du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gazoil à la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) ?	
a) Oui <input type="checkbox"/>	b) Non <input checked="" type="checkbox"/>
2. Si oui, par quel canal avez-vous été informé ? Précisez	
3. Que savez-vous exactement sur ce projet ?	
<i>Il va améliorer la qualité du gazoil produit par la SIR</i>	
4. Quel est le lien entre le projet et vous ?	
<i>En tant qu'employé de la SIR, ce sont les effets du chantier qui pourraient être ressentis au niveau sonore ou des odeurs et des</i>	
5. Quels pourraient être les bénéfices du projet pour vous ?	
<i>L'amélioration de l'impact des produits du gazoil sur les populations</i>	
6. Quels pourraient être les impacts négatifs du projet sur vous ?	
PREOCCUPATIONS LIÉES AU PROJET	
1. Avez-vous des préoccupations liées à ce Projet ? Si oui énumérez-les ci-dessous.	
a) Oui <input type="checkbox"/>	b) Non <input checked="" type="checkbox"/>
2. Avez-vous des attentes liées à ce Projet ? Si oui énumérez-les ci-dessous	
a) Oui <input type="checkbox"/>	b) Non <input checked="" type="checkbox"/>

3. Avez-vous des suggestions liées à ce Projet ? Si, oui énumérez-les ci-dessous

a) Oui b) Non

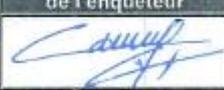
.....
.....
.....
.....

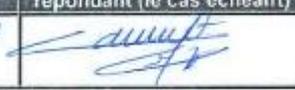
4. Avis pour la réalisation du Projet

Favorable Favorable sous réserves Refus

5. Raisons de cet avis

.....
.....
.....

Date	Signature et contact de l'enquêteur
15-06-2021	

Date	Signature et cachet du répondant (le cas échéant)
15-06-2021	

Date de mise à jour : 15/06/2021

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE D'HYDRODÉSULFURATION (HDS) DU GASOIL À LA SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE (SIR)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES)

Consultation publique à la mairie de Port-Bouët

GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSÉ À LA POPULATION

Code :

Lieu : HOTEL GONNANMALL - Port-Bouët

Date : 15/06/2021

Heure de début du remplissage du questionnaire : 11h00

Heure de fin du remplissage du questionnaire : 11h33

Nom et prénoms du répondant	Fonction/profession du répondant	Contacts du répondant
Ekwe Guy Roger	Représentant Président des Jeunes	Tél: 01-43-85-41-99 Cél: e-mail :

Consentement libre :

Petit BRSSAN

La participation du répondant à cette séance de consultation est tout à fait volontaire et libre. À tout moment, le répondant peut mettre fin à sa participation sans avoir à motiver sa décision ni à subir de préjudice de quelque nature que ce soit.

Il est possible que cette séance soit enregistrée sur vidéocassette ou dictaphone et que des photographies soient prises. Ces dernières seront utilisées et conservées, avec la permission du répondant, aux fins de justification de l'effectivité de la consultation. Il n'est cependant pas nécessaire de consentir à ce volet pour participer à la présente consultation.

J'accepte de participer librement à cette séance de consultation et j'autorise l'utilisation de photographies et / ou d'enregistrement.

J'accepte de participer librement à cette séance de consultation mais je n'autorise pas l'utilisation de photographies et / ou d'enregistrement.

Je n'accepte pas de participer à cette séance de consultation.

CONNAISSANCE, COMPREHENSION ET PERCEPTION DU PROJET	
1. Êtes-vous informé du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil à la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) ?	
a) Oui <input checked="" type="checkbox"/>	b) Non <input type="checkbox"/>
2. Si oui, par quel canal avez-vous été informé ? Précisez.	
Par un courrier adressé au Président du conseil de Petit Bassam	
3. Que savez-vous exactement sur ce projet ?	
Le projet permettra de réaliser le traitement de soufre.	
4. Quel est le lien entre le projet et vous ?	
Le projet permettra de réaliser les sites de soufre.	
5. Quels pourraient être les bénéfices du projet pour vous ?	
6. Quels pourraient être les impacts négatifs du projet sur vous ?	
Pas d'impact négatif.	
PREOCCUPATIONS LIÉES AU PROJET	
1. Avez-vous des préoccupations liées à ce Projet ? Si oui énumérez-les ci-dessous.	
a) Oui <input checked="" type="checkbox"/>	b) Non <input type="checkbox"/>
Une réunion doit être organisée entre la population de Petit Bassam et la SIR concernant le projet.	
2. Avez-vous des attentes liées à ce Projet ? Si oui énumérez-les ci-dessous.	
a) Oui <input checked="" type="checkbox"/>	b) Non <input type="checkbox"/>
Nous aimerions savoir si la construction du complexe HDS est issue d'une NON conformité d'auditorie de certification (non conformité majeur ou mineur)	

3. Avez-vous des suggestions liées à ce Projet ? Si oui énumérez-les ci-dessous		
a) Oui <input checked="" type="checkbox"/>	b) Non <input type="checkbox"/>	
Après le renouvellement biannuel du certificat ISO 14001, quels autres Non Conformités mineurs on n'a jamais vus - vous constate.		
4. Avis pour la réalisation du Projet		
Favorable <input type="checkbox"/>	Favorable sous réserves <input type="checkbox"/>	Refus <input type="checkbox"/>
5. Raisons de cet avis		

Date	Signature et contact de l'enquêteur

Date	Signature et cachet du répondant (le cas échéant)

Date de mise à jour : 15/06/2021

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE D'HYDRODÉSULFURATION (HDS) DU GASOIL À LA SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE (SIR)

Études d'Impact Environnemental et Social (EIES)

Consultation publique à la mairie de Port-Bouët

GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSÉ À LA POPULATION

Code

Lieu : Hotel Communal

Date : 15 6 2021

Heure de début du remplissage du questionnaire : 11 H - 30 mn

Heure de fin du remplissage du questionnaire : 11 H - 45 mn

Nom et prénoms du répondant	Fonction/profession du répondant	Contacts du répondant
Rasmata Barry	Présidente d'a Association des Femmes de la commune Port-Bouët	Tél: Cél.: 050590015 e-mail:

Consentement libre :

La participation du répondant à cette séance de consultation est tout à fait volontaire et libre. À tout moment, le répondant peut mettre fin à sa participation sans avoir à motiver sa décision ni à subir de préjudice de quelque nature que ce soit.

Il est possible que cette séance soit enregistrée sur vidéocassette ou dictaphone et que des photographies soient prises. Ces dernières seront utilisées et conservées, avec la permission du répondant, aux fins de justification de l'effectivité de la consultation. Il n'est cependant pas nécessaire de consentir à ce volet pour participer à la présente consultation.

J'accepte de participer librement à cette séance de consultation et j'autorise l'utilisation de photographies et / ou d'enregistrement.

J'accepte de participer librement à cette séance de consultation mais je n'autorise pas l'utilisation de photographies et / ou d'enregistrement.

Je n'accepte pas de participer à cette séance de consultation.

CONNAISSANCE, COMPRÉHENSION ET PERCEPTION DU PROJET	
1. Étiez-vous informé du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil à la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) ?	
a) Oui <input checked="" type="checkbox"/>	b) Non <input type="checkbox"/>
2. Si oui, par quel canal avez-vous été informé ? Précisez	
par la mairie	
3. Que savez-vous exactement sur ce projet ?	
Ce projet est bien pour augmenter le Raffinage en Côte d'Ivoire.	
4. Quel est le lien entre le projet et vous ?	
5. Quels pourraient être les bénéfices du projet pour vous ?	
6. Quels pourraient être les impacts négatifs du projet sur vous ?	
PRÉOCCUPATIONS LIÉES AU PROJET	
1. Avez-vous des préoccupations liées à ce Projet ? Si oui énumérez-les ci-dessous.	
a) Oui <input type="checkbox"/>	b) Non <input checked="" type="checkbox"/>
2. Avez-vous des attentes liées à ce Projet ? Si oui énumérez-les ci-dessous.	
a) Oui <input checked="" type="checkbox"/>	b) Non <input type="checkbox"/>
S'embauche de la jeunesse de Port-bouet	

3. Avez-vous des suggestions liées à ce Projet ? Si, oui énumérez-les ci-dessous		
a) Oui	<input checked="" type="checkbox"/>	b) Non <input type="checkbox"/>
<p><i>Nos suggestions c'est l'implantation à la jeunesse de la Commune de Ant. Bani</i></p>		
4. Avis pour la réalisation du Projet		
Favorable	<input checked="" type="checkbox"/>	Favorable sous réserves <input type="checkbox"/> Refus <input type="checkbox"/>
5. Raisons de cet avis		
<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>		

Date	Signature et contact de l'enquêteur

Date	Signature et cachet du répondant (le cas échéant)

Date de mise à jour : 15/06/2021

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE D'HYDRODÉSULFURATION (HDS) DU GASOIL À LA SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE (SIR)

Études d'Impact Environnemental et Social (EIES)

Consultation publique à la mairie de Port-Bouët

GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSÉ À LA POPULATION

Code

Lieu :

Date :/...../ 2021

Heure de début du remplissage du questionnaire :

Heure de fin du remplissage du questionnaire:

Nom et prenom du répondant	Fonction/profession du répondant	Contacts du répondant
Koffi Amenah Jacqueline	présidente des femmes de Union canal	Tél.: Cél.: 0505686818 e-mail :

Consentement libre :

La participation du répondant à cette séance de consultation est tout à fait volontaire et libre. À tout moment, le répondant peut mettre fin à sa participation sans avoir à motiver sa décision ni à subir de préjudice de quelque nature que ce soit. Il est possible que cette séance soit enregistrée sur vidéocassette ou dictaphone et que des photographies soient prises. Ces dernières seront utilisées et conservées, avec la permission du répondant, aux fins de justification de l'effectivité de la consultation. Il n'est cependant pas nécessaire de consentir à ce volet pour participer à la présente consultation.

J'accepte de participer librement à cette séance de consultation et j'autorise l'utilisation de photographies et / ou d'enregistrement.

J'accepte de participer librement à cette séance de consultation mais je n'autorise pas l'utilisation de photographies et / ou d'enregistrement.

Je n'accepte pas de participer à cette séance de consultation.

CONNAISSANCE, COMPREHENSION ET PERCEPTION DU PROJET	
1. Êtes-vous informé du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil à la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) ?	
a) Oui <input type="checkbox"/>	b) Non <input checked="" type="checkbox"/>
2. Si oui, par quel canal avez-vous été informé ? Précisez.	
.....	
3. Que savez-vous exactement sur ce projet ?	
.....	
4. Quel est le lien entre le projet et vous ?	
.....	
5. Quels pourraient être les bénéfices du projet pour vous ?	
<i>La bonne qualité du gasoil qui aura moins de dégât sur notre santé</i>	
6. Quels pourraient être les impacts négatifs du projet sur vous ?	
.....	
PRÉOCCUPATIONS LIÉES AU PROJET	
1. Avez-vous des préoccupations liées à ce Projet ? Si, oui énumérez-les ci-dessous	
a) Oui <input type="checkbox"/>	b) Non <input checked="" type="checkbox"/>
.....	
2. Avez-vous des attentes liées à ce Projet ? Si, oui énumérez-les ci-dessous	
a) Oui <input type="checkbox"/>	b) Non <input checked="" type="checkbox"/>
.....	

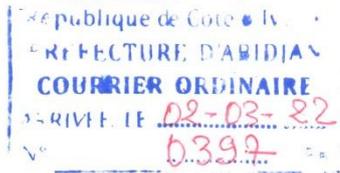
3. Avez-vous des suggestions liées à ce Projet ? Si oui énumérez-les ci-dessous.		
a) Oui	<input type="checkbox"/>	b) Non <input checked="" type="checkbox"/>
<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>		
4. Avis pour la réalisation du Projet		
Favorable	<input checked="" type="checkbox"/>	Favorable sous réserves <input type="checkbox"/> Refus <input type="checkbox"/>
5. Raisons de cet avis		
<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>		

Date	Signature et contact de l'enquêteur

Date	Signature et cachet du répondant (le cas échéant)
15-06-2021	

Annexe 12 : Décharge des courriers de demande de consultations individuelles adressés aux parties prenantes

afrique
2D CONSULTING
Environnement & Sécurité Industrielle



Abidjan, le 01 mars 2022

Préfecture d'Abidjan
Abidjan, Plateau - Blvd de la République
À l'attention de monsieur le préfet d'Abidjan

N/REF : wa/ED/2022/03/01/001

Objet : Proposition de consultation individuelle relative à l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil à la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR)

Monsieur le préfet d'Abidjan,

Le cabinet 2D Consulting Afrique a été mandaté par la SIR pour réaliser l'EIES du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS), dont la SIR est le promoteur. Le descriptif sommaire du projet figure ci-joint.

Cette étude requiert l'information et la consultation des populations, des opérateurs économiques et des autorités administratives et politiques de la zone du projet.

En tant que partie prenante identifiée au projet, un courrier d'invitation à une consultation publique plénière qui s'est tenue le 15/06/2021 à la mairie de Port-Bouët vous a été adressé le 11/06/2021 (la copie du courrier déchargé figure ci-joint). Votre structure n'ayant pas été représentée à cette consultation, nous sollicitons un rendez-vous pour une séance de consultation individuelle au sein de vos locaux dans un délai de dix (10) jours ouvrables à compter de la réception du présent courrier. Sans réponse ou manifestation de votre part dans le délai imparti, nous clôturerons les consultations en considérant que vous avez été informé du projet et qu'aucun avis n'a été émis de votre part sur le projet à l'étude.

Vous avez également la possibilité de nous retourner le questionnaire ci-joint renseigné et signé en guise de consultation.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter monsieur Wilfried ABLE à l'adresse mail w.able@2dconsulting.fr ou au numéro suivant : +225 07 07 02 13 93.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le préfet d'Abidjan, l'expression de nos salutations distinguées.

Édith DELOUMEAUX



Directrice Générale

PJ :

- Descriptif sommaire du projet
- Décharge d'invitation à la consultation publique du 15/06/2021
- Questionnaire

A.R.L. - Capital social : 20 000 000 FCFA
viera 3 - Cité Bellevue - Villa L8
tél : +225 22 47 27 18 - Cél : +225 49 40 01 59
site postale : 15 BP 149 Abidjan 15

Registre de commerce : CI-ABJ-2011-B-1349
Compte contribuable : 1104715 Y
Régime d'imposition : réel normal
Centre des impôts : Vridi - Zone A

Abidjan, le 01 mars 2022

Ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale
Abidjan, Plateau - cité administrative
À l'attention de Monsieur le Ministre

N/REF : wa/ED/2022/03/01/001

Objet : Proposition de consultation individuelle relative à l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil à la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR)

Monsieur le Ministre,

Le cabinet 2D Consulting Afrique a été mandaté par la SIR pour réaliser l'EIES du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS), dont la SIR est le promoteur. Le descriptif sommaire du projet figure ci-joint.

Cette étude requiert l'information et la consultation des populations, des opérateurs économiques et des autorités administratives et politiques de la zone du projet.

En tant que partie prenante identifiée au projet, un courrier d'invitation à une consultation publique plénière qui s'est tenue le 15/06/2021 à la mairie de Port-Bouët vous a été adressé le 11/06/2021 (la copie du courrier déchargé figure ci-joint). Votre structure n'ayant pas été représentée à cette consultation, nous sollicitons un rendez-vous pour une séance de consultation individuelle au sein de vos locaux dans un délai de dix (10) jours ouvrables à compter de la réception du présent courrier. Sans réponse ou manifestation de votre part dans le délai imparti, nous clôturerons les consultations en considérant que vous avez été informé du projet et qu'aucun avis n'a été émis de votre part sur le projet à l'étude.

Vous avez également la possibilité de nous retourner le questionnaire ci-joint renseigné et signé en guise de consultation.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter monsieur Wilfried ABLE à l'adresse mail w.able@2dconsulting.fr ou au numéro suivant : +225 07 07 02 13 93.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

MINISTRE DE L'EMPLOI
ET DE LA PROTECTION
SOCIALE
COURRIER ARRIVEE
N° 0429
DAT. 02-03/2022

Édith DELOUMEAUX



Directrice Générale

PJ :

- Descriptif sommaire du projet
- Décharge d'invitation à la consultation publique du 15/06/2021
- Questionnaire

S.A.R.L. - Capital social : 20 000 000 FCFA
Riviera 3 - Cité Bellevue - Villa L8
Tél : +225 22 47 27 18 - Cél : +225 49 40 01 59
Boîte postale : 15 BP 149 Abidjan 15

Registre de commerce : CI-ABJ-2011-B-1349
Compte contribuable : 1104715 Y
Régime d'imposition : réel normal
Centre des impôts : Vridi - Zone A

Abidjan, le 01 mars 2022

Groupement des Sapeurs-Pompiers Militaires (GSPM)
Abidjan, Adjamé - Indenie
À l'attention du Commandant

N/REF : wa/ED/2022/03/01/001

Objet : Proposition de consultation individuelle relative à l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil à la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR)

Mon Commandant,

Le cabinet 2D Consulting Afrique a été mandaté par la SIR pour réaliser l'EIES du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS), dont la SIR est le promoteur. Le descriptif sommaire du projet figure ci-joint.

Cette étude requiert l'information et la consultation des populations, des opérateurs économiques et des autorités administratives et politiques de la zone du projet.

En tant que partie prenante identifiée au projet, un courrier d'invitation à une consultation publique plénière qui s'est tenue le 15/06/2021 à la mairie de Port-Bouët vous a été adressé le 11/06/2021 (la copie du courrier déchargé figure ci-joint). Votre structure n'ayant pas été représentée à cette consultation, nous sollicitons un rendez-vous pour une séance de consultation individuelle au sein de vos locaux dans un délai de dix (10) jours ouvrables à compter de la réception du présent courrier. Sans réponse ou manifestation de votre part dans le délai imparti, nous clôturerons les consultations en considérant que vous avez été informé du projet et qu'aucun avis n'a été émis de votre part sur le projet à l'étude.

Vous avez également la possibilité de nous retourner le questionnaire ci-joint renseigné et signé en guise de consultation.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter monsieur Wilfried ABLE à l'adresse mail w.able@2dconsulting.fr ou au numéro suivant : +225 07 07 02 13 93.

Nous vous prions d'agréer, Mon Commandant, l'expression de nos salutations distinguées.

Recu le 02/03/2022
Sgt N. N. N. N.
S. Le Comman



Édith DELOUMEAUX


Directrice Générale

PJ :

- Descriptif sommaire du projet
- Décharge d'invitation à la consultation publique du 15/06/2021
- Questionnaire

S.A.R.L. - Capital social : 20 000 000 FCFA
Riviera 3 - Cité Bellevue - Villa L8
Tél : +225 22 47 27 18 - Cél : +225 49 40 01 59
Boîte postale : 15 BP 149 Abidjan 15

Registre de commerce : CI-ABJ-2011-B-1349
Compte contribuable : 1104715 Y
Régime d'imposition : réel normal
Centre des impôts : Vridi - Zone A

Abidjan, le 01 mars 2022

Direction Générale des Hydrocarbures (DGH)
Abidjan, Plateau - Immeuble SCIAM
À l'attention de Monsieur le Directeur Général

N/REF : wa/ED/2022/03/01/001

Objet : Proposition de consultation individuelle relative à l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil à la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR)

Monsieur le Directeur Général,

Le cabinet 2D Consulting Afrique a été mandaté par la SIR pour réaliser l'EIES du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS), dont la SIR est le promoteur. Le descriptif sommaire du projet figure ci-joint.

Cette étude requiert l'information et la consultation des populations, des opérateurs économiques et des autorités administratives et politiques de la zone du projet.

En tant que partie prenante identifiée au projet, un courrier d'invitation à une consultation publique plénière qui s'est tenue le 15/06/2021 à la mairie de Port-Bouët vous a été adressé le 11/06/2021 (la copie du courrier déchargé figure ci-joint). Votre structure n'ayant pas été représentée à cette consultation, nous sollicitons un rendez-vous pour une séance de consultation individuelle au sein de vos locaux dans un délai de dix (10) jours ouvrables à compter de la réception du présent courrier. Sans réponse ou manifestation de votre part dans le délai imparti, nous clôturerons les consultations en considérant que vous avez été informé du projet et qu'aucun avis n'a été émis de votre part sur le projet à l'étude.

Vous avez également la possibilité de nous retourner le questionnaire ci-joint renseigné et signé en guise de consultation.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter monsieur Wilfried ABLE à l'adresse mail w.able@2dconsulting.fr ou au numéro suivant : +225 07 07 02 13 93.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

02 MARS 2022



Édith DELOUMEAUX



Directrice Générale

PJ :

- Descriptif sommaire du projet
- Décharge d'invitation à la consultation publique du 15/06/2021
- Questionnaire

S.A.R.L. - Capital social : 20 000 000 FCFA
Riviera 3 - Cité Bellevue - Villa L8
Tél : +225 22 47 27 18 - Cél : +225 49 40 01 59
Boîte postale : 15 BP 149 Abidjan 15

Registre de commerce : CI-ABJ-2011-B-1349
Compte contribuable : 1104715 Y
Régime d'imposition : réel normal
Centre des impôts : Vridi - Zone A

2D CONSULTING afrique
Environnement & Sécurité Industrielle



ASR/DG

Abidjan, le 01 mars 2022

Stockage Pétrolier de Côte d'Ivoire (SPCI)
Abidjan, Port-Bouët - Vridi
À l'attention de Monsieur le Directeur Général

N/REF : wa/ED/2022/03/01/001

Objet : Proposition de consultation individuelle relative à l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil à la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR)

Monsieur le Directeur Général,

Le cabinet 2D Consulting Afrique a été mandaté par la SIR pour réaliser l'EIES du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS), dont la SIR est le promoteur. Le descriptif sommaire du projet figure ci-joint.

Cette étude requiert l'information et la consultation des populations, des opérateurs économiques et des autorités administratives et politiques de la zone du projet.

En tant que partie prenante identifiée au projet, un courrier d'invitation à une consultation publique plénière qui s'est tenue le 15/06/2021 à la mairie de Port-Bouët vous a été adressé le 11/06/2021 (la copie du courrier déchargé figure ci-joint). Votre structure n'ayant pas été représentée à cette consultation, nous sollicitons un rendez-vous pour une séance de consultation individuelle au sein de vos locaux dans un délai de dix (10) jours ouvrables à compter de la réception du présent courrier. Sans réponse ou manifestation de votre part dans le délai imparti, nous clôturerons les consultations en considérant que vous avez été informé du projet et qu'aucun avis n'a été émis de votre part sur le projet à l'étude.

Vous avez également la possibilité de nous retourner le questionnaire ci-joint renseigné et signé en guise de consultation.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter monsieur Wilfried ABLE à l'adresse mail w.able@2dconsulting.fr ou au numéro suivant : +225 07 07 02 13 93.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Édith DELOUMEAUX



Directrice Générale

PJ :

- Descriptif sommaire du projet
- Décharge d'invitation à la consultation publique du 15/06/2021
- Questionnaire

S.A.R.L. - Capital social : 20 000 000 FCFA
Riviera 3 - Cité Bellevue - Villa L8
Tél : +225 22 47 27 18 - Cél : +225 49 40 01 59
Boîte postale : 15 BP 149 Abidjan 15

Registre de commerce : CI-ABJ-2011-B-1349
Compte contribuable : 1104715 Y
Régime d'imposition : réel normal
Centre des impôts : Vridi - Zone A

Abidjan, le 01 mars 2022

Société CWT COMMODITIES CI
Abidjan, Port Bouët - Vridi
À l'attention de Monsieur le Directeur Général

N/REF : wa/ED/2022/03/01/001

Objet : Proposition de consultation individuelle relative à l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil à la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR)

Monsieur le Directeur Général,

Le cabinet 2D Consulting Afrique a été mandaté par la SIR pour réaliser l'EIES du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS), dont la SIR est le promoteur. Le descriptif sommaire du projet figure ci-joint.

Cette étude requiert l'information et la consultation des populations, des opérateurs économiques et des autorités administratives et politiques de la zone du projet.

En tant que partie prenante identifiée au projet, un courrier d'invitation à une consultation publique plénière qui s'est tenue le 15/06/2021 à la mairie de Port-Bouët vous a été adressé le 11/06/2021 (la copie du courrier déchargé figure ci-joint). Votre structure n'ayant pas été représentée à cette consultation, nous sollicitons un rendez-vous pour une séance de consultation individuelle au sein de vos locaux dans un délai de dix (10) jours ouvrables à compter de la réception du présent courrier. Sans réponse ou manifestation de votre part dans le délai imparti, nous clôturerons les consultations en considérant que vous avez été informé du projet et qu'aucun avis n'a été émis de votre part sur le projet à l'étude.

Vous avez également la possibilité de nous retourner le questionnaire ci-joint renseigné et signé en guise de consultation.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter monsieur Wilfried ABLE à l'adresse mail w.able@2dconsulting.fr ou au numéro suivant : +225 07 07 02 13 93.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.



Édith DELOUMEAUX



Directrice Générale

PJ :

- Descriptif sommaire du projet
- Décharge d'invitation à la consultation publique du 15/06/2021
- Questionnaire

A.R.L. - Capital social : 20 000 000 FCFA
viera 3 - Cité Bellevue - Villa L8
t : +225 22 47 27 18 - Cél : +225 49 40 01 59
site postale : 15 BP 149 Abidjan 15

reçu le
02/03/22


Registre de commerce : CI-ABJ-2011-B-1349
Compte contribuable : 1104715 Y
Régime d'imposition : réel normal
Centre des impôts : Vridi - Zone A

Abidjan, le 01 mars 2022

Société SIVOA-AIR LIQUIDE
Abidjan, Port-Bouët - Vridi
À l'attention de Monsieur le Directeur Général

N/REF : wa/ED/2022/03/01/001

Objet : Proposition de consultation individuelle relative à l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil à la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR)

Monsieur le Directeur Général,

Le cabinet 2D Consulting Afrique a été mandaté par la SIR pour réaliser l'EIES du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS), dont la SIR est le promoteur. Le descriptif sommaire du projet figure ci-joint.

Cette étude requiert l'information et la consultation des populations, des opérateurs économiques et des autorités administratives et politiques de la zone du projet.

En tant que partie prenante identifiée au projet, un courrier d'invitation à une consultation publique plénière qui s'est tenue le 15/06/2021 à la mairie de Port-Bouët vous a été adressé le 11/06/2021 (la copie du courrier déchargé figure ci-joint). Votre structure n'ayant pas été représentée à cette consultation, nous sollicitons un rendez-vous pour une séance de consultation individuelle au sein de vos locaux dans un délai de dix (10) jours ouvrables à compter de la réception du présent courrier. Sans réponse ou manifestation de votre part dans le délai imparti, nous clôturerons les consultations en considérant que vous avez été informé du projet et qu'aucun avis n'a été émis de votre part sur le projet à l'étude.

Vous avez également la possibilité de nous retourner le questionnaire ci-joint renseigné et signé en guise de consultation.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter monsieur Wilfried ABLE à l'adresse mail w.able@2dconsulting.fr ou au numéro suivant : +225 07 07 02 13 93.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.



Édith DELOUMEAUX



Directrice Générale

PJ :

- Descriptif sommaire du projet
- Décharge d'invitation à la consultation publique du 15/06/2021
- Questionnaire

S.A.R.L. - Capital social : 20 000 000 FCFA
Riviera 3 - Cité Bellevue - Villa L8
Tél : +225 22 47 27 18 - Cél : +225 49 40 01 59
Boîte postale : 15 BP 149 Abidjan 15

Registre de commerce : CI-ABJ-2011-B-1349
Compte contribuable : 1104715 Y
Régime d'imposition : réel normal
Centre des impôts : Vridi - Zone A

Abidjan, le 01 mars 2022

Direction Générale des Affaires
Maritimes et Portuaires (DGAMP)
Abidjan, Deux Plateaux Aghien
À l'attention de Monsieur le Directeur Général

N/REF : wa/ED/2022/03/01/001

Objet : Proposition de consultation individuelle relative à l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil à la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR)

Monsieur le Directeur Général,

Le cabinet 2D Consulting Afrique a été mandaté par la SIR pour réaliser l'EIES du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS), dont la SIR est le promoteur. Le descriptif sommaire du projet figure ci-joint.

Cette étude requiert l'information et la consultation des populations, des opérateurs économiques et des autorités administratives et politiques de la zone du projet.

En tant que partie prenante identifiée au projet, un courrier d'invitation à une consultation publique plénière qui s'est tenue le 15/06/2021 à la mairie de Port-Bouët vous a été adressé le 11/06/2021 (la copie du courrier déchargé figure ci-joint). Votre structure n'ayant pas été représentée à cette consultation, nous sollicitons un rendez-vous pour une séance de consultation individuelle au sein de vos locaux dans un délai de dix (10) jours ouvrables à compter de la réception du présent courrier. Sans réponse ou manifestation de votre part dans le délai imparti, nous clôturerons les consultations en considérant que vous avez été informé du projet et qu'aucun avis n'a été émis de votre part sur le projet à l'étude.

Vous avez également la possibilité de nous retourner le questionnaire ci-joint renseigné et signé en guise de consultation.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter monsieur Wilfried ABLE à l'adresse mail w.able@2dconsulting.fr ou au numéro suivant : +225 07 07 02 13 93.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Édith DELOUMEAUX


2D Consulting Afrique
15 B.P. 149 ABIDJAN 15
Directrice Générale 18 / 49 40 01 59

PJ :

- Descriptif sommaire du projet
- Décharge d'invitation à la consultation publique du 15/06/2021
- Questionnaire

S.A.R.L. - Capital social : 20 000 000 FCFA
Riviera 3 - Cité Bellevue - Villa L8
Tel : +225 22 47 27 18 - Cél : +225 49 40 01 59
Boîte postale : 15 BP 149 Abidjan 15

Registre de commerce : CI-ABI-2011-B-1349
Compte contribuable : 1104715 Y
Régime d'imposition : réel normal
Centre des impôts : Vridi - Zone A

Abidjan, le 20 octobre 2021

Direction des Infrastructures et
de la Sécurité Industrielles

ABIDJAN-RCI

À l'attention de madame la Directrice Générale

NREF.: ad/ED/2021/10/20/001

Objet : Information et consultation individuelle relative à l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet de construction d'un complexe d'Hydrodésulfuration (HDS) du gasoil à la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR).

Madame la Directrice,

Le cabinet 2D CONSULTING AFRIQUE a été mandaté par la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) pour réaliser l'EIES de son projet cité en objet.

Cette étude requiert l'information et la consultation des populations, des opérateurs économiques, des autorités administratives et politiques intéressés par le Projet.

À cet effet, nous vous prions de bien vouloir nous accorder une séance de consultation individuelle au sein de vos locaux dans un délai de 06 jours dès réception de ce courrier. Sans réponse ou manifestation de votre part dans le délai imparti, nous considérons que vous émettez un avis favorable au projet.

Pour tous renseignements complémentaires veuillez contacter M. Amaud DOUA au +225 0749938584, e-mail : a.doua@2dconsulting.fr.

Rassuré de votre retour favorable, nous vous prions d'agréer, madame la Directrice, l'expression de nos salutations distinguées.



Édith DELOUMEAUX

Directrice Générale

Pièce jointe :

- description sommaire du Projet
- questionnaires

S.A.R.L. - Capital social : 20 000 000 FCFA
Riviera 3 - Cité Bellevue - Villa L8
Tél : +225 22 47 27 18 - Cél : +225 49 40 01 59
Boîte postale : 15 BP 149 Abidjan 15

Registre de commerce : CI-ABJ-2011-B-1349
Compte contribuable : 1104715 Y
Régime d'imposition : réel normal
Centre des impôts : Vridi - Zone A

2D CONSULTING afrique
Environnement & Sécurité Industrielle



Abidjan, le 01 mars 2022

Direction de l'Hygiène Publique et de la Santé
Environnement (DHPSE)
Abidjan, Cocody - Angré
À l'attention de Monsieur le Directeur Général

N/REF : wa/ED/2022/03/01/001

Objet : Proposition de consultation individuelle relative à l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil à la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR)

Monsieur le Directeur Général,

Le cabinet 2D Consulting Afrique a été mandaté par la SIR pour réaliser l'EIES du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS), dont la SIR est le promoteur. Le descriptif sommaire du projet figure ci-joint.

Cette étude requiert l'information et la consultation des populations, des opérateurs économiques et des autorités administratives et politiques de la zone du projet.

En tant que partie prenante identifiée au projet, un courrier d'invitation à une consultation publique plénière qui s'est tenue le 15/06/2021 à la mairie de Port-Bouët vous a été adressé le 11/06/2021 (la copie du courrier déchargé figure ci-joint). Votre structure n'ayant pas été représentée à cette consultation, nous sollicitons un rendez-vous pour une séance de consultation individuelle au sein de vos locaux dans un délai de dix (10) jours ouvrables à compter de la réception du présent courrier. Sans réponse ou manifestation de votre part dans le délai imparti, nous clôturerons les consultations en considérant que vous avez été informé du projet et qu'aucun avis n'a été émis de votre part sur le projet à l'étude.

Vous avez également la possibilité de nous retourner le questionnaire ci-joint renseigné et signé en guise de consultation.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter monsieur Wilfried ABLE à l'adresse mail w.able@2dconsulting.fr ou au numéro suivant : +225 07 07 02 13 93.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Édith DELOUMEAUX



Directrice Générale

PJ :

- Descriptif sommaire du projet
- Décharge d'invitation à la consultation publique du 15/06/2021
- Questionnaire

S.A.R.L. - Capital social : 20 000 000 FCFA
Riviera 3 - Cité Bellevue - Villa L8
Tél : +225 22 47 27 18 - Cél : +225 49 40 01 59
Boîte postale : 15 BP 149 Abidjan 15

Registre de commerce : CI-ABJ-2011-B-1349
Compte contribuable : 1104715 Y
Régime d'imposition : réel normal
Centre des impôts : Vridi - Zone A

Abidjan, le 01 mars 2022

Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED)
Abidjan, Cocody - Angré
À l'attention de Madame la Directrice Générale

N/REF : wa/ED/2022/03/01/001

Objet : proposition de consultation individuelle relative à l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil à la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR)

Madame la Directrice Générale,

Le cabinet 2D Consulting Afrique a été mandaté par la SIR pour réaliser l'EIES du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS), dont la SIR est le promoteur. Le descriptif sommaire du projet figure ci-joint.

Cette étude requiert l'information et la consultation des populations, des opérateurs économiques et des autorités administratives et politiques de la zone du projet.

En tant que partie prenante identifiée au projet, un courrier d'invitation à une consultation publique plénière qui s'est tenue le 15/06/2021 à la mairie de Port-Bouët vous a été adressé le 11/06/2021 (la copie du courrier déchargé figure ci-joint). Votre structure n'ayant pas été représentée à cette consultation, nous sollicitons un rendez-vous pour une séance de consultation individuelle au sein de vos locaux dans un délai de dix (10) jours ouvrables à compter de la réception du présent courrier. Sans réponse ou manifestation de votre part dans le délai imparti, nous clôturons les consultations en considérant que vous avez été informé du projet et qu'aucun avis n'a été émis de votre part sur le projet à l'étude.

Vous avez également la possibilité de nous retourner le questionnaire ci-joint renseigné et signé en guise de consultation.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter monsieur Wilfried ABLE à l'adresse mail w.able@2dconsulting.fr ou au numéro suivant : +225 07 07 02 13 93.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice Générale, l'expression de nos salutations distinguées.



Édith DELOUMEAUX


Directrice Générale**PJ :**

- Descriptif sommaire du projet
- Décharge d'invitation à la consultation publique du 15/06/2021
- Questionnaire

S.A.R.L. - Capital social : 20 000 000 FCFA
Riviera 3 - Cité Bellevue - Villa L8
Tél : +225 22 47 27 18 - Cél : +225 49 40 01 59
Boîte postale : 15 BP 149 Abidjan 15

Registre de commerce : CI-ABJ-2011-B-1349
Compte contribuable : 1104715 Y
Régime d'imposition : réel normal
Centre des impôts : Vridi - Zone A

Abidjan, le 01 mars 2022

Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE)
Abidjan, Cocody - Bonoumin
À l'attention de Monsieur le Directeur Général

N/REF : wa/ED/2022/03/01/001

Objet : Proposition de consultation individuelle relative à l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil à la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR)

Monsieur le Directeur Général,

Le cabinet 2D Consulting Afrique a été mandaté par la SIR pour réaliser l'EIES du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS), dont la SIR est le promoteur. Le descriptif sommaire du projet figure ci-joint.

Cette étude requiert l'information et la consultation des populations, des opérateurs économiques et des autorités administratives et politiques de la zone du projet.

En tant que partie prenante identifiée au projet, un courrier d'invitation à une consultation publique plénière qui s'est tenue le 15/06/2021 à la mairie de Port-Bouët vous a été adressé le 11/06/2021 (la copie du courrier déchargé figure ci-joint). Votre structure n'ayant pas été représentée à cette consultation, nous sollicitons un rendez-vous pour une séance de consultation individuelle au sein de vos locaux dans un délai de dix (10) jours ouvrables à compter de la réception du présent courrier. Sans réponse ou manifestation de votre part dans le délai imparti, nous clôturerons les consultations en considérant que vous avez été informé du projet et qu'aucun avis n'a été émis de votre part sur le projet à l'étude.

Vous avez également la possibilité de nous retourner le questionnaire ci-joint renseigné et signé en guise de consultation.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter monsieur Wilfried ABLE à l'adresse mail w.able@2dconsulting.fr ou au numéro suivant : +225 07 07 02 13 93.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.



Édith DELOUMEAUX



Directrice Générale

PJ :

- Descriptif sommaire du projet
- Décharge d'invitation à la consultation publique du 15/06/2021
- Questionnaire

S.A.R.L. - Capital social : 20 000 000 FCFA
Riviera 3 - Cité Bellevue - Villa L8
Tél : +225 22 47 27 18 - Cél : +225 49 40 01 59
Boîte postale : 15 BP 149 Abidjan 15

Registre de commerce : CI-ABJ-2011-B-1349
Compte contribuable : 1104715 Y
Régime d'imposition : réel normal
Centre des impôts : Vridi - Zone A

Annexe 13 : Questionnaires renseignés par les parties prenantes aux consultations individuelles

Date de mise à jour : 15/06/2021

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE D'HYDRODÉSULFURATION (HDS) DU GASOIL À LA SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE (SIR)**Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES)****Consultation publique à la mairie de Port-Bouët****GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSÉ À LA POPULATION**Code Lieu : AGHIEH II Plateaux à la DGAMPDate : 24.1.06 / 2021Heure de début du remplissage du questionnaire : 13 H 56Heure de fin du remplissage du questionnaire : 14 H 20

Nom et prénoms du répondant	Fonction/profession du répondant	Contacts du répondant
<u>Cne DOUA R. TRA</u>	<u>chef de service Environnement Marin & Lagunaire</u>	Tél.: Cél.: <u>01 03 59 16 16</u> e-mail : <u>donalrjohn@yahoo.fr</u>

Consentement libre :

La participation du répondant à cette séance de consultation est tout à fait volontaire et libre. À tout moment, le répondant peut mettre fin à sa participation sans avoir à motiver sa décision ni à subir de préjudice de quelque nature que ce soit.

Il est possible que cette séance soit enregistrée sur vidéocassette ou dictaphone et que des photographies soient prises. Ces dernières seront utilisées et conservées, avec la permission du répondant, aux fins de justification de l'effectivité de la consultation. Il n'est cependant pas nécessaire de consentir à ce volet pour participer à la présente consultation.

J'accepte de participer librement à cette séance de consultation et j'autorise l'utilisation de photographies et / ou d'enregistrement.

J'accepte de participer librement à cette séance de consultation mais je n'autorise pas l'utilisation de photographies et / ou d'enregistrement.

Je n'accepte pas de participer à cette séance de consultation.

CONNAISSANCE, COMPREHENSION ET PERCEPTION DU PROJET	
1. Êtes-vous informé du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil à la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) ?	
a) Oui <input type="checkbox"/>	b) Non <input checked="" type="checkbox"/>
2. Si oui, par quel canal avez-vous été informé ? Précisez	
3. Que savez-vous exactement sur ce projet ?	
4. Quel est le lien entre le projet et vous ?	
fourniture d'agrément aux consignataires transportant du pétrole brut par affrètement des navires	
5. Quels pourraient être les bénéfices du projet pour vous ?	
* la lutte contre la pollution atmosphérique * la baisse du taux de soufre dans le gasoil * la préservation de la santé des travailleurs * l'amélioration de la qualité du gasoil peut aider les populations	
6. Quels pourraient être les impacts négatifs du projet sur vous ?	
Pas d'impacts négatifs	
PRÉOCCUPATIONS LIÉES AU PROJET	
1. Avez-vous des préoccupations liées à ce Projet ? Si oui énumérez-les ci-dessous.	
a) Oui <input checked="" type="checkbox"/>	b) Non <input type="checkbox"/>
dans l'exécution des travaux, tenir compte des riverains	
2. Avez-vous des attentes liées à ce Projet ? Si oui énumérez-les ci-dessous	
a) Oui <input checked="" type="checkbox"/>	b) Non <input type="checkbox"/>
Respecter scrupuleusement les TSD du projet	

3. Avez-vous des suggestions liées à ce Projet ? Si, oui énumérez-les ci-dessous

a) Oui b) Non

* la réussite totale du projet
* la maintenance régulière des installations
* la satisfaction des usagers d'abord.

4. Avis pour la réalisation du Projet

Favorable Favorable sous réserves Refus

5. Raisons de cet avis

la préservation de la santé à travers
la réduction du taux de soufre et la pollution
atmosphérique.

Date	Signature et contact de l'enquêteur
24	

Date	Signature et cachet du répondant (le cas échéant)
24/06/2021	

Capitaine DOUA B
Officier des Affaires Maritimes
et Portuaires
Chef de Service Environnement
Marin et Lagunaire
CéI: 03 59 16 14

Date de mise à jour : 26/10/2021

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE D'HYDRODÉSULFURATION (HDS) DU GASOIL À LA SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE (SIR)

Études d'Impact Environnemental et Social (EIES)

Consultation individuelle

GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSÉ AUX ADMINISTRATIONS

Code :

Lieu : DIRECTION DES INFRASTRUCTURES ET DE LA SECURITE INDUSTRIELLE (DISSI)

Date : 29/10/2021

Heure de début du remplissage du questionnaire : 11H00

Heure de fin du remplissage du questionnaire : 11H30

Administration	Nom et prénoms du répondant	Fonction/profession du répondant	Contacts du répondant
<u>DISSI</u>	<u>AKOUN Bonaventure</u>	<u>CE</u>	Tél.: <u>0700 218625</u> Cél.: <u>0703 110470</u> e-mail: <u>bonaventure@gmail.com</u>

Consentement libre :

La participation du répondant à cette séance de consultation est tout à fait volontaire et libre. À tout moment, le répondant peut mettre fin à sa participation sans avoir à motiver sa décision ni à subir de préjudice de quelque nature que ce soit. Il est possible que cette séance soit enregistrée sur vidéocassette ou dictaphone et que des photographies soient prises. Ces dernières seront utilisées et conservées, avec la permission du répondant, aux fins de justification de l'effectivité de la consultation. Il n'est cependant pas nécessaire de consentir à ce volet pour participer à la présente consultation.

J'accepte de participer librement à cette séance de consultation et j'autorise l'utilisation de photographies et / ou d'enregistrement.

J'accepte de participer librement à cette séance de consultation mais je n'autorise pas l'utilisation de photographies et / ou d'enregistrement.

Je n'accepte pas de participer à cette séance de consultation.

CONNAISSANCE, COMPRÉHENSION ET PERCEPTION DU PROJET

1. Êtes-vous informé du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil à la société ivoirienne de raffinage (SIR) ?

a) Oui b) Non

2. Si oui, par quel canal avez-vous été informé ? Précisez

Par consultation en séance de Travail.

3. Que savez-vous exactement sur ce projet ?

Construction d'un complexe d'hydrodésulfuration en vue de réduire le taux de soufre dans les hydrocarbures

4. Quel est le lien entre le projet et votre administration ?

Zone industrielle

5. Quels sont les textes réglementaires issus de votre administration applicables au projet ?

NB : faire mention des articles spécifiques

DECRET N° 2017-145 du 1^{er} Mars 2017 fixant les conditions d'amphibations d'une zone située en dehors de la zone

PRÉOCCUPATIONS LIÉES AU PROJET

1. Avez-vous des préoccupations liées à ce Projet ? Si, oui énumérez-les ci-dessous.

a) Oui b) Non

Préoccupations sécuritaires
Réviser en urgence les
Gestion des déchets en phase
de construction

2. Avez-vous des attentes liées à ce Projet ? Si, oui énumérez-les ci-dessous

a) Oui b) Non

+ Mettre en place d'un dispositif de sécurité
+ Gestion des risques d'incendie et d'explosion

3. Avez-vous des suggestions liées à ce Projet ? Si, oui énumérez-les ci-dessous

a) Oui b) Non

Mettre en place d'un dispositif de sécurité
Mettre en place un plan de Prévention des risques industriels

4. Avis pour la réalisation du Projet

Favorable Favorable sous réserves Refus

5. Raisons de cet avis

Favorable sous réserves de prise en compte des recommandations

Date	Signature et contact de l'enquêteur
29/10/2021	

Date	Signature et cachet du répondant (le cas échéant)
29/10/2021	

 Environnement & Sécurité Industrielle	Questionnaire de recueil des avis et préoccupations des structures (direction, sous-direction, entreprise, etc.)	Code : TEC-1.18-11	 SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE
	Processus contributeur : PR2	Version : 1	
	Direction concernée : DA	Date d'élaboration : 24/12/2021	
	Date de mise à jour : NA	Nature de la modification : NA	

Projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil à la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR)
ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (EIES)
QUESTIONNAIRE DE RECUEIL DES AVIS ET PRÉOCCUPATIONS DES STRUCTURES (DIRECTION, SOUS-DIRECTION, ENTREPRISE, ETC.)

Code :

Lieu : Date :/...../.....

Heure de début : Heure de fin :

Nom de la structure (direction, sous-direction, entreprise, etc.)	Nom et prénoms du répondant	Fonction/profession du répondant	Contacts du répondant
GSPM	GNOGBO FRANCK	Bureau Proximité	Tél.: Cél.: 01-01-76-33-46 e-mail :

Consentement libre :

La participation du répondant à cette séance de consultation est tout à fait volontaire et libre. À tout moment, le répondant peut mettre fin à sa participation sans avoir à motiver sa décision ni à subir de préjudice de quelque nature que ce soit.

Il est possible que cette séance soit enregistrée sur vidéocassette ou dictaphone et que des photographies soient prises. Ces dernières seront utilisées et conservées, avec la permission du répondant, aux fins de justification de l'effectivité de la consultation. Il n'est cependant pas nécessaire de consentir à ce volet pour participer à la présente consultation.

J'accepte de participer librement à cette séance de consultation et j'autorise l'utilisation de photographies et / ou d'enregistrement.

J'accepte de participer librement à cette séance de consultation mais je n'autorise pas l'utilisation de photographies et / ou d'enregistrement.

Je n'accepte pas de participer à cette séance de consultation.

CONNAISSANCE ET PERCEPTION DU PROJET

1. Êtes-vous informé du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil à la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) dans votre localité ?

a) Oui b) Non

2. Si oui, par quel canal avez-vous été informé ? Précisez

.....

3. Quel est le lien entre le projet et votre structure ?

.....

	Questionnaire de recueil des avis et préoccupations des structures (direction, sous-direction, entreprise, etc.)	Code : TEC-1.18-11	
	Processus contributeur : PR2	Version : 1	
	Direction concernée : DA	Date d'élaboration : 24/12/2021	
	Date de mise à jour : NA	Nature de la modification : NA	

Aucun lien particuliers

4. Voulez-vous nous faire part de textes réglementaires applicables au projet qui selon vous doivent être pris en compte absolument ?
NB. faire mention des articles spécifiques

1- loi n°96-766 du 03 oct 1996 portant code de l'environnement (texte ivoirien)
2- Décret n°98-43 du 28 janvier 1998 relatif aux ICPE (texte ivoirien)

PRÉOCCUPATIONS LIÉES AU PROJET

1. Avez-vous des préoccupations liées à ce projet ? Si oui énumérez-les ci-dessous

a) Oui b) Non

2. Avez-vous des inquiétudes liées à ce projet ? Si oui énumérez-les ci-dessous

a) Oui b) Non

Le respect des dispositions réglementaires en la matière

3. Avez-vous des suggestions liées à ce projet ? Si oui énumérez-les ci-dessous

	Questionnaire de recueil des avis et préoccupations des structures (direction, sous-direction, entreprise, etc.)	Code : TEC-1.18-11	
	Processus contributeur : PR2	Version : 1	
	Direction concernée : DA	Date d'élaboration : 24/12/2021	
	Date de mise à jour : NA	Nature de la modification : NA	

a) Oui <input checked="" type="checkbox"/>	b) Non <input type="checkbox"/>
--	---------------------------------

Associer les services compétents (environnement, incandescence) à la réalisation du projet

AVIS POUR LA RÉALISATION DU PROJET

Favorable <input checked="" type="checkbox"/>	Favorable sous réserves <input type="checkbox"/>	Refus <input type="checkbox"/>
---	--	--------------------------------

Raisons de refus

- Pourvoyeur d'emploi
- amélioration de la qualité du pétrole

Date, signature et contact de l'enquêteur

Date	Signature et contact de l'enquêteur

Date, signature et cachet (le cas échéant) du répondant

Date	Signature et cachet du répondant (le cas échéant)
10/03/22	<i>Rafab</i>

	Questionnaire de recueil des avis et préoccupations des structures (direction, sous-direction, entreprise, etc.)	Code : TEC-1.18-11	
	Processus contributeur : PR2	Version : 1	
	Direction concernée : DA	Date d'élaboration : 24/12/2021	
	Date de mise à jour : NA	Nature de la modification : NA	

Projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil à la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR)
ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (EIES)
QUESTIONNAIRE DE RECUEIL DES AVIS ET PRÉOCCUPATIONS DES STRUCTURES (DIRECTION, SOUS-DIRECTION, ENTREPRISE, ETC.)

Code

Lieu : Date :/...../.....

Heure de début : 12.H.03 Heure de fin : 12.H.15

Nom de la structure (direction, sous-direction, entreprise, etc.)	Nom et prénoms du répondant	Fonction/profession du répondant	Contacts du répondant
Préfecture d'Abidjan	KAH Archimède	Administrateur CIVIL	Tél.: 27-20-32-23-20 Cél.: 07-07-07-63-50 e-mail: archibah10@gmail.com.

Consentement libre :

La participation du répondant à cette séance de consultation est tout à fait volontaire et libre. À tout moment, le répondant peut mettre fin à sa participation sans avoir à motiver sa décision ni à subir de préjudice de quelque nature que ce soit.

Il est possible que cette séance soit enregistrée sur vidéocassette ou dictaphone et que des photographies soient prises. Ces dernières seront utilisées et conservées, avec la permission du répondant, aux fins de justification de l'effectivité de la consultation. Il n'est cependant pas nécessaire de consentir à ce volet pour participer à la présente consultation.

J'accepte de participer librement à cette séance de consultation et j'autorise l'utilisation de photographies et / ou d'enregistrement.

J'accepte de participer librement à cette séance de consultation mais je n'autorise pas l'utilisation de photographies et / ou d'enregistrement.

Je n'accepte pas de participer à cette séance de consultation.

CONNAISSANCE ET PERCEPTION DU PROJET	
1. Êtes-vous informé du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil à la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) dans votre localité ?	
a) Oui <input checked="" type="checkbox"/>	b) Non <input type="checkbox"/>
2. Si oui, par quel canal avez-vous été informé ? Précisez	
<u>par le courrier adressé au Monsieur le Préfet par le cabinet 2D consulting</u>	
3. Quel est le lien entre le projet et votre structure ?	

 2D CONSULTING <i>environnement & Sécurité Industrielle</i>	Questionnaire de recueil des avis et préoccupations des structures (direction, sous-direction, entreprise, etc.)	Code : TEC-1.18-11	 SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE
	Processus contributeur : PR2	Version : 1	
	Direction concernée : DA	Date d'élaboration : 24/12/2021	
	Date de mise à jour : NA	Nature de la modification : NA	

Nous intervenons en tant que partie prenante identifiée au projet.

4. Voulez-vous nous faire part de textes réglementaires applicables au projet qui selon vous doivent être pris en compte absolument ?

NB : faire mention des articles spécifiques

PRÉOCCUPATIONS LIÉES AU PROJET

1. Avez-vous des préoccupations liées à ce Projet ? Si oui énumérez-les ci-dessous.

a) Oui

b) Non

La contribution des structures de l'état intervenant dans le domaine.

2. Avez-vous des attentes liées à ce Projet ? Si oui énumérez-les ci-dessous.

a) Oui

b) Non

Souhaite que le promoteur se rapproche de la communauté ivoirienne ou de la des communautés environnantes.

3. Avez-vous des suggestions liées à ce Projet ? Si oui énumérez-les ci-dessous.

 2D CONSULTING Environnement & Sécurité Industrielle	Questionnaire de recueil des avis et préoccupations des structures (direction, sous-direction, entreprise, etc.)	Code : TEC-1.18-11	 SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE
	Processus contributeur : PR2	Version : 1	
	Direction concernée : DA	Date d'élaboration : 24/12/2021	
	Date de mise à jour : NA	Nature de la modification : NA	

a) Oui <input checked="" type="checkbox"/>	b) Non <input type="checkbox"/>	
souhaite que le projet tienne compte des communautés environnantes		
AVIS POUR LA RÉALISATION DU PROJET		
Favorable <input type="checkbox"/>	Favorable sous réserves <input checked="" type="checkbox"/>	Refus <input type="checkbox"/>
1. Raisons de cet avis		
souhaite qu'au préalable les règles liées à l'environnement et les préoccupations des populations soient prises en compte.		

Date, signature et contact de l'enquêteur

Date	Signature et contact de l'enquêteur

Date, signature et cachet (le cas échéant) du répondant

Date	Signature et cachet du répondant (le cas échéant)
11.03.22	



 2D CONSULTING Environnement & Sécurité Industrielle	Projet de construction d'un complexe d'Hydrodésulfuration (HDS) du gasoil à la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR)	Code : TEC-1.18-11	 SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE
	Questionnaire de recueil des avis et préoccupations des structures (direction, sous-direction, entreprise, etc.)	Version : 1	
	Processus contributeur : PR2	Date d'élaboration : 24/12/2021	
	Direction concernée : DA	Nature de la modification : NA	
Date de mise à jour : NA			

Projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil à la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR)
ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (EIES)
QUESTIONNAIRE DE RECUEIL DES AVIS ET PRÉOCCUPATIONS DES STRUCTURES (DIRECTION, SOUS-DIRECTION, ENTREPRISE, ETC.)

Code

Lieu : Direction Générale des Ressources en Eau Date : 11 / 03 / 2022

Heure de début : 15^h 18 Heure de fin : 15^h 45

Nom de la structure (direction, sous-direction, entreprise, etc.)	Nom et prénoms du répondant	Fonction/profession du répondant	Contacts du répondant
Direction Générale des Ressources en Eau	Docteur KOUAKOU Jean-Marie	Sous-Directeur de l'évaluation	Tél.: 27 22 43 5005 Cél.: 0707 78 88 07 e-mail: jeanmarie.kouakou@gmail.com

Consentement libre :

La participation du répondant à cette séance de consultation est tout à fait volontaire et libre. À tout moment, le répondant peut mettre fin à sa participation sans avoir à motiver sa décision ni à subir de préjudice de quelque nature que ce soit. Il est possible que cette séance soit enregistrée sur vidéocassette ou dictaphone et que des photographies soient prises. Ces dernières seront utilisées et conservées, avec la permission du répondant, aux fins de justification de l'effectivité de la consultation. Il n'est cependant pas nécessaire de consentir à ce volet pour participer à la présente consultation.

J'accepte de participer librement à cette séance de consultation et j'autorise l'utilisation de photographies et / ou d'enregistrement.

J'accepte de participer librement à cette séance de consultation mais je n'autorise pas l'utilisation de photographies et / ou d'enregistrement.

Je n'accepte pas de participer à cette séance de consultation.

CONNAISSANCE ET PERCEPTION DU PROJET	
1. Êtes-vous informé du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil à la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) dans votre localité ?	
a) Oui <input type="checkbox"/>	b) Non <input checked="" type="checkbox"/>
2. Si oui, par quel canal avez-vous été informé ? Précisez	
3. Quel est le lien entre le projet et votre structure ?	

 2D CONSULTING Environnement & Sécurité Industrielle	Projet de construction d'un complexe d'Hydrodésulfuration (HDS) du gasoil à la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR)	Code : TEC-1.18-11	 SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE
	Questionnaire de recueil des avis et préoccupations des structures (direction, sous-direction, entreprise, etc.)	Version : 1	
	Processus contributeur : PR2	Date d'élaboration : 24/12/2021	
	Direction concernée : DA	Nature de la modification : NA	
	Date de mise à jour : NA		

Le projet dans son installations va utiliser l'eau donc étant structure chargé de la gestion des ressources en eau en Côte d'Ivoire nous sommes lié au projet

4. Voulez-vous nous faire part de textes réglementaires applicables au projet qui selon vous doivent être pris en compte absolument ?
 NB : faire mention des articles spécifiques

+ La loi portant Code de l'eau qui en ses articles 12, 58, 101, 117
 + Tout prélèvement dans les eaux au domaine public hydraulique et de réalisation d'aménagement ou d'ouvrage hydraulique sont soumis selon les cas à autorisation ou à déclaration préalable.

PRÉOCCUPATIONS LIÉES AU PROJET

1. Avez-vous des préoccupations liées à ce Projet ? Si, oui énumérez-les ci-dessous.

a) Oui b) Non

+ Connaître la quantité d'eau prélevée qui sera utilisée dans le cadre du projet
 + s'assurer que la lagune ^{situé à proximité du site} ne sera pas contaminée.
 + Dispositif de préservation de la nappe en cas de fuite d'hydrocarbure

2. Avez-vous des attentes liées à ce Projet ? Si, oui énumérez-les ci-dessous.

a) Oui b) Non

- Améliorer la qualité de l'air et la qualité du carburant.

3. Avez-vous des suggestions liées à ce Projet ? Si, oui énumérez-les ci-dessous.

	Projet de construction d'un complexe d'Hydrodésulfuration (HDS) du gasoil à la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR)	Code : TEC-1.18-11	
	Questionnaire de recueil des avis et préoccupations des structures (direction, sous-direction, entreprise, etc.)	Version : 1	
	Processus contributeur : PR2	Date d'élaboration : 24/12/2021	
	Direction concernée : DA	Nature de la modification : NA	
	Date de mise à jour : NA		

a) Oui <input checked="" type="checkbox"/>	b) Non <input type="checkbox"/>	
<p>+ Tenir compte des recommandations ^{faites par} des parties prenantes du projet</p> <p>+ Respect des normes en vigueur</p> <p>+ Présenter une autorisation de prélèvement d'eau ou se rapprocher de la DGE pour plus d'informations</p>		
AVIS POUR LA RÉALISATION DU PROJET		
Favorable <input type="checkbox"/>	Favorable sous réserves <input checked="" type="checkbox"/>	Refus <input type="checkbox"/>
1. Raisons de cet avis		
<p>+ Bien vrai que le projet soit bénéfique et important pour sur le plan de l'amélioration des conditions de vie (amélioration de la qualité de l'air et meilleur carburant) il doit néanmoins respecter les normes</p>		

Date, signature et contact de l'enquêteur

Date	Signature et contact de l'enquêteur
11/03/2022	

Date, signature et cachet (le cas échéant) du répondant

Date	Signature et cachet du répondant (le cas échéant)
11/03/2022	

	Projet de construction d'un complexe d'Hydrodésulfuration (HDS) du gasoil à la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR)	Code : TEC-1.18-11	
	Questionnaire de recueil des avis et préoccupations des structures (direction, sous-direction, entreprise, etc.)	Version : 1	
	Processus contributeur : PR2	Date d'élaboration : 24/12/2021	
	Direction concernée : DA	Nature de la modification : NA	
	Date de mise à jour : NA		

Projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil à la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR)
ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (EIES)
QUESTIONNAIRE DE RECUEIL DES AVIS ET PRÉOCCUPATIONS DES STRUCTURES (DIRECTION, SOUS-DIRECTION, ENTREPRISE, ETC.)

Code

Lieu : ANAGED Date : 15 / 03 / 2022

Heure de début : 09H 20 Heure de fin : 10H 30

Nom de la structure (direction, sous-direction, entreprise, etc.)	Nom et prénoms du répondant	Fonction/profession du répondant	Contacts du répondant
<u>ANAGED</u> <u>Direction des</u> <u>Operations et</u> <u>Programmes</u>	<u>Amon</u> <u>Serge</u> <u>Didier</u>	<u>Charge d'Etude</u> <u>Geographe</u> <u>Environnementaliste</u>	Tél.: <u>07 22 40 61 10</u> Cél.: <u>015 322 22 45</u> e-mail : <u>dsergeamon@gmail.com</u>

Consentement libre :

La participation du répondant à cette séance de consultation est tout à fait volontaire et libre. À tout moment, le répondant peut mettre fin à sa participation sans avoir à motiver sa décision ni à subir de préjudice de quelque nature que ce soit.

Il est possible que cette séance soit enregistrée sur vidéocassette ou dictaphone et que des photographies soient prises. Ces dernières seront utilisées et conservées, avec la permission du répondant, aux fins de justification de l'effectivité de la consultation. Il n'est cependant pas nécessaire de consentir à ce volet pour participer à la présente consultation.

J'accepte de participer librement à cette séance de consultation et j'autorise l'utilisation de photographies et / ou d'enregistrement.

J'accepte de participer librement à cette séance de consultation mais je n'autorise pas l'utilisation de photographies et / ou d'enregistrement.

Je n'accepte pas de participer à cette séance de consultation.

CONNAISSANCE ET PERCEPTION DU PROJET	
1. Êtes-vous informé du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil à la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) dans votre localité ?	
a) Oui <input type="checkbox"/>	b) Non <input checked="" type="checkbox"/>
2. Si oui, par quel canal avez-vous été informé ? Précisez	

3. Quel est le lien entre le projet et votre structure ?	

	Projet de construction d'un complexe d'Hydrodésulfuration (HDS) du gasoil à la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR)	Code : TEC-1.18-11	
	Questionnaire de recueil des avis et préoccupations des structures (direction, sous-direction, entreprise, etc.)	Version : 1	
	Processus contributeur : PR2	Date d'élaboration : 24/12/2021	
	Direction concernée : DA	Nature de la modification : NA	
	Date de mise à jour : NA		

Pas de lien direct, mais notre structure est concerné par la gestion des déchets

4. Voulez-vous nous faire part de textes réglementaires applicables au projet qui selon vous doivent être pris en compte absolument ?

NB : faire mention des articles spécifiques

+ Décret de création de l'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED)
+ loi du 8 novembre 1996 portant Code de l'environnement (plusieurs principes pour la gestion des déchets notamment le principe pollueur-payeur substitution; etc)

PRÉOCCUPATIONS LIÉES AU PROJET

1. Avez-vous des préoccupations liées à ce Projet ? Si, oui énumérez-les ci-dessous.

a) Oui b) Non

+ Comment sont gérés les déchets industriels et banals au sein de la SIR ?
+ Est-ce que la SIR s'est fait attaché les services d'un opérateur pour l'enlèvement des déchets industriels et banals

2. Avez-vous des attentes liées à ce Projet ? Si, oui énumérez-les ci-dessous.

a) Oui b) Non

+ la SIR doit gérer les déchets produits de manière optimale c'est-à-dire respecter toutes les procédures et réglementations en vigueur.

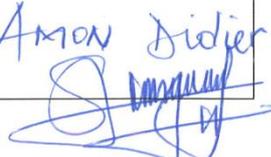
3. Avez-vous des suggestions liées à ce Projet ? Si, oui énumérez-les ci-dessous.

 2D CONSULTING Environnement & Sécurité Industrielle	Projet de construction d'un complexe d'Hydrodésulfuration (HDS) du gasoil à la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR)	Code : TEC-1.18-11	 SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE
	Questionnaire de recueil des avis et préoccupations des structures (direction, sous-direction, entreprise, etc.)	Version : 1	
	Processus contributeur : PR2	Date d'élaboration : 24/12/2021	
	Direction concernée : DA	Nature de la modification : NA	
	Date de mise à jour : NA		

a) Oui <input checked="" type="checkbox"/>	b) Non <input type="checkbox"/>	
① Dans le cadre de ce projet on suggère au promoteur de Veiller à s'attacher les services d'un opérateur agréé pour l'enlèvement des déchets industriels et banals.		
② La SIR doit faire l'inventaire de tous les types de déchets produits à toutes les phases du projet et préciser pour chacun le mode de traitement envisagé.		
③ Veuillez à ce que le prestataire en charge des travaux aménage un espace de stockage et de collecte des différents déchets.		
AVIS POUR LA RÉALISATION DU PROJET		
Favorable <input type="checkbox"/>	Favorable sous réserves <input checked="" type="checkbox"/>	Refus <input type="checkbox"/>
1. Raisons de cet avis		
Favorable sous réserves; car la SIR doit prendre en compte nos suggestions énumérées.		

- ④ Procéder à la disposition des receptacles
- ⑤ Veillez au suivi de la bonne exécution des cahiers de charge relatif à l'enlèvement des déchets.

Date, signature et contact de l'enquêteur	
Date	Signature et contact de l'enquêteur
15-03-2022	

Date, signature et cachet (le cas échéant) du répondant	
Date	Signature et cachet du répondant (le cas échéant)
15-03-2022	AMON Didier 

- ⑥ Disposer du BSD (Bordereau de suivi des déchets) dans le Cadre des déchets produits dans la mise en œuvre du projet.

2D Consulting	Questionnaire de recueil des avis et préoccupations des structures (direction, sous-direction, entreprise, etc.)	Code : TEC-1.18-11	
	Processus contributeur : PR2	Version : 1	
	Direction concernée : DA	Date d'élaboration : 24/12/2021	
	Date de mise à jour : NA	Nature de la modification : NA	

Projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil à la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR)
ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (EIES)
QUESTIONNAIRE DE RECUEIL DES AVIS ET PRÉOCCUPATIONS DES STRUCTURES (DIRECTION, SOUS-DIRECTION, ENTREPRISE, ETC.)

Code

Lieu : Direction Générale des Hydrocarbures Date : 22 / 03 / 2022

Heure de début : Heure de fin :

Nom de la structure (direction, sous-direction, entreprise, etc.)	Nom et prénoms du répondant	Fonction/profession du répondant	Contacts du répondant
Direction Générale des Hydrocarbures	Assamoi Yves	Chef de service Etudes et Planification	Tél.: Cél.: 0758886935 e-mail: jmassemi@dgh.ci

Consentement libre :

La participation du répondant à cette séance de consultation est tout à fait volontaire et libre. À tout moment, le répondant peut mettre fin à sa participation sans avoir à motiver sa décision ni à subir de préjudice de quelque nature que ce soit.

Il est possible que cette séance soit enregistrée sur vidéocassette ou dictaphone et que des photographies soient prises. Ces dernières seront utilisées et conservées, avec la permission du répondant, aux fins de justification de l'effectivité de la consultation. Il n'est cependant pas nécessaire de consentir à ce volet pour participer à la présente consultation.

J'accepte de participer librement à cette séance de consultation et j'autorise l'utilisation de photographies et / ou d'enregistrement.

J'accepte de participer librement à cette séance de consultation mais je n'autorise pas l'utilisation de photographies et / ou d'enregistrement.

Je n'accepte pas de participer à cette séance de consultation.

CONNAISSANCE ET PERCEPTION DU PROJET	
1. Êtes-vous informé du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil à la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) dans votre localité ?	
a) Oui <input checked="" type="checkbox"/>	b) Non <input type="checkbox"/>
2. Si oui, par quel canal avez-vous été informé ? Précisez	
<u>Par courrier de la SIR</u>	
3. Quel est le lien entre le projet et votre structure ?	

 2D CONSULTING Environnement & Sécurité Industrielle	Questionnaire de recueil des avis et préoccupations des structures (direction, sous-direction, entreprise, etc.)	Code : TEC-1.18-11	 SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE
	Processus contributeur : PR2	Version : 1	
	Direction concernée : DA	Date d'élaboration : 24/12/2021	
	Date de mise à jour : NA	Nature de la modification : NA	

La DGRA est chargée du suivi et toutes les activités de la SIR en matière d'approvisionnement, de raffinage et de fourniture de produits pétroliers au spécifié par le Gouvernement.

Vouslez-vous vous faire part de textes réglementaires applicables au projet ou selon vous doivent être pris en compte absolument ?

NB : Sans mention des articles spécifiques

Loi 92-469 du 30 juillet 1992
 Article 2 : L'importation, l'exportation, la transformation, le stockage... sont soumis à autorisation.

Arrêté N°13 SEM.CAB.DA du 27 février 1994 :
 Article 3 : les demandes d'aménagement ou d'extension doivent être adressés à la DGRA.

Arrêté : les autorisations de création des dépôts et établissements pétroliers sont soumis à autorisation.

PRÉOCCUPATIONS LIÉES AU PROJET

1. Avez-vous des préoccupations liées à ce Projet ? Si oui énumérez-les ci-dessous

a) Oui b) Non

- Tenir dans le budget communiqué
 - Réaliser dans les délais afin de respecter les dates d'applications directives de la CEDAQ.

2. Avez-vous des attentes liées à ce Projet ? Si oui énumérez-les ci-dessous

a) Oui b) Non

Produire des carburants de moins de 50 PPM de soufre.

	avis et préoccupations des structures (direction, sous-direction, entreprise, etc.)	Version : 1	
	Processus contributeur : PR2	Date d'élaboration : 24/12/2021	
	Direction concernée : DA	Nature de la modification : NA	
	Date de mise à jour : NA		

a) Oui <input type="checkbox"/>	b) Non <input type="checkbox"/>

AVIS POUR LA RÉALISATION DU PROJET

Favorable Favorable sous réserves Refus

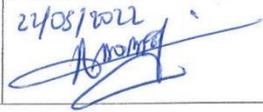
1. Raisons de cet avis

La construction de ce complexe permettra à la SIR de réduire la teneur en soufre dans le gasoil, le gasoil ainsi obtenu en CI sera donc de meilleure qualité.

Date, signature et contact de l'enquêteur

Date	Signature et contact de l'enquêteur

Date, signature et cachet (le cas échéant) du répondant

Date	Signature et cachet du répondant (le cas échéant)
	24/05/2022 

Annexe 14 : Liste de présence des parties prenantes au cours des consultations individuelles

Date de mise à jour : 26/10/2021

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE D'HYDRODÉSULFURATION (HDS) DU GASOIL À LA SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE (SIR)

Études d'Impact Environnemental et Social (EIES)

Liste de présence de la consultation individuelle

N°	Nom et prénoms	Structure	Fonction	Contact	Signature
1.	AKOUM Pramadantine	MCI/BISI	CE	0709110620	
2.	BLIN ATCHE SAKUEL	2D Consulting A	chargé d'étude	0749661891	
3.					
4.					
5.					
6.					
7.					
8.					
9.					
10.					
11.					
12.					



	Projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil à la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR)	Code : TEC-1.9-2
	Liste de présence Processus contributeur : PR2 Direction concernée : DA Date de mise à jour : NA	Version : 1 Date d'élaboration : 24/12/2021 Nature de la modification : NA

PROJET D'ÉLECTRIFICATION RURALE DE 1 102 LOCALITÉS EN CÔTE D'IVOIRE
CONSTAT D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (CIES) ET PLAN D'ACTION DE REINSTALLATION (PAR)
LISTE DE PRÉSENCE

Type de réunion ou d'atelier (cocher la réunion ou l'atelier concerné) :

<input type="checkbox"/>	Visite du site (optionnelle) (phase 1.9)	<input type="checkbox"/>	Ateliers de validation des livrables des phases 1.16 « Ateliers de préparation de la collecte des données chez le client » à 1.18 « Ateliers de préparation des supports de la consultation publique » (phase 1.19)
<input type="checkbox"/>	Réunion d'orientation de l'étude (phase 1.10)	<input type="checkbox"/>	Réunion de démarrage chez le client (phase 1.20)
<input type="checkbox"/>	Réunion de cadrage chez le client (phase 1.11)	<input type="checkbox"/>	Ateliers de collecte des données chez le client en continu à raison d'une fois par semaine jusqu'à obtention de l'ensemble des informations (phase 1.21)
<input type="checkbox"/>	Réunion de démarrage interne (phase 1.13)	<input type="checkbox"/>	Réunions d'avancement hebdomadaire chez le client à intervalles déterminés, réguliers et continus sachant que la première réunion démarre une semaine après J 19 (phase 2.1)
<input type="checkbox"/>	Réunion de lancement (optionnelle) (phase 1.14)	<input type="checkbox"/>	Consultation publique (phase 2.3)
<input type="checkbox"/>	Ateliers de préparation de la prestation en interne (phase 1.15)	<input checked="" type="checkbox"/>	Consultations individuelles (phase 2.3)
<input type="checkbox"/>	Ateliers de préparation de la collecte des données chez le client (phase 1.16)	<input type="checkbox"/>	Atelier d'intégration des commentaires du chef d'équipe, des sous-traitants, du coordonnateur et de la direction générale (phase 2.9)
<input type="checkbox"/>	Ateliers de préparation des supports des missions de terrain (phase 1.17)	<input type="checkbox"/>	Atelier d'intégration des commentaires et observations du client et production du rapport final VF (phase 2.12)
<input type="checkbox"/>	Ateliers de préparation des supports de la consultation publique (phase 1.18)	<input type="checkbox"/>	Atelier d'intégration des commentaires figurant sur le PV de la commission d'examen technique en vue de la production du rapport final VF 0-x (phase 3.5)
<input type="checkbox"/>	Autre (préciser) :		

MINISTRE DES MINES,
DU PETROLE, ET DE L'ENERGIE



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

FICHE DE PRESENCE

Abidjan, le **15 MARS 2022**

REUNION RELATIVE : Au Projet de
Hydrodésulfuration à la SIR
dont l'EIES est réalisée par le
Cabinet 2D Consulting

LIEU DE LA REUNION : 5^e étage Immeuble
SciAm
HEURE DE LA REUNION : 11H - 12H

N°	NOM ET PRENOMS	SOCIETE	CONTACTS	E-MAIL	EMARGEMENT
1	ASSAHOI Yvo Jean Pierre	DGH	0758896935	jm.assahoi@sgw.com	
2	AKPA ROLAND	DGH	0707921698	rolandpa@dgh.ci	
3	ADDU ANIGE	DGH	074978046	addu@ngemadine@gmail.com	
4	DOVA ARNAUD	2D Consulting Afrique	0749938584	a.dova@2dconsulting.fr	
5					

Plateau, Immeuble SciAm, 5^e étage - BP V 42 Abidjan - Tél : (+225) 2021-4246 ; (+225) 2021-3772 ; (+225) 2021-3871 / Fax : (+225) 2021-4129

Annexe 15 : Procédure d'exploitation de mise à disposition d'un bac pour travaux

	PROCEDURE D'EXPLOITATION	REV. 04 du 06/05/2021	
	SECTEUR MOUVEMENTS	N° PEX-MVTS-017	PAGE 1/2

MISE À DISPOSITION D'UN BAC POUR TRAVAUX

Description :
 Cette procédure décrit les actions à mener pour la mise à disposition d'un bac en vue des travaux caractérisés.

I – TRAVAUX PRELIMINAIRES

- Mettre les béquilles en position travaux si le bac est à toit flottant.
- Le niveau du produit dans le bac doit être supérieur aux deux tiers.
- Baisser le niveau du bac jusqu'à 0,7m en faisant un transfert avec les pompes dédiées vers un bac désigné par la structure Ordonnancement.

II – ASSECHEMENT

- Brancher une pompe mobile sur la purge du bac et refouler par la ligne de vidange totale vers un autre bac désigné par l'Ordonnancement.
- Faire le transfert avec la pompe mobile jusqu'à désamorçage de la pompe.

III – PLATINAGE

- Isoler les vannes
- Poser les platines sur les circuits suivants :
 - ❖ ligne (s) d'aspiration du bac ;
 - ❖ ligne de refoulement du bac ;
 - ❖ ligne de purge du bac ;
 - ❖ ligne de coulée du bac ;
 - ❖ Circuit vapeur pour les bacs qui en sont munis.
- Renseigner la feuille de platinage du bac.

IV – OUVERTURE DES THM

- Dépose des brides sur trou d'homme de la robe.
- Dépose de la bride du trou d'homme du toit flottant.

V – APPAREILS INSTRUMENTS/EQUIPEMENTS ANNEXES :

- Condamner/consigner les agitateurs.
- Débrancher les appareils d'instrumentation.
- Débrancher les sondes.

VALIDATION	NOM / VISA	DATE
Chef Secteur Mvts	COULIBALY TCHONROLO ADANA 	20/05/2021
Resp. CENTRALE/Mvts	NISAYE MYRIAN KWAME 	03/06/2021

Diffusion : Q2SE (original) – Chef secteur – Structure(s) cosignataire(s) de la consigne – Salle de contrôle (1 exemplaire en circulation/ 1 exemplaire classé)

Ce document appartient à la SIR. Communication et reproduction soumises à son accord.



PROCEDURE D'EXPLOITATION

REV. 04 du 06/05/2021

SECTEUR MOUVEMENTS

N° PEX-MVTS-017

PAGE 2/2

VI – REMISE DU BAC POUR TRAVAUX

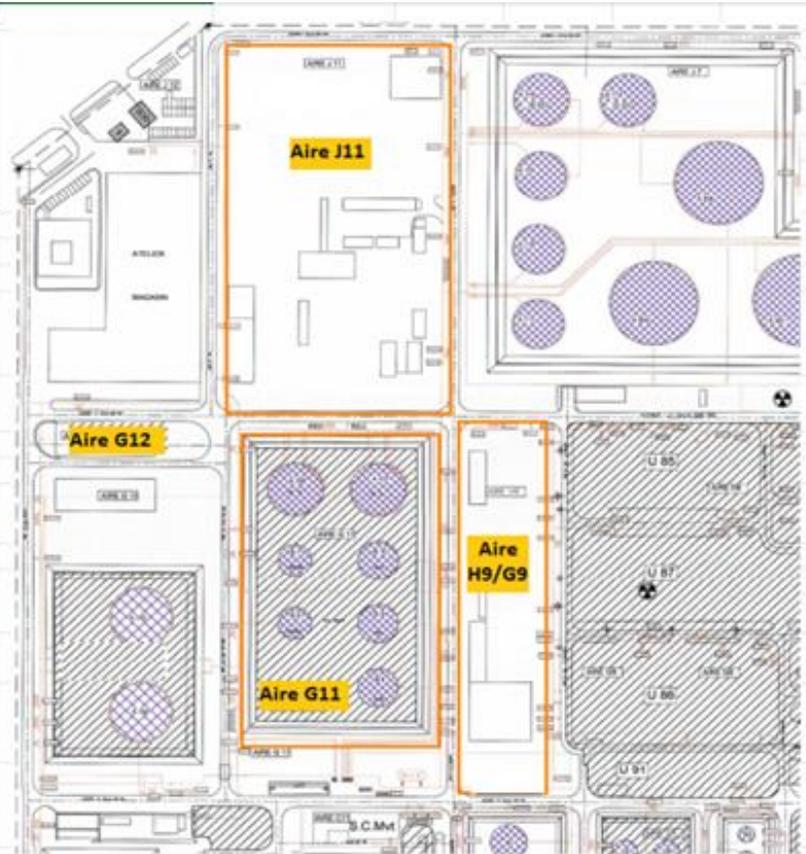
- Une visite du bac est effectuée sur site avec les agents des Mouvements et de la structure Travaux Neufs / Réservoirs / inspection / Sécurité et les Intervenants
- A la fin de la visite un rapport est rédigé par un agent de la structure Travaux Neufs/Réservoirs.
- Le contremaître Intervention mouvements vise ce rapport et conserve une copie dans le dossier du bac.

N.B : Chaque bac de la SIR a sa particularité. A titre d'exemple certains bacs ne sont pas connectés à la ligne de vidange totale. Par conséquent, cette procédure qui décrit les étapes essentielles doit être adaptée à chaque bac pour prendre en compte les spécificités.

- Cette procédure n'est pas valable pour les sphères (S1, S2 et S3) et les cigares (HB1 et HB2)
- Un dossier est ouvert aux Mouvements pour chaque bac en travaux. Ce dossier comprend :
 - ❖ la procédure de mise à disposition ;
 - ❖ la liste des travaux ;
 - ❖ dossier de réception après travaux.

Ce document appartient à la SIR. Communication et reproduction soumises à son accord.

Annexe 16 : Produits évacués avant le démantèlement des bacs et leurs quantités

Localisation	Bac	Contenu	Volume (m3)	Travaux à effectuer
Aire G11	A107	Gasoil	9262	Démantèlement des bacs (Cf. Procédure de mise en travaux des bacs) Déplacement des lignes du pipeway Terrassement et nivellement
	A108	Kéro	9262	
	B6	Kéro	2743	
	B7	Kéro	2743	
	B8	Super	4598	
	B9	Super	4598	
	B10	Super	4598	
Localisation	Bâtiment/Installation	Travaux à effectuer		
Aire H9/G9	Poste d'observation DHC	Démantèlement du poste d'observation Déblais/remblais		
	Magasin ingénierie	Démantèlement du magasin ingénierie Déblais/remblais		
	Réseau d'égout Rue 11	Rémodelage du réseau d'égout Remodelage de la rue 11		
Aire J11	Atelier Friedlander	Démantèlement de l'atelier Friedlander Déblais/remblais		
	Parc à ferraille	Transfert de la ferraille sur un autre site		
	Blockhaus	Démantèlement du blockhaus Déblais/remblais		
	Magasin PONTICELI	Démantèlement du magasin PONTICELI Déblais/remblais		
	Bâtiments entreprises de chaudronnerie	Démantèlement des bâtiments entreprises de chaudronnerie Déblais/remblais		
Aires de stockage d'échafaudage	Démantèlement des aires de stockage d'échafaudage Déblais/remblais			
Aire G12	Magasin d'huiles et produits chimiques	Délocalisation du magasin (transfert des produits/démantèlement du bâtiment/Déblais/remblais)		

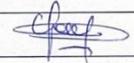
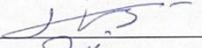
Annexe 17 : Liste de présence des rencontres entre la SIR et les parties prenantes

 PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE D'HYDRODESULFURATION (HDS) DE GASOIL A LA SOCIETE IVOIRIENNE DE RAFFINAGE (SIR)

ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (EIES)
Rencontre avec les parties prenantes à la SIR

Liste de présence

Date : 03/03/2022
Lieu : SIT

N°	Nom et Prénom	Structure	Contact	Signature
1	BIBY Alain	Projet Complexe HDS	05 04 90 00 22	
2	PACKLAN JOSEPH	Eglise Protestante Schweitzend	05 05 71 11 30	
3	KONE BAKARI ZANA	Projet HDS	07-68-28-21-86	



PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE D'HYDRODESULFURATION (HDS) DE GASOIL A LA SOCIETE IVOIRIENNE DE RAFFINAGE (SIR)

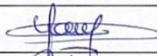
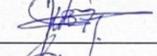
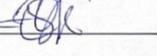
ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (EIES)

Rencontre avec les parties prenantes à la SIR

Liste de présence

Date : 04/03/2022

Lieu : SIR

N°	Nom et Prénom	Structure	Contact	Signature
1	DIBY Alain	Projet Complexe HDS	05 04 30 00 22	
2	KONE BAKATI ZANA	Projet HDS	07-68-28.21.86	
3	EKWE GUY ROGER	JEWESSE - Potet - Bissani	07-99-05-80-77	

Annexe 18 : Décharge des courriers de relance pour les consultations individuelles adressés aux parties prenantes



Abidjan, le mercredi 6 avril 2022

Société CWT COMMODITIES CI
Abidjan, Port Bouët-Vridi

À l'attention de Monsieur le Directeur Général

N/REF : wa/ED/2022/04/06/003

Objet : consultation individuelle relative à l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil à la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR)

Monsieur le Directeur,

Le cabinet 2D Consulting Afrique a été mandaté par la SIR pour réaliser l'EIES du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS), dont la SIR est le promoteur. Le descriptif sommaire du projet figure ci-joint.

Cette étude requiert l'information et la consultation des populations, des opérateurs économiques et des autorités administratives et politiques de la zone du projet.

En tant que partie prenante identifiée au projet, un courrier d'invitation à une consultation publique plénière qui s'est tenue le 15/06/2021 à la mairie de Port-Bouët vous a été adressé le 11/06/2021 (la copie du courrier déchargé figure ci-joint). Votre structure n'ayant pas été représentée à cette consultation, nous vous avons sollicité le 03/03/2022 (la copie du courrier déchargé figure ci-joint) pour une séance de consultation individuelle au sein de vos locaux.

Nous vous soumettons ce deuxième courrier afin d'effectuer cette séance. Sans réponse ou manifestation de votre part dans le délai imparti, nous clôturerons les consultations en considérant que vous avez été informé à trois (3) reprises sur le projet et que vous n'avez émis aucun avis.

Vous avez également la possibilité de nous retourner le questionnaire ci-joint renseigné et signé en guise de consultation.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter monsieur Wilfried ABLE à l'adresse mail w.able@2dconsulting.fr ou au numéro suivant : +225 07 07 02 13 93.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

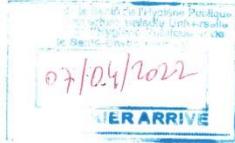
Édith DELOUMEAUX



Directrice Générale

PJ :

- Descriptif sommaire du projet ;
- Décharge du courrier d'invitation à la consultation publique du 11/06/2021
- Décharge du courrier de proposition de consultation individuelle du 02/03/2022
- Questionnaire



Abidjan, le mercredi 6 avril 2022

Direction de l'Hygiène Publique et de la Santé
Environnement (DHPSE)
Abidjan, Cocody - Angré

À l'attention de Monsieur le Directeur Général

N/REF : wa/ED/2022/04/06/003

Objet : consultation individuelle relative à l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil à la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR)

Monsieur le Directeur,

Le cabinet 2D Consulting Afrique a été mandaté par la SIR pour réaliser l'EIES du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS), dont la SIR est le promoteur. Le descriptif sommaire du projet figure ci-joint.

Cette étude requiert l'information et la consultation des populations, des opérateurs économiques et des autorités administratives et politiques de la zone du projet.

En tant que partie prenante identifiée au projet, un courrier d'invitation à une consultation publique plénière qui s'est tenue le 15/06/2021 à la mairie de Port-Bouët vous a été adressé le 11/06/2021 (la copie du courrier déchargé figure ci-joint). Votre structure n'ayant pas été représentée à cette consultation, nous vous avons sollicité le 03/03/2022 (la copie du courrier déchargé figure ci-joint) pour une séance de consultation individuelle au sein de vos locaux.

Nous vous soumettons ce deuxième courrier afin d'effectuer cette séance. Sans réponse ou manifestation de votre part dans le délai imparti, nous clôturerons les consultations en considérant que vous avez été informé à trois (3) reprises sur le projet et que vous n'avez émis aucun avis.

Vous avez également la possibilité de nous retourner le questionnaire ci-joint renseigné et signé en guise de consultation.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter monsieur Wilfried ABLE à l'adresse mail w.able@2dconsulting.fr ou au numéro suivant : +225 07 07 02 13 93.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Édith DELOUMEAUX



Directrice Générale

PJ :

- Descriptif sommaire du projet ;
- Décharge du courrier d'invitation à la consultation publique du 11/06/2021
- Décharge du courrier de proposition de consultation individuelle du 03/03/2022
- Questionnaire



Abidjan, le mercredi 6 avril 2022

Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale
Abidjan, Plateau-cité administrative

À l'attention de Monsieur le Ministre

N/REF : wa/ED/2022/04/06/003

Objet : consultation individuelle relative à l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) du gasoil à la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR)

Monsieur le Ministre,

Le cabinet 2D Consulting Afrique a été mandaté par la SIR pour réaliser l'EIES du projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS), dont la SIR est le promoteur. Le descriptif sommaire du projet figure ci-joint.

Cette étude requiert l'information et la consultation des populations, des opérateurs économiques et des autorités administratives et politiques de la zone du projet.

En tant que partie prenante identifiée au projet, un courrier d'invitation à une consultation publique plénière qui s'est tenue le 15/06/2021 à la mairie de Port-Bouët vous a été adressé le 11/06/2021 (la copie du courrier déchargé figure ci-joint). Votre structure n'ayant pas été représentée à cette consultation, nous vous avons sollicité le 02/03/2022 (la copie du courrier déchargé figure ci-joint) pour une séance de consultation individuelle au sein de vos locaux.

Nous vous soumettons ce deuxième courrier afin d'effectuer cette séance. Sans réponse ou manifestation de votre part dans le délai imparti, nous clôturerons les consultations en considérant que vous avez été informé à trois (3) reprises sur le projet et que vous n'avez émis aucun avis.

Vous avez également la possibilité de nous retourner le questionnaire ci-joint renseigné et signé en guise de consultation.

MINISTRE DE L'EMPLOI
ET DE LA PROTECTION
SOCIALE
COURRIER ARRIVEE
N° 0153
DAT. 07/04/2022

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter monsieur Wilfried ABLE à l'adresse mail w.able@2dconsulting.fr ou au numéro suivant : +225 07 07 02 13 93.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Édith DELOUMEAUX



Directrice Générale

PJ :

- Descriptif sommaire du projet ;
- Décharge du courrier d'invitation à la consultation publique du 11/06/2021
- Décharge du courrier de proposition de consultation individuelle du 02/03/2022
- Questionnaire